Michel Bernard Cartron

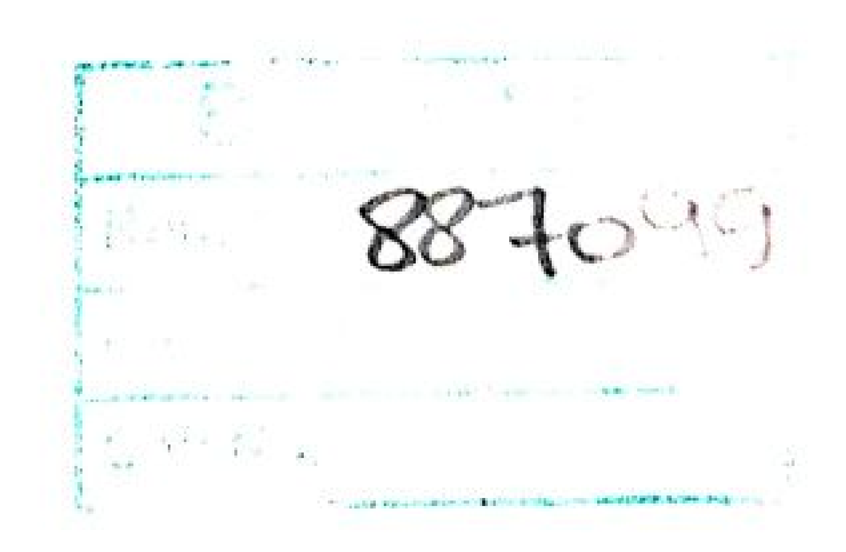
Le Roi inattendu : Louis XVIII en 1814

S

Sicre Éditions Paris

LE ROI INATTENDU
LOUIS XVIII EN 1814





L'Histoire chez Sicre Éditions

Jean Racine
Relation de ce qui s'est passé au siège de Namur,
édité par Jean Dubu

Comte de Montbel
Le comte de Marne, fils aîné du roi de France Charles X
préface de Michel Bernard Cartron

Louis XVI
Réflexions sur mes entretiens avec le duc de La Vauguyon
préface de Jean Meyer

Th. Deryssel
Mémoire sur les droits de la Maison d'Anjou à la Couronne de France, préface de Hervé Pinoteau

Christophe Levantal
La route des Princes

Honoré de Lourdoueix
La Révolution c'est l'Orléanisme, préface de Hugues de Soyecourt

Gazeau de Vautibault
Contre la Fusion, préface de Franck Bouscau

Jean-François Labourdette
Philippe V, réformateur de l'Espagne
Lettre-préface de
Mgr le prince Louis de Bourbon, duc d'Anjou

Yves Griffon
Pages d'Histoire, préface de Yves Chiron

Michel Bernard Cartron
Louis XIX, Roi sans couronne

Louis XIV
Mémoires & Réflexions, 1661-1715

Vous pouvez recevoir le catalogue des titres disponibles sur simple demande à Sicre S.A.R.L. 22, rue Didot. 75014 Paris. Tél. : 01 45 41 29 29. Fax : 01 45 41 29 39. Site internet : www.zenor.com

Michel Bernard Cartron

Le Roi inattendu

Louis XVIII en 1814

Sicre Éditions Paris

ISBN 2-914352-35-2

« J'avais vu la République se convertir en despotisme militaire. Je voyais le despotisme militaire revenir à une Monarchie libre »

CHATEAUBRIAND
Mémoires d'Outre-Tombe (Livre 22, chap. 22)

« Comment expliquer, et l'élévation prodigieuse, et la chute plus prodigieuse encore de celui qui naguère foulait le monde à ses pieds ? Il n'y a pas quinze mois, il était à Moscou et les Russes sont à Paris ; tout tremblait sous ses lois et il est fugitif, errant, sans asile… »

Telles étaient les interrogations qui hantaient l'esprit de l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe*, au souvenir de ce printemps1814 qui vit l'Empire s'effondrer et le retour des Bourbons cesser d'être une hypothèse.

Comment l'œuvre de l'homme exceptionnel que fut Napoléon a-t-il pu disparaître aussi rapidement ? Comment Louis l'oublié devint-il tout aussi rapidement « Louis le Désiré » ? Comment expliquer un tel bouleversement ?

Les questions de Chateaubriand furent les nôtres. Elles ont conduit à la naissance de cette chronique qui parcourt quelques mois de notre histoire, un trimestre précisément : celui qui vit la France passer brutalement de l'Empire à la Monarchie.

En fait, tout commence quelque vingt ans plus tôt, le 21 septembre 1792, jour où, au lendemain de Valmy, la Convention nouvellement élue, abolit la monarchie. Vingt-quatre heures plus tard, sur la proposition de Billaud-Varennes, elle décide que les actes publics seront désormais datés de l'An I de la République, solennellement déclarée *« une et indivisible »* trois jours plus tard.

Huit siècles de monarchie se virent rayés de l'Histoire, conséquence logique de la décision prise le 17 juin 1789 par les députés du Tiers lors des États-Généraux, de se déclarer *« Assemblée Nationale »*. Un ordre nouveau remplaçait l'ordre chrétien. *« Au nom des lois,* écrit le même Chateaubriand, *on renversait la religion et la morale, on renonçait à l'expérience de*

nos pères pour fonder, sur une raison incertaine, une société sans passé et sans avenir. »

Dix années plus tard, la République remettait son destin entre les mains de Bonaparte, qui, de conquêtes en conquêtes, allait étendre sa domination sur l'Europe entière. « *Ma marche,* disait le général-empereur, *était alors si simple, si grande, que je n'avais rien à redouter.* »

Et, pourtant, l'entreprise échoua. L'échec vaut d'être conté. Il ne s'agit pas d'une histoire de la Restauration, mais plus modestement du récit mois par mois, semaine par semaine, des événements petits et grands qui jalonnèrent ces moments, simples détails, lot habituel des vies quotidiennes, tranches parfois pathétiques de la vie de ceux qui, alors firent l'Histoire, personnages nombreux et divers, pour la majorité appartenant à deux générations. Les premiers ont connu l'Ancien Régime et le temps des « Lumières ». Ils sont entrés en politique au moment de la Révolution. Les seconds, nés à l'aube de la civilisation industrielle, n'ont ni connu, ni souffert des années sombres qu'ils ne connaissent qu'indirectement. Ils se sentent en harmonie avec une société riche de promesses, au sein de laquelle ils ont hâte de prendre leur place.

Pour mener à bien notre entreprise, nous avons consulté les archives du temps, les nombreux mémoires laissés par les contemporains, leur correspondance, les actes et documents officiels. Nous avons porté une attention toute particulière aux journaux de l'époque, source de précieuses informations, sans négliger les travaux des historiens récents.

Afin de rendre plus facile la lecture de cet ouvrage, aux notes souvent fastidieuses, nous avons préféré le regroupement en fin de volume de nos sources, références, bibliographie et informations complémentaires. Les personnes désireuses d'approfondir ce travail y trouveront les moyens de leurs recherches.

Les hommes en présence

Le lecteur rencontrera, au fil de ces pages, un certain nombre de personnages ayant joué un rôle plus ou moins grand dans les événements racontés. Pour mieux les situer, nous les rappelons ici avec leurs principaux titres et leur âge en 1814. En fin d'ouvrage, on trouvera l'index complet de tous les noms cités.

Les Bonapartes

Napoléon Ier (45 ans), Napoléone Bonaparte, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin (1769-1821), fils de Charles-Marie Bonaparte et de Marie-Laetitia Ramolino.

Joseph, (46 ans), roi de Naples en 1806, puis roi d'Espagne en 1808, lieutenant-général de l'Empire (1768-1844), frère aîné de Napoléon.

Marie-Louise, (23 ans), archiduchesse d'Autriche, impératrice des Français, seconde épouse de Napoléon (1791-1847), fille de l'empereur d'Autriche François Ier et de Marie-Thérèse des Deux-Siciles.

Napoléon II, (3 ans), prince impérial et roi de Rome, puis duc de Reichstad (1811-1832), fils de Napoléon et de Marie-Louise.

Les Bourbons

Louis XVIII, « Le Désiré » (59 ans), Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, roi de France et de Navarre (1755-

1824), fils de Louis de France et de Marie-Josèphe de Saxe.

Charles-Philippe, (57 ans), comte d'Artois, Monsieur, lieutenant-général du Royaume, futur Charles X (1757-1836), frère de Louis XVI et de Louis XVIII.

Louis-Antoine d'Artois, (39 ans), duc d'Angoulême (1775-1844), fils du comte d'Artois et de Marie-Thérèse de Savoie.

Charles-Ferdinand d'Artois, (36 ans), duc de Berry (1778-1820), second fils du comte d'Artois.

Marie-Thérèse-Charlotte de France, (36 ans), Madame Royale, duchesse d'Angoulême, épouse de Louis-Antoine d'Artois (1778-1851), fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche.

Les souverains alliés

Alexandre Ier (37 ans), empereur de Russie, dynastie des Romanov, (1777-1825), fils de Paul Ier et de Maria Feodorovna.

François II, (46 ans), empereur des Romains, roi de Germanie, archiduc d'Autriche (maison de Habsbourg-Lorraine), devient en 1806 empereur d'Autriche sous le nom de François Ier (1768-1835), fils de Léopold II et de Marie-Louise d'Espagne.

Frédéric-Guillaume III, (44 ans), roi de Prusse (maison des Hohenzollern) (1770-1840), fils de Frédéric-Guillaume II et de Frédérique-Louise de Hesse-Darmstadt.

Georges, prince de Galles, (52 ans), régent d'Angleterre depuis 1811 du fait de la maladie de son père (maison de Hanovre), puis roi d'Angleterre à la mort de son père en 1820 sous le nom de Georges IV (1762-1830), fils de Georges III et de Charlotte-Sophie de Mecklembourg-Strelitz.

Les officiers français

Bernadotte, Charles (50 ans), maréchal de l'Empire, prince-duc de Pontecorvo, prince héréditaire de Suède sous le nom de Charles XIV (1763-1844).

Berthier, Louis-Alexandre (61 ans), maréchal de l'Empire, puis souverain de Neuchâtel et de Valengin, prince de Wagram (1753-1815).

Caulaincourt, Louis de- (42 ans), duc de Vicence, général, grand écuyer de l'Empereur (1772-1827).

Clarke, Henri-Jacques-Guillaume (49 ans), duc de Feltre, ministre de la Guerre (1765-1818).

Macdonald, Etienne-Jacques-Joseph-Alexandre (49 ans), maréchal de l'Empire, duc de Tarente (1765-1840).

Marmont, Auguste-Frédéric-Louis Viesse de- (40 ans), maréchal de l'Empire, duc de Raguse, colonel-général des Hussards et Chasseurs à cheval (1774-1852).

Moncey, Bon-Adrien Jannot de- (60 ans), maréchal de l'Empire, duc de Conegliano (1754-1842).

Murat, Joachim (43 ans), maréchal de l'Empire, puis grand-duc de Berg et Clèves, roi de Naples (1771-1815).

Savary, René (40 ans), général, duc de Rovigo, ministre de la Police (1774-1833).

Les chefs alliés

Blücher, Gebhard Leberecht de- (72 ans), général prussien (1742-1819).

Koutousof, Michel (69 ans), général russe (1745-1813).

Schwarzenberg, Charles-Philippe, prince de- (43 ans), général allemand commandant l'armée autrichienne (1771-1820).

Metternich-Winnebourg, Clément-Wenceslas, prince de- (41 ans), ministre des Affaires Étrangères et chancelier d'Autriche (1773-1859).

Wellington, Arthur Wellesley, duc de- (45 ans), général anglais (1769-1852).

Les responsables politiques

Beugnot, Jean-Claude, comte - (53 ans), avocat, député à l'Assemblée législative, ministre de l'Intérieur, administrateur

du grand-duché de Berg, commissaire à l'Intérieur dans le gouvernement provisoire, directeur de la Police, l'un des rédacteurs de la Charte (1761-1835).

Beurnonville, Pierre de Riels, comte de - (62 ans), général sous la République, sénateur, membre du gouvernement provisoire, maréchal de France sous la Restauration (1752-1821).

Dalberg, duc de - (41 ans), neveu de l'archevêque-électeur de Mayence, conseiller d'État, membre du gouvernement provisoire (1773-1833).

Dambray, Charles-Henri (54 ans), avocat-général près le Parlement de Paris avant la Révolution, conseiller-général sous l'Empire, président de la commission de rédaction de la Charte, chancelier, ministre de la Justice (1760-1829).

Ferrand, Antoine-François-Claude (63 ans), conseiller au Parlement de Paris avant la Révolution, membre du Conseil de Régence du comte de Provence, l'un des rédacteurs de la Charte (1751-1852).

Fouché, Joseph, duc d'Otrante (55 ans), conventionnel, montagnard, l'un des artisans du 18 brumaire, ministre de la Police sous l'Empire et la 2ème Restauration (1759-1820).

Jaucourt, Arnail-François, marquis de - (57 ans), protestant, membre du corps législatif, royaliste constitutionnel, membre du gouvernement provisoire (1757-1852).

Louis, Joseph-Dominique - baron (59 ans), diacre du diocèse de Metz, conseiller-clerc au Parlement de Paris, commissaire provisoire pour les Finances et le Trésor, puis ministre des Finances (1755-1837).

Montesquiou-Fézensac, François-Xavier, duc de- (58 ans), abbé de Beaulieu, député du clergé aux États-Généraux, président de l'Assemblée constituante, membre du gouvernement provisoire, l'un des rédacteurs de la Charte (1756-1832).

Pasquier, Étienne-Denis - baron (47 ans), conseiller au Parlement de Paris avant la Révolution, conseiller d'État et préfet de police sous l'Empire et la 1ère Restauration, directeur général des Ponts et Chaussées (1767-1862).

Talleyrand-Périgord, Charles-Maurice, prince de - (60 ans), prince de Bénévent, évêque d'Autun avant la Révolution,

président de l'Assemblée Nationale, ministre des Relations Extérieures sous le Directoire, grand chambellan, de Napoléon I[er], archichancelier d'État, président du gouvernement provisoire (1754-1838).

Vitrolles, Eugène-François-Auguste d'Arnaud - baron (40 ans), ancien de l'armée de Condé, inspecteur des Bergeries impériales, secrétaire du Conseil d'État, membre du gouvernement de Monsieur (1774-1854).

Introduction

La gloire du général

Mardi 2 décembre 1804

D'un geste rapide, il saisit la couronne de laurier d'or posée sur l'autel, l'élève face à la foule des hauts dignitaires et, sans hésiter, la pose sur sa tête. Le général Bonaparte, l'ancien pensionnaire de la chambre n° 9 de l'hôtel de Cherbourg, devient en cet instant Napoléon Ier, empereur des Français, successeur de Charlemagne.

« *Être Bonaparte et se faire roi !* » rugit Paul-Louis Courrier, tandis que le pape relégué au rang de simple figurant ne peut que bénir l'événement : « *Vivat imperator in æternum* », murmure-t-il dans un souffle. Un mauvais plaisant laissa entendre que, ce jour-là, la République mourut d'une « *opération césarienne* ».

Le 13 mai précédent, le Sénat conservateur « *répondant aux vœux du Peuple Français* » avait décidé que le Gouvernement de la République serait confié à un empereur et que Napoléon Bonaparte, Premier Consul, en exercerait la fonction.

« *Sire,* lui avait dit François de Neufchâteau, président du Sénat, au cours d'un long et ennuyeux discours, *vous avez pris pour devise "Dieu protège la France" ! Oh oui ! Dieu protège la France puisqu'Il vous a créé pour elle. Père de la Patrie, au nom de ce Dieu protecteur, bénissez vos enfants.* »

*

* *

Dans son exil de Mitau, aux frontières extrêmes de la Russie, celui qui se fait appeler Louis XVIII a beau protester, bien peu l'entendent, fascinés qu'ils sont par ce rêve de gloire aujourd'hui réalisé.

Napoléon n'est-il pas celui qui, de conquêtes en conquêtes, de victoires en victoires, apporte à la France lustre et grandeur. La « Grande Nation » née de la Révolution va, grâce à lui, s'étendre de Hambourg à Rome, riche de cent trente départements, témoins du dynamisme français : les Bouches-de-l'Elbe, l'Escaut, la Lippe, le Tibre. Tout autour s'étend le « Grand Empire », ensemble d'États vassaux pour la plupart unis à la nation par des liens dynastiques.

En Italie, Joseph Bonaparte, nommé roi le 30 mai 1806, occupe le siège des Bourbons de Naples avant de s'asseoir sur celui de Madrid le 4 juin 1808. Louis, autre frère de l'Empereur, est désigné roi de Hollande et Bernadotte, prince héréditaire de Suède. Le pape doit céder Ancône et Civita Vecchia en attendant d'être dépossédé de la ville de Rome et de ses états réunis à l'Empire le 17 février 1810. En Allemagne, Murat prend possession du Grand Duché de Berg qu'il doit quitter le 15 juin 1808 pour le trône de Naples en remplacement de Joseph. Contraint de renoncer à son titre germanique, l'empereur François II devient simplement François Ier d'Autriche, alors que la Pologne est réduite au rang de Grand Duché. La Confédération du Rhin, qui regroupe seize états allemands, proclame Napoléon son protecteur. Eugène de Beauharnais épouse la fille du roi de Bavière, Jérôme Bonaparte, une princesse de Wurtemberg, Élisa, devient par mariage grande duchesse de Toscane et Pauline, duchesse de Guastalla.

Une nouvelle Europe est née, une Europe toute entière dominée par un seul homme. L'empire de Charlemagne redevient une réalité sous l'égide d'une France jeune et prospère, purifiée de son passé. La paix peut désormais régner sur le monde.

Mme de Rémusat, mémorialiste de l'époque, écrit : « *Bonaparte était un roi pour tous et pour lui-même. Il oubliait le passé. Il ne redoutait point l'avenir. Il marchait d'un pas ferme sans prévoir aucun obstacle ou, du moins, avec la certitude qu'il détruirait facilement ceux qui se dresseraient devant lui. Maître ou ami de tous les rois du continent, allié de plusieurs par des traités ou des mariages, sûr de l'Europe par les nouveaux partages qu'il avait faits, ayant jusqu'au frontières les plus reculées des garnisons importantes qui lui garantissaient l'exécution de ses volontés, dépositaire absolu de toutes les ressources de la France, riche d'un trésor immense, dans la force de l'âge, admiré, craint et surtout scrupuleusement obéi, il semblait qu'il eût tout surmonté* ».

Et elle ajoute : « *Il lui paraissait, il nous paraissait à tous, qu'il ne pouvait plus tomber que par un événement si imprévu, si étrange, et qui produirait une catastrophe si universelle, qu'une foule d'intérêts, d'ordre et de repos étaient solennellement engagés à sa conservation* ».

L'événement semble d'autant moins imaginable que l'Empire s'est doté de nouvelles structures toutes orientées à son maintien. Enseignement, administration, justice et même religion se trouvent soumis au nouveau maître. « *Dieu,* explique le *Catéchisme impérial, a établi Napoléon notre souverain, l'a rendu ministre de Sa puissance et Son image sur la terre. Honorer et servir notre Empereur est donc honorer et servir Dieu lui-même.* »

Dans ce contexte, nulle liberté, en particulier pour les journalistes et les écrivains susceptibles d'influencer l'opinion. Surveillés, suspectés et, parfois, emprisonnés, ils ne peuvent s'exprimer que dans la ligne voulue par le Pouvoir.

Le ministère de la Police dirigé par Fouché, puis par Savary, anime tout un réseau de commissaires et d'informateurs qui surveille, espionne et même provoque les révolutionnaires restés trop républicains, mais aussi les citoyens suspects de royalisme, étouffant ainsi le moindre mouvement d'indépendance.

⁂

Maître d'une France entièrement soumise à son bon vouloir, maître d'une Europe colonisée, il manque à Napoléon la pierre d'angle sans laquelle l'édifice ne peut durer, la légitimité impossible sans l'hérédité. Malheureusement, l'impératrice Joséphine ne peut lui donner d'enfant. Le 14 décembre 1809, le mariage est dissous. Moins de deux mois plus tard, le 8 février, l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche est demandée en mariage. La cérémonie a lieu les 1er et 2 avril et, le 20 mars 1811, naît un garçon titré « Roi de Rome ».

Avec ce mariage, Napoléon fait coup double. En devenant membre de la famille des Habsbourg et parent de Louis XVI, il entre dans la « cour des grands », celle des rois et princes dont il devient l'égal. Par ailleurs, son fils assure la continuité de la dynastie, signant de ce fait la disparition de la précédente. « *En établissant l'hérédité du pouvoir dans une famille nouvelle*, fait remarquer le ministre des Cultes Portalis, *nous réussirons à détruire jusque dans le germe les espérances chimériques d'une ancienne famille.* »

Le crépuscule du prétendant

Cette « *ancienne famille* », celle des Bourbons, est bien oubliée, rejetée par la précédente génération, totalement inconnue de la nouvelle née après la chute de la Monarchie. « *Tout ce qui a moins de quarante ans*, constate Joseph de Maistre, *ne connaît les Bourbons que comme les Héraclites ou les Ptolémées.* » Et Bellemare : « *Notre nation avait complètement oublié la famille de ses rois ou ne savait pas ce qu'elle était devenue et ne s'occupait presque plus de le savoir.* » « *La jeunesse*, renchérit Mme de Chastenay, *ignorait absolument les princes. Les Bourbons, inconnus aux générations qui occupaient encore la scène, étaient oubliés de tous.* » Chateaubriand fait de son côté la même constatation : « *Les Bourbons n'étaient pas plus connus en France que les enfants de l'empereur de Chine.* »

« *J'ignorais absolument ce qu'était le duc d'Angoulême,* confesse Rémusat, *comme je n'avais bien pu savoir ce qu'était le duc d'Enghien ou s'il existait des frères de Louis XVI. Je n'en savais rien.* » Quant à Pasquier, pourtant Préfet de Police, il reconnaît : « *À Paris, pas un homme sur mille ne soupçonnait l'existence du comte d'Artois.* »

Sans doute, de nombreuses familles, en particulier celles des provinces, conservent au fond de leur cœur quelque attachement à l'ordre ancien, mais cet attachement n'ose guère se manifester.

Sans doute, des jeunes gens nostalgiques se réunissent pour conspirer contre « l'usurpateur » et ramener le roi légitime, mais ils sont si peu nombreux que personne ne les entend, d'autant que, depuis un quart de siècle, il s'est passé tant d'événements qu'un retour à la monarchie paraît impensable bien plus, impossible !

*
* *

Dans ce contexte, que sont devenus les Bourbons ? Le plus jeune frère de Louis XVI, Charles-Philippe, comte d'Artois, a quitté la France au lendemain de la prise de la Bastille, en compagnie de ses deux fils, Louis-Antoine, duc d'Angoulême, et Charles-Ferdinand, duc de Berry. Après un court séjour à Bruxelles, il a trouvé refuge sur les terres de son beau-père, le roi de Sardaigne, Victor-Amédée III.

Établi à Coblence, où de nombreux émigrés l'ont rejoint, il se comporte en « roi » et anime la résistance à la révolution « *vu,* dit-il, *la captivité de mon frère et des aînés de ma famille, d'après les droits que me donne ma naissance.* »

Effectivement, sous la pression grandissante des émeutes populaires, le situation de Louis XVI et de sa famille est devenue impossible, à tel point que le Roi se voit contraint de quitter le palais des Tuileries, où il se sent prisonnier, condamné à

l'impuissance. Il décide de se rendre à Montmédy, accompagné de sa famille, afin de regrouper autour de sa personne les armées qui lui sont restées fidèles. On sait comment la malheureuse équipée se termine à Varennes-en-Argonne.

Son frère, Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence a davantage de chance. Ayant quitté Paris le même jour que le Roi, il parvient sans encombre à Bruxelles où il entre le 21 juin 1791. Peu après, il rejoint le comte d'Artois à Coblence. « *C'est là*, confiera-t-il, *qu'a commencé ma vie politique.* » L'objectif qu'il s'est fixé dès le début des troubles, consiste à faire en sorte que la monarchie retrouve puissance et éclat au bénéfice de Louis XVI s'il parvient à se libérer des factieux sinon de son neveu, le futur Louis XVII, en cas de malheur survenant au Roi, ou, dans une autre hypothèse qu'il se plaît à caresser, à son propre bénéfice si les événements devaient mal tourner pour la branche aînée.

La France de la résistance

En quittant Paris, Louis-Stanislas laisse derrière lui la France de la Révolution, un monde de cris, de discours et d'angoisse, de foules hurlantes et de victimes sanglantes. L'univers qui sera désormais le sien, celui que l'on peut appeler la “France de la résistance”, la “vraie France”, apparaît bien différent. La ville de Coblence (le nom est d'ailleurs resté célèbre) abrite une foule d'hommes et de femmes aux origines diverses, qui, craignant pour leur vie, s'est réfugiée en ce lieu. Ces gens possèdent en commun la même haine de la Révolution, responsable de leurs maux sans toujours réaliser qu'ils ont eux-mêmes, dans une certaine mesure, participé à cette situation. Au fur et à mesure que le temps passe, ils perdent l'espoir de rentrer rapidement chez eux. « *Je compte sur vous à Paris dans quinze jours, écrit le prince de Condé au ministre Calonne, et nous chanterons le* Te Deum. » Mais les semaines succèdent aux semaines, les mois aux mois, aucune perspective de paix ne paraît se dessiner.

L'arrivée du comte de Provence est accueillie avec ferveur.

Au côté de son frère, il prend la tête des émigrés. À cette époque, l'identité de vue entre les deux princes semble complète. *« Nous sommes ici deux qui n'en faisons qu'un. Mêmes sentiments, mêmes principes, même ardeur pour vous servir. »* écrit Louis-Stanislas à son frère le Roi. Leur but se veut la reconquête de la capitale et la délivrance du souverain.

En possèdent-ils les moyens ? Apparemment, oui. Les deux princes voient autour d'eux se presser une foule de gentilshommes prêts à en découdre. Dès janvier 1792, ils prennent des mesures pour rassembler une armée qui, à la fin de mai, comptera près de vingt mille hommes et plus de vingt-quatre mille trois mois plus tard.

L'enthousiasme est au rendez-vous, car à chacun la cause paraît juste et noble et le comte de Provence sait parler à ses *« braves compagnons d'armes »*, à ces Français *« qui n'ont que l'honneur pour guide. »*

En août, « l'armée des émigrés » se trouve sur le pied de guerre. Elle rassemble une abondance de chefs : deux maréchaux de France, trente-deux généraux, cent dix-huit maréchaux de camp, cent vingts officiers aides de camp attachés à la personne de Louis-Stanislas et de son frère, soixante-dix officiers d'état-major, seize commissaires de guerre, cinquante chefs de service administratifs et trois cent cinquante aides de camp à la disposition des officiers supérieurs.

Pour éviter les combats fratricides, en accord avec le duc de Brunswick, généralissime des puissances coalisées, on place cette armée à l'arrière des troupes du roi de Prusse.

La reconquête du royaume peut commencer. On atteint Thionville le 29 août, Verdun le 9 septembre. Fort de ces premières conquêtes, le comte de Provence envisage de prendre le titre de Régent tant que durera la captivité du Roi, alors prisonnier au Temple.

Puis, c'est Valmy, la victoire des armées de la République qui met fin à tous ces projets. Désormais, on n'a plus besoin des princes, ni de leurs troupes. Le manque de vivres, les pluies diluviennes changent la retraite en débâcle. Le 23

novembre, à Liège, la malheureuse armée est dissoute et les deux frères de Louis XVI autorisés à se retirer à Hamm, une bourgade de Westphalie.

C'est là que, le 26 janvier 1793, ils apprennent la fatale nouvelle : le Roi a été exécuté cinq jours plus tôt et on murmure que l'état de santé du petit Louis XVII ne laisse que peu d'espoir pour sa survie.

La République triomphe et, pour Louis-Stanislas, la perspective d'accéder au trône devient une quasi certitude. Dans l'immédiat, il lui faut annoncer la terrible nouvelle. Il la proclame aux émigrés : « *Messieurs, c'est avec le sentiment de la plus vive douleur que je vous fais part de la perte que nous venons de faire dans la personne du Roi, mon frère, immolé à la rage des tyrans qui, depuis longtemps, désolent la France. Cet horrible attentat m'impose de nouveaux devoirs et je m'efforcerai de les remplir dignement. J'ai pris le titre de Régent du royaume que me donne le droit à ma naissance pendant la minorité du roi mon neveu; j'ai confié au comte d'Artois celui de Lieutenant général du royaume* ».

Régent de France ! Mais pour quoi faire loin de Paris où un nouveau pouvoir est solidement établi? « *Notre histoire, remarque très justement le marquis de Bouillé, n'offre aucun exemple de régent hors de royaume.* » La chose importe peu au comte de Provence. Il sait que la partie exige que tous les moyens soient mis en œuvre et le titre de « Régent » est pour lui un des plus importants puisqu'il lui apporte les ressources indispensables à son action.

Peu de temps après la malheureuse défaite de Valmy, le comte de Provence apprend que Toulon vient de se révolter « *au nom du Roi de France* », en se livrant à la flotte anglaise. Il y voit un signe du destin. Précisément, une délégation de Toulonnais cherche à le joindre pour l'inviter à prendre leur tête. Sans plus attendre, il se met en route. Lorsqu'il arrive à Libourne, à la mi-décembre, il constate que Toulon est retombé aux mains des Républicains, grâce à l'action d'un jeune offi-

cier encore inconnu : Napoléon Bonaparte.

Faut-il voir dans ce nouvel échec une des raisons de l'apparente indifférence du comte de Provence face au mouvement vendéen, pourtant d'une autre ampleur ? En fait, à cette époque, le Régent a changé de tactique. Pressentant les difficultés d'une reconquête militaire, il décide de privilégier l'action politique. *« Avant de revenir aux armes,* dit-il, *il faut avoir de grandes chances de succès. »*

C'est à cette époque qu'il se fixe à Vérone après en avoir reçu l'autorisation du Sénat de Venise, accordée à condition d'y résider à titre privé sans faire valoir la fonction de « Régent » que la Sérénissime refuse de reconnaître.

Il passe par-dessus cette interdiction. Lorsque, le 8 juin 1795, il apprend la mort du petit Louis XVII, il estime de son devoir d'en faire part à toutes les cours d'Europe : *« Devenu Roi Très-Chrétien par cette mort, je sais toutes les obligations que m'impose ce beau titre et le premier de mes soins sera de faire refleurir dans mon royaume la religion catholique, apostolique et romaine ».*

Dans une proclamation rédigée peu après, il annonce aux Français le rétablissement de l'Ancien Régime *« arche sainte »* du royaume, allant jusqu'à promettre les pires châtiments à ceux qui se seront laissés séduire par des *« hommes factieux et impies »*. Dans la foulée, il revendique pour lui-même l'autorité royale dans sa plénitude, tout en admettant l'égalité de tous devant la loi.

Directement inspirée des milieux émigrés, la proclamation apparaît comme un texte maladroit, peu apte à rassembler autour du nouveau roi les hommes de bonne volonté, en particulier ceux des royalistes qui espèrent une monarchie tenant compte de l'évolution de la nation durant ce dernier quart de siècle.

L'ex-comte de Provence ne semble pas, à cette époque, avoir réellement pris la mesure de la situation ; les années qui suivent permettront au prétendant d'affiner ses réflexions.

Ayant donné la priorité à l'action diplomatique, il lui vient

l'idée de mettre en place des "réseaux d'influence" plus ou moins secrets, chargés de le représenter dans les principales villes européennes : Rome, Vienne, Berlin, Palerme, Londres, Saint-Pétersbourg, mais aussi en France. Les uns ont reçu la mission de recueillir les fonds dont il a un impérieux besoin, les autres cherchent à rassembler les royalistes fidèles et à gagner à la cause des Bourbons le plus grand nombre de sympathisants possible.

Ces réseaux possèdent pour Louis un autre avantage. Grâce aux informations transmises, il acquiert une bonne connaissance de la situation française, des courants de pensée, des lieux d'influence, des hommes.

Peu à peu, son esprit évolue vers davantage de réalisme, ce qui ne manque pas d'engendrer une série de désaccords avec son frère, le comte d'Artois, toujours fidèle à ses principes. À ceux qui s'en rendent compte et le plaignent, il répond : « *Que voulez-vous, chacun a sa croix dans le monde !* »

*

* *

Sous la pression des événements, et des conquêtes napoléoniennes, il doit changer plusieurs fois de résidence. Contraint de quitter Vérone, il se retrouve à Blankenbourg, puis à Mitau en Courlande. En 1801, il rejoint Varsovie, Grodno, Calmar. Plus les conquêtes de l'Empereur s'étendent, plus diminue l'espoir d'un retour en France. « *De plus en plus improbable* », soupire-t-il.

Mais, fort du "principe" qu'il a conscience d'incarner, il continue à s'adresser à ses "sujets". Au duc d'Angoulême, son neveu, en qui il voit un successeur, il écrit sa conception de la monarchie : « *C'est à lui [au Roi] que Dieu a confié le soin de ses peuples. C'est à lui qu'il en demandera compte. Un roi de France a une beaucoup plus grande étendue de pouvoirs qu'un roi d'Angleterre, mais le sien aussi a ses bornes, la Nation a ses*

droits, le souverain qui empiète sur les droits de la nation est un tyran. » Et d'expliquer : « *Le pouvoir législatif appartient au Roi, mais avec des limites. Il ne peut faire aucune loi constitutive sans le concours de la Nation légalement représentée. Le pouvoir exécutif appartient au Roi, mais il doit l'exercer conformément aux lois* ».

On le voit, Louis évolue peu à peu vers l'idée d'une monarchie constitutionnelle; pourtant, son esprit reste encore dépendant de l'ancienne conception de la monarchie, en particulier lorsqu'il écrit : « *La Nation est légalement représentée par l'assemblée des États-Généraux, même si ceux-ci sont composés de députés librement élus.* »

La lettre date de 1797. Par la suite, il admettra « *qu'autant qu'on peut en juger de loin, il y a des choses tellement détruites qu'on ne peut les rétablir et que, parmi les nouvelles institutions, il y en a de bonnes à conserver.* »

L'Empereur ou le Roi ?

Dans ces moments, Louis mesure l'immensité de la tâche et sa propre faiblesse. Dans une lettre au roi de Prusse, il se laisse aller à confier : « *Le malheur me prête son appui. Je suis seul. C'est à moi de maintenir les droits de tous en ne sanctionnant jamais une révolution qui renverserait tous les trônes.* »

Il va essayer de se rapprocher du général Bonaparte, d'en faire son allié : « *Depuis longtemps,* lui écrit-il, *vous devez savoir que mon estime vous est acquise. Cependant, vous perdez un temps précieux. Nous pouvons assurer la gloire de la France. Je dis "nous", parce que j'aurai besoin de Bonaparte pour cela et qu'il ne le pourra sans moi* ».

Bonaparte, on le conçoit, n'est guère disposé à partager le pouvoir, encore moins à servir de piédestal au prétendant. Au général de Bourmont, il explique sa position : « *Je pourrais rappeler le Roi et le faire monter sur le trône. J'y parviendrai en six mois, mais à quoi cela servirait-il ? La difficulté n'est pas de rétablir le Roi, mais la royauté. Loin de nuire au prétendant, je*

respecterai ses malheurs et je lui rendrai tous les services que je pourrai, bien entendu, excepté sa couronne. Elle est perdue pour sa Maison. L'Histoire offre d'autres exemples d'un changement de dynastie. »

Ainsi, la demande de Louis ne peut qu'être nulle et non avenue. Bonaparte le signifie à son interlocuteur : « *J'ai reçu votre lettre, je vous remercie des choses honnêtes que vous m'y dites. Vous ne devez plus souhaiter votre retour en France. Il vous faudrait marcher sur cent mille cadavres. Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France. L'Histoire vous en tiendra compte. Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille. Je contribuerai avec plaisir à la douceur et à la tranquillité de votre retraite.* »

Pour marquer sa bonne volonté, il propose de reconstituer en sa faveur le royaume de Pologne et d'y regrouper les émigrés. À défaut du trône d'Henri IV, Louis pourrait bien se contenter de celui d'Henri III.

Quand il prend connaissance du message, Louis éclate : « *Quelle idée Bonaparte a-t-il donc de moi pour me faire une pareille proposition ? Qu'il apprenne à me connaître. Rien ne me fera abandonner mon droit, trahir mon devoir. La couronne de France m'appartient; nulle autre n'a de prix à mes yeux. J'accepterais un sceptre étranger des mains du Corse qui insulte au trône et au palais de mes pères ? Je sanctionnerais donc la Révolution. Je signerais l'arrêt de mort de mon frère, de mon maître ! J'appellerai sur ma tête le sang de tous les miens, d'un million de Français. Je ne puis m'arrêter plus longtemps à cette pensée.* »

Mais il a beau dire, il ne peut enrayer la montée en puissance de Bonaparte. Le 15 juillet 1801, est signé le Concordat qui apporte le soutien de l'Église. Un an plus tard, le traité d'Amiens assure la paix avec l'Angleterre. Bonaparte obtient à son profit le Consulat à vie. Le 21 mars 1804, il fait assassiner le duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes. « *Que la France ne s'y trompe pas,* menace le nouvel homme fort, *elle n'aura ni paix ni repos jusqu'au moment où le dernier individu de la race des Bourbons sera exterminé.* »

Une semaine plus tard, le 27 mars, le Sénat invite le Premier Consul à parachever son œuvre en la rendant immortelle. Bonaparte peut alors coiffer la couronne de Charlemagne.

Louis ne manque pas de protester contre un acte qui l'éloigne peut-être définitivement du but : « *En prenant le titre d'empereur, en voulant le rendre héréditaire dans sa famille, Bonaparte vient de mettre le dernier sceau à son usurpation. Ce dernier acte d'une révolution où tout, dès l'origine, a été nul et dont les trônes sont tous ébranlés par les principes dangereux que le Sénat de Paris vient de mettre en avant, ne peut infirmer mes droits* ».

Et il ajoute : « *Je déclare donc que, loin de reconnaître le titre impérial que Bonaparte vient de se faire déférer par un corps qui n'a même pas d'existence légitime, je proteste, et contre le titre, et contre les actes subséquents auxquels il pourrait donner lieu* ».

La protestation royale n'a que peu d'échos. Les années qui suivent n'apportent guère de changement à sa situation. Il représente si peu sur l'échiquier politique ! Un jour de 1807, le tsar Alexandre vient lui rendre visite à Mitau. Retenu par une crise de goutte, le malheureux roi ne peut accueillir son visiteur comme il l'aurait souhaité. Bien au contraire, c'est le Tsar qui doit aller jusqu'à la chambre où le prince gît, en proie à la douleur. La conversation dure une heure. On sait que Louis insista pour que son visiteur le reconnut officiellement « Roi de France ». Alexandre réserva sa réponse, mais en quittant Mitau, il a ces mots : « *Je viens de rencontrer l'homme le plus nul en Europe et le plus insignifiant. Il ne montera jamais sur le trône.* »

L'avenir reste bien entre les mains de Bonaparte. Solidement installé aux Tuileries, l'Empereur affirme chaque jour davantage la puissance de son autorité. Lui seul est, et la France, et l'Europe. « *Il faudrait,* écrit Maine de Biran, *une détermination prononcée pour le rétablissement de l'ancienne dynastie, mais on ne trouve pas un sentiment, pas une idée qui puisse servir de centre de ralliement. On manque d'enthousiasme pour le retour des descendants d'Henri IV.* »

Ainsi l'Empereur est tout, le Roi rien ! « *Nous avons tout perdu fors l'honneur* », soupire le prétendant.

C'est à cette époque que Louis décide de quitter le continent et de se rendre en Angleterre. À vrai dire, plusieurs raisons l'y poussent. En premier lieu, la crainte pour sa propre sécurité. L'expansionnisme napoléonien le repoussant toujours plus loin, rend sa situation à chaque jour plus difficile. En juillet 1807, les empereurs français et russe ne viennent-ils pas de conclure à Tilsitt un traité d'alliance qui rend sa présence indésirable. Le Tsar le lui fait d'ailleurs rapidement savoir et le prie de quitter le territoire russe.

D'autre part, Mitau est trop éloigné de la France pour y conduire valablement des activités politiques. Louis pense que, résidant en Angleterre, il sera davantage à même de conserver le contact avec les réseaux royalistes. Il sait aussi qu'en choisissant cette terre, il y trouvera un environnement farouchement antinapoléonien.

Il veut également se rapprocher de son frère, le comte d'Artois, qui a fortement tendance à outrepasser ses prérogatives. Il espère bien aussi profiter des munificences du gouvernement anglais ce qui, dans l'état de dénuement où il se trouve, n'est pas à dédaigner.

Le 3 septembre 1807, il embarque sur le bâtiment suédois, le *Troya*, en compagnie de son neveu Angoulême, de Gramont et d'Avaray, ainsi que de quelques domestiques. Il prend la direction de Yarmouth, où il débarque le 29 octobre. Il obtient, non sans peine, l'autorisation de mettre pied à terre, uniquement en tant que simple particulier et non en « Roi de France ». Il reprend son titre de « comte de l'Isle ». Grâce à son cousin, le duc d'Orléans, on lui permet de s'établir à Gosfield. Par la suite, il s'installera au château d'Hartwell, à seize lieues de Londres. C'est une vaste propriété, dont il acquiert la jouissance moyennant un loyer de cinq cents livres sterling.

Dans le courant du mois de mai suivant, sa femme et sa

nièce, la duchesse d'Angoulême, viennent l'y rejoindre. Il y restera jusqu'en 1814. Ces années furent parmi les plus sombres de son existence, bloqué dans ces lieux, sans prise réelle sur les événements, face aux victoires et aux triomphes du « Corse ». « *Sa tristesse fait peine à voir* » murmure-t-on dans son entourage.

Il vit essentiellement d'aumônes : six mille livres sterling de la cour d'Angleterre, cent cinquante mille roubles du Tsar. Ces sommes lui permettent d'entretenir une cour dans l'esprit de ce qu'il connut jadis à Versailles, car il l'estime indispensable à son prestige. Il est Roi de France et tient à le montrer.

Il confie les principales charges à des personnalités de confiance : Barentin a rang de chancelier de France, Gramont et Havrés, capitaines des gardes, Mgr de Talleyrand, Grand Aumônier, Blacas, Grand Maître de la Garde-Robe. Cette "cour" recèle également une réserve d'agents destinés à entrer en relations avec les puissances étrangères : le comte de la Chatre à Londres, Parséval de Brion à Saint-Pétersbourg, Mgr de la Fare à Vienne.

Au contact des institutions anglaises, Louis est amené à revoir ses propres conceptions du pouvoir : « *Tant d'années et de bouleversements nous imposaient la loi de modifier nos idées sur les voies de la restauration.* »

Ce fut dans ce contexte que devait s'accomplir la révolution la plus inattendue, celle qui allait conduire la France de l'Empire à la Monarchie.

Chapitre I

« Le commencement de la fin »
(Talleyrand)

Né de la guerre et par la guerre, l'empire napoléonien va s'écrouler dans et par la guerre Les victoires successives du général Bonaparte ont contribué à accréditer l'idée qu'il est invincible. Lui-même s'estime tel, se laissant griser par un pouvoir conquis pour le seul service de sa gloire. « *La France a plus besoin de moi que je n'ai besoin d'elle* », dit-il. « *Possédé de sa propre existence,* écrit Chateaubriand, *Bonaparte avait tout réduit à sa personne. Napoléon s'était emparé de Napoléon. Il n'y avait que lui en lui.* »

« *La nation entière est anonyme,* note de son côté Mme de Staël, *un seul homme y vit pour sa gloire, tout le reste est instrument ou poussière.* » Comment ne pas succomber à ce vertige en regardant la puissance que la France représente alors au centre d'une Europe devenue vassale et soumise, une France revivifiée, dotée de nouvelles institutions, ayant résorbé ses problèmes économiques, résolument tournée vers l'avenir, un avenir qui ne peut qu'être radieux !

Dans les années qui suivent le couronnement, la popularité de Bonaparte, devenu Napoléon Ier, continue de grandir. Si la bourgeoisie manifeste quelque humeur, elle sait que le régime en place reste le plus à même de lui assurer l'ordre et la sécurité.

Napoléon aurait pu s'appuyer sur cette bourgeoisie, gouverner en symbiose avec elle. Bien au contraire, à partir de

1808, il s'en éloigne et rassemble entre ses mains la totalité des pouvoirs. « *L'Empereur,* écrit encore Mme de Staël, *s'était accoutumé à penser que le pays n'avait aucun droit à s'enquérir des affaires de l'Empire, qu'elles étaient siennes exclusivement et qu'il n'en devait compte à personne.* » Le Corps Législatif voit ses sessions considérablement réduites et l'Empereur se désintéresser de ses décisions. Quant au Conseil d'État, il a depuis longtemps perdu toute influence.

De même que, sur les monnaies, la mention « République Française » est remplacée par « Empire Français », de même, le général Bonaparte au visage maigre et aux longs cheveux a fait place à un petit homme presque bedonnant, au teint blafard, aux cheveux courts. Si le sourire, « *caressant et beau* » selon Chateaubriand, reste le même, rien dans l'allure et le comportement ne subsiste du passé. Coléreux mais fidèle en amitié, anxieux et hésitant, pourtant sûr de lui, « *il en était arrivé à ce point,* remarque Mme de Boigne, *qu'il ne supportait plus la vérité, même dans les chiffres.* »

*
* *

C'est alors que survient l'affaire espagnole. Depuis 1788, le faible Charles IV règne sur la péninsule ibérique, mais dans la réalité, il a abandonné le pouvoir entre les mains de sa femme, Marie-Louise de Parme et dans celles de son premier ministre, Godoy. L'Espagne souffre grandement du blocus imposé à l'Angleterre, avec laquelle elle ne peut plus commercer et le mécontentement est grand dans la population. Napoléon a pensé qu'il pourrait bien profiter de la situation pour récupérer le trône espagnol à son profit. La rapidité avec laquelle il a renversé les Bourbons des Deux-Siciles lui apparaît comme un encouragement.

À cette époque, le Portugal refusait d'appliquer le blocus en question et Godoy poussait l'Empereur à intervenir espérant y gagner une principauté à son profit. Ce faisant, il ouvrait à la France les portes du royaume espagnol.

Le 17 mars 1808, une émeute provoquée par le mécontentement du peuple espagnol et les intrigues de la noblesse, entraîne la chute du premier ministre et l'abdication de Charles IV. Napoléon saisit l'occasion pour intervenir. Le roi détrôné et son fils Ferdinand, doivent quitter l'Espagne pour Bayonne, tandis que Joseph, le propre frère de l'Empereur, se voit contraint d'accepter la couronne. C'est compter sans le peuple espagnol, attaché à ses souverains légitimes. En quelques semaines, une armée insurrectionnelle de quelque cent mille hommes, encadrée par des militaires de métier, est sur pied. Encouragée par Londres, la junte nationale déclare la guerre à la France. Joseph ne peut entrer à Madrid que le 20 juin, après la victoire remportée par Bessières à Médina del Rio Seco. Mais il ne reste que deux jours dans la capitale madrilène ; le 22, le général Dupont capitule devant Baylen, l'obligeant à la fuite.

La défaite fait grand bruit en Europe où, pour la première fois, on découvre que la Grande Armée n'est pas invincible, bien qu'en réalité l'armée d'Espagne ne se compose que de conscrits, de marins et de troupes étrangères. La Grande Armée est restée en Allemagne. Plus tard, à Sainte-Hélène, Napoléon confiera : « *J'embarquais fort mal cette affaire, je le confesse ; l'immoralité dut se montrer trop latente, l'injustice par trop cynique et le tour demeure fort vilain, puisque j'ai succombé.* » Lucide, il ajoute : « *Cette malheureuse guerre d'Espagne a été une véritable plaie, la cause première des malheurs de la France.* »

Il est de fait qu'à partir de ce moment, Napoléon perd l'initiative de la guerre. L'Autriche y voit l'occasion de « *se venger d'Austerlitz* ». « *Si la guerre n'entre pas dans les calculs de Napoléon, il entre dans les nôtres* », n'hésite pas à affirmer le ministre autrichien, Stadion.

Le 10 avril 1808, l'Autriche envahit la Bavière, tandis qu'en Allemagne éclatent plusieurs mouvements insurrectionnels. Profitant de la situation, l'Angleterre décide d'envoyer ses

troupes aux Pays-Bas. À Rome, le pape est mis en état d'arrestation, au motif qu'il refuse d'appliquer le blocus. Il restera quatre ans prisonnier et les États de l'Église deviennent départements français.

Malgré la victoire de Wagram le 6 juillet 1809 et la paix de Vienne le 14 octobre, qui redonne l'initiative à la France, il devient de plus en plus difficile de contenir les États européens. Le mariage de Napoléon avec Marie-Louise de Habsbourg contribuera à ébranler l'alliance franco-russe. Par contre, en France, elle suscite un mouvement d'inquiétude. « *Son alliance avec la Maison d'Autriche,* note Mme de Boigne, *avait achevé de lui tourner la tête. Il n'écoutait que des flatteurs. Toute contradiction lui était insupportable.* » En devenant le neveu de Louis XVI, l'Empereur ne va-t-il pas abandonner les "acquis de la révolution" ?

*

* *

Aux difficultés intérieures et extérieures vient bientôt s'ajouter une crise économique et financière qui entraîne la faillite de plusieurs banques. Des problèmes dans le textile provoquent une recrudescence du chômage. De mauvaises récoltes provoquent une forte hausse du prix du pain et l'éclosion de troubles sociaux : moulins et boulangeries prises d'assaut, attaques de bateaux transportant du blé, incendie de fermes…

La bourgeoisie, menacée dans ses personnes et ses biens, prend peur et oblige Napoléon à intervenir directement. Des condamnations à mort sont prononcées. Le prestige de l'Empereur n'en sort pas grandi.

C'est dans ce contexte que Napoléon est conduit à devoir affronter son ancien allié, la Russie. Le pays souffre du blocus imposé par notre pays et cherche le moyen de s'en dégager. Soudain en 1810, sans avertir la France, le Tsar décide d'ouvrir le port de Riga aux navires neutres qui s'empressent de déver-

ser de nombreuses marchandises en provenance d'Angleterre. Napoléon comprend qu'Alexandre n'hésitera pas à s'engager dans un conflit avec lui. Fort de l'appui de la Prusse et de l'Autriche, le 24 juin 1812, les frontières de la Russie sont franchies par la Grande Armée qui aligne trois cent mille Français et trois cent cinquante mille étrangers. Cette nouvelle guerre, Napoléon la veut, en dépit des réticences des notables. Il espère voir Moscou tomber entre ses mains, le Tsar réconcilié ou disparu et, peut-être, un nouveau trône à sa portée. *« Les peuples barbares sont superstitieux,* dit-il au général Narbonne. *Ils ont des idées simples. Un coup terrible porté au cœur de l'Empire, sur Moscou la Grande, Moscou la Sainte, me livre en un moment cette masse aveugle et sans ressort. »*

Napoléon s'illusionne, refusant d'écouter les avis de modération, tels ceux du capitaine Leclerc. Cet officier, chargé de réunir la documentation sur la Russie, observait que *« si l'Empereur Napoléon faisait pénétrer son armée dans l'intérieur de la Russie, elle serait anéantie comme celle de Charles XII le fut à Poltava ou forcée à une retraite précipitée. »*

« C'est le commencement de la fin », soupire Talleyrand.

Napoléon espérait battre les forces russes, mais, curieusement, ne trouvait personne en face de lui. Les armées d'Alexandre reculaient au fur et à mesure de l'avance de la Grande Armée. Après Vilna, tombée le 28 juin, c'est au tour de Smolensk le 18 août. En deux mois, aucune bataille et, côté français, les armées ne cessent de perdre des hommes. La maladie, le manque de ravitaillement, les désertions font leur œuvre. Déjà, près de cent mille soldats se trouvent hors de combat.

Enfin, voici les troupes russes. Koutousov, chargé d'arrêter la progression des Français, s'est établi sur la Moskova.

« Français ! crie Napoléon à ses troupes, *voilà la bataille que vous avez tant désirée ! Désormais, la victoire dépend de vous ; elle est nécessaire. Elle nous donnera l'abondance de bons quartiers d'hiver et un prompt retour dans la patrie ! Conduisez-vous comme à Austerlitz, à Friedland, à Vitebsk, à Smolensk, et que*

la postérité la plus reculée cite avec orgueil votre conduite dans cette journée ; que l'on dise de vous : il était à cette grande bataille sous les murs de Moscou! »

Une fois de plus, les paroles de l'Empereur électrisent les hommes. Le 7 septembre, à l'issue d'une bataille acharnée, Napoléon force le passage et le 14, la Grande Armée entre dans Moscou. Le lendemain, la ville, sur l'ordre du gouverneur, est incendiée, la rendant impossible à occuper. Les Français se trouvent pris au piège. Il faut repartir. Lorsque Napoléon, le 19 octobre, donne l'ordre de rebrousser chemin, le Tsar peut se réjouir, il tient sa victoire.

Et c'est la tristement célèbre retraite d'une armée décimée talonnée par les forces russes, sous la neige, par moins 35°, interminable cortège d'hommes vêtus de haillons, peinant sur un sol glacé. Le général de Ségur, aide de camp de Napoléon a raconté : « *L'armée marche enveloppée de vapeurs froides. Il semble que le ciel descende et se joigne à la terre et à ces peuples ennemis pour achever notre perte. On marche sans savoir où l'on est, sans apercevoir son but; tout devient obstacle. L'hiver moscovite attaque les hommes de toutes parts : il pénètre au travers de leurs légers vêtements et de leurs chaussures déchirées. Leurs habits mouillés se gèlent sur eux; cette enveloppe de glace saisit leur corps et roidit tous leurs membres; un vent aigre et violent coupe leur respiration; il s'en empare au moment où ils l'exhalent et en forme des glaçons qui pendent par leur barbe autour de leur bouche.* » « *Cette armée,* dit encore Ségur, *était sortie de Moscou forte de cent mille combattants; en vingt-cinq jours, elle était réduite à trente-six mille hommes!* »

Vingt mille seulement se présentent pour franchir la Bérézina, le 27 novembre. Le 16 décembre, dix huit mille seulement passent le Niémen. Le désastre est total.

*
* *

Survint l'affaire Malet, qui devait montrer la fragilité du régime. L'Empereur en reçoit la nouvelle le 6 novembre, en

même temps qu'il apprend l'exécution des conjurés. On se souvient des faits. Dans la nuit du 22 au 23 octobre 1812, le général Malet, accompagné de deux complices, Boutreux et Rateau, se rend à la caserne Popincourt et annonce au commandant Soulier la mort de l'Empereur et la formation d'un gouvernement provisoire. Il se dirige ensuite vers la prison de la Force pour y demander la libération des deux généraux, Lahorie, ancien chef d'état-major de Moreau, et Guidal compromis dans un complot où s'étaient retrouvés des royalistes et des républicains. Malet fait ensuite arrêter Savary, ministre de la Police et Pasquier, Préfet de Police. Pendant ce temps, le Préfet de la Seine se préparait à recevoir à l'Hôtel de Ville le nouveau gouvernement. L'affaire aurait pu réussir si Hulin, commandant de la division militaire, n'avait opposé quelque résistance. Arrêtés le 28 octobre, les trois généraux sont fusillés le lendemain.

Napoléon est bouleversé. Il s'écrie : « *La nouvelle de ma mort a fait perdre la tête à tout le monde. Le ministre de la Guerre qui me vante son dévouement n'a pas même mis ses bottes pour courir aux casernes faire prêter serment au roi de Rome et tirer Savary de prison. Hulin seul a eu ce courage.* »

Sans plus attendre, il abandonne son armée et rentre en toute hâte à Paris, où il arrive dans la nuit du 18 au 19 décembre. Aux grands dignitaires rassemblés, il adresse ce reproche : « *Pourquoi avez-vous oublié mon fils? Pourquoi m'avez-vous cru mort? Pourquoi n'avez-vous pas pensé à mon héritier?* »

Oui, pourquoi?

Ainsi, l'Empereur qui a fait de son fils bien plus qu'un dauphin... un roi! qui a ordonné un baptême solennel à Notre-Dame pour que la Nation toute entière comprenne ses volontés, voit brusquement l'Empire, son Empire, lui échapper et échapper à sa descendance, cet Empire qu'il a rêvé grand, noble, glorieux, une immense fédération de peuples unis sous une même couronne!

Aujourd'hui, il doit en convenir, son œuvre ne lui survivra pas. Il ne suffit pas de se donner une lignée, ni de mettre une nièce des Bourbons dans son lit pour assurer une dynastie.

Le 19 décembre, à Decrès et à Cersac, à propos de la campagne de Russie, il dira : « *Eh! bien, Messieurs, la fortune m'a ébloui! Je me suis laisser entraîner au lieu de suivre le plan que j'avais conçu. J'ai été à Moscou, j'ai cru y signer la paix. J'y suis resté trop longtemps! J'ai cru obtenir en un an ce qui ne devait être exécuté qu'en deux campagnes. J'ai fait une grande faute, mais j'aurai les moyens de la réparer.* »

*

* *

En aura-t-il vraiment les moyens? L'année 1813 qui vient de commencer ne les lui fournira pas. Le 17 mars, Frédéric-Guillaume de Prusse s'allie au Tsar et déclare la guerre à la France, engageant dans les combats un pays fort, une armée décidée à vaincre, un peuple unanime contre les Français.

En mai, il réussit pourtant à reprendre l'initiative. La campagne de Saxe est rapide. Il bouscule Blücher et Wittengenstein à la tête des troupes prusso-russes. Le 2 mai, il est victorieux à Lützen, ouvrant les portes de Dresde. « *Soldats, je suis content de vous! Vous avez rempli mon attente! Vous avez ajouté un nouveau lustre à la gloire de mes aigles! La bataille de Lützen sera mise au-dessus des batailles d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland et de la Moskova.* » Le 20, à Bautzen et à Wurschen, nouvelles batailles, nouvelles victoires. Allons, tout n'est peut-être pas perdu!

Du côté espagnol, la situation reste préoccupante. Le 21 juin à Vittoria, les Français sont battus par les armées de Wellington. L'Empereur doit se battre sur deux fronts, dans la péninsule ibérique et au cœur de l'Europe, et cela dans des conditions chaque jour plus difficiles. Le 4 juin, il a pourtant

signé avec la Prusse un armistice à Pleiswitz, mais cette trêve lui laisse un goût de cendres. « *Cet armistice arrête le cours de mes victoires,* murmure-t-il, *si je le puis, j'attendrai le mois de septembre pour frapper de grands coups.* »

Le 26 juin, à l'initiative de Metternich, il rencontre l'empereur d'Autriche pour engager une série de conversations qui doivent conduire à un retour à la paix. Le chancelier fait connaître ses conditions : restitution de la Prusse, disparition de la Confédération du Rhin. L'entrevue se passe mal : « *Que veut-on de moi,* s'écrie l'Empereur, *que je me déshonore? Jamais! Je saurai mourir, mais je ne céderai pas un pouce de territoire. Vos souverains, nés sur le trône, peuvent se laisser battre vingt fois et rentrer toujours dans leurs capitales; moi, je ne le puis pas, parce que je suis un soldat parvenu. Ma domination ne me survivra pas du jour où j'aurai cessé d'être fort et par conséquent d'être craint.* »

Autour de lui, il sent l'étau se resserrer. Le 27 juin, Metternich signe un accord avec la Russie et la Prusse. Le 11 août, l'Autriche entre en guerre à son tour, tandis que les états de la Confédération du Rhin se dégagent de la tutelle impériale et cherchent à se rapprocher de cette même Autriche. La Hollande, à son tour, reprend son indépendance sous la férule d'un prince de la Maison d'Orange établi avec l'appui de l'Angleterre. L'Italie s'écroule et, à Naples, Murat engage des pourparlers avec les nations coalisées et ouvre son port aux Anglais.

« *Pas une dépêche,* constate amèrement l'Empereur, *qui ne m'annonce une mauvaise nouvelle Les Russes sont entrés dans Varsovie. La Prusse s'exalte, se lève contre moi, signe un traité avec Alexandre Ier. Bernadotte s'allie avec les Anglais contre moi, contre son pays! Eugène, à qui j'ai confié l'armée, évacue Berlin, Hambourg et Dresde.* »

Il lui faut réagir, et cela rapidement : « *La paix,* dit-il, *ne se bâtira que sur la défaite de mes ennemis ou sur ma capitulation.*

Mais il faut faire comme si la paix était possible. » Acculé à la défensive, il mobilise en hâte deux cent cinquante mille conscrits et rassemble les débris de la Grande Armée, disposant ainsi de quatre cent mille hommes face à quatre cent soixante-dix mille Autrichiens, Prussiens et Suédois.

Pour résoudre les problèmes financiers que ces combats vont entraîner, il se voit contraint de lever de nouveaux impôts et de diminuer de vingt-cinq pour cent le traitement des fonctionnaires, alors que, dans le même temps, la situation économique continue à se dégrader et que la bourgeoisie s'oppose de plus en plus ouvertement à sa politique. « *Les banquiers sont contre moi*, rugit l'Empereur. *La rente continue à baisser à Paris. On joue ma défaite. Les banquiers de Londres prêtent à tous ceux qui sont décidés à me combattre. Je suis seul.* »

Et, puisqu'il faut continuer à se battre, il est décidé à utiliser toutes les forces en sa possession. Face aux trois armées alliées, celle du Nord avec Bernadotte, celle de Silésie avec Blücher, celle d'Autriche avec Schwarzenberg, il va développer une triple offensive. Il envoie Davout contre Berlin, Ney contre Blücher et lui-même va foncer contre la Bohême. Sans doute sait-il qu'il disperse ses forces, mais il pense que la victoire est à ce prix. Effectivement, les 26-28 août, il arrête l'armée de Bohême à la bataille de Dresde, mais, dans le même temps, Vandamme est défait à Kulm, Macdonald à Katzbach, Oudinot au sud de Berlin, Ney à Dennewitz. Le 9 septembre, le traité de Toeplitz resserre l'alliance austro-russo-prussienne. Napoléon doit se retirer sur Leipzig.

« *J'ai fait replier toute ma garde pour pouvoir me porter sur Leipzig*, écrit-il à Ney. *Le roi de Naples s'y trouve en avant. Il va y avoir indubitablement une grande bataille à Leipzig. Le moment décisif paraît être arrivé, il ne peut plus être question que de bien se battre.* »

Les coalisés sont conscients d'être à un tournant. Le 16 octobre, s'adressant aux troupes alliées, Schwarzenberg leur dira : « *L'heure de décision a sonné. Préparez-vous au combat.*

Soldats russes, prussiens, autrichiens, vous combattez pour la même cause, la libération de l'Europe. »

Le 16 octobre est le premier jour de la « *bataille des nations* », comme on l'a appelée. Les combats se déroulent à Wachau. Ils sont terribles, les positions prises et reprises. Les Français, héroïques, se maintiennent, mais ce jour-là, on compta vingt-six mille victimes. Le lendemain, un dimanche, l'Empereur resta curieusement inactif. « *La journée s'est passée en repos,* écrit Metternich à sa maîtresse, *par la plus inconcevable faute de Napoléon. Il nous a permis d'attendre le prince royal [Bernadotte].* »

Effectivement, le lendemain, l'Empereur voit en face de lui cent dix mille hommes de plus. Les Français ne sont qu'à un contre trois. Si la matinée fut calme, très vite les bouches de quinze cent canons se déchaînèrent, enveloppant les troupes françaises d'un feu meurtrier. Comme on s'y attendait, les Saxons passent du côté des Alliés, puis c'est le tour des Wurtembourgeois. La Vieille Garde tente de faire face aux défections. L'Empereur se met lui-même à la tête de ses troupes et fonce vers les Suédois et les Saxons avec cinq mille cavaliers.

Le bilan est lourd. Le bulletin de la Grande Armée note : « *Les désordres que la bataille a porté à l'armée ont changé la situation des choses.* » Napoléon le sait, l'Allemagne napoléonienne n'existe plus.

Lorsqu'au soir de sa vie, il se rappellera ces journées, il écrira : « *Toute l'Europe contre moi ! Toutes les nations contre la Nation. On ne me pardonne pas d'être ce que je suis, un empereur français, d'avoir décapité un roi de droit divin et de m'avoir donné les moyens d'aller occuper Rome, Madrid, Moscou, Berlin, Vienne. On veut nous réduire, nous mettre à genoux.* »

L'année 1813 va s'achever dans ce contexte de défaite. Napoléon pourra-t-il reprendre la main ? A-t-il encore des atouts ? Sur qui va-t-il pouvoir compter au moment même où

les puissances alliées atteignent les rives du Rhin et Wellington celles de la Bidassoa ?

*

* *

De sa résidence d'Hartwell, Louis XVIII observe les événements. Il commence à penser qu'ils pourraient bien tourner à son avantage. Si l'annonce du mariage de Napoléon avec Marie-Louise de Habsbourg et la naissance du roi de Rome furent deux mauvaises nouvelles dont il eut peine à se remettre, l'amitié que lui porte le Régent est, au contraire, bien faite pour le consoler. Invité fréquemment à la cour, il y est reçu avec égards. « *Ici, Votre Majesté est roi de France* », lui répète le maître des lieux, ce qui, pour Louis, est la plus douce des paroles qu'il puisse entendre. « *Si mon droit au trône,* ne cessait-il de répéter, *n'était pas tout entier dans cette loi [la loi fondamentale], quel serait mon titre à y prétendre ? Que suis-je hors de ce droit ? Un vieillard infirme, un malheureux proscrit réduit à mendier hors de sa patrie, un asile et du pain ! Mais ce vieillard, ce proscrit, est roi de France.* »

Dans cette nuit de l'exil, en effet, quelques lueurs d'espoir commencent à poindre : la révolte du peuple espagnol, les défaites de la Grande Armée, mais surtout la conspiration du général Malet qui révèle la faiblesse du régime. « *On regardait Malet comme un homme qui voit une porte ouverte à l'espérance* », écrit Mme de Coigny.

*

* *

De toutes les visites reçues à Hartwell, il en est une qui réjouit profondément le souverain en exil : ce fut, en 1812, celle d'Alexis de Noailles. Opposant actif au régime impérial, Alexis était le second fils du vicomte de Noailles qui, lors de la nuit du 4 Août, avait plaidé pour l'abolition des privilèges de

la noblesse. Il est venu entretenir le Roi de l'existence de groupes de royalistes qui travaillent plus ou moins ouvertement au rétablissement de la Monarchie légitime.

Alexis est membre d'une société secrète dont il faut dire ici un mot, compte tenu du rôle important qu'elle était destinée à jouer par ailleurs. Il s'agit des « Chevaliers de la Foi ». L'idée en revenait à un certain Ferdinand de Bertier, dont le père et le grand-père avaient été massacrés le 22 juillet 1789, tragédie qui l'avait profondément marqué et devait orienter sa pensée et son action futures.

Ayant appris l'existence de plusieurs associations royalistes, il décida d'apporter lui-même sa pierre à l'édifice. « *Cette pierre*, écrit-il, *ce sont ceux qui ont prévu, préparé et qui savent profiter des fautes accumulées du pouvoir usurpateur pour hâter, pour décider sa chute.* » Dès lors, il réfléchit aux moyens de fonder un ordre religieux, politique et chevaleresque secret destiné à « *combattre l'irréligion, l'impiété, le jacobinisme dans toutes les contrées de l'univers, et les sociétés secrètes qui travaillent à renverser l'ordre moral, religieux et politique.* » L'initiative de Bertier fut rapidement couronnée de succès, en particulier dans les milieux de l'aristocratie. Outre le fondateur et ses frères, Anne-Pierre et Bénigne-Louis, on relevait des noms dont beaucoup marqueront l'actualité durant la Restauration, personnalités du “Faubourg Saint-Germain”, ou membres d'une association de piété, la « Congrégation » : Alexis de Noailles, Armand et Jules de Polignac, Eugène et Mathieu de Montmorency, Victor de Vibraye, le duc de Fitz-James, Villèle, Montbel, Marc-Carty, Cantalauze…

Les Chevaliers de la Foi ne cherchent pas à renverser « l'Usurpateur » par un coup de main “à la Malet”. Leur action se veut plus subtile : rappeler l'existence des Bourbons, susciter des militants à la cause royale, les encadrer, exciter le mécontentement contre le régime, en souligner les faiblesses. « *L'Ordre*, explique Ferdinand de Bertier, *rappelait les souvenirs de l'ancienne monarchie, soutenait les faibles, encourageait les forts et donnait à tous une unité d'action qui en faisait la force.* »

Tels qu'ils sont créés en 1810, les Chevaliers de la Foi possèdent une structure inspirée de la Franc-Maçonnerie et des anciens ordres de chevalerie. Différents grades permettent aux membres de participer à sa vie sans obligatoirement en connaître le but ultime. En bas de l'échelle, les « Associés de Charité » sont invités par leurs bonnes œuvres et leurs prières à la propagation des idées chrétiennes et monarchiques. Aux « Écuyers » (deuxième grade), on donne connaissance de l'idéal de la chevalerie. Les « Chevaliers » jurent fidélité à Dieu, à l'honneur, au Roi, à la Patrie. À l'échelon supérieur, les « Chevaliers Hospitaliers » se consacrent aux soins des prisonniers et des malades. Enfin, tout en haut de la hiérarchie, les « Chevaliers de la Foi » sont informés du véritable but politique et religieux de l'Ordre.

S'il faut en croire Bertier, l'influence des Chevaliers fut importante : *« Tous les écrits religieux et monarchiques qui paraissaient,* explique-t-il, *étaient encouragés et propagés par l'Ordre. L'opinion des salons, particulièrement dans la haute société de Paris, est presque entièrement influencée et souvent dirigée par l'Ordre. »* On retrouve cette influence en province *« dans le nord, dans l'ouest, et surtout dans le midi, depuis Bordeaux jusqu'au Var »* Plusieurs cardinaux en sont membres. On comprend l'intérêt manifesté par Louis XVIII à une telle organisation, qui paraissait porter si bien ses intérêts. À l'heure où l'édifice impérial se lézarde, les Chevaliers de la Foi pourront jouer un rôle important dans la restauration de la monarchie.

L'influence de l'Ordre fut-elle aussi grande que Bertier l'a affirmé ? Il est difficile de le dire. Ce qui semble certain, c'est qu'à la fin de l'Empire, les Bourbons étaient davantage connus et pouvaient apparaître comme une bonne solution pour la France.

Il n'est pas inutile de rappeler que le « Gouvernement provisoire » formé le 23 octobre 1812 par le général Malet, comprenait deux membres de l'Ordre : Alexis de Noailles et

Mathieu de Montmorency, témoignage supplémentaire des progrès en France de l'idée monarchique.

Noailles s'attacha devant Louis XVIII à décrire l'action des groupes royalistes, soulignant leur influence dans les diverses couches de la société, s'attardant sur les espoirs qu'elle engendrait. Le Roi écouta attentivement son visiteur, bien que celui-ci lui parut quelque peu exalté, mais ce n'était pas une raison suffisante pour le repousser. Il pouvait dire vrai, mais aussi prendre ses rêves pour des réalités. Louis était partagé entre le désir de croire son visiteur et la crainte d'être dupe. Blacas, qui assistait à l'entretien, partageait cette opinion : *« Je crois qu'il a de l'esprit et des moyens, mais sa tête est bien vive. Elle lui fait voir quelquefois ce qui n'existe pas. »*

Alexis se rendit ensuite à Stockholm où il rencontra Bernadotte. En le quittant, il se persuada que ce prince était acquis à la cause des Bourbons. Dans la foulée, il prit la route de Saint-Pétersbourg, où il obtint une audience du Tsar. Alexandre lui demanda un rapport sur les sociétés secrètes et la façon de les rassembler pour les rendre plus efficaces. Alexis repartit, persuadé à nouveau d'avoir conquis le souverain.

Il semble bien que Louis encouragea les démarches de Noailles, espérant être admis lui-même en partenaire parmi les Alliés. Mais Alexandre laissa entendre que le prétendant ne pourrait être reconnu par l'Europe que s'il l'était par la France.

Tous ces événements eurent une conséquence immédiate, celle de sortir le « roi des émigrés » de son silence. À partir de ce moment, Louis multiplie l'envoi d'émissaires chargés de rappeler son existence, faire connaître sa pensée, recruter de nouveaux partisans. Il apporte un soin particulier à son courrier. *« Je suis comme Mme de Sévigné,* écrit Mme de Staël, *je trouve Louis XVIII le plus grand roi du monde depuis qu'il m'a écrit une si aimable lettre. »*

En janvier 1813, Louis reçoit une nouvelle visite d'Alexis de Noailles, qui lui affirme combien le Tsar et le roi de Suède

sont bien disposés à son endroit. Méfiant comme toujours, Louis envoie le comte de La Ferronays vérifier ces dires et tenter de négocier avec Alexandre la reconnaissance de ses droits, la constitution d'un corps d'armée composé de prisonniers français détenus en Russie, et cela en vue d'un débarquement dans l'ouest de la France. L'accord pourrait d'ailleurs, selon le Roi de France, aboutir à un mariage entre le duc de Berry et la Grande-Duchesse Anne, ainsi qu'à l'entrée du duc d'Angoulême dans les armées russes. « *Il faudrait,* insiste Blacas, *que l'expédition fut française et elle le serait si le Roi en était le chef et s'il pouvait réunir aux troupes qui lui seraient fournies par les puissances coalisées, les prisonniers et déserteurs français.* »

La Ferronays réussit à rencontrer le Tsar, non à Saint-Pétersbourg, mais à Dresde. Il conquiert son amitié, hélas sans rien obtenir en faveur des Bourbons !

*

* *

Louis pense alors que l'heure est venue de s'adresser directement aux Français. Le 1er février, il publie sa « Proclamation d'Hartwell », appel du roi à ses fidèles sujets, en même temps qu'esquisse de programme politique : « *Le moment est arrivé où la Divine Providence semble prête à briser l'instrument de sa colère [Napoléon]. Ne voulant tenir que des efforts de mes sujets le trône que mes droits et leur amour peuvent seul affermir, quels vœux sont contraires à ceux que je ne cesse de former ? Quel doute pourrait-on élever sur mes intentions paternelles ?* »

Dans ce texte, il dévoile quelques-uns de ses objectifs : maintien des corps administratifs et judiciaires, pas de vengeance dans les tribunaux, recherche d'un arrangement entre les anciens et les nouveaux propriétaires, conservation des grades, emplois et appointements dans l'armée, mais surtout un grand coup de chapeau au Sénat conservateur dont Louis pressent le rôle futur. « *Ce corps dont l'utilité et l'importance ne seront bien reconnus qu'au moment de la Restauration.* »

« Telles sont, telles ont toujours été les intentions du Roi. Son rétablissement sur le trône de ses ancêtres ne sera pour la France que l'heureuse transition des calamités d'une guerre qui perpétue la tyrannie, aux bienfaits d'une paix solide dont les puissances étrangères ne peuvent trouver la garantie que dans la parole du souverain légitime. »

La Proclamation ne passe pas inaperçue. À peine est-elle promulguée qu'elle doit affronter un flot de critiques. Des journaux se joignent aux émigrés pour l'attaquer. Glorifier le Sénat apparaît une monstruosité : *« Comment peut-on faire l'éloge d'un corps aussi méprisable ? »* se demande-t-on. Joseph de Maistre en vient même à poser la question de l'authenticité du document et, dans l'affirmative, à soupçonner le Roi d'avoir eu la main forcée. On voudrait, disent certains autres, connaître les motifs d'une telle conduite !

Napoléon en eut connaissance. Par bravade, il se proposa de le faire insérer dans *Le Moniteur*. Talleyrand et Cambacérès l'en dissuadèrent.

Les échos de la tempête parvinrent aux oreilles du Roi. Non seulement il ne renia pas son texte, mais il mit tout en œuvre pour qu'il soit connu du maximum de Français. En fait, Louis voit juste et loin. Il sait qu'il aura besoin de tous les concours, en particulier de celui du Sénat pour la conquête de son trône et qu'il a, dès à présent, tout avantage à s'en faire un allié. Il va jusqu'à obtenir la libération de prisonniers militaires et les renvoyer en France, munis d'exemplaires de la fameuse Proclamation à distribuer autour d'eux.

Louis est alors l'un de ceux qui pressent que l'Europe est à un tournant et que l'année 1813 sera décisive. La défaite de Leipzig, au mois d'octobre, le conforte dans cette disposition. *« C'est le premier coup de cloche qui sonne l'agonie de Bonaparte »* dit-il.

*
* *

Au moment où le Bourbon voit grandir l'espoir de retrouver son trône, celui de Napoléon vacille. Il se pourrait bien qu'alors tout soit déjà joué. Les souverains coalisés, poussant leur avantage, s'efforcent de séparer la France de l'Empereur. Réunies à Francfort le 1er décembre, elles déclarent : « *Les puissances alliées ne font pas la guerre à la France, mais à cette prépondérance que, pour le malheur de l'Europe et de la France, l'empereur Napoléon a trop longtemps exercée hors des limites de son empire. Les souverains désirent que la France soit grande, forte et heureuse.* »

À la veille de franchir les limites du territoire national, les Alliés tiennent à rappeler que l'ennemi, ce n'est, ce ne peut être la France, mais celui qui, usant d'un pouvoir exorbitant, s'est donné pour objectif la conquête et l'asservissement de l'Europe entière. Il doit aujourd'hui accepter que son pouvoir soit limité aux frontières traditionnelles. Napoléon est-il prêt à accepter la remise en cause de ses conquêtes ? Tout va se jouer dès ce moment.

La France de 1814

Avant d'aborder l'année décisive, il convient de s'attarder quelque peu sur la situation de la France de cette époque. La nation sur laquelle règne Napoléon étend encore sa domination sur une grande partie de l'Europe, mais c'est un pays en guerre, un pays en crise, divisé, désorienté, las de conquêtes incessantes, aspirant à la paix et au repos.

Une France en guerre

« Je ne crains pas de l'avouer, j'ai trop fait la guerre », reconnaît l'Empereur devant le Sénat le 2 janvier 1814. Depuis près d'un quart de siècle, la France vit au rythme des batailles, guerres de la Révolution, guerres de l'Empire, toutes plus meurtrières les unes que les autres.

En 1812, les steppes de la Russie ont englouti la Grande Armée, fierté de Napoléon. Les batailles de 1813 ont anéanti une seconde Grande Armée, conduisant à la mobilisation de nouveaux contingents d'hommes : sept cent quatre-vingt-seize mille seront recrutés en octobre. Il s'agit essentiellement de jeunes des classes 1806 à 1814, d'abord les célibataires, puis les veufs sans enfants. Par la suite, on recruta les soutiens de famille, et même un certain nombre d'hommes mariés, ce qui n'alla pas sans difficulté. Les listes sont souvent mal établies. On y lit les noms de conscrits déjà enrôlés. Beaucoup refusent de se rendre aux centres de mobilisation. Les forêts accueillent de nombreux réfractaires. Certains vont même jusqu'à se faire sauter la phalange qui doit actionner le fusil ou les dents servant à mordre la cartouche. D'autres entretiennent des plaies aux jambes. Plusieurs choisissent le mariage, solution

moins douloureuse.

Des colonnes mobiles fouillent les bois à la recherche des réfractaires ou s'installent au foyer des insoumis. « *Les générations de la France étaient mises en coupe réglée comme les arbres d'une forêt* », écrira Chateaubriand.

Les besoins en hommes allant croissant, on décide de faire appel aux adultes qui, sous le nom de « Garde Nationale », vont servir d'armée de réserve au prétexte de protéger les foyers. En fait, celle-ci est destinée à rejoindre les combattants, mesure impopulaire, car il s'agit d'hommes mariés non concernés par les lois de la mobilisation. S'il est théoriquement possible d'acheter un remplaçant, ceux-ci coûtent cher et se font rares. La plupart des ouvriers au chômage des grandes villes sont déjà partis.

Dans les milieux bourgeois, nombre de futurs appelés quittent leur département d'origine pour fuir la conscription. L'administration se voit dans l'obligation de refuser les passeports pour stopper l'hémorragie.

Çà et là, des rebellions éclatent. On veut bien défendre les foyers, mais, en aucun cas, rejoindre le front des combats.

Le plus grand nombre pourtant répond à l'appel et gagne les lieux de garnison. Il arrive parfois que rien n'est prévu pour les recevoir, les coucher, les nourrir. Les officiers, accablés par le nombre, ne peuvent faire face à la situation. Malgré tout, cette troupe s'organise et se prépare aux batailles à venir.

« *La désorganisation du Gouvernement*, souligne Mme de Boigne, *sautait aux yeux. De malheureux conscrits remplissaient les rues. Ils périssaient d'inanition sur les bornes; nous les faisions entrer dans les maisons pour les reposer et les nourrir. Avant que le désordre ne vint là, ils étaient reçus, habillés et dirigés sur l'armée en vingt-quatre heures. Ces pauvres enfants y arrivaient sans savoir se défendre.* »

Beaucoup de ces jeunes ne connaissent que Napoléon et l'Empire. Pour eux, la Révolution n'est qu'un souvenir lointain, étranger à leur horizon quotidien. Napoléon est leur présent. Il inspire confiance. C'est pour lui que beaucoup de battent, prêts à se faire tuer s'il le faut. On les appelle les « Marie-

Louise », en hommage à l'impératrice qui, en qualité de régente, a signé le sénatus-consulte décrétant leur incorporation. Leur nom est, pour toute une génération, synonyme de courage et de sang versé. Méprisant le danger, ils partent au combat souvent mal vêtus, marchant dans la neige avec de mauvaises chaussures, malhabiles au maniement des armes, engagés quotidiennement dans les actions les plus meurtrières. Et ces « Marie-Louise » sont encore des enfants qui, le cœur gros, ont quitté une mère parfois veuve d'un mari mort aux combats. Dans l'ardeur des batailles, ils se transforment vite en « *hommes de bronze* ».

Cette armée forme un mélange curieusement hétéroclite. Aux côtés des « Marie-Louise » et des Gardes Nationaux, on voit des groupes d'anciens combattants rappelés d'Espagne, des gendarmes professionnels, des rescapés d'Allemagne et de Russie, ainsi que de nombreux étrangers, Italiens, Belges, Hollandais, Espagnols, Portugais...

Mais il ne suffit pas de rassembler des hommes, encore faut-il les instruire, les vêtir, les armer. Si le temps manque pour la formation, l'habillement et l'armement manquent bien davantage. Les magasins et les arsenaux héritiers de l'ancienne monarchie, n'y suffisent pas. On a fait venir des fusils de province, mais la plupart se trouvent en trop mauvais état pour un service efficace. À Paris, au 1er janvier, la première division militaire compte six mille cinq cent trente fusils pour neuf mille cent quatre-vingt-quinze hommes ; la seizième division : neuf mille quatre cent soixante-dix fusils pour quinze mille sept cent quatre-vingt-neuf hommes. Les chevaux manquent dans les mêmes proportions. Le dépôt de Versailles possède six mille deux cent quatre-vingt-quatre chevaux pour neuf mille sept cent quatre-vingt-six cavaliers. Quant aux uniformes, ils sont tout aussi rares. En fait, un homme sur trois bénéficie d'une tenue militaire complète. On voit même durant les combats, des soldats dépouiller les ennemis tués et récupérer leurs armes.

Les techniciens font également défaut. Pour changer une pièce sous le feu de l'adversaire, tirer à la mitraille, déplacer rapidement une arme lourde, on doit maîtriser une certaine compétence qui ne s'invente pas. L'armée impériale subit de lourdes pertes uniquement par le manque de compétence de nombreux officiers.

Pour entretenir l'armée, il faut aussi beaucoup d'argent et l'argent manque. Si les troupes vivent habituellement sur le dos des populations dans les régions conquises, l'État se voit dans l'obligation de recourir sans cesse à de nouveaux impôts. Un décret du 11 novembre 1813 frappe de trente centimes additionnels la contribution foncière, les portes et les fenêtres, les patentes, la cote personnelle, surimposant le sel de deux centimes par kilogramme et augmentant d'un décime les droits réunis et les octrois. Un autre décret du 9 janvier 1814 frappe de cinquante centimes additionnels les contributions foncières, doublant ainsi la cote personnelle, les portes et les fenêtres.

S'ajoutant au blocus continental, aux fabriques fermées, à l'arrêt des affaires et des travaux publics, à la retenue de vingt-cinq pour cent sur les traitements et les pensions non militaires, de telles dispositions ne peuvent qu'accroître la misère chez les pauvres et la gêne chez les riches. Dans le même temps, la rente est tombée de quatre-vingt-sept à cinquante et un francs, les actions de la Banque de France, cotées il y a peu mille quatre cent trente francs, ne valent plus que sept cent quinze francs.

Le recouvrement des impôts soulève autant de résistance que l'appel des conscrits. « *La perception des impôts,* signale navré le préfet d'Angers, *ne s'opère dans aucune commune.* » C'est ainsi que les contributions directes qui ont pourtant doublé, ne rapportent, pour le premier trimestre 1814, que trente-trois millions sept cent quarante-trois mille francs, au lieu de soixante-treize millions cinq cent mille francs pour la même période en 1810.

Pour survivre, on porte au Mont-de-Piété argenterie, linge et meubles. Les femmes et les enfants doivent remplacer aux champs les hommes mobilisés. Il faut reprendre la bêche pour pallier le manque de chevaux.

Une France en crise

En fait, la France, en cette fin d'année, n'aspire à rien d'autre qu'à retrouver le repos, la sécurité, la paix, une paix immédiate, une paix à tout prix. Partout, dans les villes et les campagnes, dans les faubourgs et les villages, les populations n'ont qu'un seul désir : retrouver la vie paisible de jadis. Les désastres de la Bérézina et de Leipzig, l'avancée des troupes alliées ont dissipé les rêves de gloire dont la nation a été si longtemps bercée. Pour la majorité, ce n'est pas la chute de l'Empereur que l'on souhaite, mais le retour au calme.

Lorsqu'en décembre 1813, Napoléon demande au Sénat et au Corps Législatif d'approuver son action, la réponse est sans équivoque. Le Sénat répond : « *La paix est le vœu de la France et le besoin de l'humanité. Sire, obtenez la paix par un dernier effort digne de vous.* » Le Corps Législatif n'est pas moins insistant : « *Nos maux sont à leur comble. La patrie est menacée sur tous les points de nos frontières. Nous éprouvons un dénuement qui est sans exemple dans notre histoire. Il est important de nous renfermer dans les limites de notre territoire et de réfréner l'élan, l'activité ambitieuse si fatale depuis vingt ans, à tous les peuples de l'Europe.* »

On espère que l'Empereur va écouter ces plaintes, qu'il se résoudra à la paix. Il n'en est rien, la guerre n'est pas terminée. Elle ne se finira que par l'écrasement de l'un ou l'autre des protagonistes.

L'ancienne noblesse et une partie de la bourgeoisie voient les choses différemment, bien que certains de ses membres se soient ralliés au régime. Mais l'opposition reste dans les limites de la prudence et du bon ton. « *Buvons à la dernière victoire de l'Empereur !* » C'était inoffensif.

Les libéraux apparaissent plus dangereux. Se recrutant parmi les hauts fonctionnaires et les tranches supérieures de la bourgeoisie, ils critiquent de plus en plus ouvertement la politique du pouvoir, dénonçant sans vergogne l'ambitieuse cruauté de « *Buonaparte* », la folie de ses rêves, le despotisme de son gouvernement. On recherche le moyen de se débarrasser de l'encombrant grand homme. Un matin, on découvre, fixé à la base de la colonne de la Grande Armée, une pancarte portant ces mots : « *Passez vite, il va tomber !* » On répète vingt fois par jour le mot de Talleyrand : « *C'est le commencement de la fin.* » On discute des chances d'un changement de gouvernement. Certains évoquent même la possibilité d'un retour des Bourbons. On affirme que le Roi va être couronné à Lyon, la chose est certaine ! On s'attend à une invasion des « Cosaques ». Par sécurité, on enterre son argent et ses bijoux au plus profond des caves. Certains quittent Paris dans l'espoir de rencontrer la tranquillité dans une ville de province ou un logis à la campagne. Savary, pourtant ministre de la Police, envoie ses deux filles à Toulouse, en compagnie des plus belles pièces de son mobilier.

« *La chute de l'Empire approchait,* note Mme de Boigne, *et nous avions la sottise de n'en être pas épouvantés ; à la vérité, la main ferme et habile du grand homme avait comme étouffé les passions anarchiques.* »

Au moment même où un demi-million d'hommes massés sur la rive droite du Rhin n'attend qu'un signal pour envahir la France, au moment où le terrible Blücher clame son projet de bivouaquer aux Tuileries, au moment où Napoléon cherche à mettre en œuvre une nouvelle stratégie destinée à s'opposer à la menace des coalisés, Metternich écrit d'une plume triomphante à son amie, la duchesse de Sagan : « *Tu dois concevoir ce qu'est l'Europe abîmée depuis vingt-quatre ans et qui renaît de ses cendres.* »

Chapitre II

« Vous êtes perdu Sire »
(Metternich à Napoléon)

Janvier 1814

En décidant de combattre l'Empereur sur le territoire français, les Alliés affichent leur volonté d'en finir une fois pour toutes, sinon avec Napoléon, du moins avec sa "folie expansionniste". Le 21 décembre, le Rhin est franchi par les premières armées. En moins de dix jours, deux cent cinquante mille hommes traversent le fleuve entre Coblence et Bâle : deux cent mille de l'armée de Bohême commandée par Schwarzenberg, cinquante mille environ de l'armée de Silésie sous les ordres de Blücher. Face à une telle masse, les troupes françaises, dispersées le long de la frontière, ne peuvent résister. Marmont, Macdonald, Victor et Ney, avec leurs quarante-six mille hommes, se replient dans l'impossibilité du moindre combat.

Les unes après les autres, les villes ouvrent leurs portes aux envahisseurs, lesquels ne prennent même pas la peine d'assiéger les places fortes voisines. Les puissances coalisées visent Paris, sans négliger pour autant les villes importantes, éventuels îlots de résistance. Bubna s'empare de Genève et prend la route de Lyon par le Jura et la vallée de la Saône. Schwarzenberg gagne Dijon, Langres et Bar-sur-Aube, Blücher atteint Vassy, Saint-Dizier et Brienne.

Les populations restent passives. Dans certaines régions, en particulier dans le nord où l'on aspire à un changement de régime, l'envahisseur est accueilli avec une certaine sympathie. Ailleurs, en Moselle, en Alsace, en Bourgogne, l'attachement à l'Empereur demeure puissant. On cherche à résister, avec d'autant plus d'énergie que les occupants vivent sur l'habitant et l'on sait ce que cela signifie. On sait que les terribles cosaques précèdent le gros des troupes. Eux violent, pillent, détruisent les villages qui résistent, prennent des otages, réquisitionnent chevaux et nourriture.

Dans un article de presse en provenance de Saint-Dizier et daté du 28 janvier, on peut lire : « *L'ennemi était ici depuis deux jours. Il ne respectait ni l'âge, ni le sexe. Les femmes et les vieillards étaient en butte à ses violences.* »

Dans le même temps, les Anglais, sous la direction de Wellington, se préparent à entrer en France par le sud. Pour lors, ils se trouvent aux pieds des Pyrénées fiers de leur victoire à Vittoria. Soult tente bien de résister, mais que peut-il faire face aux quatre-vingt mille hommes qui s'avancent vers lui ?

Au nord, c'est l'armée de Bernadotte qui menace, tandis que les trente mille Prussiens de Bülow et les trente-six mille de Wintzingerode s'avancent vers la France à travers les Flandres.

Que peut Napoléon en face d'une telle situation ? Depuis la défaite de Leipzig, il a regagné Paris, car, dit-il, « *dans l'état actuel des choses, je ne peux m'imposer à l'Europe que du palais des Tuileries* », ajoutant aussitôt : « *Mon cœur a besoin de la présence et de l'affection de mes sujets.* »

Bien qu'il y répugne, il décide d'associer le Sénat et le Conseil d'État à son gouvernement, exigeant que leurs membres assistent aux séances du Corps Législatif. Dans la foulée, il remplace quelques ministres et, afin de montrer son « *esprit de dialogue* », il s'engage à mettre à la disposition des députés et sénateurs les pièces concernant les négociations en cours. Deux commissions sont créées. Si, au Sénat, tout se passe bien, il n'en est pas de même au Corps Législatif. La commis-

sion présidée par Lainé, député de Bordeaux, ose dire *« que les moyens de paix auraient des effets assurés si les Français étaient convaincus que leur sang ne serait versé que pour défendre une patrie et des lois protectrices ; que Sa Majesté doit être suppliée de maintenir l'entière et constante exécution des lois qui garantissent aux Français les droits de la liberté, de la sûreté, de la propriété et à la Nation, le libre exercice de ses droits politiques. »*

Le discours fait exploser Napoléon. Par un décret du 31 décembre, il ajourne un Corps Législatif aussi rebelle, fait fermer la salle où il se réunit, osant traiter ses membres d'agents payés par l'Angleterre. Quant au *« nommé Lainé, c'est un traître qui correspond avec le prince régent par l'intermédiaire de De Sèze. »*

Napoléon ne peut échapper à son penchant de vouloir tout contrôler, tout examiner, tout vérifier jusque dans le moindre détail ; c'est ainsi que, le 23 décembre, il prend un décret stipulant *« que les cierges des enterrements portés par les curés leur appartiendront, alors que ceux placés autour du corps seront pour moitié à la fabrique et pour moitié au clergé. »*

Atmosphère surréaliste qui conduit certains à croire l'Empereur fou ou inconscient. Son calme, son détachement étonnent. Peut-on imaginer que, dans quatre mois, il sera contraint à l'abdication ?

Il ne cesse de reprocher à son entourage son pacifisme : *« Vous parlez trop de paix, Messieurs,* s'exclame-t-il devant les sénateurs. *Je le vois bien, nous ne sommes pas des Romains ! Voulez-vous donc descendre du rang où j'ai placé la France ? Voulez-vous donc redevenir une simple monarchie et n'être plus un empire ? »*

À Savary qui lui adresse d'incessants rapports sur l'état de l'opinion, il répond : *« Le ton de votre correspondance ne me plaît pas. Vous m'ennuyez toujours du besoin de la paix. Je connais mieux que vous la situation de mon Empire. Je veux la paix et j'y suis plus intéressé que personne. Vos discours là-dessus sont donc inutiles, mais je ne ferai pas une paix qui serait désho-*

norante ou qui nous ramènerait une guerre plus acharnée dans six mois. »

Et pourtant, il accepte l'évacuation de la Hollande et l'accession de Guillaume d'Orange au trône des Pays-Bas ; il accepte de rendre l'Espagne au roi Ferdinand ; il accepte également de libérer le pape Pie VII, mais lorsqu'il apprend l'invraisemblable traîtrise de Murat, il explose : « *Murat, mon beau-frère ! En pleine trahison ! Je savais bien que Murat était une mauvaise tête, mais je croyais qu'il m'aimait. C'est abominable ! C'est odieux ! Le voilà le Bernadotte du Midi !* »

Dans certains moments, il paraît fataliste comme s'il savait sa cause perdue : « *Croyez-moi, si je viens à être tué, ma succession à présent ne sera pas dévolue au roi de Rome. Au point où les choses sont venues, il n'y a qu'un Bourbon qui puisse me succéder.* »

Il aime arpenter les rues de Paris, visiter les travaux du Louvre, parcourir les quais de la Seine, le marché aux fleurs. Il recherche les contacts avec les petites gens qui lui sont restés fidèles. Le 21 janvier, il se rend dans le faubourg Saint-Antoine : « *Est-il vrai que les affaires vont mal ?* lui demande un artisan.

– *Je ne peux pas dire qu'elle aillent trop bien,* répond l'Empereur.

– *Comment cela finira-t-il ?*

– *Ma foi, Dieu le sait.*

– *Mais comment ? Est-ce que les ennemis pourraient rentrer en France ?*

– *Cela pourrait bien être et même venir ici si l'on ne m'aide pas.*

– *Nous vous soutiendrons. Nous vous soutiendrons* », s'écrie la foule rassemblée.

Il a besoin de ce soutien, car les nouvelles sont mauvaises. Partout, les Français reculent, partout les Alliés avancent victorieux. « *Si l'ennemi arrive à Paris,* pronostique-t-il, *il n'y a plus d'Empire.* » Et pourtant, il ne cesse d'envoyer des ordres, mais il se sait en infériorité. Il n'a à sa disposition que soixan-

te mille hommes. Peut-il, avec cette armée, arrêter Blücher, Schwarzenberg et Bernadotte ! et Murat ! Il décide de partir, de reprendre sa place à la tête de ses hommes.

Le dimanche 23 janvier, alors qu'il neige sur Paris, il réunit les officiers de sa Garde Nationale. Dans ses bras, le roi de Rome. Chacun sent la gravité du moment.

« *Messieurs, une partie du territoire de la France est envahie. Je vais me placer à la tête de mon armée et, avec l'aide de Dieu et la valeur de mes troupes, j'espère repousser l'ennemi au-delà des frontières.* » Et il ajoute : « *Si l'ennemi approche de la capitale, je confie au courage de la Garde Nationale l'Impératrice et le roi de Rome : ma femme et mon fils.* »

Afin d'assurer le gouvernement de l'Empire durant son absence, il institue Marie-Louise régente par lettres patentes datées du 23 janvier :

« *Voulant donner à notre bien-aimée épouse, l'Impératrice et Reine, Marie-Louise, des marques de la haute confiance que nous avons en elle, attendu que nous sommes dans l'intention d'aller incessamment nous mettre à la tête de nos armées pour délivrer notre territoire de la présence de nos ennemis, nous avons résolu de conférer, comme nous le conférons par les présentes, à notre bien-aimée épouse, l'Impératrice et Reine, le titre de "Régente", pour en exercer les fonctions en conformité de nos intentions et de nos ordres.* »

Dans la foulée, il entoure l'Impératrice d'un Conseil de Régence, ayant à sa tête son frère Joseph, dont il avait dit : « *Joseph, même s'il est incapable, s'il a perdu l'Espagne, Joseph ne m'a pas trahi.* » En vérité, c'est un esprit faible et sans ressort, dévoué à la famille par une même communauté d'intérêts et n'ayant d'espoir que dans la paix. Le 4 mars, il s'écriera : « *La paix, quelle qu'elle soit, est indispensable ; bonne ou mauvaise, il faut la paix.* » Pour les seconder, Napoléon choisit l'archichancelier de l'Empire, Cambacérès, grand juriste (il fut le promoteur du Code Civil), un politique clairvoyant, mais toujours prêt à accepter le fait accompli ; le comte Montalivet, ministre de l'Intérieur, administrateur habile et intègre, esprit modéré,

ennemi de toute mesure extra-légale ; Savary, duc de Rovigo, ministre de la Police, héros de Friedland, homme de peu de clairvoyance, sans beaucoup d'énergie ; Clarke, duc de Feltre, ministre de la Guerre, commis scrupuleux, scribe infatigable, plus apte à transmettre des ordres qu'à en donner.

L'Empereur a-t-il confiance dans ces hommes au moment où il leur est demandé, entre autre, d'organiser la défense de Paris, en même temps d'ailleurs que le gouvernement de la France. Pour une pareille mission, il faut un courage et un génie qui leur manque. Mais a-t-il un autre choix ?

Le 26 janvier, la Régente et son conseil reçoivent une délégation de Gardes Nationaux venus remettre une adresse destinée à l'Empereur :

« Sire, en partant se mettre à la tête de ses armées, Votre Majesté confie son épouse chérie, son fils, l'espoir de la Nation, et remet la sûreté, la tranquillité de la capitale à notre amour, à notre fidélité, à notre courage. Partez, Sire, avec sécurité. Que nulle inquiétude sur le sort de ce que vous avez, de ce que nous avons de plus cher, ne trouble vos grandes pensées. Allez avec nos enfants et nos frères repousser les ennemis coalisés qui ravagent nos provinces. Sire, vous avez sauvé la France il y a quinze ans, vous la sauverez encore aujourd'hui. »

*
* *

Le gouvernement de la Régence commence à assumer ses responsabilité, petites et grandes. Ainsi, une dépêche du 30 janvier nous apprend que la Reine et Régente, après avis du Conseil d'État, a approuvé une proposition *« sur la question de savoir si les trente centimes imposés extraordinairement en 1813, doivent être supportés par le propriétaire ou le fermier. »* (!)

D'autres dépêches se révèlent plus importantes : de Metz, on signale *« que la ville jouit d'une tranquillité parfaite et que l'approche de l'ennemi n'inspire de crainte à personne »* ; de Rouen, le Corps Municipal invite les jeunes gens *« à augmen-*

ter le nombre des braves » pour combattre « *des armées animées par la haine et la vengeance* » ; de Melun, « *notre département a déjà fait partir trois cent quinze conscrits de la classe 1815* » ; de Sens, « *on prend de vigoureuses dispositions de défense dans toute la Champagne* ». Chacun est certain de la victoire. Sous peu, l'ennemi devra rebrousser chemin.

Très tôt, bien avant le lever du jour, ce mardi 25 janvier, Napoléon va embrasser son fils. Il ne devait plus jamais le revoir. Il monte dans la berline prête pour le voyage et prend la route de l'est. Le soir, il couche à Châlons. Les nouvelles qui l'attendent ne sont pas bonnes : Schwarzenberg marche vers Troyes, Blücher vient d'entrer dans Saint-Dizier, les Français ont été contraints de se replier sur Vitry.

Sans plus attendre, Napoléon dicte : « *On annoncera à l'armée que l'intention de l'Empereur est d'attaquer demain.* »

*
* *

L'écho des événements a traversé la Manche et atteint Hartwell, ravivant l'espoir au sein du petit monde des exilés. Dès l'instant, Louis a conscience que l'heure de l'espoir vient de sonner, bien que la restauration des Bourbons ne soit alors absolument pas envisagée dans les plans des Alliés.

Napoléon reste l'interlocuteur unique. Il faut seulement l'amener à accepter pour la France un retour aux anciennes limites. Si l'Empereur refuse, alors, mais alors seulement, on envisagera d'autres solutions plus "raisonnables". Le Tsar, qui n'aime pas les Bourbons, verrait bien Bernadotte sur le trône de France. L'empereur d'Autriche pense à sa fille qui ferait une excellente régente bien soumise aux intérêts des Habsbourg ; le roi de Prusse ne tient à rien de particulier, si ce n'est à anéantir la dynastie napoléonienne. Seule l'Angleterre conserve quelque bienveillance pour un Bourbon que le Régent se fait gloire d'accueillir en souverain à sa cour.

S'il veut parvenir à ses fins, Louis sait ne pouvoir compter que sur lui-même, sur ses seules forces qui, pour l'heure, restent minces. Il suit attentivement l'évolution de l'opinion, de moins en moins favorable à l'Empereur. Il espère dans le soutien des mouvements royalistes tels les Chevaliers de la Foi. Le 20 décembre, il a même reçu la visite d'un négociant bordelais venu l'entretenir de l'état d'esprit de sa ville, où précisément les Chevaliers sont particulièrement actifs.

C'est à cette époque qu'il a l'idée de profiter de la situation, et particulièrement de l'avancée des Alliés, pour jouer sa propre partie avec l'aide de son frère et de ses neveux. « *Les princes devront pénétrer en France, rallier les partisans de la dynastie et, avec l'aide des Alliés, frayer un chemin au chef de Maison.* »

Le rôle et la zone d'action de chacun est établie avec précision. Le comte d'Artois se dirigera vers les provinces de l'est en passant par la Hollande, l'Allemagne et la Suisse. Il rejoindra les puissances coalisées et fera reconnaître son titre de Lieutenant général du royaume (titre qui est le sien depuis le 28 janvier 1793). En cette qualité, il formera un gouvernement provisoire pour les régions occupées. Son fils aîné, le duc d'Angoulême, embarquera pour l'Espagne, rencontrera l'armée anglo-espagnole de Wellington avec pour mission de faire « *proclamer le Roi* » dans les provinces du sud-ouest, région où les royalistes paraissent actifs. Enfin, le duc de Berry débarquera à Jersey et, de là, prendra pied sur les côtes normandes ou bretonnes, afin de profiter du mécontentement engendré par les abus de la conscription.

Pour audacieux que soit le plan, il ne peut être mis en œuvre sans l'accord du gouvernement anglais. Louis charge le comte d'Artois de rencontrer lord Liverpool, secrétaire du premier ministre. Le prince assure son interlocuteur que « *la nation toute entière* » veut les Bourbons et que « *les droits de sa naissance et la gloire de ses aïeux* » lui font devoir d'y répondre. En conséquence, il réclame des bateaux, des passeports et de

l'argent pour lui et ses enfants, menaçant d'en appeler au peuple anglais si les autorités essayent d'empêcher leur départ.

Face à un aussi « *vaillant patriotisme* », mais surtout craignant de voir l'opposition s'emparer du fait et accuser le gouvernement de compromettre les chances de la paix, le cabinet britannique donne son accord, mais en laissant entendre qu'il veut tout ignorer des intentions du Roi de France. Il laisse partir les voyageurs, mais à leurs risques et périls. « *Les Bourbons*, dit lord Castelreagh, *devront jouer leur propre jeu à leur manière. Quant à nous, nous n'y mettrons pas d'obstacle.* »

Le duc d'Angoulême part le premier. Il s'embarque le 15 janvier, muni des pouvoirs que le Roi a eu soin de lui remettre la veille de son départ :

« *Nous vous donnons ainsi un juste témoignage de la confiance que vous avez méritée par votre zèle pour notre service et pour les intérêts de notre couronne.*

À ces causes, nous avons autorisé et, par ces présentes, nous autorisons :

À vous employer au rétablissement de notre autorité et du bon ordre dans les provinces du royaume où vous pourrez pénétrer, ainsi que dans les provinces adjacentes.

À y lever des troupes et à recevoir le serment de celles qui, après avoir abandonné les drapeaux de l'usurpateur, embrasseront la cause de leur souverain légitime.

À y commander tous les gens de guerre et commettre des officiers généraux pour commander sous vos ordres, ainsi que des officiers particuliers dans les différents grades.

À prendre dans les caisses publiques les sommes nécessaires à l'exécution de nos ordres, agissant alors, ainsi que dans toute autre circonstance, de la manière la plus conforme aux sentiments paternels dont nous sommes animés envers nos sujets et dont votre cœur n'est pas moins pénétré que le nôtre.

À révoquer tous officiers civils et militaires, lorsque vous le jugerez nécessaire à nos intérêts.

À commettre provisoirement aux emplois de commandement

et à toutes les places de l'administration publique, civile ou militaire, en vous réglant, à cet égard, sur les intentions que nous avons manifestées à nos sujets dans les déclarations que nous leur avons adressées ».

Au terme d'un voyage mouvementé, durant lequel il essuie une tempête, le duc d'Angoulême débarque le 1er février à Los Pasages, port espagnol non loin de la frontière française, afin de rejoindre l'armée de Wellington.

Le comte d'Artois et le duc de Berry quittent Londres à leur tour, le premier le 25 janvier, le second cinq jours plus tard. Ce dernier embarque à Weymouth, le 6 février, sur le *Packett*, en compagnie de quelques fidèles : La Ferronnays, le comte de Nantouillet, le chevalier de Bruslart et le comte de Mesnard. Malgré une mer démontée et un temps exécrable, les voyageurs abordent sans encombre à Jersey. Le duc de Berry s'installe dans une maison située au fond de la baie de Sainte-Brelade assuré d'être en mesure de gagner rapidement le continent. Très vite, il s'aperçoit que ses informations sont fausses. La Normandie est calme et « *ne bougera sans doute pas* ». Il devait en avoir très vite confirmation par l'intermédiaire d'un vieux soldat chouan, Michelot-Moulin qui, s'étant jeté dans une barque pour rejoindre Jersey à l'annonce de l'arrivée du prince, lui confirme que la Basse-Normandie n'est nullement décidée à prendre les armes. Le duc de Berry voulant en avoir la certitude, envoie sur le continent l'un de ses compagnons, le chevalier de Bruslart qui, le 11 février, s'embarque en compagnie de Michelot-Moulin. Les contacts qu'il est amené à prendre sur la côte sont plus que décevants : « *Tout cela est bon pour des personnes qui n'ont rien à risquer,* dit l'un, *mais j'ai une famille et une fortune à conserver.* » « *Le Roi et les princes sont fous,* renchérit un autre. *Il n'y a que l'Empereur qui est digne de gouverner la France. Vous pouvez dire à votre Roi que nous n'avons que faire de lui. Il peut rester là où il est. Il n'est pas digne de nous commander.* » « *Bref,* conclut Bruslart à son retour, *il n'y a vraiment sur la côte que les gendarmes qui soient prêts à accueillir Mgr le duc de Berry.* »

Dans une lettre à la veuve du général Moreau, datée du 8 février et rapportée par Chateaubriand, le duc de Berry fait part de son état d'esprit : « *Me voici comme Tantale en vue de cette malheureuse France qui a tant de peine à briser ses fers ; les vents, le mauvais temps, la marée, tout vient arrêter les courageux efforts des braves qui vont courir des dangers qu'on ne me permet pas encore de partager. Vous dont l'âme est si belle, si française, jugez de tout ce que j'éprouve ; combien il m'en coûterait de m'éloigner de ces rivages qu'il ne me faudrait que deux heures pour atteindre ! Quand le soleil les éclaire, je monte sur les plus hauts rochers et, ma lunette à la main, je suis toute la côte. Je vois les rochers de Coutances. Mon imagination s'exalte ; je me vois touchant à terre, entouré de Français, cocardes blanches aux chapeaux. J'entends le cri de "Vive le Roi !", ce cri que jamais Français n'a entendu de sang-froid. La plus belle femme de la province me ceint d'une écharpe blanche, car l'amour et la gloire vont toujours ensemble. Ah ! Madame, quand on n'est qu'à quelques heures de l'accomplissement d'un rêve si probable, peut-on penser à s'éloigner ?* »

Malheureusement, le rêve ne deviendra pas réalité. Inutile et désœuvré, le prince restera sur l'île dans l'attente de jours meilleurs. La restauration des Bourbons se fera sans lui.

*
* *

Dans le même temps, le comte d'Artois, ayant embarqué à Leith, aborde à Scheveningen près de La Haye, avec le projet de rejoindre la Suisse en longeant le Rhin. Après quelques jours de repos, il se met en route. *La Gazette de Lausanne* signale sa présence à Francfort le 3 février, mais on le prend pour Louis XVIII. Il projette d'entrer en contact avec les Alliés alors établis à Langres, faire reconnaître par eux son titre de Lieutenant Général du royaume et former un gouvernement provisoire.

Langres est tombée entre les mains des Alliés le 17 janvier. Deux jours plus tard, Schwarzenberg arrive pour réorganiser l'administration de la ville. Il nomme au poste de commandement un ancien émigré, le comte Trogoff.

Le 22 janvier, le Tsar atteint la ville. Il s'installe dans l'hôtel du marquis de Chalancey. Le lendemain, c'est au tour du roi de Prusse, qui réside chez une certaine Mme Royer. L'empereur d'Autriche arrive le dernier. Il reçoit l'hospitalité dans la demeure du maire, Guyot-Saint-Michel.

La présence des souverains Alliés à Langres suscite un regain d'espoir dans les milieux royalistes. Rochechouart, aide de camp de l'empereur de Russie, rapporte dans ses mémoires : « *Plusieurs personnes venues de Paris, entre autres, le comte Alexis de Noailles, le comte de Wall, le comte de Virieu, le marquis de Quinsonnas, se réunirent dans la maison du marquis de Chalancey où demeurait l'empereur Alexandre. Le but de cette réunion était de sonder le souverain sur ses intentions en faveur des Bourbons. Avant de provoquer une démonstration, de se déclarer ou de faire déclarer les amis des provinces, il paraissait indispensable d'avoir, non seulement l'assentiment, mais l'appui de l'empereur de Russie.* »

La réunion a lieu le 26 janvier. D'autres se tiennent les jours suivants. Alexis de Noailles est chargé de se mettre en relations avec le chancelier russe Nesselrode. Il laisse entendre que le Tsar a l'intention de suivre le vœu des Français, à condition que celui-ci se manifeste en dehors des régions occupées par les Alliés. En fait, Alexandre n'est toujours pas favorable au retour des Bourbons. Il ne peut oublier sa rencontre avec Louis XVIII, rencontre dont il a conservé la plus mauvaise impression. Ni le prétendant, ni son frère, ni les émigrés vivant hors de France ne lui paraissent en mesure d'assumer les responsabilités d'un futur gouvernement. Lors d'une conversation portant précisément sur un éventuel retour du Roi, le chambellan du Tsar confie à son hôte M. de Chalancey : « *Je conçois bien, Monsieur, que ce soit là votre opinion, celle de la majeure partie des émigrés et même d'un grand nom-*

bre de familles qui ont été plus ou moins froissées par la Révolution ou le régime impérial, mais la masse du peuple ne connaît plus les Bourbons, à peine sait-elle qu'ils existent. »

Pour le Tsar, l'avenir de la France est clair : plus de Napoléon, pas de Bourbons. La seule solution : laisser la Nation décider elle-même, en confiant aux Assemblées le soin de se prononcer sur le choix du souverain et la forme du gouvernement. « *Un point essentiel,* souligne Alexandre, *sera de bien diriger l'Assemblée. J'ai sous la main l'homme qu'il faut, l'homme le plus capable de conduire une affaire qui serait peut-être au-dessus des forces d'un novice.* » L'homme en question était-il Talleyrand, dont nous savons qu'il joua un rôle de premier plan dans le déroulement de ces événements ?

Dans ces moments, toutes les solutions restent possibles. Si Alexandre veut laisser la France décider de son destin, l'empereur d'Autriche et Metternich estiment que, la puissance de Napoléon étant brisée, seuls les Bourbons en vertu de leur droit imprescriptible sont en mesure d'assurer la succession.

Mais derrière le choix de l'empereur d'Autriche et de son chancelier, se dissimulent des pensées cachées. Il semble que l'idée d'une régence de Marie-Louise ne soit pas abandonnée, solution qui permettrait à l'Autriche de garder un œil sur la France et, à terme, de prévoir un démembrement de la nation par la création d'une ou de plusieurs principautés au profit de quelques archiducs. L'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, certaines parties de la Bourgogne pourraient aisément passer sous la domination de l'Autriche. « *Le droit imprescriptible des Bourbons* » devra s'en accommoder.

En cette fin de janvier, la grande préoccupation des Alliés reste donc le choix du futur gouvernement pour la France. Le 27, Metternich se propose de rencontrer Caulaincourt, le représentant de l'Empereur, afin de savoir si celui-ci accepterait de négocier la paix sur les bases de l'accord de Francfort. Le 28, Alexandre déclare qu'il veut marcher sur Paris, les bases

de Francfort n'étant pas celles auxquelles il conviendrait de se tenir. Le 29, les ministres Alliés décident de réunir un congrès à Châtillon, où le sort de la France sera négocié. Nulle part, il n'est question des Bourbons.

Un tel "oubli" ne fait guère l'affaire des groupes royalistes. Lors de leur réunion du 26 janvier, ils ont laissé entendre que « *le cri de "Vive le Roi !" n'attend qu'un signal approbatif pour se faire entendre partout* ». Optimisme ! Le signal approbatif n'est certainement pas à l'ordre du jour. À Rochechouart venu expliquer la position des royalistes, le Tsar réplique : « *Je comprends et j'approuve votre démarche, mais nous ne sommes pas assez sûrs du succès pour prendre un parti. Attendez le résultat de la prochaine bataille qui ne peut tarder à se livrer.* »

Les royalistes ne peuvent qu'être déçus de la réserve des Alliés vis-à-vis de leur mouvement. Afin de peser sur les événements, ils imaginent de faire appel à un prince de la Maison de Bourbon, dont la présence donnerait du poids à leur action. Ignorant où se trouve présentement le comte d'Artois, sachant le duc d'Angoulême auprès de Wellington, ils pensent au duc de Berry qu'ils croient encore à Londres. Le 28 janvier, Rochechouart écrit à Louis XVIII :

« *Sire, nous venons de présenter aux souverains Alliés les vœux de nos frères qui, dans nombre de provinces, sont prêts à arborer les couleurs royales et à déclarer qu'ils ne veulent d'autre maître que Votre Majesté. Nous partons en ce moment même pour nous réunir en armes en Bourgogne à vos fidèles sujets aux cris de "Vive le Roi !" En offrant à Votre Majesté nos premiers hommages, nous vous supplions, Sire, de nous envoyer en toute hâte, un prince de votre Maison pour marcher à notre tête, nous conduire à la délivrance de notre pays et préparer votre retour au milieu de la joie universelle.*

Nous sommes avec le plus profond respect... ».

Un message destiné au duc de Berry accompagne la lettre :

« *Monseigneur, nous partons lever l'étendard royal ; nos frères d'armes vont dans leurs provinces suivre notre exemple. Déterminés à remplir nos devoirs envers le Roi et la patrie, nous*

avons consulté les souverains Alliés et nous leur avons communiqué nos desseins. La présence de Votre Altesse Royale au milieu de nous est nécessaire ; elle est attendue de tous les vrais Français pour relever le trône de Saint-Louis, délivrer la France et donner à l'Europe le seul gage de paix qui puisse la guérir de tous ses maux. Au milieu de nous, Votre Altesse Royale ne connaîtrait aucun obstacle. Elle est appelée à de hautes destinées et, forte de la protection du Tout-Puissant, elle accomplira avec son épée et les nôtres les décrets de la Providence… ».

Castelreaght expédiant du courrier ce même jour, s'offre à se charger des lettres et à les faire porter à leurs destinataires. On ignore ce que fut la réaction de Louis XVIII, ni même s'il reçut le message, mais la démarche royaliste indisposa les Alliés qui jugèrent prématurée une telle initiative. Schwarzenberg s'en ouvrit dans une lettre à Metternich expédiée de Langres le 30 janvier. Il y exprimait la position de l'Autriche :

« Les puissances regardent le changement de dynastie en France comme un objet du domaine de la France ; elles sont convenues de ne pas le provoquer et de ne pas l'empêcher. Si un parti se déclare, si ce parti détrône Napoléon, si Louis XVIII est proclamé par la grande majorité de la nation, on traitera avec lui. Nous serons enchantés de l'y voir, mais nous ne comptons pas le soutenir envers et contre tout le monde ; comme nous n'en confondons pas nos vœux avec le but de nos efforts, nous ne pouvons aller au-delà de la tolérance. J'avoue que je regarde au reste l'affaire de Bourbons comme si problématique avant qu'une bataille ne soit gagnée, que je crois que toute action dans le sens royaliste produirait bien un mouvement, mais pas une levée en masse… ».

*
* *

En cette fin de janvier, les acteurs de la bataille de France se trouvent en place. Tout va se jouer dans les prochaines semaines.

Chapitre III

« Nous serons à Paris dans huit jours »
(Le Tsar au général Reynier)

Février 1814

Napoléon, qui a quitté Paris le 25 janvier, vient d'arriver à Châlons. Il y apprend que les troupes alliées se regroupent entre la Marne et la Seine. Espérant prévenir cette concentration, il décide d'attaquer les Prussiens avant qu'ils aient eu le temps de se réunir aux Austro-Russes. Il réussit à battre Blücher isolé dans Brienne. Le général russe peut néanmoins rejoindre les troupes de Schwarzenberg qui lancent l'attaque. Le 1er février, s'engage la bataille de la Rothière, bataille terrible où, durant huit heures, les Français combattent à un contre trois sans se laisser acculer sur l'Aube. Devant le nombre, Napoléon doit céder et se replier dans Troyes. Le bilan de la journée est lourd : deux mille prisonniers, quatre mille morts ou blessés, cinquante canons aux mains des coalisés et les conséquences psychologiques sont encore plus rudes. Pour la première fois, l'Empereur est battu sur le territoire français. *« À partir de ce jour, Napoléon cesse d'être un ennemi dangereux »*, écrit le général russe Sacken et le Tsar peut ajouter : *« Je donne la paix au monde »*.

L'entrée des Français dans Troyes est pénible : pas une acclamation, aucun vivat, le silence dans les rues, un silence lourd d'inquiétude. Napoléon trouve asile dans la maison du maire, mais son armée, abandonnée à elle-même, erre à la

recherche de vivres et d'un abri. Les habitants encouragent les désertions. Plus de six mille soldats abandonnent leur régiment.

En face, les coalisés se réjouissent bruyamment. Alexandre dit au général Reynier, qui rentrait de captivité : « *Nous serons à Paris dans huit jours* » et chacun de se donner rendez-vous au Palais-Royal.

Au cours d'un conseil de guerre au château de Brienne, les Alliés décident d'exploiter leur victoire et de marcher directement sur Paris en deux colonnes. L'armée de Silésie, commandée par Blücher, descendra le long de la Marne, celle de Bohême se portera vers Troyes par les deux rives de la Seine.

Pendant que Schwarzenberg avance tranquillement, Blücher entre à Braux le 3 février. Le 4, il dépasse Sommepuis, le 6 il arrive à Goudron.

Napoléon a conscience des conséquences négatives de son échec sur l'opinion publique. Il faut, sans attendre, "cadenasser" l'information, d'où le décret signé à Troyes le 6 février, créant un comité de censure. Dans son article III, le texte stipule : « *Tous les articles de journaux relatifs aux mouvements des armées, à l'esprit public et à la politique extérieure seront rédigés par ce comité ou lui seront fournis. Aucun article sur lesdits objets ne pourra être imprimé sans être revêtu en minute de l'approbation dudit comité.* »

Bâillonner l'information est d'autant plus urgent que de nombreux blessés rapatriés sur la capitale errent dans les rues ne sachant où s'abriter, ravivant l'inquiétude de la population, altérant le moral des Parisiens. On laisse entendre que le sort de Moscou sera réservé à Paris. On parle de pillage, d'incendie, de destruction et de vandalisme.

Malgré la censure, l'information continue de circuler, grâce aux lettres de l'armée, aux indiscrétions émanant des Tuileries ou de l'hôtel Talleyrand, grâce également à la presse étrangère, le *Times*, le *Globe*, le *Courrier*, le *Morning Chronicle*, dont certains articles sont repris dans la presse française.

Napoléon cherche une "porte de sortie". Dans un premier temps, il lui faut réorganiser ses troupes, envisager de nouvelles actions pour les armées de Lyon, des Pyrénées, des Pays-Bas, résoudre les problèmes d'armement, d'habillement, l'approvisionnement des hommes. Il estime nécessaire de concentrer ses forces sur le territoire français, n'hésitant pas à sacrifier plusieurs de ses conquêtes : il demande au prince Eugène d'évacuer la Haute-Italie, au général Miollis de se retirer de Rome, au maréchal Suchet d'abandonner Barcelone, au prince Borghèse de quitter le Piémont.

Dans le même temps, il écrit à Joseph ses volontés pour le cas où. *« Si, par des circonstances que je ne puis prévoir, je me portais sur la Loire, je ne laisserais pas l'Impératrice et mon fils loin de moi, parce que dans tous les cas, il arriverait que l'un et l'autre seraient enlevés et conduits à Vienne. Cela arriverait bien davantage si je n'existais plus. Si je meurs, mon fils régnant et l'Impératrice régente doivent pour l'honneur des Français ne pas se laisser prendre et se retirer au dernier village avec leurs derniers soldats. Je préférerais qu'on égorgeât mon fils plutôt que de le voir jamais élevé à Vienne comme prince autrichien »*

Les Alliés estiment que le moment est venu d'obtenir de l'Empereur qu'il reconnaisse sa défaite. Sur la proposition de l'Angleterre, ils décident de réunir un congrès permettant d'engager une négociation de paix à partir des conditions fixées par les souverains coalisés. Le congrès s'ouvre à Châtillon le 4 février. Caulaincourt, duc de Vicence, y représente l'Empereur. Napoléon espère que les discussions se feront sur les bases du traité de Francfort, mais, dès le début, les Alliés déclarent *« vouloir aller plus loin »*. Pour eux, la France doit revenir aux frontières d'avant la Révolution et abandonner toute influence au-delà de ces limites. Il est clair que les Alliés exigent la capitulation sans conditions, seul moyen à leurs yeux de rétablir la paix.

Dès qu'il apprend les exigences des Alliés, Napoléon laisse éclater sa colère : *« Des revers inouïs ont pu m'arracher la promesse de renoncer aux conquêtes que j'ai faites, mais que j'aban-*

donne aussi celles qui ont été faites avant moi, que je viole le dépôt qui m'a été remis avec tant de confiance, que, pour le prix de tant d'efforts, de sang et de victoires, je laisse la France plus petite que je ne l'ai trouvée : jamais! Le pourrais-je sans trahison et lâcheté? Vous êtes effrayés de la continuation de la guerre et moi je le suis de dangers plus certains que vous ne voyez pas! Répondez à Caulaincourt, puisque vous le voulez, mais dites-lui que je regrette ce traité, que je préfère courir les chances les plus rigoureuses de la guerre. »

De retour à Châtillon, Caulaincourt rapporte ces paroles. Il le fait avec d'autant plus de fermeté qu'il sait les Alliés peu enclins à régler le problème par les voies de la diplomatie. Effectivement, le 10 février, une note fort sèche est remise au représentant français. Elle l'informe que les négociations sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. On invoque le prétexte que *« l'empereur de Russie avait à se concerter avec les souverains sur l'objet des conférences »*.

Le prétexte cache mal une autre réalité : l'armée de Silésie et celle de Bohême sont l'une et l'autre en marche vers Paris et Alexandre craint que la paix ne soit rétablie avant son arrivée dans la capitale, arrivée qui doit, à ses yeux, consacrer son triomphe.

Sur le terrain, il en va autrement, la victoire semble avoir changé de camp. À Champaubert, ce même 10 février, Napoléon culbute les Prussiens, anéantit le corps d'Olsufjew, faisant deux mille prisonniers, dont deux généraux. Quinze canons et une grande quantité de drapeaux tombent aux mains des Français; quinze cents hommes à peine échappent au désastre. L'armée de Silésie se trouve coupée en deux, Blücher, Sacken et York sont contraints de se replier sur Montmirail où, le lendemain, ce qu'il reste de leurs troupes est écrasé. Quatre mille hommes périssent sur le champ de bataille. Ceux qui le peuvent s'enfuient vers Château-Thierry, où les Français les battent à nouveau.

Trois victoires en trois jours, l'Empereur semble avoir

renoué avec la chance. Voulant exploiter ses succès, il décide de poursuivre Blücher jusqu'à Châlons. C'est alors qu'il apprend l'avancée de l'armée austro-russe en direction de Provins, Nangis, Montereau, Fontainebleau, menaçant la capitale. Pourtant, les Alliés hésitent. La défaite de Blücher les déconcerte : « *Paris! Paris! C'est pour avoir voulu y marcher que Blücher s'est fait battre. Qu'avons-nous besoin de voir l'Opéra de Paris!* »

Napoléon pense tenir enfin la victoire, mais il lui faut protéger la route de Paris. Le 15, il est à Meaux, le 17 à Guigne. L'armée austro-russe est partout refoulée. Schwarzenberg apprend qu'à Châtillon on s'apprête à accepter un protocole de paix. Il écrit : « *Ayant reçu la nouvelle que les plénipotentiaires ont dû signer hier les préliminaires de paix à Châtillon aux conditions proposées par le duc de Vicence (Caulaincourt) et acceptées par les souverains Alliés, j'ai arrêté les mouvements offensifs contre l'armée française. Les vôtres continuent. Je vous propose de les faire également cesser.* »

En fait, il s'agit d'une manœuvre destinée à inciter Napoléon à demander lui-même un armistice, mais l'Empereur ne répond pas. Il continue son offensive, délogeant et refoulant les troupes alliées, désormais maître de la situation, du moins le pense-t-il, et résolu à exiger la paix à ses propres conditions.

« *Je suis si ému de l'infâme proposition que vous m'envoyez,* dit-il à Caulaincourt, *que je me crois déshonoré rien que d'être mis dans le cas qu'on vous l'ait proposée. Je veux faire moi-même mon ultimatum. Aussitôt que je serai à Troyes, je vous enverrai le contre-projet que vous aurez à donner.* »

Il n'enverra pas de contre-projet, car il a plus que jamais la conviction que la paix ne pourra venir que des armes. Il l'écrit à son beau-père, ajoutant qu'il ne cédera rien, que la paix ne pourra se faire que sur les bases du traité de Francfort, toujours le traité de Francfort, seule base acceptable, seule négociable.

Il le rappelle à Caulaincourt dont il n'approuve guère cer-

taines initiatives lors des négociations de Châtillon. Nous le savons par Rumilly, secrétaire du cabinet de l'Empereur : « *On me déshonore là-bas. On me fait demander la paix en suppliant, et cela au moment même où je viens d'anéantir les ennemis. Quelle idée voulez-vous qu'ils aient de moi et de la France ? On me déshonore à Châtillon, vous dis-je ! Je vous défends d'y retourner. Si vous y allez encore, je vous chasserai d'auprès de moi. Était-ce le moment de se conduire ainsi, alors même que je viens de détruire leurs armées ? Il a peur des Bourbons le duc de Vicence ! Moi, je ne les crains pas. Si le peuple français les préfère à moi, qu'il se prononce ! Je ne tiens pas tant à une couronne qu'on a osé avilir ! Jamais je ne signerai la paix qu'on m'offre. Les Bourbons peuvent le faire. Pour moi, jamais je n'y consentirai. Que je suis malheureux d'être servi comme je le suis. Je suis fort mécontent du duc de Vicence !* »

Et, songeant à ses victoires récentes, à celles qu'il espère demain : « *Ils seront bien étonnés. Ils ne s'y attendaient pas. Ils croyaient le lion mort et qu'il n'y avait plus qu'à pisser dessus. Eh ! bien, plus de vingt-cinq mille prisonniers ont déjà passé par Paris et nous ne sommes pas au bout. C'est après cela qu'on veut me forcer à accepter une paix honteuse ! Les Bourbons pourraient seuls prendre sans honte les limites de l'ancienne France. Pour moi, je ne puis perdre un seul village de ce que j'ai reçu.* »

*
* *

Le 6 février, au moment même où s'ouvre le congrès de Châtillon, le comte d'Artois arrive à Bâle par la route longeant le Rhin. Il est accompagné du comte d'Escars, son capitaine des gardes, de l'abbé de Latil, son confesseur, de Melchior de Polignac et de Basset, son valet de chambre. Le prince et sa suite descendent à l'hôtel du Sauvage. Peu après, quelques partisans viennent renforcer la petite équipe : Armand et Jules de Polignac, Astolphe de Custine, Delphine de Sabran qui fut un temps l'amie de Chateaubriand, ainsi que les membres d'un comité royaliste de Langres : La Salle, de Wall, de Trogoff.

Tous ces fidèles forment un groupe sur lequel le comte d'Artois espère s'appuyer pour mener à bien sa mission.

De par sa position, Bâle constitue une plaque tournante où se retrouvent de nombreux opposants au régime impérial. On peut y comploter sans trop de risques. Mais, aux yeux du frère de Louis XVIII, la ville ne représente qu'une simple étape. L'objectif du prince reste la France. La difficulté est d'y entrer. Il y faut des complicités, le soutien au moins implicite des Alliés, un environnement, sinon favorable, du moins assez neutre pour laisser une suffisante liberté d'action. Ne disposant que d'une centaine de mille francs, cette action ne peut qu'être modeste. Dans l'immédiat, il décide de faire connaître sa présence aux habitants de Bâle par une proclamation que ses partisans auront mission de diffuser :

« Nous, Charles-Philippe de France, fils de France, Monsieur, le comte d'Artois, Lieutenant général du royaume, à tous les Français, salut!

Français! Le jour de votre délivrance approche. Le frère de votre roi est arrivé parmi vous. C'est au milieu de la France qu'il vient relever l'antique bannière des lys et vous annoncer le retour du bonheur et de la paix sous un règne protecteur des lois et de liberté publique. Plus de tyrans! Plus de guerres! Plus de conscription! Plus de droits réunis!

Qu'à la voix de votre souverain, de votre père, vos malheurs soient effacés par l'espérance, vos erreurs par l'oubli, vos dissensions par l'union touchante dont il veut être le gage.

Les promesses qu'il vous a faites et qu'il vous renouvelle solennellement aujourd'hui, il brûle de les accomplir et de signaler par son amour et ses bienfaits le moment fortuné qui, en lui ramenant ses sujets, va le rendre à ses enfants. Vive le Roi!

Donné à Bâle, le 8 février 1814. »

Ainsi, au moment précis où Napoléon, bercé d'illusions, espère encore en la victoire des armes, le prince de Bourbon s'efforce de tourner la page de l'Empire. En ces moments, rien n'est encore joué, tout peut arriver.

Le texte du comte d'Artois, qui reprend dans ses grandes lignes les termes de la Déclaration d'Hartwell, montre la similitude de pensée entre les deux princes. Par la suite, celle de Louis XVIII évoluera vers un réalisme libéral encore plus affirmé, alors que celle de son frère restera marquée par l'influence des milieux de l'émigration, des *« aristocruches »* selon l'expression de Custine.

Bâle abrite alors de nombreux royalistes venus des différentes régions frontalières. Ils sont regroupés autour du comte de Scey, président du conseil de préfecture. Ce sont, pour la plupart, d'anciens nobles vivant dans la nostalgie du passé, n'ayant guère de contacts avec la population. Beaucoup ont été dépouillés de leurs biens, frappés dans leurs affections. Pour eux, la Révolution reste le mal absolu. La seule alternative, disent-ils, consiste à revenir à la monarchie d'hier. *« Nous voulons l'Ancien Régime tout pur, l'Ancien Régime avec les abus. »*

Dans un rapport au ministre de la Police, Savary, daté du 31 octobre 1813, le préfet du Doubs note, à propos des émigrés : *« Ils se sont tenus dans l'isolement et à l'écart, sans vouloir se rattacher à rien de ce qui aurait pu faire penser qu'ils se rallieraient au gouvernement, ou bien saisissant toutes les occasions de répandre des bruits qui décèlent et leurs folles espérances et leur ingratitude. Telle a été la conduite des ex-nobles depuis leur rentrée et je ne doute pas qu'en professant de tels principes, ils ne soient plus que jamais disposés dans les circonstances actuelles à se repaître des idées les plus chimériques et à tenir les discours les plus extravagants. »*

Le comte d'Artois, qui avait quitté la France dès 1789, ne connaît qu'indirectement les bouleversements engendrés par la Révolution. Il se trouve enclin à suivre les opinions de ces « Ultras ».

Sa proclamation est rapidement connue dans ces milieux, d'autant que de Scey s'en fait le plus ardent propagateur, y ajoutant sa propre déclaration : *« Aux Comtois ! Les proclamations de Son Altesse Royale, Monsieur, Lieutenant général du*

royaume, raniment notre espoir; aucun canton ne restera sourd à l'appel de l'honneur. Que chaque ville s'empresse à manifester son vœu, que les pères et les mères réclament leurs enfants; ils leur seront rendus. Que nos églises retentissent du chant d'allégresse. Louis XVIII ne veut de ses sujets que des gages d'amour. Crions "Vive le Roi!" À ce cri, tous les Français se réuniront et toutes les administrations se feront au nom de notre légitime souverain. Il n'y aura plus de réquisitions ni de séjours des troupes étrangères. Vive le Roi! »

L'initiative du comte d'Artois parvient naturellement aux oreilles des coalisés en un moment où l'issue de la « bataille de France » reste incertaine. Les Alliés estiment la guerre terminée. « *Nous ne sommes plus qu'à quinze milles de Paris,* écrit Blücher à sa femme. *Dans huit jours, nous serons certainement sous les murs de la capitale et Napoléon perdra vraisemblablement sa couronne.* » Dans le même temps, ce même Napoléon a la conviction que cette guerre ne fait que commencer. « *Je suis en train de battre Blücher,* dit-il à Fain, son secrétaire. *Il s'avance sur la route de Montmirail. Je pars, je le battrai demain, je le battrai après-demain! Si ce mouvement a le succès qu'il doit avoir, l'état des affaires va entièrement changer et nous verrons alors!* »

Dans ce contexte, les paroles du Lieutenant général du royaume sont particulièrement mal reçues. Que peuvent bien espérer les Bourbons? Leur temps n'est-il pas terminé? L'avenir aujourd'hui ne peut que reposer dans d'autres mains. Sans ménagement le prince est prié de ne plus se mêler des affaires de la France. On lui interdit toute activité politique et l'accès au territoire français et, pour que les choses soient claires, l'éditeur de la proclamation est incarcéré.

La Gazette de Lausanne qui, par erreur, signale l'arrivée de Louis XVIII, rectifie son information : « *Ce n'est ni Louis XVIII, ni le duc d'Angoulême, ni le duc de Berry qui se trouvent à Bâle, mais le comte d'Artois sous le nom de comte de Ponthieu. Le frère du prétendant à la couronne de France n'a pas pu obtenir de passeport pour se rendre au quartier général des Alliés. Le*

libraire même qui, par ordre du prince, a imprimé la déclaration et qui en avait débité des exemplaires, a été mis en prison sur la réquisition du commandement de place autrichien. »

Devant le succès remporté par le texte du comte d'Artois, en particulier par l'annonce de la suppression de la conscription et des droits réunis, les Autrichiens croient astucieux de promulguer un arrêté allant dans le même sens. Le Lieutenant général du royaume est battu sur son propre terrain. Les "fourgons de l'étranger" ne sont pas prêts à embarquer les Bourbons !

Nullement intimidé par les menaces des coalisés et fermement décidé à ne tenir aucun compte des interdictions à son endroit, le prince décide de passer la frontière en cachette muni de ses seuls passeports anglais. Sur la suggestion de De Scey, il envisage d'établir à Ornans le siège de son gouvernement provisoire. Il adresse à son frère une demande dans ce sens et, sans attendre la réponse, prend la route de la frontière, n'emmenant qu'un modeste équipage : deux simples landaus.

Le 19 février, il réussit à atteindre Pontarlier ayant laissé à Bâle la plupart de ses compagnons. De là, il gagne Ornans où, contrairement à ses plans, il ne fait que passer. Lui refuse-t-on l'autorisation d'y résider ? Ne se juge-t-il pas en sûreté en raison de l'inquiétude causée aux Autrichiens par l'offensive de Napoléon ? Plus simplement, veut-il se rapprocher du quartier général allié ? Toujours est-il qu'il prend la direction de Baume-les-Dames et atteint Lure, où il est reçu par le maire et son adjoint. Il parvient enfin à Vesoul le 22 février.

L'accueil fut-il celui décrit par le comte d'Escars : « *S.A.R. Monsieur est arrivé à Vesoul en Franche-Comté le 22 février. Nous avons été reçus dans les villes et les villages aux acclamations de tout le peuple et aux cris de "Vivent Louis XVIII et les Bourbons !" On a été enchantés de notre prince qui a été parfait. Les vieillards, les femmes, les enfants baisaient ses mains et ses habits. Le bonheur était peint sur tous les visages. La population*

de la ville n'est que de cinq mille âmes. Ils sont tous venus hors de la ville et ont demandé que nous puissions entrer à pied pour mieux voir le prince. Les places demandent à se rendre à Louis XVIII. Toute la France demande à se lever. Ce serait un ange descendu du ciel qu'on ne mettrait pas plus d'empressement à venir le voir »

Faut-il au contraire faire confiance à Vitrolles qui, s'étant renseigné auprès du comte d'Artois lors de leur rencontre à Nancy, présente différemment l'événement : « *La population s'était en général montré froide ou plutôt intimidée. Bonaparte pesait encore trop sur les esprits ; la crainte comprimait l'élan et l'expression publique des sentiments ou pour mieux dire chez le plus grand nombre, elle les empêchait de naître. Cependant, les protestations cachées, les dévouements secrets ne manquaient pas.* »

Quant aux Autrichiens, ils sont moins que jamais décidés à faciliter la tâche du prince. Arrêté dès la poste aux chevaux, on lui réclame ses passeports. Artois n'en possédant pas sur lui, promet de les envoyer dès qu'il aura trouvé un gîte. Du reste, ajoute-t-il, il n'est que de passage, n'ayant pu résister au désir de revoir son pays natal après vingt-trois ans d'absence. Finalement, le général Hirsch, commandant le département, le laisse s'établir à l'hôtel de la Madeleine, non comme prince de Bourbon, mais en simple voyageur, sous la stricte condition de ne porter ni cocarde blanche, ni armes, ni uniforme et de s'abstenir de toute manifestation publique. Les autorités autrichiennes refusent même une garde d'honneur et de sûreté, font surveiller l'hôtel et noter les visites que le prince reçoit. Le représentant de Louis XVIII se trouve ainsi en résidence surveillée, dans l'incapacité de poursuivre sa mission.

Le choix de Vesoul s'explique par sa position stratégique, la ville étant située sur la principale ligne de communication des Alliés. Le gouverneur autrichien de la Franche-Comté y a ses services et le quartier général des coalisés se trouve à Langres, donc à peu de distance. Le comte d'Artois est bien placé pour suivre le déroulement des événements.

La porte des Alliés lui étant fermée, il charge le comte de Wall de le représenter et d'entrer en contact avec le colonel de Rochechouart, aide de camp du Tsar, dont les sentiments royalistes sont connus. Dans le courrier qu'il lui adresse, le comte d'Artois lui écrit : « *J'avais le projet d'écrire à l'empereur de Russie par le comte de Wall que j'envoie au quartier général russe, mais, d'une part, je suis si ému, si vivement attendri de tout ce que j'éprouve de la part des Français depuis que j'ai passé la frontière, particulièrement ici, et, d'autre part, je suis si étonné de la conduite du général autrichien Hirsch, commandant dans cette ville, que je craindrais d'exprimer avec trop de force ce que j'éprouve. En conséquence, je me borne à vous adresser le comte de Wall qui vous expliquera en détail tout ce qui se passe et vous prier d'en informer l'empereur de Russie. Je profite avec plaisir de cette occasion pour vous assurer, Monsieur, des sentiments que vous m'inspirez. Charles-Philippe.* »

L'accueil de Rochechouart dépasse toutes les espérances. Dans sa réponse, il s'attarde à décrire les bonnes dispositions du Tsar : « *Les Bourbons,* dit-il, *n'ont pas besoin d'avocat auprès de ma personne. Je suis moi-même le meilleur qu'ils puissent avoir.* » Par contre, il recommande la patience et lui déconseille de se rendre dans l'immédiat auprès des Alliés qui ne sont guère disposés à envisager la restauration des Bourbons. En fait, de bonnes paroles, mais rien de concret.

Si le prince se trouve bloqué à Vesoul, ses fidèles ont, au contraire, toute liberté de se déplacer. Alexis de Noailles et les frères Polignac ne se privent pas de parcourir la région, se rendant à Langres, s'aventurant jusqu'à Dijon et même à Châtillon pour se renseigner sur l'état d'avancement des travaux du congrès. Noailles cherche même à se mettre en relations avec ses amis de Paris, afin de les informer de la présence du comte d'Artois en France. Pour ce faire, il se rend à Époisses où il sait trouver les courriers les plus appropriés pour prendre contact avec la capitale.

Lors de ce voyage, survint un incident qui mérite d'être signalé. Se trouvant un soir chez Mme de Chastellux à Lucy-

le-Bois, celle-ci prenant son hôte à part, lui murmura sur le ton de la confidence : « *Souvenez-vous que vous avez l'honneur d'appartenir à la famille d'Orléans. Le moment est aujourd'hui favorable pour le mettre en évidence auprès des souverains étrangers, car vous sentez bien qu'elle seule peut régner sur la France.* »

Ainsi, dans ces moments incertains où se joue le sort de la nation, sans que personne ne soit encore en mesure d'en prévoir l'issue, des partisans de la branche cadette cherchent à placer leurs pions au risque d'affaiblir les chances des aînés. Semallé, qui rapporte le fait dans ses souvenirs, ajoute cette réflexion recueillie de la bouche de Noailles : « *Le parti d'Orléans cherche à nous diviser, il n'y parviendra pas, car le principe de la légitimité peut seul sauver la monarchie. Les princes d'Orléans doivent le comprendre et accepter franchement la position nouvelle qui leur est faite par leur réconciliation avec le Roi.* »

Pour les fidèles du prince, ces voyages ne sont pas sans risque dans ces régions en guerre. Il leur arrive de tomber entre les mains de groupes de paysans qui les prennent pour des Russes ou des Autrichiens, s'apprêtant à leur faire un mauvais parti. Dans ces cas, ils n'ont la vie sauve qu'en se faisant connaître comme Français.

*
* *

Malgré la surveillance dont il est l'objet, le comte d'Artois parvient à recevoir des visiteurs. Ainsi, le 27 février, un groupe de royalistes est introduit à l'hôtel de la Madeleine. Parmi eux, on remarque le marquis de Barbançois, le marquis de Chabannes et Bertier de Bizy. Ils ont tout loisir de s'entretenir avec le prince qui ne leur dissimule, ni ses difficultés, ni l'incertitude dans laquelle il se trouve quant au succès de sa mission : « *Nous sommes résolus à jouer une partie décisive. Mon fils aîné doit entrer par Bordeaux, le duc de Berry par la Normandie, le Roi, dès que les circonstances le permettront.*

Quant à moi, je suis en France et je n'en sortirai pas. » Avant de congédier ses visiteurs, il les invite à répandre autour d'eux sa proclamation de Bâle.

D'autres fidèles venant de l'Auvergne et des Cévennes l'invitent à se rendre dans leur région prendre la tête d'une insurrection qu'ils envisagent, initiative pour le moins risquée que le comte d'Artois ne peut que refuser.

Pour décidés qu'ils soient, ces groupes restent peu nombreux. La grande masse de la population, soumise aux exactions des envahisseurs et fidèle au gouvernement de l'Empereur, ne manifeste aucune velléité de changement. Sa préoccupation se limite au souci d'assurer la nourriture et le pain quotidien et de se protéger des brutalités des armées étrangères. « *On m'avait parlé d'un parti royaliste en France,* s'étonne un officier autrichien. *Où est-il donc ce parti ? Nous ne voyons que des populations insurgées qui se portent à des actes de cruauté inouïe sur nos soldats.* »

*
* *

Le 24 février, alors que le comte d'Artois n'est que depuis trois jours à Vesoul, Napoléon entre en triomphateur dans la ville de Troyes que les Alliés ont dû abandonner. Cette victoire « *après de brillantes affaires de cavalerie dans lesquelles on a fait à l'ennemi plusieurs milliers de prisonniers et prit huit pièces de canon* » (*Le Moniteur*), contraste singulièrement avec l'accueil glacial reçu vingt jours auparavant dans cette même ville. « *C'était à qui presserait ses bottes et baiserait ses mains* ». L'Empereur peut à peine avancer tellement la foule est dense. Aux acclamations de « *Vive l'Empereur!* », se mêlent les cris de « *Mort aux traîtres !* »

Deux émigrés, le marquis de Vidranges et le chevalier de Gouault qui, durant le séjour des Alliés, ont porté la cocarde blanche, foulé le drapeau tricolore et distribué la proclamation de Louis XVIII, sont arrêtés et fusillés.

Maître de Troyes, Napoléon entend bien profiter de sa victoire. Il rassemble, entre la Seine et l'Aube, soixante-quatorze mille hommes et trois cent cinquante pièces de canon, barrière suffisamment puissante pour s'opposer à une éventuelle attaque des armées coalisées réduites à cent vingt mille hommes qui, pour l'heure, se replient sur Chaumont et Langres.

Au sud, Augereau, avec vingt-huit mille hommes, attaque les vingt mille Autrichiens de Bubna, tandis qu'en Espagne, Suchet, avec trente-huit mille hommes, tient en respect les cinquante-cinq mille anglo-espagnols. Par ailleurs, les quarante-huit mille hommes de Soult massés à Bayonne et à Orthez contiennent derrière l'Adour les soixante-douze mille Anglais, Espagnols et Portugais de Wellington. De son côté, Eugène, avec quarante-huit mille hommes, contraint les soixante-quatorze milles soldats de Bellegarde et les Napolitains de Murat.

De Paris, partent chaque jour des escadrons de conscrits, alors que les Gardes nationales continuent à s'organiser dans chaque province. Les Français, qui ont appris le catéchisme impérial de 1807, savent *« que l'on doit à l'Empereur l'amour, les impôts et le service militaire sous peine de damnation éternelle »*.

*
* *

La victoire de Napoléon à Troyes a réveillé l'inquiétude des Alliés. À huit heures du matin, le 25, ils tiennent un conseil de guerre à Bar-sur-Aube. Outre les trois souverains y sont convoqués Schwarzenberg, Metternich, Castelreaght, Nesselrode, Hardenberg, Radetzky, Diebitsen, Wolkonsky et Knesebeck. La discussion est longue et serrée, tous les points du dispositif militaire sont étudiés avec soin. Le Tsar impose sa volonté par un savant chantage, laissant entendre que si le conseil décide contre son avis, lui et son armée quitteront le lieu des combats. Finalement, on décide que l'armée de Bohême se retirera sur Langres en attendant de connaître les projets de l'Empereur des Français. Quant à Blücher, qui souhai-

te faire cavalier seul, il est autorisé à continuer son offensive en direction de Paris.

Apprenant la nouvelle, Napoléon décide de l'attaquer par l'arrière, tandis qu'il ordonne à Marmont et à Mortier de bloquer son avant-garde, laissant Macdonald avec quarante mille hommes s'occuper de l'armée de Bohême. Il espère bien écraser Blücher et son armée, en disperser les débris au-delà de l'Oise puis, enfin, attaquer par l'arrière, l'armée austro-russe.

C'est dans ce contexte que, le 28, s'ouvre à Châtillon la quatrième séance du congrès. Les plénipotentiaires commencent par manifester leur étonnement devant le retard mis par la France à répondre à leurs propositions. Caulaincourt, n'ayant pas de contre-projet à présenter, laisse entendre que la situation militaire telle qu'elle se présente suppose un délai de réflexion supplémentaire. Les Alliés doivent accepter le report au 10 mars de la poursuite des négociations ; passée cette date, tout retard serait considéré comme un refus de traiter par Napoléon.

*
* *

Le comte d'Artois suit attentivement l'évolution de la situation, cherchant avec obstination un moyen d'entrer en contact avec les Alliés. Il se décide à écrire une nouvelle fois au Tsar et lui demande une audience, sous le prétexte d'être en possession de renseignements importants pouvant intéresser les coalisés. Il confie son message à Trogoff, à charge de le faire passer comme le précédent par l'intermédiaire de Rochechouart. Sa lettre, cachetée aux armes de France, est ainsi conçue : « *Monsieur, mon frère et cousin, à l'époque de mon arrivée à Bâle, j'ai exprimé à V[otre] M[ajesté] I[mpériale] le juste désir que j'avais de lui faire ma cour et de lui soumettre mes idées, afin de pouvoir combiner mes projets conformément à ses intentions. J'avais fait la même démarche auprès des souverains Alliés. Aujourd'hui, Sire, que des circonstances m'ont rapproché*

de V.M.I., j'ose la prier avec la plus vive et la plus respectueuse insistance de m'accorder un entretien que je considère avec raison comme extrêmement important pour le salut de la France, pour la gloire de V.M.I. et je ne crains pas d'ajouter, pour l'avantage même des armées alliées. Le séjour que j'ai fait ici et les nombreuses députations que j'ai reçues de plusieurs provinces, de Paris même, m'ont mis à même de connaître le véritable esprit de la nation et de concevoir les plans qui me paraissent les plus salutaires et qu'il m'est nécessaire de soumettre au jugement éclairé de V.M.I. J'adresse cette lettre au comte de Rochechouart pour la remettre à V.M.I. J'attendrai sa réponse, écrite ou verbale, avec la plus juste impatience. Je n'ai pas besoin d'ajouter avec quel empressement je me porterai au point qu'elle voudra bien m'indiquer et de la manière qu'il lui plaira de me prescrire. Je suis... Signé : Charles-Philippe. »

On ne connaît pas la réponse du Tsar, mais elle ne dut guère être plus encourageante que la précédente. Rochechouart, se faisant l'interprète du souverain russe, invite le comte d'Artois à se rapprocher de l'armée prussienne, ce qui lui permettrait de se rendre plus aisément en Auvergne et de répondre ainsi aux souhaits des royalistes de cette région. Charles-Philippe, qui n'a guère la vocation de "chef de bande", est déçu. Il a de plus en plus le sentiment que tout risque de se jouer sans lui. Comment influer sur le cours des événements ? Telle est pour lui la question à laquelle il ne pourra que seul trouver une réponse.

Chapitre IV

« J'arrive ! Je viens briser vos fers »
(Le duc d'Angoulême à son entrée en France)

Mars 1814

Lorsqu'il apprit la démarche de Napoléon auprès de son beau-père, l'empereur d'Autriche, Castelreaght, craignit une rupture de l'alliance. Les Alliés ne sont forts qu'unis. Que l'un d'eux abandonne et c'en est fait d'une possible victoire. Il prend alors l'initiative de proposer un nouveau traité qui renforcerait les liens entre les coalisés. Ainsi, la Prusse, l'Autriche, l'Angleterre et la Russie devront s'engager à ne pas conclure de paix séparée avant la défaite complète de la France. Ce traité, qui lie les puissances pour vingt ans, est signé à Chaumont le 1er mars. Il constitue la première étape de ce qui, par la suite, va devenir « la Sainte Alliance », embryon d'une future armée européenne. « *La Sainte Alliance barbaresque* » chantera Béranger.

On laisse Blücher et ses quarante-huit mille hommes libre de continuer la lutte à son gré. Le 1er mars, celui-ci atteint l'Ourcq défendu par Mortier et Marmont. Aussitôt arrivé, il engage l'assaut, afin de traverser le cours d'eau, mais les Français tiennent fermement la place. Il doit renoncer et décide d'attendre la nuit pour livrer un nouveau combat. C'est à ce moment qu'il apprend la présence à Jouarre de Napoléon qui, entouré de Victor, Ney, Meunier et Curial, s'apprête à le poursuivre. En infériorité numérique, avec une armée épuisée, en

l'absence des secours demandés, il se voit contraint de se replier en direction de Buzancey. Deux jours plus tard, il reçoit de Bülow une lettre lui annonçant la chute de Soissons. La ville qui commandait la grande route de Paris à Mons était alors considérée comme une place stratégique importante. Selon Thiers, « *La capitulation de Soissons est, après la bataille de Waterloo, le plus funeste événement de notre histoire.* » En l'espèce, elle sauve Blücher, heureux de s'y replier en toute sécurité.

Ignorant les faits, Napoléon continue de poursuivre l'armée de Silésie. C'est seulement dans la nuit qu'à son tour il apprend la chose. Furieux, il écrit au ministre de la Guerre : « *L'ennemi était dans le plus grand embarras et nous espérions aujourd'hui recueillir les fruits de quelques jours de fatigue, lorsque la trahison ou la bêtise du commandant de Soissons lui a livré la place. Faites arrêter ce misérable, ainsi que les membres du Conseil de Défense. Faites en sorte qu'ils soient fusillés dans les vingt-quatre heures sur la place de Grève. Il est temps de faire des exemples.* »

Sans cet événement malheureux, Napoléon aurait très probablement engagé dès le 5 mars les hostilités contre Blücher sur le plateau de Fismes et, sans doute, eût-il gagné cette bataille !

*
* *

La nouvelle de la chute de Soissons produit un effet désastreux sur l'opinion publique. Durant les douze années du Consulat et de l'Empire, Paris n'a connu des conquêtes napoléoniennes que le côté victorieux. Les défaites, les revers, les échecs restent trop éloignés dans l'espace pour exercer quelque influence. Voici qu'aujourd'hui, les combats approchent, les canons tonnent à peu de lieues de la capitale. Chaque jour, des convois de blessés circulant dans les rues apportent le témoignage de l'âpreté des affrontements. Les hôpitaux se

révèlent insuffisants. Joseph veut même transformer les Invalides en centre de soins.

Les nouvelles les plus alarmistes circulent. On laisse entendre que le sort de Moscou sera réservé à Paris. On parle du pillage de la ville. « *La destruction de Paris serait un bienfait pour la France* », affirme le général autrichien Colleredo. « *Paris sera anéanti si l'ennemi y entre. C'est une chose que les généraux ennemis ont promise à leurs soldats qui frémissent de joie en parlant de Paris. Aucune puissance humaine n'arrêterait le pillage et l'incendie. Je suis fixé là-dessus par tous les détails que j'ai recueillis des conversations des généraux ennemis et des propos des soldats.* » Ces phrases sont extraites d'un rapport d'un commissaire de police envoyé en mission à la Ferté-sous-Jouarre, rapport destiné à Savary, ministre de la Police.

Les journaux anglais abondent dans le même sens, se livrant à une féroce débauche de fausses informations qui ne peuvent que troubler encore plus les esprits. Le *Times* écrit le 15 mars : « *Si Blücher et ses cosaques entrent dans Paris, quel merci lui feront-ils ? Et pourquoi en feraient-ils aucune ? Épargneront-ils les précieux monuments des arts ? Oh ! non ! non ! Ces guerriers indignés s'écrieront que c'est le jour de la vengeance et de la destruction. En frappant Paris, ils frapperont au cœur la nation française. Peut-être au moment où nous écrivons, cette cité fameuse est-elle déjà réduite en cendres ?* »

La Régence cherche à rassurer les populations, mais ses appels, parfois maladroits, obtiennent l'effet inverse : « *La terre sacrée que l'ennemi a envahie sera pour lui une terre de feu qui le dévorera. L'ennemi trouvera sa tombe dans les rues de Paris. Il faut l'ensevelir sous les ruines de Paris...* » peut-on lire dans certaines gazettes, ce qui ne rassure personne, bien au contraire !

On soupçonne la presse de ne pas dire toute la vérité ; on critique la Régence pour ses silences et, puisqu'il se trouve qu'à Châtillon on parle de paix, l'opinion veut savoir ce qu'il en est. L'Empereur est conscient de la situation, aussi décide-t-il de transmettre à son frère les pièces du congrès de Châtil-

lon avec mission de les présenter au Conseil de Régence. Comme il fallait s'y attendre, celui-ci conclut à l'unanimité qu'il convient d'accepter les propositions des Alliés. Joseph s'en fait l'écho auprès de l'Empereur : « *Sire, tous les membres du Conseil sont animés des mêmes sentiments. On a trouvé les propositions de l'ennemi fort injustes et on a montré une absolue confiance dans ce que Votre Majesté ordonnerait à son plénipotentiaire pour que la France pût jouir sur-le-champ des immenses sacrifices que l'on exige d'elle et que l'on sait très bien que Votre Majesté ne fera qu'à la dernière extrémité. Mais on s'est généralement remis à penser que la nécessité de voir la France réduite au territoire qu'elle avait en 1792 devait être acceptée plutôt que d'exposer la capitale. On regarde l'occupation de la capitale comme la fin de l'ordre actuel et le commencement de grands malheurs. La paix prochaine, quelle qu'elle soit, est indispensable. Vous resterez à la France, la France vous restera la même que quand elle a étonné l'Europe. Et vous qui l'avez sauvée une fois, vous la sauverez une seconde en signant la paix aujourd'hui et en vous sauvant avec elle. Que Votre Majesté ait remporté aujourd'hui une victoire ou non, il faut également qu'elle pense à la paix. Voici le résultat de ce que tout le monde pense et dit ici.* »

Au reçu de la lettre, Napoléon ne peut réprimer un mouvement d'impatience : « *La paix ! ils ne pensent donc qu'à cela !* » Pour lui, le sort de la nation ne pourra se régler que sur les champs de bataille, “La paix des braves !”

Précisément, les 8 et 9 mars, de nouveaux affrontements vont l'opposer à l'armée de Blücher et ramener la victoire. Durant ces deux jours, cinq mille quatre cents Russes sont tués, neuf officiers généraux blessés et de nombreux canons pris à l'ennemi. Napoléon a-t-il détruit « *ce qu'il restait de l'armée russe* », comme il le fait publier dans *Le Moniteur*, ou plus vraisemblablement, les Russes se replièrent-ils parce qu'ils en avaient reçu l'ordre. Mais il faut impressionner une opinion qui a besoin d'être rassurée : « *Vous devriez savoir qu'il n'est pas question ici d'une vaine gloriole,* écrit Napoléon *et qu'un des grands principes de la guerre est d'exagérer ses forces.* »

Le 10 mars, s'ouvre la cinquième séance du congrès de Châtillon, séance capitale, nous sommes au jour de l'échéance fixée par les Alliés, Caulaincourt doit apporter la réponse de l'Empereur. Mais, une fois de plus, le duc de Vicence, n'a rien à proposer. « *L'Empereur,* expliqua-t-il par la suite, *ne voyait, ou plutôt ne voulait pas voir sa position. Il se faisait illusion sur tout, sur le congrès comme sur ses forces. Il ne pouvait oublier qu'il avait régenté l'Europe et se soumettre à l'idée de l'être à son tour et qu'un terrible* sine qua non *fut placé au bas de chacun des articles du traité, lui était insupportable.* » Pour meubler la séance, Caulaincourt donne lecture d'un long mémoire sur la situation de la France. Les plénipotentiaires excédés, laissent entendre que l'on se moque d'eux, que l'Empereur n'a aucune raison au terme de ce délai de dix jours de ne pas être en mesure d'apporter une réponse valable.

Craignant une rupture des négociations, Caulaincourt ose prendre des initiatives non prévues par son mandat. Il laisse entendre que l'Empereur serait prêt à renoncer à tout protectorat sur les pays situés en dehors des frontières, à reconnaître l'indépendance de l'Espagne, de l'Italie, de la Suisse, de l'Allemagne, de la Hollande.

Les plénipotentiaires, inquiets d'être sans nouvelles de Blücher et craignant quelque revers, saisissent l'occasion pour accorder un nouveau délai. Rendez-vous est fixé au 13 mars.

*
* *

Toujours bloqué à Vesoul, le comte d'Artois assiste impuissant au déroulement des événements, cherchant, sans succès, à entrer en contact avec l'état-major allié, lequel ne paraît aucunement décidé à l'entendre. Des fidèles cherchent à le rejoindre, mais pour quoi faire dans une telle situation ? Au comte Roger de Damas, qui demande à se rendre auprès de lui, Artois écrit le 6 mars : « *Les choses ne vont pas bien, puisqu'on ne se prononce pas hardiment et, qu'en même temps, on continue*

à traiter avec l'ennemi du genre humain ; mais, malgré cela, l'état actuel n'est pas aussi fâcheux que vous le croyez et, d'un moment à l'autre, il peut devenir avantageux. Je n'ai pas encore le pied à l'étrier et ma marche ultérieure est trop incertaine pour que je vous engage à vous rapprocher. »

Damas ne rejoindra le comte d'Artois que plus tard, lorsque ce dernier sera établi à Nancy.

Les choses ne vont pas bien en effet, du moins si l'on en croit cette lettre adressée par la comtesse de Nesselrode à son mari lors précisément du passage de Damas à Vienne : « *J'ai vu cette après-midi une connaissance de Vienne, le vicomte de Damas. Il attend ici une réponse du comte d'Artois pour aller le rejoindre. Il se fait de grandes illusions et croit fermement que les Bourbons vont remonter sur le trône. Il se persuade que, si vous entrez à Paris, l'astre impérial doit s'éclipser et la dynastie de Bonaparte disparaître à tout jamais ; je suis bien loin d'être aussi convaincue que lui. Je l'ai écouté tranquillement sans souffler mot, ni pour, ni contre, et me suis bien gardée de lui dire que je ne pensais pas qu'il fallût continuer la guerre pour les Bourbons et que cette entreprise hasardeuse me paraissait être nuisible aux puissances.* »

En fait, le prince se sait mal entouré, mal conseillé. Trop de gentilshommes de cour, davantage préoccupés de revanche que de réflexion politique. Dévots ou mécréants, « *aristocruches* » ou « *anticruches* » suivant la pittoresque expression de Custine, qui, dans ses lettres à sa mère, a laissé d'excellentes descriptions de l'entourage du frère de Louis XVIII. Celui-ci, qui souhaitait s'entourer de véritables conseillers, semblait avoir quelque difficulté à les découvrir. Timidité ? Méfiance ? Parti pris ? « *Un monsieur dont j'ai oublié le nom,* raconte Custine, *vient voir Monsieur qui le reçoit comme un chien, c'est-à-dire avec des questions bonnes à Versailles, mais pitoyables à Vesoul. Quand le pauvre homme est sorti, tous les aristocruches se pressent autour de Monsieur pour lui dire que c'est un personnage important et qu'il pourrait rendre beaucoup de services. Il peut nous être utile, dit le prince, Ah ! mon Dieu ! qu'on courre*

vite après lui et qu'on le prie à dîner. » Est-ce aveuglement ou bien plutôt méfiance quant aux qualités et à l'efficacité de tels visiteurs ? Il est possible que Custine ait cédé à un effet de style, nous savons que plus tard il s'interrogera sur la nature de son engagement : « *Je déplore*, écrit-il, *le parti que j'ai pris, non que j'en craigne les conséquences pour notre fortune, mais parce que cette cause ne deviendra jamais celle de la France. Je voulais servir l'opinion de la France et je vois que je l'ai méconnue et ne puis la trouver ; elle n'existe nulle part.* »

Parmi les personnalités qui gravitent autour du comte d'Artois, il faut citer Antoine-Marie Terrier de Monciel qui lui est présenté par le comte d'Escars. D'une ancienne famille de Franche-Comté, Monciel a d'abord été favorable aux idées de la Révolution. En 1792, Louis XVI l'a nommé ministre de l'Intérieur. Ayant protesté contre les excès de cette même Révolution, il dut se cacher pour sauver sa tête. Admis dans le cercle du prince, il devint rapidement une sorte de conseiller politique. Il manifesta son savoir-faire le jour où le comte d'Artois, désolé de ne pas être reçu par les souverains Alliés, envisagea de forcer leur porte en se rendant en personne au congrès de Châtillon et y plaider lui-même sa propre cause. On lui refusa un passeport. Il se mit en tête de passer outre, d'aller au quartier général et de tenter d'y rencontrer Schwarzenberg. Monciel l'en dissuada, lui faisant valoir qu'une telle attitude risquait de se retourner contre lui, contre sa cause, contre Louis XVIII.

Monsieur est un homme obstiné, mais les nouvelles qui lui parviennent ne sont guère rassurantes. Alors que la bataille de France paraît tourner à l'avantage de Napoléon et qu'à Châtillon, le destin de la France se joue sans qu'il y soit associé, lui, le « Lieutenant Général du Royaume » reste condamné au silence. Monciel, qui ne l'a pas encouragé à forcer la porte des Alliés, recherche une autre solution. Or, peu auparavant, Monciel a, par le plus grand des hasards, rencontré un Suisse avec lequel il avait été en relations dans le passé, un cer-

tain Wildermetz, actuellement au service de l'Autriche en qualité de gouverneur général pour la Haute-Saône. Il parvient à le convaincre de se mettre au service des Bourbons et lui propose de se rendre auprès de Metternich pour traiter du « *rétablissement du Roi* », mission pour le moins délicate puisqu'il s'agit d'amener le chancelier à envisager une "solution Bourbon", puis à accepter la présence du Lieutenant Général auprès des Alliés en tant que représentant officiel du Roi et, pour faire bonne mesure, lui accorder les moyens en hommes et en argent pour mener à bien cette mission. Vaste et difficile programme lorsque l'on sait, selon le chevalier de Gentz, confident de Metternich, que « *le vœu sincère de l'Autriche était de faire la paix avec Napoléon, de limiter son pouvoir, de garantir ses voisins contre son ambition inquiète, mais de le conserver, lui et sa famille, sur le trône de France.* »

En échange, le prince, agissant au nom du Roi de France officiellement rétabli, sera en mesure de signer la paix en lieu et place de Bonaparte déchu de tous ses titres, Louis XVIII s'engageant à respecter les vœux du peuple français quant à la forme du gouvernement. Projet audacieux, pour ne pas dire utopique. Les Bourbons seront-ils en mesure de l'assumer ? Comment les Alliés le recevront-ils ? La France est-elle prête à vivre sous un régime monarchique ? Que de questions qui ne manqueront pas de se poser !

Plein d'ardeur pour cette mission, Wildermetz quitte Vesoul le 13 mars. Cinq jours plus tard, il arrive à Troyes et se présente chez Hardenberg afin d'obtenir un rendez-vous avec Metternich qui, retenu à Châtillon, ne peut le recevoir. Par contre, le contact avec Hardenberg, très favorable aux Bourbons, est excellent. Au cours de leurs entretiens, ce dernier ne lui ménage pas les conseils, entre autres celui de se méfier d'un certain Saint-Vincent arrivé le 9 mars à Châtillon, un personnage trouble dont on ne sait ni qui l'envoie, ni s'il travaille réellement pour Louis XVIII comme il l'affirme.

En réalité, Saint-Vincent n'est qu'un pseudonyme, sous lequel se dissimule un personnage destiné à jouer un rôle par-

ticulièrement important dans le retour des Bourbons. Son nom, Eugène d'Arnaud de Vitrolles, reviendra à plusieurs reprises au cours de ce récit, mais on ignore pourquoi, à cette époque, il avait cru bon de ne pas en faire mention.

Né en 1774, Vitrolles avait servi dans l'armée de Condé. Rentré en France sous le Consulat, il fut nommé inspecteur des Bergeries Impériales. D'esprit aventureux, ambitieux, possédant le goût du risque, il s'engagea dans cette "cause perdu" qu'était alors la restauration de la monarchie. L'expérience lui avait appris à frapper aux bonnes portes, celles des politiciens. Depuis de nombreuses années, il se trouvait en relations avec le duc de Dalberg, un proche de Talleyrand, ennemi juré de Napoléon. La perspective pour ce dernier de jouer un rôle dans la chute du « tyran » lui fit accueillir favorablement les projets de Vitrolles. Il alla même plus loin : il décida d'en parler à Talleyrand. De par sa position d'ancien ministre des Affaires Extérieures et d'Archichancelier de l'Empire, celui-ci restait le mieux placé pour les faire aboutir, d'autant que le vent était en train de tourner et que le prince de Bénévent envisageait d'abandonner le parti de l'Empereur.

Dans ce foyer d'intrigues qu'était Paris, l'Archichancelier jouait à merveille le rôle d'attiseur de braises. Par ses commentaires perfides, ses jugements tendancieux, ses sombres pronostics, ses conseils donnés sans en avoir l'air, il encourageait les trublions. « *Ce n'est*, expliquait-il, *ni trahir Napoléon, ni conspirer contre lui. D'ailleurs, je n'ai jamais conspiré de ma vie qu'aux époques où j'avais la majorité de la France comme complice et où je cherchais avec elle le salut de la patrie.* » Pour l'heure, il hésitait et on peut penser que la "solution Bourbons" ne recueillait pas ses faveurs. Il imaginait bien plutôt le pouvoir confié au roi de Rome et lui, président du conseil de régence, tenir entre ses mains les destinées du pays pendant de nombreuses années.

Informé des intentions de Vitrolles, il y vit une opportunité et encouragea Dalberg à jouer de ses relations pour les faci-

liter. C'est ainsi que le 9 mars, Vitrolles arrivait à Châtillon au beau milieu du congrès. Les Alliés, qui souhaitaient mieux connaître l'opinion de la population parisienne, l'accueillirent avec intérêt. Le comte Stadion, un des plénipotentiaires le reçut même à deux reprises. Il l'engagea à se rendre à Troyes où résidaient les souverains Alliés. Parti le 11 mars, il fut reçu le soir même par Metternich.

Face au scepticisme du chancelier autrichien qui, selon ses dires, n'avait encore constaté aucun mouvement en faveur des Bourbons, Vitrolles développa son argumentation avec ardeur et conviction.

Il obtint finalement une audience avec Alexandre. Reçu tout d'abord par Nesselrode le 14 mars, il s'entendit répliquer : « *Ce serait nous plonger dans une guerre civile sans fin que d'épouser la cause des Bourbons.* » Le Tsar, rencontré le même jour, ne fut guère plus encourageant : « *Les obstacles qui séparent désormais les princes de la Maison de Bourbon du trône de France me paraissent insurmontables. Les princes reviendraient aigris par le malheur. Alors même qu'ils sacrifieraient leurs ressentiments, ils ne pourraient modérer ceux des hommes qui avaient souffert pour eux et par eux. L'armée, les générations nouvelles, les protestants leur étaient opposés. L'esprit du temps était contre eux. Tout cela avait été pesé. Il serait encore plus difficile de les soutenir que de les établir.* »

Vitrolles insista, fit valoir le droit héréditaire, la légitimité de la Maison de Bourbon. Autant d'arguments qui, pour l'heure, ne touchaient guère le souverain. Avant d'abandonner la partie, il tenta un dernier assaut : « *Si l'on marche sur Paris,* dit-il, *résolus à donner toute liberté à l'opinion, elle se prononcera.* » Il avait touché juste. Les yeux d'Alexandre brillèrent à l'évocation de la capitale : « *Le jour où je serai à Paris, je ne reconnaîtrai plus d'autre allié que la nation française. Je pars demain pour le quartier général du prince de Schwarzenberg* » s'écria-t-il.

Ainsi, tout n'est pas perdu, un espoir subsiste, bien mince encore. La "solution Bourbons" n'a pas encore la faveur des Alliés, mais peut-être que bientôt... Vitrolles mesura le chemin qui lui restait encore à parcourir par l'entretien qu'il eut avec Castelreaght. Le ministre anglais lui expliqua la position des Britanniques : « *Si le prince régent et le gouvernement de Sa Majesté ressentent quelques sympathies envers les princes français, l'opinion publique leur est, par contre, tout à fait défavorable ; or le gouvernement ne peut se passer de l'opinion. Laissons faire ceux qui sont plus forts que nous et plus libres dans leur détermination.* »

Une satisfaction est pourtant accordée à Vitrolles durant son séjour au quartier général, celle de participer à une conférence où les quatre ministres Alliés se trouvaient présents. Aimablement accueilli, il eut tout le loisir d'exposer son projet qui, expliqua-t-il, tenait en deux points : proclamer par une déclaration solennelle que les souverains ne traiteront plus avec Napoléon et, secondement, placer sous le gouvernement du Roi et l'administration du comte d'Artois, les provinces actuellement occupées.

Soucieux de précisions, Metternich demanda : « *Comment le Roi envisage-t-il de gouverner ? De quels hommes le comte d'Artois pense-t-il s'entourer ? Accepterait-il de se rapprocher de certains des actuels dirigeants français : Talleyrand ? Fouché ?* » Prudent, Vitrolles ne voulut pas s'engager sur ce terrain, laissant entendre que la réponse à de telles questions ne pouvait venir que du lieutenant général qui saurait l'apporter le moment venu. « *Il est bien entendu*, conclut Metternich, *que les cours alliées garantissent à Monsieur et à ses amis, en cas de revers, des existences et des fortunes équivalant à celles qu'ils auraient perdues, et à vous tout le premier.* »

Vitrolles sortit de la réunion avec la certitude qu'une bonne partie du chemin était fait et qu'il s'en fallait de peu pour que son but fut atteint, d'autant que les ministres l'avaient poussé à retourner à Paris pour y susciter un mouvement d'opinion

en faveur de Louis XVIII et à revenir rendre compte de cette mission. Ce ne pourrait être qu'en fonction des résultats qu'il serait possible aux Alliés d'arrêter une position définitive. Mais, derrière cette attitude apparemment bienveillante, Vitrolles soupçonnait quelques réticences. Il se pourrait que les Alliés aient l'intention de marginaliser encore davantage le comte d'Artois, dont la présence devenait de plus en plus encombrante.

À cette époque, Vitrolles ne connaissait pas encore le frère de Louis XVIII. Par un journal anglais, il avait appris son départ d'Angleterre et son arrivée sur le continent. Il souhaitait vivement entrer en contact avec lui, l'informer de la situation, prendre ses ordres, situation plus confortable que celle actuelle d'envoyé de Talleyrand.

*
* *

Si l'ancien inspecteur des Bergeries Impériales a pu exposer ses projets devant les Alliés, Wildemetz attend toujours d'être reçu par Metternich. L'entrevue a finalement lieu juste avant le départ de Vitrolles.

Metternich ne cache pas ses réticences à l'envoyé du comte d'Artois : « *Le peuple français est fatigué de Napoléon et désire s'en débarrasser; voilà son vœu. L'idée naturelle se présente de placer un Bourbon sur le trône, non point pour reprendre l'ancien ordre des choses, ce qui produirait inévitablement un nouveau bouleversement, mais tout simplement pour prendre la place de Napoléon. Mais il faut avant tout que le peuple se prononce, car les puissances n'ont jamais donné à la France un roi contre son gré.* »

Nesselrode, au nom du Tsar, n'est guère plus encourageant. Il précise que, dans cette affaire, Alexandre s'en remet aux vœux du peuple français pour choisir la forme de gouvernement et aux Alliés le soin de traiter avec Louis XVIII.

Castelreaght se montre le plus encourageant : « *Dites à Monsieur qu'il ne peut pas douter de la satisfaction que j'ai de voir que les intérêts de l'Europe et ceux de sa politique puissent enfin être d'accord avec le sentiment qui m'anime pour la légitime cause des Bourbons. Notre manière de voir à cet égard a toujours été uniforme, mais il fallait que le temps et les circonstances nous aidassent à parvenir là où nous sommes. J'ai toujours prévu que cela arriverait d'après la marche que Napoléon suivait.* »

*

* *

Pour les Alliés, rien ne se trouve encore réglé, aucune décision quant au sort futur de la France, quant au retour des Bourbons... Pourtant, un événement imprévu va complètement modifier les données du problème.

Le duc d'Angoulême, qui a quitté l'Angleterre le 15 janvier sous le nom de comte de Pradel, en direction de l'Espagne, vient de traverser la frontière et d'entrer dans Saint-Jean de Luz, dans le dessein de pousser jusqu'à Bordeaux. Située à la limite de la Vendée militaire et des régions du midi foncièrement royalistes, la capitale de l'Aquitaine subissait cette double influence. Elle avait vu se former en son sein plusieurs réseaux de résistance à l'Empire, en particulier l'Institut Philanthropique sous la houlette d'Alexandre de Lur-Saluces, une « Garde Royale » dirigée par Taffard de Saint-Germain, enfin les Chevaliers de la Foi fondé par Ferdinand de Bertier. Ce dernier ayant appris l'arrivée de Wellington en Béarn, se rendit à Bordeaux où l'Ordre était solidement implanté sous la direction du chevalier de Gombault. Louis de La Rochejaquelein, frère du célèbre « *Monsieur Henri* », en était membre. Bertier souhaitait rassembler les trois organisations et préparer la ville à accueillir les "Alliés anglais". L'entreprise s'annonçait relativement aisée. Port maritime soumis au blocus imposé par l'Empereur, Bordeaux souffrait de cette situation et cherchait à s'y soustraire. Wellington apparaissait dans

ce contexte un allié providentiel, bien que le général anglais, davantage préoccupé de combattre Napoléon, ne semblait guère désireux d'entrer dans les affaires intérieures des Bordelais.

Bloqué depuis le 11 février à Saint-Jean de Luz sur l'ordre de Wellington, le duc d'Angoulême, excédé d'être ainsi mis à l'écart, prend l'initiative de lancer un appel à l'armée française : « *J'arrive! Je suis en France! Je viens briser vos fers, je viens déployer le drapeau blanc sans tache que vos pères suivaient avec tant de transports! Ralliez-vous autour de lui, braves Français! Marchons tous ensemble au renversement de la tyrannie. Soldats! mon espoir ne sera pas trompé, je suis fils de vos rois et vous êtes Français!* »

Le maréchal Soult, qui vient d'être refoulé vers Bayonne et Pau, est stupéfait d'une telle proclamation, à laquelle cependant il n'attache que peu d'importance. Il croit à une ruse des Anglais destinée à saper le moral de l'armée. « *On a osé insulter l'honneur national!* s'écrie-t-il. *On a eu l'infamie d'inciter les Français à trahir leurs serments et à être parjures envers l'Empereur. Cette offense ne peut être vengée que dans le sang. Aux armes! Que dans tout le midi de l'Empire ce cri retentisse!* »

Wellington est également furieux d'une initiative qui dérange ses plans. Il entend être le seul maître des opérations et n'accepte absolument pas qu'un Bourbon vienne s'en mêler. « *Débarrassons-nous de Bonaparte,* répétait-il, *et permettons à l'Europe de vivre en paix. Le reste ne nous concerne pas.* » Il fait savoir au duc d'Angoulême que l'heure n'est pas aux manifestations politiques et que sa place sera désormais à l'arrière du quartier général comme un simple civil. Découragé, le jeune prince est tenté d'abandonner la partie. C'est alors qu'il reçoit la visite de plusieurs royalistes envoyés par Ferdinand de Bertier, ainsi qu'une délégation de Bordelais conduite par La Rochejaquelein qui lui confirme les bonnes dispositions des Bordelais vis-à-vis du Roi. « *Bordeaux,* dit ce dernier, *est prête à arborer le drapeau blanc.* »

La bataille d'Orthez, le 27 février, a d'ailleurs changé l'équilibre des forces. Dominé par les troupes anglaises, Soult se voit contraint de battre en retraite et de se replier vers Toulouse, libérant la route de Bordeaux. Wellington peut y faire son entrée.

Le 10 mars, le général anglais Beresfort, accompagné de deux divisions de douze mille hommes chacune, pénètre dans Bazas. La Rochejaquelein qui l'accompagne, s'en détache et se rend à Bordeaux durant la nuit pour préparer les autorités à accueillir les troupes anglaises. Il trouve les habitants moins résolus et le maire, Jean-Baptiste Lynch, plus hésitant. Finalement, ce dernier se laisse convaincre et se décide à cautionner l'entreprise.

Le surlendemain, 12 mars, vers huit heures du matin, l'armée anglaise fait son entrée dans la ville sous les acclamations de la population. À dix heures, Lynch quitte en voiture l'hôtel de ville, accompagné de deux adjoints bonapartistes et de jeunes gens de la Garde Royale et des Chevaliers de la Foi. Arrivé à quelque distance du lieu où se tient le général anglais, il prévient ses adjoints qu'il va *« déclarer le Roi »*. Frappés *« comme par la foudre »*, ceux-ci crient à la trahison et demandent au maire d'arrêter sa voiture. Lynch n'en fait rien. À Beresfort, il fait part de ses sentiments : *« Mylord, c'est dans une ville amie que vous entrez, c'est dans une cité de notre Roi légitime, allié du vôtre, que nous recevons Votre Excellence. »* Et, lui remettant les clefs de la ville, il ajoute : *« Si vous venez en vainqueur, vous pouvez, Général, vous emparer de ces clefs sans qu'il soit besoin que je vous les donne ; mais si vous venez comme allié de notre souverain Louis XVIII, je vous les offre. Vous serez bientôt témoin des preuves d'amour qui se manifesteront de toutes parts en faveur de notre Roi. »*

Placé devant les faits, Wellington ne peut qu'abandonner son ressentiment à l'égard du duc d'Angoulême : *« Si l'on vous demande notre consentement pour proclamer Louis XVIII,* dit-il, *répondez que là où sont nos troupes, tant que la tranquillité*

publique ne sera pas troublée, nous n'interviendrons nullement pour empêcher ce parti de faire ce qu'il jugera utile. »

Vers trois heures, afin de ne pas paraître dépendant des troupes étrangères, le duc d'Angoulême fait son entrée dans la ville au milieu des cris de joie. Les habitants massés sur son passage se jettent à genoux en criant : « *Celui-là est de notre sang!* » C'est à qui touchera ses habits et son cheval. On le conduit à la cathédrale où l'archevêque, Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay, ardent royaliste, l'attend. Pendant un moment dans la bousculade, le prince est séparé de sa suite et croit être étouffé par la foule.

À peine arrivé, le neveu de Louis XVIII fait afficher cette proclamation : « *Ce n'est que par vos vœux que le Roi, mon oncle, aspire à être le restaurateur d'un gouvernement paternel et libre ; jusqu'à cette époque, il ne veut rien innover dans la forme de votre administration. Comme lui, satisfait de vos vœux et de votre amour, je déclare que rien ne sera changé par moi. Seulement, j'aime à vous répéter que ma plus consolante mission est de proclamer au nom du Roi, qu'il n'y aura plus de conscription, ni d'impôts odieux ; que la liberté des peuples sera maintenue ; que le commerce et l'industrie, véritables sources de la prospérité publique, seront encouragés ; qu'il ne sera porté aucune atteinte à la propriété des domaines qu'on appelle nationaux ; que la bravoure française ne se verra jamais enlever ses récompenses et ses honneurs. Si je n'ai pas dû retenir les premiers élans de vos âmes, je dois vous conjurer, ô Français, de vous abstenir de tout esprit de parti et d'éviter ainsi un malheur pire encore que la tyrannie. Que tous les fonctionnaires publics exercent leurs emplois ; que la justice soit rendue par les mêmes magistrats qu'auparavant ; je les conjure de payer à la patrie la dette la plus sacrée, celle de rendre la justice et d'administrer. Je ne leur demande pas de nouveaux serments. Le premier soin du peuple est d'être gouverné.* »

Malgré la sagesse et la modération de ses termes, la proclamation soulève de nombreuses protestations dans les milieux

royalistes. La question des biens nationaux reste le point le plus sensible. Ferdinand de Bertier vient rappeler au prince l'engagement pris envers leurs acquéreurs, soulignant que légaliser ces ventes reviendrait à pénaliser les véritables serviteurs de la monarchie. « *Est-ce ainsi que l'on récompensera leur attachement à la cause royale?* »

Le duc réplique que le roi ne se croit pas assez fort pour déposséder les propriétaire des biens des émigrés, que ce passage de la proclamation a été particulièrement bien accueilli, que cette disposition ne peut que les rattacher à la couronne. « *D'ailleurs,* conclut le prince, *le texte de cette proclamation m'a été donné par le Roi lui-même. Elle représente sa pensée personnelle.* »

Bertier ne peut dissimuler sa déconvenue : « *Je crois, Monseigneur, que si le Roi eût attendu sa rentrée en France et quelques moments de séjour et d'études des dispositions du pays, il eût beaucoup modifié cette proclamation faite un peu prématurément à Hartwell.* »

Il faut rappeler que les acclamations de Bordeaux n'ont pas transformé la ville en une cité royaliste. Très vite, l'opposition républicaine et bonapartiste va se manifester. Des fonctionnaires, employés municipaux, agents des douanes et de la police apportent leur démission en signe de protestation. Le bruit court qu'un corps français est en route pour chasser Anglais et royalistes. Certains n'hésitent pas à crier : « *À bas la cocarde blanche!* » Mais le Roi a été proclamé. C'est là l'important. L'événement va dépasser le cadre de la ville et apparaître comme le signal souhaité par les Alliés pour accepter le retour des Bourbons.

*
* *

À Vesoul, le comte d'Artois a moins de chance. Il désespère de se dégager de la nasse dans laquelle les Alliés l'enserrent. La mission de Wildermetz apparaît déjà comme un échec. Il

faut trouver autre chose. Dans le désespoir d'aboutir, ne sachant plus à quelle porte frapper, il a l'idée de se rendre à Lyon, d'y convoquer, au nom de Louis XVIII et sous la présidence du député bordelais Lainé, quelques membres sympathisants du Corps Législatif, puis d'inviter le Sénat à se joindre à cette sorte d'assemblée et, enfin, d'y proclamer le Roi. Dans la capitale des Gaules, cela fera le meilleur effet. Très vite, l'idée se révéla utopique. Pour aboutir, il aurait fallu l'accord au moins tacite des Autrichiens, accord que le prince, pressentant un refus, s'est gardé de solliciter.

Les Alliés se montrent d'ailleurs chaque jour plus méfiants vis-à-vis du frère de Louis XVIII et de ses partisans. Ils n'apprécient guère ses initiatives et souhaitent de plus en plus ouvertement son départ.

Le prince s'en rend compte. Il devient urgent de trouver un autre lieu de résidence. Son, entourage, qui s'ennuie à Vesoul, le pousse à quitter une ville où il est de toutes façons condamné à l'inaction. Il se décide à suivre une suggestion de Rochechouart et de se rendre dans le secteur occupé par l'armée de Silésie. Nancy serait une ville tout à fait digne du Lieutenant général. Il y bénéficierait du souvenir prestigieux de son arrière grand-père, Stanislas, roi de Pologne. Par la même occasion, il échapperait à la pression des Autrichiens.

Précisément, un avocat de la ville, un certain Mique, vient de mettre à sa disposition sa maison, ainsi qu'une somme de cent mille francs. Il ne reste qu'à accepter !

Monsieur quitte Vesoul le 16 mars au matin au grand soulagement des Autrichiens, enchantés de passer aux Russes un personnage aussi encombrant. Vers quatre heures de l'après-midi, le comte d'Artois et son entourage font leur entrée dans la ville de Plombières. L'arrivée est chaleureuse, le prince acclamé par les habitants et complimenté par le maire. On entend les cris de *« Vivent les Bourbons ! Vive le Roi ! Vive la France ! »*

Épinal et Charmes, que les voyageurs traversent ensuite, sont plus indifférentes, à peine quelques témoignages de sympathie !

Le 19 mars, à deux heures de l'après-midi, le prince et sa suite arrivent à Nancy, accueillis par Alopeus, le gouverneur russe. Prévenus, les royalistes de la ville organisent un accueil moins protocolaire, auquel un certain nombre d'habitants vient se mêler. « *Le peuple,* note Custine, *s'était rassemblé en foule sur la place. On a beaucoup crié "Vivent les Bourbons ! Vive le Roi !" Mais la scène vraiment touchante n'a commencé que lorsque Monsieur, suivi de nous tous, sortit à pied pour traverser la place et gagner la maison de M. Mique (4, rue de l'Évêque, aujourd'hui rue Girardet), en attendant qu'on ait arrangé l'évêché. Les femmes, les enfants, et même les hommes, se précipitent au-devant de notre prince en disant : "C'est le petit-fils du roi de Pologne ! Vive le Roi !" On lui baisait la main, on l'arrêtait, des femmes fondaient en larmes ; enfin, je n'ai jamais rien vu de semblable, ni Bonaparte non plus, même dans ses plus beaux jours. "C'est notre père" criait-on de toutes parts, il est au milieu de sa famille !* »

L'enthousiasme décrit par Custine semble quelque peu exagéré. Il y eut beaucoup moins d'acclamations. Nous savons que, dès le lendemain, le calme et l'indifférence reprirent le dessus. Les partisans du Roi n'étaient qu'une minorité ; quant au reste de la population, elle était davantage attirée par la curiosité que par une véritable foi royaliste.

Conformément aux ordres d'Alopeus, Monsieur doit se comporter en simple particulier et non en « lieutenant général du Roi de France », ce qui limite singulièrement son influence. Malgré cela, le logis de M. Mique se révèle bientôt trop exigu et l'autorisation de résider à l'évêché que le prince avait sollicitée, refusée sous prétexte du mauvais état du bâtiment, en réalité pour ne pas donner à la présence du prince une importance qu'elle ne doit pas avoir.

À peine installé, le comte d'Artois reçoit la visite de deux fidèles désireux de se joindre à la petite "cour" : le comte de Bruges, émissaire secret de Louis XVIII, et le comte Roger de Damas, dont la présence enchante le prince qui espère bénéficier de ses idées et de ses conseils.

Dans l'immédiat, il faut occuper le temps. Dans ce milieu imprégné d'esprit courtisan, on joue à ressusciter l'étiquette de Versailles, moyen le moins efficace de préparer l'alternance ! À cette époque, la mode exigeait des hommes les cheveux courts ce qui, aux yeux des puristes, est incompatible avec le costume habillé utilisé jadis dans les cérémonies officielles. On imagine, à l'exemple des princes étrangers, de se doter d'uniformes que chacun veut le plus somptueux possible. On crée même des grades, afin de bénéficier demain du traitement en rapport.

Laissons la parole à Custine : « *Nous avons ici une cour en règle et en toute magnificence; j'y suis gauche à faire plaisir. Mon sabre dans les jambes, mon chapeau sous le bras, en uniforme coupé par un tailleur de Morges, tout cela compose un costume à mourir de rire, mais je m'accroche à mes éperons et puis je n'ai jamais une main libre pour rien faire. Heureusement qu'il y a beaucoup de gens aussi mal fagotés et qu'on n'y fait pas la moindre attention. Notre attitude est si peu militaire que je n'ose encore me permettre les moustaches; je suis cependant assez enfant pour les désirer.* »

Le comte d'Artois, que cela amuse, laisse faire, autorisant les tenues les plus fantaisistes, accordant même quelque grade à ceux qui lui en font la demande. Ceci, ajouté aux offices religieux et aux repas insipides, permet d'occuper le temps et de tromper l'ennui.

*
* *

Le 22 mars, vers midi, Vitrolles qui avait quitté l'État-major allié quelques jours plus tôt, arrive à Nancy et s'installe dans

une mauvaise auberge. Par sécurité, il a repris son pseudonyme de Saint-Vincent. Ayant hâte de faire connaissance du comte d'Artois, il s'enquiert de son domicile et, dès trois heures de l'après-midi, s'y présente. Le prince étant à table, on lui demande de repasser plus tard. À cinq heures, il revient. Il est reçu par le comte d'Escars à qui il demande si Monsieur n'a pas reçu récemment deux lettres de M. de Saint-Vincent. Aucune lettre de ce nom n'est parvenue au prince. Celui-ci, apparemment toujours occupé, Vitrolles revient vers sept heures du soir. Il obtient enfin une audience de Monsieur à qui il remet ses *« lettres de créance »*, en l'espèce un anneau et un message de Mme de Durfort au nom des royalistes de Paris. Le prince écoute Vitrolles d'abord avec bienveillance, puis, au fur et à mesure que son interlocuteur développe ses projets, son attention se renforce sans être pour autant disposé à entrer immédiatement dans les vues des Alliés telles qu'elles avaient été exposées peu auparavant. Pour le frère de Louis XVIII, le manifeste d'Hartwell reste le maximum de concessions acceptables. Il ne souhaite pas aller plus loin.

Les noms des hommes qui devraient être appelés aux affaires étonnent le prince : Fouché, De Pradt, Dalberg, l'abbé Louis, sont-ils les mieux placés pour un futur gouvernement royal ? Par contre, lorsque Vitrolles avance prudemment le nom de Talleyrand, il a la surprise de recueillir, derrière une réticence de façade, une certaine approbation bienveillante. Au-delà de l'évêque défroqué, le prince se souvient du grand seigneur de ce Versailles dont il conserve la nostalgie.

La conversation s'oriente naturellement sur le sort des exilés d'Hartwell. Vitrolles ignore tout de Louis XVIII, aussi est-il surpris d'apprendre que le Roi souffre de la goutte et qu'il a les plus grandes difficultés à se déplacer : *« Comment, le Roi ne peut pas marcher ? Mais, au moins, il peut monter à cheval ? – Pas du tout »*.

Vitrolles est abasourdi. Voilà qui va rendre la restauration malaisée. Un roi infirme après le dynamisme de l'Empereur pourrait bien indisposer les Français. Bien plus que l'état phy-

sique, c'est la conception que le comte d'Artois a de la monarchie qui risque d'être fort gênante. Les Bourbons sont-ils disposés à accepter un gouvernement constitutionnel selon le vœu des Alliés ?

Les entretiens entre les deux hommes vont se poursuivre plusieurs jours ; finalement, Vitrolles a gagné le cœur du prince. Il repart muni des pleins pouvoirs pour traiter en son nom. Il est en outre chargé de notifier aux souverains Alliés les lettres patentes qui établissent le prince Lieutenant général du royaume. Au moment de partir, Vitrolles, pour plus de sécurité, fait copier en double et à l'encre sympathique les documents les plus importants. Il reçoit enfin deux grosses enveloppes contenant toutes les pièces relatives aux négociations en cours, au séjour du comte d'Artois à Vesoul et à Nancy, ainsi que plusieurs autres lettres. Ces enveloppes doivent être remises à un courrier à destination de l'Angleterre, afin d'être portées à Louis XVIII.

Vitrolles quitte Nancy le 26 mars avec l'équipage du baron de Weissenberg, aide de camp du prince Paul de Wurtemberg et ambassadeur d'Autriche à Londres. Le convoi comprend également plusieurs hauts fonctionnaires et officiers d'état-major. Il doit progresser lentement et avec précaution, les routes, parcourues de bandes de paysans armés n'étant guère sûres. On redoute des insurrections dans la Champagne et les provinces environnantes. Déjà, les communications entre les armées alliées et le quartier général sont difficiles. Des villages entiers de paysans se sont réfugiés dans les bois et n'hésitent pas à attaquer les voyageurs.

*
* *

Durant ces jours, que devient l'Empereur ? *Le Moniteur* vient précisément de donner de ses nouvelles : « *Doulevent, le 25 mars 1814. Le quartier général de l'Empereur est ici. L'armée*

française occupe Chaumont, Brienne. Elle est en communication avec Troyes et ses patrouilles vont jusqu'à Langres. De tous côtés, on ramène des prisonniers. La santé de S.M. est très bonne. » Communiqué laconique refusant de rendre compte d'une réalité de moins en moins possible à dissimuler. « *À mesure que le théâtre de la guerre se rapprochait de nous*, écrit Mme de Boigne, *il était plus difficile de cacher la vérité sur l'inutilité des efforts gigantesques fais par Napoléon et son admirable armée. Le résultat était inévitable.* »

Depuis une quinzaine de jours, le vent semble avoir tourné en défaveur de l'Empereur. Alors qu'il se trouve encore à Soissons le 12 mars, occupé à réorganiser son armée, ne sachant pas encore où la conduire, il apprend que Reims vient d'être reprise par le comte de Saint-Priest aux ordres de Blücher. Il se met immédiatement en route en direction de cette ville et, après une courte bataille, en chasse l'ennemi. Accueilli en triomphateur, il est littéralement porté par une foule en délire jusqu'à l'hôtel de ville à travers les rues illuminées. Quatre mille fantassins et quatre mille cavaliers ont culbuté quinze mille Russes.

Cette victoire raffermit les courages et ramène l'espoir du côté français en même temps qu'elle sème le trouble chez les Alliés. Ainsi, cette armée que Blücher affirme être anéantie, vient, en quelques heures, de remporter une importante victoire, victoire dont Napoléon entend bien profiter. Rassuré à propos de Blücher, il décide sans attendre d'attaquer Schwarzenberg. Le 17, il quitte Reims avec sa vieille garde en direction d'Épernay. Fort de vingt-trois mille soldats aguerris, il se targue de renverser les cent mille austro-russes.

Après une nuit à Épernay où, dit-on, le champagne coula à flots « *faisant oublier aux soldats leurs fatigues et aux généraux leurs inquiétudes* », il prend la route de Fère-Champenoise. Il y est accueilli par une mauvaise nouvelle : les négociations de Châtillon paraissent sur la voie d'être interrompues. « *La rupture du congrès*, écrit Caulaincourt, *était inévitable; je l'avais*

prévue et annoncée depuis longtemps à l'Empereur qui, se berçant de ses habituelles et fatales illusions, ne voulait sans doute pas y croire. Il se flattait toujours qu'un succès militaire éloignerait l'ennemi de la capitale et que l'exaspération et le courage des citoyens le forceraient, au moindre revers, à évacuer la France. »

Caulaincourt voit juste. Il sait les Alliés de moins en moins accommodants, exigeant avec de plus en plus d'insistance une réponse que Napoléon ne paraît guère enclin à leur apporter. Dans une lettre à son maître, Caulaincourt écrit : « *On m'affirme que les ordres des cours alliées sont précis, que la déclaration pour rompre est toute prête et qu'elle me sera remise si je ne me décide pas à répondre. Je donnerai un contre-projet, mais ce sera toujours les bases de Francfort sous une autre forme. Si nous ne cédons pas, il faut renoncer à négocier.* » Napoléon hésite à accorder à son représentant le pouvoir de signer la paix. « *Si le projet des Alliés est leur ultimatum, nous ne pourrons pas traiter.* »

L'impasse est totale, les ministres de la coalition ne peuvent que constater l'échec. « *Les puissances alliées regardent les négociations entamées à Châtillon comme terminées par le gouvernement français.* » Le 19 mars, les plénipotentiaires se séparent. Le congrès prend fin.

Dans une lettre à Caulaincourt, Napoléon tente de justifier son attitude : « *À Châtillon,* écrit-il, *on voulait vous imposer une paix qui n'eut été qu'une trêve, car on ne signe jamais de bonne foi sa honte. Aussi ne l'ai-je pas voulu. Et que veut l'ennemi ? C'est de piller et de bouleverser la France. Alexandre veut se venger à Paris de la bêtise qu'il a faite en brûlant Moscou. Ma guerre était politique ; je l'ai faite loyalement. Au reste, il n'est pas encore à Paris. Ce que veulent mes ennemis, c'est de nous humilier, mais plutôt mourir. Jamais je ne signerai la honte de la France. On dirait que la contre-révolution est faite, parce que le maire de Bordeaux a été un traître. Seul, je connais les Français : l'indignation va succéder à l'abattement. Vous verrez ce qui se passera avant huit jours ; toute la population sera armée ; nous serons obligés de venir au secours de l'ennemi pour arrêter les*

excès ; on tuera tout ce qui a l'air étranger. Nous nous battrons, Caulaincourt. Si la nation me soutient, les ennemis sont plus près que moi de leur perte. »

L'Empereur s'abuse, refusant de voir la réalité. Non, Paris n'est pas disposé à continuer la lutte. Bien au contraire, dans la population, l'inquiétude grandit. On doute de l'impartialité de l'information officielle. « *Les bulletins,* souligne Mme de Boigne, *ne parlaient jamais que de nos victoires. L'armée française était toujours victorieuse, l'armée ennemie toujours battue. D'échecs en échecs, elle était arrivée des rives de la Moskova à celles de la Seine!* »

On en vient à s'interroger sur l'efficacité de la protection de la capitale. Jusqu'en janvier, les fortifications se réduisaient à un simple mur d'octroi pas encore achevé. Les projets, parce que trop coûteux, ont été rejetés. Finalement, on se résout à barricader les faubourgs et à dresser des palissades sur les parties non terminées du mur.

Au début de mars, au cours d'une inspection, Joseph se rend compte de l'insuffisance de la protection. Le 8, il écrit à son frère pour lui demander l'autorisation de lever une nouvelle taxe de cinq cent mille francs, destinée aux fortifications. Le 11, l'Empereur répond : « *Il faut donner vos ordres pour qu'on commence des redoutes à Montmartre.* » Mais il ne parle pas de taxes. Le 12, nouvelle lettre de Joseph : l'exécution des ordres est retardée par le manque d'argent. « *Votre plan est bien compliqué* » rétorque Napoléon, qui reste toujours muet sur la question finances. Le 14, le comité du génie propose un nouveau plan, plus simple. Le lendemain, Joseph le transmet à son frère. Pas de réponse. En fait, ce jour-là, l'Empereur, qui vient d'entrer victorieux dans Reims, ne se soucie plus de la défense de Paris. Il est dans l'euphorie du succès et ne pense à rien d'autre. Pour les coalisés, Napoléon reste un adversaire dangereux : « *Ce terrible Napoléon,* dira Langeron, *on croyait le voir partout. Il nous avait tous battus les uns après les autres. Nous craignions toujours l'audace de ses entreprises, la rapidité de ses marches et ses combinaisons savantes. À peine avait-on*

conçu un plan qu'il était déjoué par lui. »

Faut-il y voir une des causes de l'hésitation des Alliés ? Schwarzenberg, en particulier, donne l'impression de ne pas avoir de plan. Le 16 mars, il suspend son offensive contre Macdonald. Le 17, il amorce un début de retraite. Le 18, il entame une nouvelle marche en avant. Le 19, nouvelle retraite. Le 20 enfin, il donne l'ordre d'attaquer Arcis-sur-Aube, occupé par les Français. Ce sont deux jours de combats acharnés au terme desquels Napoléon doit céder la place. « *L'ennemi*, écrit-il à Marie-Louise, *m'y a attaqué à six heures du soir. Le même jour, je l'ai battu et je lui ai fait quatre mille morts. Je lui ai pris deux pièces de canon, il m'en a pris deux, cela fait quitte. Le 21, l'armée ennemie s'est mise en bataille pour protéger la marche de ses convois sur Brienne et Bar-sur-Aube. J'ai pris le parti de me porter sur la Marne et sur ses communications, afin de le pousser plus loin de Paris et me rapprocher de mes places.* » Victime de son infériorité numérique, l'Empereur n'a pu contenir l'Autrichien. Pendant ce temps, Blücher décide de marcher en direction de l'Aisne, tandis que Clarke se voit contraint d'abandonner Lyon aux armées de l'empereur d'Autriche.

Le 23, Napoléon entre dans Saint-Dizier. Il se trouve alors juste entre les deux principales lignes d'opération des Alliés, la route de Strasbourg suivie par l'armée de Silésie et celle de Bâle empruntée par l'armée de Bohême. Dans cette position, il espère que Schwarzenberg engagera un nouveau combat. Ignorant la direction que veut prendre l'armée autrichienne, il se trouve dans l'incapacité de prendre lui-même l'initiative. Il n'en est alors réduit qu'à des opérations de harcèlement : occuper des routes, couper des lignes de communication, arrêter des courriers, restant cependant prêt à une éventuelle nouvelle attaque, sans savoir que la situation est en train de changer.

Le 24, en effet, le Tsar, qui a reçu Vitrolles huit jours plus tôt, décide de marcher sur la capitale. « *Dans les circonstances où nous sommes*, dit le général Troll, *il n'y a qu'un seul parti à*

prendre. Il faut avancer sur Paris à marches forcées avec la totalité de notre armée, en détachant seulement dix mille cavaliers contre l'empereur Napoléon, afin de masquer notre mouvement. » Et Diebitsen d'ajouter : « *Si Votre Majesté veut rétablir les Bourbons, le mieux est de marcher sur Paris avec toutes nos troupes.* » Alexandre sursaute. Se tournant vers son officier, il réplique avec brusquerie : « *Eh ! Il n'est point question des Bourbons ! Il s'agit de renverser Napoléon !* »

Renverser Napoléon, tel est l'objectif, un objectif qui exige le rassemblement de toutes les forces alliées. Il reste à convaincre l'empereur d'Autriche et son généralissime, toujours dans l'hésitation quant à la tactique à adopter. « *La suggestion du brave Schwarzenberg se réunirait à moi,* dit Alexandre. *Nous allons finir cette guerre, puisque maintenant ce n'est plus seulement ici, c'est partout que l'on dit : "Vorwärtz !" [En avant !]* »

L'annonce de la marche sur Paris déchaîne l'enthousiasme des troupes. Enfin, on va pénétrer dans cette cité fascinante, on va écraser les Français, on va se débarrasser définitivement de « l'usurpateur corse ».

« L'usurpateur » qui, au même moment, arrive à Vassy où il rencontre son armée découragée : « *Où nous mène l'Empereur ? Qu'allons-nous devenir ? S'il tombe, tomberons-nous avec lui ?* »

Conscient du risque qu'un tel état d'esprit représente, Napoléon décide d'y remédier et, sans plus attendre, donne l'ordre d'attaquer l'ennemi. En deux heures, le terrain est nettoyé. Les Alliés laissent sur place cinq cents tués, deux mille prisonniers et dix-huit canons. L'élan des Français a été magnifique. Ce sera la dernière victoire de l'Empereur.

Le 28 mars, vers dix heures, alors qu'il s'apprête à quitter Saint-Dizier qu'il a rejoint au soir de cette bataille, des paysans lui amènent un groupe de prisonniers capturés sur la route de Nancy. Il s'agit de l'équipage du baron de Weissenberg auquel Vitrolles s'est joint et qui a quitté la capitale de la Lorraine

deux jours plus tôt. Le représentant du comte d'Artois s'est bien gardé de se manifester. Ayant endossé une livrée de domestique et fait disparaître ses papiers compromettants, il parvient à s'évader.

Napoléon fait déjeuner Weissenberg à sa propre table et le charge d'une mission pour l'empereur d'Autriche. On pense qu'il veut faire savoir à son beau-père qu'il est disposé à accepter les conditions des Alliés. Le message de Napoléon reste sans réponse.

L'Empereur arrive à Doulevant vers six heures du soir. Une dépêche de Paris l'y attend : « *La présence de Sa Majesté est nécessaire si elle veut empêcher que sa capitale soit livrée à l'ennemi. Il n'y a pas un moment à perdre.* » Dès cet instant, les mauvaises nouvelles se succèdent : Meaux vient de tomber. On se bat à Clayes. Marmont et Mortier sont contraints d'abandonner leurs positions.

Napoléon s'empresse de regagner Troyes. Au matin du 30, il remet le commandement de son armée entre les mains de Berthier, demandant qu'elle soit dirigée sur Fontainebleau. Vers huit heures et demie, il part, escorté de ses seuls escadrons de service. Il a prévu de coucher à Villeneuve-sur-Vanne, mais l'impatience est la plus forte : il veut rejoindre Paris le plus rapidement possible. Il a d'ailleurs fait prévenir Joseph de son arrivée. Décidé à gagner encore du temps, il abandonne son escorte et, en compagnie de Caulaincourt, prend un cabriolet d'osier. Drouot, Flahaut et un autre aide de camp empruntent une deuxième voiture, Gourgaud et Lefebvre, chargé de la défense des faubourgs, une troisième. Les chevaux filent sur les routes désertes. On espère atteindre Paris dans la nuit.

*
* *

Dans la capitale, l'inquiétude s'est étendue à toutes les couches de la population. Des paysans, fuyant les régions

conquises, arpentent les rues avec leurs carrioles et leurs animaux, semant l'effroi parmi les habitants. On est sans nouvelles de l'Empereur, on ignore les mouvements de Mortier et de Marmont. Joseph n'ayant pas été encore informé, s'agite, multipliant ordres et contrordres, repoussant les projets de défense de la capitale *« jusqu'à ce que l'Empereur approuve le plan que je lui ai soumis. »*

Reste la grande question : l'Impératrice et le Roi de Rome doivent-ils demeurer sur place ? Pourront-ils être défendus convenablement alors que la Garde Nationale est trop peu nombreuse (environ douze mille hommes), mal armée et guère sûre, du moins le pense-t-on. *« Je crains que ce ne soit certains chefs qui ne veulent pas se battre »*, constate, lucide, l'Empereur.

Dans cette ville mal protégée, mal défendue, abattement et angoisse règnent. Toute espérance d'échapper aux destructions et aux massacres a disparu. La méfiance vis-à-vis des dirigeants est complète. Beaucoup de Parisiens quittent leur quartier, espérant un refuge dans une campagne proche. Les théâtres sont désertés, les boutiques fermées. Des attroupements se forment aux carrefours des boulevards. On guette impatiemment les nouvelles, on discute de tout et de rien. Les proclamations en faveur des Bourbons se multiplient. On invite la population à lancer des pétitions pour la paix.

Le 28 mars, à huit heures et demie du soir, les trois grands dignitaires de l'Empire (Cambacérès, Lebrun et Talleyrand), Lacépède, président du Sénat, le grand juge Molé et l'ensemble des ministres (parmi eux, Decrès, Mollien, Rovigo et Clarke) se réunissent aux Tuileries autour de l'Impératrice, afin de décider de la conduite à tenir. Joseph rappelle que l'Empereur est encore au-delà de la Marne, que les fortifications de Paris restent trop incertaines, que la Garde Nationale avec ses douze mille hommes, dont six mille seulement sont armés et uniquement de mauvais fusils et de piques, que la garnison ne comprend que vingt mille hommes de troupes, auxquels se

sont joints les élèves des grandes écoles. Dans cette situation, l'Impératrice et le Roi de Rome peuvent-ils faire face à l'ennemi ? D'ailleurs, est-il prudent qu'ils restent dans la capitale ? On demande un vote sur l'opportunité du départ de Marie-Louise et de son fils. Tous les membres, à l'exception de Clarke et de Joseph qui s'abstient, votent contre le départ de l'Impératrice.

Joseph exhibe alors une lettre de l'Empereur datée du 16 mars précédent : « *Mon frère, vous ne devez pas permettre dans aucun cas que l'Impératrice et le Roi de Rome tombent entre les mains de l'ennemi. Si l'ennemi s'avançait sur Paris avec des forces telles que toute résistance devint impossible, faites partir en direction de la Loire, la Régente, mon fils, les grands dignitaires, les officiers du Sénat, les présidents du Conseil d'État, les grands officiers de la Couronne, le baron de La Bouillerie et le trésor. Rappelez-vous que je préférerais savoir mon fils dans la Seine que dans les mains des ennemis de la France. Le sort d'Astyanax, prisonnier des Grecs, m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'Histoire.* »

L'Empereur a parlé, la situation est claire. On procède à un nouveau vote. Chacun pourtant déplore la décision prise. « *Si j'étais ministre de la Police*, dit quelqu'un, *demain matin Paris serait insurgé et l'Impératrice ne partirait point.* » Un autre : « *Je déplore comme tout le monde la funeste résolution qui vient d'être arrêtée, mais je ne veux point me charger seul de ce que vous n'avez pas su faire tous ensemble.* »

À peine les membres du Conseil partis, Joseph retrouve sa perplexité : rester à Paris, c'est trahir la volonté de l'Empereur ; quitter la capitale, c'est le trahir encore. Il s'en ouvre à l'Impératrice, qui répond qu'elle ne donnera pas un ordre contraire aux instructions de l'Empereur et au vote du Conseil privé, sans avoir leur avis confirmé et signé.

On emploie le reste de la nuit aux préparatifs du départ. Dès sept heures, le lendemain, Marie-Louise, en costume de voyage, se tient prête avec le Roi de Rome et les personnes désignées pour l'accompagner. Vers huit heures, les officiers

de la Garde Nationale demandent à être introduits près de la Régente. Ils la supplient de ne pas abandonner Paris. « *Marie-Louise, touchée jusqu'aux larmes de leur dévouement, allègue la volonté de l'Empereur* ». Chacun attend un événement imprévu qui serait venu remettre en cause la décision prise. Finalement, il faut se décider à donner le signal du départ.

Vers dix heures et demie, le cortège se met en route : dix lourdes berlines vertes aux armes impériales, suivies de la voiture du sacre couverte d'une toile, puis de nombreux fourgons contenant les bijoux de la couronne, l'argenterie, la vaisselle de vermeil et le trésor, le tout suivi par quelque douze cents cavaliers et fantassins. On a prévu de gagner Blois, où la Régente doit installer le siège de son gouvernement. « *Voyez,* dit Talleyrand au duc de Rovigo, *quelle chute dans l'Histoire! Donner son nom à des aventures au lieu de la donner à son siècle! Mais il ne convient pas à tout le monde de se laisser engloutir sous les ruines de cet édifice.* »

Depuis une heure, l'Empire semble perdu. Depuis une heure, Talleyrand a pris le parti de la monarchie.

Les rues sont noires de monde. On regarde en silence passer cet interminable cortège. Chacun sent l'inquiétude le gagner. Et maintenant, que va-t-il se passer? On imagine les cosaques dans la capitale, la ville détruite. Au loin, le grondement du canon n'est guère fait pour rassurer. Des habitants de Romainville, de Pantin, d'Aubervilliers passent les barrières, cherchant un abri. Dans la foule, on critique ouvertement le départ de l'Impératrice. « *C'est la première fois,* raconte un témoin, *que j'entends le peuple accuser l'Empereur.* »

Vers quatre heures, Joseph fait afficher une proclamation : « *Citoyens de Paris, une colonne ennemie s'avance sur la route d'Allemagne. L'Empereur la suit de près, à la tête d'une armée victorieuse. Le Conseil de Régence a pourvu à la sécurité de l'Impératrice et du Roi de Rome. Je reste avec vous. Armons-nous pour défendre cette ville. L'Empereur marche à notre secours. Secondez-le par une courte et vive résistance et conservons l'honneur français*

Les paroles du Lieutenant général de l'Empire sont mal accueillies. Il est vrai qu'il n'est guère populaire. Face aux habitants qui veulent résister, les alarmistes ripostent : « *Napoléon est en déroute. Son frère est un lâche, Clarke [le ministre de la Guerre], un traître ! Se défendre ne servira à rien, sinon à indisposer l'ennemi. On a tout à gagner à la chute de Napoléon !* »

Face à l'approche des Alliés, Joseph espère tenir, ne serait-ce que trois jours, le temps de permettre à l'Empereur de regrouper ses forces et d'attaquer par l'arrière.

*
* *

Ce même jour, Metternich apprend la chute de Bordeaux, la reconnaissance de Louis XVIII par le maire, l'entrée triomphale du duc d'Angoulême. On peut penser que le midi tout entier va se soulever et acclamer le Roi, de la même façon qu'à Nancy, le 19 mars, les populations ont acclamé le comte d'Artois.

Le chancelier voit dans cette succession d'événements une raison suffisante pour un changement de stratégie. Après en avoir conféré avec Hardenberg et Castelreaght, il décide de répondre favorablement aux demandes du comte d'Artois et charge Wildermetz de l'en informer.

Les troupes alliées se trouvent alors aux abords immédiats de la capitale. Dès le lever du jour, les Russes ont passé la Marne et rejoint les Prussiens, dont les avant-postes occupent Villeparisis. Pendant ce temps, Blücher se présente à l'entrée des lignes françaises, porteur d'un message au ministre de la Guerre. La lettre est accompagnée d'une proclamation – une de plus ! – destinée à la population : « *C'est à la ville de Paris qu'il appartient, dans les circonstances actuelles, d'accélérer la paix du monde. Son vœu est attendu avec l'intérêt que doit inspirer un si immense résultat. Qu'elle se prononce et, dès ce moment, l'armée qui est devant ses murs devient le soutien de ses*

décisions. Parisiens, vous connaissez la conduite de Bordeaux. Vous trouverez dans cet exemple le terme de la guerre. »

Officiellement, pour la première fois, les Alliés se déclarent en faveur des Bourbons et engagent les Français à faire de même. Que vont répondre les Parisiens ? Telle est bien la question qu'Alexandre se pose, non sans une certaine inquiétude au soir de ce 29 mars. Personne ne sait autant que lui qu'une grande capitale peut devenir le tombeau d'une armée, aussi nombreuse fut-elle. Aussi, n'est-ce pas sur Paris que ses yeux restent fixés, mais en direction de la route de Troyes, où s'avance Napoléon et sur la route de La Fère, par où une retraite de ses armées reste possible. Ainsi, tandis que tout dort au château de Bondy, il s'entretient avec Nesselrode et le prince Wolkonsky des chances de l'entreprise. Les mêmes questions reviennent sans cesse : « *Le peuple de Paris va-t-il se défendre ? Combien d'hommes risquent de tomber dans des combats de rues, inévitablement meurtriers ? Pour le cas où les affrontements doivent se prolonger un jour, deux jours, trois peut-être, Napoléon a le temps de se ressaisir et de contre-attaquer. Il faut*, martèle Alexandre, *que Paris se rende demain !* »

C'est donc à Paris que tout va se jouer, et en une seule journée ! « *Paris depuis des siècles*, écrit Chateaubriand, *n'avait point vu la fumée des camps de l'ennemi et c'est Bonaparte qui, de triomphe en triomphe, a amené les Thébains à la vue des femmes de Spartes. Paris était la borne dont il était parti pour courir la terre ; il y revenait laissant derrière lui l'énorme incendie de ses inutiles conquêtes.* »

*
* *

Le mardi 30 mars, à quatre heures du matin, Paris est réveillé par les roulements des tambours. En un instant, la population est sur pied. Une rumeur parcourt les rues : « *Paris est attaqué !* »

Toutes les troupes disponibles se mettent en place : la cavalerie d'Ornano et celle de Vincent à Saint-Ouen et à La Chapelle, les divisions de Boyer et Michel à La Villette et à Belleville, Compans et Ledru-Desesserts sur la butte Beauregard, Bordesoulle et Merlin à Charonne et au cimetière Mont-Louis, Daumesnil à Vincennes, Marmont à Romainville, des détachements de la Garde Nationale accompagnés des élèves de l'École Polytechnique à la barrière du Trône. En tout, près de quarante-deux mille hommes face aux cent mille soldats Alliés. Il faudra plus que du courage !

Joseph, Clarke et Hullin ont établi leur poste de commandement sur la butte Montmartre, d'où ils peuvent observer l'évolution de la situation. « *Ma chère,* écrit Joseph à sa femme, *on se tiraille depuis le matin ; il n'y a encore rien de sérieux, mais nous sommes au commencement de la journée.* » Une journée qui s'annonce rude. Les combats sont acharnés. Sous le feu, les Français ont peine à maintenir leurs positions. À dix heures, la situation est encore incertaine, le succès se fait attendre.

À quatre heures de l'après-midi, les Alliés se rendent maîtres des faubourgs de Belleville et de Charonne. La barrière de Clichy est le théâtre des combats les plus ardents, mais devant un ennemi bien supérieur en nombre, que faire ? D'autant que les ordres de Joseph sont précis : capituler plutôt que de livrer la ville aux pillards et aux incendiaires, une ville qui ne semble curieusement pas prendre les choses au sérieux ! Sur les boulevards, des groupes plus ou moins nombreux circulent, stationnent, vont aux nouvelles. Les cafés regorgent de monde. Chez *Tortoni*, on déguste des glaces et l'on boit du punch, en regardant défiler les prisonniers qu'escortent des gendarmes et les blessés que transportent des fiacres réquisitionnés pour la circonstance. Dans les quartiers du nord et de l'est, l'inquiétude est davantage perceptible, mais les boulets qui sifflent n'arrêtent guère les curieux. Aux abords des barrières, les boutiques ont fermé leurs portes. Certaines ont été transformées en infirmeries de fortune.

On attend Napoléon, dont on espère qu'il écrasera l'enne-

mi, mais l'Empereur reste obstinément absent et les heures passent. En fin d'après-midi, Marmont, qui vient de recevoir de Joseph l'autorisation d'entrer en pourparlers, se résigne à rencontrer Orloff, l'aide de camp du Tsar. Il obtient, contre la reddition de Paris, le départ de l'armée avec armes et bagages et la sauvegarde de la capitale épargnée des pillages et des violences. Dès cet instant, tout est joué : il ne reste qu'à prévoir l'entrée des souverains, le logement et la nourriture des troupes alliées.

La bataille de Paris fut si brève qu'elle n'occupe guère de place dans les manuels d'histoire. Elle fut pourtant particulièrement sanglante : dix-huit mille morts. Les Français surent se battre avec courage. La place manque ici pour évoquer les innombrables actes de bravoure que cette journée a connus, il suffit de rappeler l'héroïque combat livré par les élèves de l'École Polytechnique et par les Gardes Nationaux groupés autour du maréchal Moncey contre les cosaques du général comte de Langeron, que rappelle le monument édifié au centre de la place de Clichy.

Aussitôt les pourparlers engagés par Marmont, Joseph s'est empressé de quitter son poste et de rejoindre, à travers le bois de Boulogne, la route de la Loire. Avant de partir, il a donné à toutes les autorités de l'État, aux grands dignitaires, ministres et sénateurs, l'ordre d'abandonner la capitale sans le moindre délai. Talleyrand, qui n'a pas l'intention de suivre cet ordre, s'arrange pour se faire arrêter à la barrière d'Enfer et regagne tranquillement son hôtel de la rue Saint-Florentin.

« *Je n'oublierai jamais la nuit qui succéda à cette journée si animée,* a raconté Mme de Boigne. *Le temps était superbe, le clair de lune magnifique, la ville parfaitement calme ; nous nous mîmes à la fenêtre, ma mère et moi. Un bruit attira notre attention : c'était un très petit chien qui mangeait un os, assez loin de nous. De temps en temps seulement, le silence était interrompu par les qui-vive des patrouilles des Alliés. Ce son étranger fut le premier qui me fit sentir que j'avais un cœur français ; j'éprouvai*

un sentiment très pénible, mais nous étions trop sous l'impression de la crainte du retour de l'Empereur pour qu'il pût être durable. »

En cette nuit du 30 mars, au moment même où Marmont, après avoir signé la capitulation de la France, reçoit dans son hôtel de la rue de Paradis, l'élite parisienne venue le féliciter, Napoléon, dans un méchant cabriolet, arrive à Fontaine-de-Juvisy, à quatre lieues et demie de la capitale. Il est vingt-trois heures quand sa voiture franchit le porche de la maison des Postes. Sur la façade, une enseigne : « *À la Cour de France* ». Depuis Villeneuve-sur-Vanne, les mauvaises nouvelles se sont succédées. À Sens, il a appris l'arrivée des Alliés à proximité de Paris ; à Fontainebleau, le départ pour Blois de l'Impératrice et du Roi de Rome; à Essonnes, la bataille de Paris et le départ de Joseph.

À peine arrivé dans la cour du relais, un groupe de cavaliers y pénètre. À leur tête, le général Belliard. Napoléon s'étonne : « *Comment êtes-vous ici ? Où est l'ennemi ? Où est l'Impératrice ? Le Roi de Rome ? Joseph ? Clarke ? mes soldats ? mes canons ?* » Belliard raconte le courage des troupes, la conduite honorable de la Garde Nationale, les forces écrasantes de l'ennemi. Il parle de Montmartre dépourvu de défense, du manque de munitions, de l'absence de Joseph.

Napoléon est consterné. Brusquement, il éclate : « *Quelle lâcheté ! capituler ! Joseph a tout perdu. Quatre heures trop tard ! Si j'étais arrivé quatre heures plus tôt, tout était sauvé. Quatre heures ont tout compromis; en quelques heures, le courage, le dévouement de mes bons Parisiens peut tout sauver. Ma voiture, Caulaincourt, allons à Paris. Je me mettrai à la tête de la Garde Nationale et des troupes. Nous rétablirons les affaires. Général Belliard, donnez ordre à vos troupes de retourner.* »

Belliard fait remarquer que la capitulation a été signée, que l'on ne peut revenir sur cet acte, que les troupes ont quitté la ville, qu'elles n'ont pas l'autorisation de revenir. Mais Napoléon n'écoute plus. À nouveau, il réclame sa voiture et renou-

velle au général l'ordre de le suivre avec la cavalerie : « *Quelle est cette convention ? De quel droit l'a-t-on couchée ? Qu'est devenu le ministre de la Guerre ? Où est Joseph ?* »

Mais la voiture n'arrive pas et l'Empereur, de plus en plus impatient, répète : « *On ne fait que des bêtises là où je ne suis pas. On n'a pas tiré parti de la Garde Nationale qui, animée d'un bon esprit, eût défendu les points forts. On avait plus de moyens qu'il n'en fallait pour tenir au moins quarante-huit heures et donner le temps à l'armée d'arriver. Paris avait plus de deux cents pièces de canon et des approvisionnements pour un mois. Joseph se croit en état de gouverner un royaume. Il a surtout la manie de se croire un grand général !* »

Et il ne cesse de redire : « *Quatre heures ! Quelle fatalité ! Tout le monde a perdu la tête. On me savait cependant sur les derrières de l'ennemi ! Joseph a perdu l'Espagne ; il me perd Paris ; cet événement perd la France.* » Puis, après un long silence : « *La prise de Paris sera le signal du salut si on me seconde. N'ayant plus rien à ménager, mes opérations n'étant plus subordonnées à une considération de cette importance, je serai maître de mes mouvements et l'ennemi pariera cher l'audace qui lui a fait nous surprendre trois marches. Il faut que Paris soit le tombeau des étrangers. Si j'avais ce soir mon armée sous la main, il n'en échapperait pas un.* »

Et, regardant ses interlocuteurs les uns après les autres, il ajoute d'un ton de reproche : « *Vous êtes tous dupes des propositions de l'ennemi, car, même les honteuses conditions de Châtillon sont un leurre.* »

Caulaincourt, qui rapporte la scène, ajoute que l'Empereur n'écoutait personne, qu'il continuait à se plaindre de la rapidité avec laquelle on avait capitulé, qu'il était décidé à reprendre le combat, qu'il pourrait manœuvrer sur la Loire, se rapprocher des troupes du midi, qu'on devait tenter tout ce qu'il était possible pour redresser la situation. « *Il ne voulait rien entendre, étant décidé à aller à Paris : On fera sonner les cloches, illuminer la ville, tout le monde prendra les armes !* »

Finalement, il décide d'envoyer le duc de Vicence auprès

des Alliés, lui donnant « *tous pouvoirs pour négocier et conclure la paix* » : « *Allons, Caulaincourt, il faut partir; allez sauver la France et votre Empereur. Faites ce que vous pourrez. On nous imposera sûrement de dures conditions, mais je m'en remets dans ces circonstances à votre honneur comme Français et à la fidélité comme à l'attachement dont vous m'avez donné des preuves.* »

Il pense alors que Marmont occupe encore la ville, que la Garde Nationale est toujours sous les armes et que la capitulation n'est pas définitivement signée. Dans ce cas, il faudrait rompre les pourparlers, continuer à se battre. Il feint de croire à une possible victoire, mais tout cela n'est qu'illusion et il le sait! « *Vous arriverez trop tard, les autorités de Paris craindront de compromettre les habitants vis-à-vis de l'ennemi. Elles ne voudront pas vous écouter, car les ennemis ont d'autres projets que ceux qu'ils ont annoncés jusqu'à présent.* » Après un temps de silence, il ajoute : « *Si vous voyez qu'il ne reste de salut que dans notre courage, nous combattrons et nous mourrons glorieusement.* »

Peu après, arrive le général Flahaut, porteur d'un message de Marmont : « *Je dois dire à Votre Majesté la vérité toute entière. Non seulement, il n'y a pas de dispositions à se défendre, mais il y a une disposition bien formelle à ne le point faire. Il paraît que l'esprit a changé du tout au tout depuis le départ de l'Impératrice. Le départ du roi Joseph à midi et de tous les membres du gouvernement a mis le comble au mécontentement. Je ne puis plus douter que quelqu'effort que l'on fît, on ne pourrait tirer aucun parti de la Garde Nationale pour combattre.* »

Il faut se rendre à l'évidence, aucun espoir, même le plus petit, ne subsiste. Accablé, l'Empereur regagne Fontainebleau. Il s'établit dans les petits appartements du premier étage, le long de la galerie de François Ier. Il est six heures du matin, ce 31 mars.

À peine arrivé, il donne l'ordre de hâter le regroupement des troupes, de réorganiser l'armée et la répartition des pièces

d'artillerie. Dans son entourage, on remarque son air sombre et son extrême abattement.

*
* *

Au même moment, Caulaincourt arrive à Paris. Il se dirige immédiatement vers l'Hôtel de Ville qu'il est étonné de découvrir désert. Il apprend que le Conseil municipal, le comte de Chabrol, préfet de la Seine, et le baron Pasquier, préfet de Police, ont quitté la capitale à une heure du matin avec quelques officiers de la Garde Nationale, en direction de Bondy où ils escomptent rencontrer le Tsar. Il apprend également que les Alliés doivent faire leur entrée dans la capitale à dix heures le lendemain.

Sans plus attendre, il prend la route de Bondy et a la chance de rencontrer les berlines de la délégation à une lieue de la résidence du Tsar. La vue de Caulaincourt surprend les voyageurs. « *Cet accueil,* remarque le duc de Vicence, *me donna la mesure du peu d'intérêt que portaient déjà quelques personnes à la cause que j'étais chargé de défendre.* »

Pour la délégation, la "page Napoléon" paraît définitivement tournée. Caulaincourt en a une nouvelle confirmation lorsqu'il entend Nesselrode lui dire : « *Votre mission est inutile dans ce moment. Il fallait traiter à Châtillon. L'empereur Napoléon s'est toujours refusé à faire la paix. Aujourd'hui, les souverains ne veulent plus traiter avec lui. Rien ne put nous empêcher d'entrer à Paris. Nous sommes en marche. La capitulation a tout réglé pour cette ville et les autorités que l'empereur Alexandre a reçues avec bienveillance, se sont chargées de pourvoir à tout.* » D'ailleurs, « *l'Empereur ne peut vous recevoir en ce moment. On n'a même plus le temps de causer, puisque vous voyez nos colonnes en marche.* »

Alexandre vient, en effet, d'accueillir la délégation de Paris : « *Napoléon,* dit-il, *a envahi mes États sans aucun motif et ce n'est que par un juste arrêt de la Providence que je me trou-*

ve sous les murs de Paris. J'espère n'avoir pas d'ennemis dans cette ville et dans le reste de la France, je n'en ai qu'un seul. »

Les délégués obtiennent tous ce qu'ils demandent, y compris la conservation des musées, le respect des monuments publics et des habitations particulières, le maintien de la Garde Nationale. Alexandre veut, à la différence de Napoléon, entrer en ami et non en conquérant.

Lorsque, peu après, le Tsar reçoit Caulaincourt, c'est pour lui confirmer ses dispositions vis-à-vis de l'empereur des Français « *qui ne voulait point la paix* », de la France « *aussi lasse que l'Europe de son gouvernement* » et, qu'enfin, « *tout le monde avait besoin de repos et, par conséquent, d'un ordre de choses qui le garantit à tous.* »

Tout cela, Schwarzenberg le redira dans une proclamation à l'intention du peuple de Paris : « *Les souverains Alliés cherchent de bonne foi une autorité salutaire en France qui puisse contenter l'union de toutes les nations et de tous les gouvernements avec elle. C'est à la ville de Paris qu'il appartient, dans les circonstances actuelles, d'accélérer la paix du monde. Son vœu est attendu avec l'intérêt que doit inspirer un si immense résultat. Parisiens, vous connaissez la situation de votre patrie, la conduite de Bordeaux, l'occupation amicale de Lyon, les maux attirés sur la France et les dispositions véritables de vos concitoyens.* »

Dans la capitale, beaucoup de gens ignorent encore la victoire des Alliés et même la capitulation de la ville. Le bruit des combats a cessé la veille au soir vers quatre heures à Belleville, une heure plus tard du côté de Montmartre, mais il s'est prolongé jusque vers neuf heures sur les barrières du Roule et de l'Étoile. On pense à un simple arrêt des combats pour la nuit. Seuls les habitants du nord de la capitale savent ce qu'il en est. Le lendemain, on est étonné de ne pas réentendre le grondement des canons. Intrigués, les Parisiens sortent aux nouvelles.

Vers neuf heures, le bruit se répand que la capitulation vient d'être signée, que le Conseil municipal a été reçu par le

Tsar, lequel a déclaré prendre Paris sous sa protection. Dans ces moments, que pensent les Parisiens ? Sans doute, sont-ils soulagés ; on leur a si souvent dit que leur ville subirait le sort de Moscou, qu'ils ne peuvent que se réjouir et attendre sereinement la suite des événements.

Les royalistes, qui sont peu nombreux, se manifestent bruyamment. Ils ont tellement espéré la défaite de l'Empereur qu'ils se sentent autorisés à crier leur joie au grand jour. Ils décident d'organiser une manifestation en faveur du Roi. *« Il importe de convaincre le Tsar et les Alliés que le vœu des Français, comprimé trop longtemps, n'a jamais cessé d'être favorable à la cause du Roi. »*

On voit de petits groupes de jeunes gens portant cocardes et écharpes blanches parcourir les rues en distribuant des exemplaires de la déclaration de Schwarzenberg à des passants étonnés et méfiants. Les cris de *« Vive le Roi ! Vivent les Bourbons ! À bas le tyran ! »* suscitent dans certains quartiers des manifestations d'hostilité. Rue Montmartre, un groupe de ces jeunes est pris à partie par des passants. On les emmène à la mairie du troisième arrondissement, après leur avoir arraché leurs cocardes. Mais, dans l'ensemble, ces manifestations laissent la population indifférente.

Mme de Boigne, qui vit passer un de ces groupes sur le pavé du boulevard, raconte : *« Mais qu'il était peu considérable ! J'y reconnus mon frère. Ma mère et moi échangeâmes un regard douloureux et inquiet. Il n'osait pas s'avancer au-delà de la rue Napoléon (aujourd'hui, rue de la Paix). Il allait au-delà de la Madeleine, puis revenait sur ses pas. Ils n'inspiraient pas de colère, point de haine, encore moins d'enthousiasme, mais on les regardait avec une espèce de pitié, comme des insensés et des victimes dévouées. Plusieurs passants montraient de l'étonnement, mais personne ne s'opposait à leur action, ni ne les molestait en aucune façon. »*

*
* *

À onze heures, les troupes alliées font leur entrée par la barrière de Pantin. En tête, viennent les cosaques précédant les cuirassiers, les hussards, les escadrons de la Garde Royale prussienne. « *L'ordre admirable qui régnait,* remarque Caulaincourt, *frappait tout le monde, disposait tous les cœurs à la reconnaissance envers le vainqueur. Pas un soldat étranger ne sortait des rangs.* »

Puis, s'avance le tsar Alexandre, ayant à sa droite le prince de Schwarzenberg représentant l'empereur d'Autriche et, à sa gauche, le roi de Prusse, suivis de leurs états-majors, plus de mille officiers dit la chronique. « *Les souverains,* raconte encore Caulaincourt, *faisaient indistinctement accueil à toute la population ; tout rassurait les esprits.* »

À la suite des officiers, voici le reste des troupes, grenadiers autrichiens et russes, garde royale prussienne, garde impériale et cuirassiers russes, tous hommes de haute stature respirant vigueur et santé. Les hommes portent un brassard blanc, signe de ralliement destiné à éviter la confusion entre tant d'uniformes différents. « *Paris,* dit encore Caulaincourt, *fut trompé par ce signe et crut y voir une intention de cocardes blanches.* » Le fait est que ce « *bout de linge* » eut une influence. Nombreux furent les Parisiens qui arborèrent une cocarde blanche à partir de ce moment-là.

Dans le faubourg Saint-Martin, le défilé n'attire que peu de monde. Il n'est pas de même par la suite. Au fur et à mesure que les troupes approchent du centre, la foule devient plus dense. Bientôt, on entend des « *Vive l'empereur Alexandre ! Vivent les Alliés !* » Puis, c'est « *Vivent les Bourbons ! À bas le tyran !* » Certains disent : « *Ils n'ont pas l'air méchants* ». D'autres, qui se souviennent des communiqués de presse officiels : « *Et voilà pourtant ces débris d'armée dont nous parlaient les bulletins de Bonaparte ! Ces Russes sont donc des revenants !* » On se surprend à admirer le Tsar : « *Que l'empereur Alexandre est beau ! Comme il salue gracieusement ! Il faut qu'il reste à Paris ou qu'il nous donne un souverain qui lui ressemble.* »

Les Parisiens ont tellement craint les représailles qu'ils n'en

manifestent que plus vigoureusement leurs sentiments. Des témoins vont jusqu'à affirmer que des femmes ont grimpé sur les chevaux des cosaques, ajoutant que parmi elles se trouvent les plus grandes dames. « *Je m'appelle Louise*, crie l'une d'elles. *Mon père est marchand drapier. Il sera heureux de vous recevoir chez lui.* » Heureux plutôt de récupérer quelques clients supplémentaires.

Dans les Champs-Élysées, les souverains se placent du côté droit de l'avenue, à la hauteur du palais de l'Élysée et les troupes défilent devant eux pendant que la foule prolonge ses acclamations.

Le mouvement des troupes dura fort longtemps, « *plusieurs heures* » dit Caulaincourt. À la suite de quoi, Alexandre se rend à l'hôtel Talleyrand, rue Saint-Florentin, où il doit résider durant son séjour à Paris ? Il aura ainsi “sous la main” le vice-grand Électeur, dont il sait l'influence. À peine arrivé, le Tsar prend son hôte à part :

« *M. de Talleyrand, j'ai voulu loger chez vous, parce que vous avez ma confiance et celle de mes Alliés. Nous n'avons voulu rien arrêter avant de vous avoir entendu. Vous connaissez la France, ses besoins et ses désirs. Dites ce qu'il faut faire et nous le ferons.* »

Transporté de joie, sans rien en laisser paraître, le prince de Bénévent qui, à cet instant, aurait pu reprendre à son compte la phrase de Benjamin Constant : « *Servons la bonne cause et servons-nous* », se contente de répondre :

« *Sire, des intrigants de plus d'une espèce vont s'agiter autour de vous. Mais, et souffrez l'expression, ni vous, ni moi, ne sommes assez forts pour faire réussir une intrigue si haut qu'elle se rallie. Mais nous pouvons tout avec un principe. Je propose d'admettre celui de la légitimité qui rappelle au trône les princes de la Maison de Bourbon. Ces princes rentrent aussitôt en communauté d'intérêt avec les autres maisons souveraines d'Europe, et celles-ci à leur tout trouvent une garantie de stabilité dans le principe qui aura sauvé cette ancienne famille. On sera fort avec cette doctrine à Paris, en France, en Europe.* »

Le mot « *principe* » plaît au Tsar qui, lui aussi, représente un principe. Il répond sans hésitation :

« *Je respecte fort cette doctrine et suis charmé de vous l'entendre professer. Mais, croyez-vous que nous puissions faire recevoir les Bourbons ? Ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu sur ma route n'en donne pas d'espérance. Personne ne s'en occupe. On ne prononce leur nom nulle part et comment des princes aussi peu connus pourraient-ils satisfaire les vœux des Français ?* »

Talleyrand voit que l'argument du « *principe* » a porté. Il reprend le mot :

« *L'Empereur permettra-t-il que j'insiste sur la puissance d'un principe dont les princes de la Maison de Bourbon apparaîtront comme des conséquences nécessaires ? Ils seront alors compris par tout le monde.* »

« *Selon M. de Bénévent*, explique Caulaincourt, *le choix des Bourbons avec une constitution anglaise et des Chambres, conciliait tout. Le Sénat serait le noyau de la Chambre Haute et il se trouvait même appelé, dès ce moment, par sa position, à donner une constitution qui briderait les prétentions exagérées de l'émigration et réglerait les limites du pouvoir royal à l'instar de l'Angleterre.* » Encore faut-il que les choses se fassent dans la légalité, que la nation, ou tout au moins ses représentants, accepte cette solution.

« *Mais*, ajoute le Tsar, *pouvez-vous compter sur le concours des Grands Corps de l'État ? – On l'obtiendra dès que Votre Majesté se sera prononcée. Qu'aujourd'hui même, elle se prononce publiquement, qu'Elle et ses Alliés n'accordent à Bonaparte ni paix, ni trêve et, la place une fois nette, c'est par les Corps de l'État eux-mêmes que nous ferons réclamer les princes de la Maison de Bourbon.*

– Mais le Sénat n'y consentira jamais !

– Sire, j'en fait mon affaire », conclut Talleyrand.

Par la marquise de Coigny à qui il en fit confidence dès 1813, nous savons comment l'ancien évêque d'Autun espérait procéder : « *Il convient d'arranger tout ceci de manière noble et sérieuse. Il faut que le Sénat s'assemble, qu'il nous tire d'affaire,*

qu'il efface sans danger l'ignominie de Napoléon et qu'il assure notre existence en travaillant à la sienne. Voilà ce que, par son droit naturel de conservateur des Lois Fondamentales, il peut faire. Qu'un de ses membres monte à la tribune pour dénoncer Napoléon, qu'il le déclare perturbateur du repos public et le mette "hors la loi". Que le Sénat, ensuite, se constitue en Assemblée Nationale, qu'il envoie aux députés l'ordre de se rassembler et de délibérer en reconnaissant leur mandat comme suffisant. Qu'il déclare la France monarchie constitutionnelle avec trois ou quatre lois bien faites qui indiquent clairement les libertés du peuple et qui prendront le nom de "Charte" ou "Lois constitutionnelles", comme il voudra. Alors, qu'il appelle le frère de Louis XVI au trône et qu'il fasse adhérer le peuple à ce vœu en faisant ouvrir des registres où chaque citoyen serait invité à écrire son nom. » À quelques détails près, les choses allaient se passer ainsi.

Rassuré, le Tsar peut conclure :

« *À la bonne heure, vous m'avez à peu près converti. Il vous reste à en faire autant du roi de Prusse et du prince de Schwarzenberg que vous trouverez, je vous en avertis, plus prévenus que je ne l'étais moi-même de la difficulté du rétablissement de la Maison de Bourbon.* »

Quelques instants plus tard, le Tsar et son hôte se retrouvent face aux autres souverains Alliés dans le salon voisin qu'on appelait « le salon de l'Aigle » et où l'on va tordre le cou de l'aigle ! Se trouvent réunis, outre le roi de Prusse et le prince de Schwarzenberg, le prince de Liechtenstein, Nesselrode, Pozzo di Borgo et Dalberg. Debout, face à ses interlocuteurs, Alexandre rappelle qu'il y a trois partis à prendre : faire la paix avec Napoléon en prenant toutes les sûretés contre lui, établir une régence en attendant la majorité du Roi de Rome, ou rappeler les Bourbons. Le Tsar évoqua probablement d'autres solutions qui avaient pourtant eu sa faveur : l'accession de Bernadotte au trône de France, ou encore l'établissement d'une sage république.

Dans la discussion qui s'ensuit, Dalberg opine en faveur de

la régence, ce à quoi Talleyrand réplique qu'à partir du moment où l'on peut négocier avec Napoléon, « *la régence ne serait guère moins dangereuse pour le repos de l'Europe puisque l'Empereur régnerait sous le nom de Marie-Louise.* »

La "solution Bernadotte" fut, à peine évoquée, écartée d'un seul argument : après un chef comme Napoléon, la France ne voudrait pas d'un soldat médiocre. Quant à la république, pour le Tsar ce n'est qu'une chimère. En fait, seuls les Bourbons restent la solution. Et Talleyrand reprend son argumentation : « *Ni vous, Sire, ni les puissances alliées, ni moi à qui vous croyez quelque influence, aucun de nous ne peut donner un roi à la France. La France est conquise et elle l'est par vos armes, et cependant, aujourd'hui même, vous n'avez pas cette puissance. Un roi quelconque imposé serait le résultat d'une intrigue ou de la force. L'une ou l'autre sera insuffisante. Pour établir une chose durable et qui soit acceptée sans réclamation, il faut agir d'après un principe. Il n'y en a qu'un : Louis XVIII est un principe, c'est le roi légitime de la France.* »

À nouveau, le mot est prononcé et il l'est devant les souverains de l'Europe. En cet instant, dans ce lieu insolite, prononcé par celui qui a été l'homme fort de l'Empereur, il prend une force et une dimension impressionnantes. Ce ne seront ni "les fourgons de l'étranger", ni même la révolution de Bordeaux, les acclamations de Vesoul ou les cocardes blanches du boulevard des Italiens qui ramèneront le Roi, mais le principe qu'il incarne.

« *Eh bien,* conclut Alexandre, *voyons donc ce qu'il y a à faire pour atteindre votre but. Mais je ne veux rien imposer, je ne puis que céder aux vœux exprimés par le pays.*

– Sans doute, Sire, il ne faut que les mettre dans la possibilité de se faire entendre. »

Sur le champ, une proclamation est rédigée, imprimée et affichée :

« *Les puissances alliées ont occupé la capitale de la France. Les souverains Alliés accueillent le vœu de la nation française. Ils déclarent que, si les conditions de paix devaient renfermer de plus fortes garanties lorsqu'il s'agissait d'enchaîner l'ambition de*

Bonaparte, elles doivent être plus favorables lorsque, par un retour vers un gouvernement sage, la France offrira elle-même l'assurance de ce repos.

Les souverains Alliés proclament en conséquence :

Qu'ils ne traiteront plus avec Bonaparte, ni aucun membre de sa famille.

Qu'ils respecteront l'intégrité de l'ancienne France telle qu'elle a existé sous ses rois légitimes. Ils peuvent même faire plus, parce qu'ils professent toujours le principe que, pour le bonheur de l'Europe, il faut que la France soit grande et forte.

Qu'ils reconnaîtront la constitution que la nation Française se donnera. Ils invitent, par conséquent, le Sénat à désigner un gouvernement provisoire qui puisse pourvoir aux besoins de l'administration et préparer la constitution qui conviendra au peuple français.

Les intentions que je viens d'exprimer me sont communes avec les puissances alliées.

Alexandre. Par S.M.I. le secrétaire d'état, comte Nesselrode. Paris, 31 mars 1814, trois heures de l'après-midi. »

En fait, la proclamation déjà rédigée, puis visée par le Tsar, a été imprimée quelques heures plus tôt. Le roi de Prusse et les Autrichiens l'ignoraient lorsqu'ils donnèrent leur approbation. Cette façon plutôt cavalière avait permis d'informer les Parisiens dès le jour même.

Au même moment, on pouvait découvrir une autre affichette, ainsi rédigée : « *De Buonaparte et des Bourbons et de la nécessité de se rallier à nos princes légitimes pour le bonheur de la France et celui de l'Europe, par Fr. Aug. de Chateaubriand, auteur du Génie du Christianisme. Cet ouvrage paraîtra demain ou après-demain chez Mame et les marchands de nouveautés. 31 mars 1814.* »

Ainsi est annoncé le fameux pamphlet de Chateaubriand, ouvrage qui devait jouer un rôle non négligeable dans la restauration des Bourbons. En fait, l'ouvrage ne sera mis en vente que le 4 avril. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

*
* *

Vers dix-neuf heures, une poignée de royalistes se rassemble chez Le Pelletier de Mortefontaine. La réunion est tumultueuse. Les décisions des Alliés n'étant pas encore officiellement connues, il fallait les amener à se prononcer en faveur des Bourbons. On décide d'envoyer une députation au Tsar. Ferrand, César de Choiseul, Louis de Chateaubriand, neveu de l'écrivain, et Sosthène de La Rochefoucauld sont désignés. Rue Saint-Florentin, ils sont reçus, non par Alexandre, mais par Nesselrode qui leur parle du choix des Alliés en faveur de cette solution. Mme de Boigne se souvient que son père, qui avait participé à la réunion, en revint harassé, dégoûté, désolé : « *Toutes les folies de l'émigration et de la plus sotte opposition s'y étaient montrées triomphantes. On ne parlait que de victoire, que de vexation, que de vengeance contre ses compatriotes, tandis qu'on était suppliant auprès d'un souverain étranger dans sa propre patrie. Sosthène de La Rochefoucauld était déjà un des grands coryphées de ce charivari d'absurdités.* »

Dans l'atmosphère de cette journée riche en événements, quelques-uns de ces jeunes excités imaginent de fêter la chose à leur manière par un de ces gestes stupides que le bon sens réprouve. Sosthène de La Rochefoucauld, le marquis de Maubreuil, Sémallé et quelques autres décident de se rendre place Vendôme et d'abattre la statue de Napoléon « *avec l'autorisation de l'empereur Alexandre* », précise Mme de Boigne probablement mal informée. Aidés de passants partageant leurs idées, ils forcent la porte du piédestal et escaladent le monument. Sur la plate-forme, ils tentent à coups de masse de briser le socle de la statue, tandis qu'une corde passée au cou de l'Empereur est tirée du sol. Le bloc de bronze penche en avant, l'effigie de la victoire tombe des mains de Napoléon. Malgré les efforts, on ne peut faire davantage. Des soldats russes survenant à ce moment font évacuer la place et s'y éta-

blissent pour éviter tout nouvel incident.

Le surlendemain, la statue est enveloppée de toile d'emballage et, une semaine plus tard, des ouvriers l'enlèvent. On parla de la remplacer par une effigie de la paix, sous les traits de l'empereur Alexandre. « *Chacun*, écrit Caulaincourt, *levait les épaules en voyant cette attaque faite par des Français au plus beau monument de la gloire nationale et en présence des armées de l'Europe vaincues tant de fois par celui dont la statue semblait encore les braver.* »

*
* *

À Fontainebleau, Napoléon garde toujours l'espoir de redresser la situation. S'il ne croit guère en la signature d'un traité de paix – mais y a-t-il jamais cru ? – il reste convaincu de trouver un moyen de s'imposer à nouveau par les armes. Au moment même où plusieurs de ses officiers lui conseillent de se retirer en Lorraine, il continue à penser que « *sa présence près de Paris contiendra les intrigants* ». De fait, à Fontainebleau, sa position reste bonne. Protégée par la Seine, l'Yonne et l'Essonne, son armée paraît en mesure de contrer une éventuelle attaque. Marmont à Corbeil, Mortier et Belliard entre Essonne et Fontainebleau, Vertillac à Missy, lui assurent une bonne couverture. Il espère rassembler les restes de ses troupes et repartir pour de nouveaux combats, espoir bien mince qui ne parvient guère à dissiper l'inquiétude qui l'habite.

*
* *

À Hartwell, Louis XVIII se trouve dans un tout autre état d'esprit. Pour la première fois sans doute, il entrevoit la fin de sa longue errance. Il pressent le dénouement proche et multiplie les contacts avec ses proches, en particulier avec son frère et ses neveux. Bordeaux, première ville à l'avoir reconnu, reste l'objet d'attentions particulières. Dans un message, il écrit :

« Il importe au meilleur des pères d'être au milieu de ses enfants ». Dès la libération de la ville et la proclamation de la monarchie, la capitale de l'Aquitaine envoie une députation en Angleterre pour annoncer la bonne nouvelle au Roi. Elle arrive à Hartwell le 25 mars dans des voitures ornées de larges cocardes blanches. Un homme d'une quarantaine d'années descend de l'une d'elles. Il porte un uniforme d'officier de l'ancienne armée française et crie : *« Le Roi ! Où est le Roi ? »* Il s'agit du baron de La Barthe qu'accompagne M. de Tauzia. Au moment où les voitures s'arrêtent devant la résidence, Louis XVIII et sa nièce, la duchesse d'Angoulême, assistent à la messe. À la fin de l'office, les voyageurs sont admis auprès du Roi qui les reçoit dans le grand salon, entouré de Mgr de Talleyrand-Périgord, des ducs de Lorge, d'Havré, de Sérent et de Castries, du vicomte d'Agoult, du chevalier de Rivière, ainsi que de plusieurs autres personnes de son entourage.

À ceux qui s'étonnent des cocardes blanches, le Roi dit : *« Laissez, messieurs. Je connais La Barthe. Pour qu'il arbore ici la cocarde blanche, il faut que la France l'ait arborée déjà. »*

« Oui, Sire, Votre Majesté seule a compris », répond La Barthe en remettant la lettre du comte Lynch lui annonçant la nouvelle de la libération de Bordeaux et invitant officiellement le souverain à se rendre dans la ville où le drapeau blanc *« flotte déjà sur tous les édifices »*. Un quart de siècle d'un triste exil allait se terminer. Louis embrassa le messager et répondit à la lettre du maire :

« Monsieur le comte Lynch, c'est avec le sentiment qu'un cœur paternel peut seul éprouver que j'ai appris le noble élan qui m'a rendu ma bonne ville de Bordeaux.

Cet exemple sera, je n'en doute pas, imité par toutes les autres parties de mon royaume. Mais ni moi, ni mes successeurs, ni la France, n'oublieront jamais que les premiers rendus à la liberté, les Bordelais, furent aussi les premiers à voler dans les bras de leur père.

J'exprime faiblement ce que je ressens vivement, mais j'espère qu'avant peu, rendu moi-même dans ces murs, ou, pour me servir du langage du bon roi Henri, "mon heur a pris commence-

ment", je pourrai peindre mieux les sentiments dont je suis pénétré. Je désire que vos concitoyens le sachent par vous.

Ce premier prix vous est dû, car, malgré votre modestie, je suis instruit des services que vous m'avez rendus et j'éprouve un vrai bonheur en acquittant ma dette. Louis (Hartwell, le 31 mars 1814). »

Ce soir-là, le comte de l'Isle n'est plus le locataire de Sir George Lee, mais presque officiellement, le Roi de France et de Navarre. D'un seul coup, se trouvent effacés vingt-cinq ans d'un exil fait de souffrances, de pauvreté, d'humiliations, mais aussi d'intrigues, de complots, de conspirations. Louis l'oublié devient « Louis le Désiré ».

*
* *

À Paris, en cette nuit du 31 mars, on ne dort guère. Si les quartiers populaires restent calmes, il en est tout autrement dans le centre de la capitale, où règne une animation fébrile. À l'hôtel Talleyrand, éclairé comme en plein jour, le prince de Bénévent reçoit une foule nombreuse : hauts fonctionnaires, membres du Sénat, royalistes, diplomates, financiers, grands bourgeois. On se montre, on disserte, on conciliabule, on quémande des places, des prébendes, des pouvoirs.

Des messagers sillonnent les rues, portant aux sénateurs les convocations pour la séance du lendemain : « *Le prince de Bénévent reçoit de S. M. l'empereur Alexandre l'invitation à porter au Sénat les propositions des puissances. Il se rendra au palais du Sénat à trois heures trente. Il vous prie de bien vouloir vous y trouver.* »

Certains affirment que Talleyrand a opéré une sélection parmi les sénateurs, car il veut que le vote soit enlevé sans débats. Il souhaite des sénateurs "de gauche" décidés à abattre l'usurpateur et des sénateurs "de droite" à l'oreille de qui le nom de Bourbon résonne agréablement. Il recherche aussi

ceux qu'on appelle « *les patriarches de la Révolution* » : Garat, Sieyès, Lanjuinais, Lambrecht, Grégoire, Roger-Ducos. Il ne sera pas inintéressant que quelques régicides votent le retour du Roi et, par voie de conséquence, que les royalistes soient maintenus dans de justes et étroites limites.

Le comte de Sémallé, qui se présente au nom du comte d'Artois, est éconduit (trop tôt!), de la même façon qu'est évincé Caulaincourt, l'émissaire de Bonaparte (trop tard!). Et, pour montrer son indépendance, Talleyrand, du ton détaché qu'il affectionne, laisse entendre qu'il serait bon que les Bourbons prennent les couleurs de la nation et le drapeau tricolore, au grand effroi de Sémallé. « *Eh quoi,* lui réplique vertement le Vice-grand Électeur, *pensez-vous qu'on puisse sacrifier l'intérêt d'une nation à l'amour-propre d'une famille !* »

Pour que l'affaire soit conclue dans le sens désiré, il faut avoir l'opinion publique avec soi – « *le vœu de la nation* ». C'est chose faite séance tenante. Dès la nuit tombée, Talleyrand donne l'ordre de placarder les déclarations du Tsar et de faire remplacer les rédacteurs en chef des principaux journaux par des hommes dociles. Michaud prend en charge *Le Moniteur*, Salgues, *La Gazette de France*, Berryer *Le Journal de Paris*, Bertin retrouve *Le Journal de l'Empire*, qui redevient *Le Journal des Débats*.

*
* *

En ces jours difficiles, quatre pouvoirs se disputent, sinon la légitimité, du moins la légalité.

À Paris, le Sénat conservateur se prépare à former un gouvernement provisoire « *chargé de pourvoir aux besoins de l'administration et de présenter un projet de constitution* ». Mais, le peut-il ? Il faut savoir que la Constitution de 1804 n'ayant pas été abolie, reste en place. Elle ne le sera que dans quelques jours, le 3 avril, par le décret proclamant officiellement la

déchéance de l'Empereur. Peut-il alors disposer de l'État ?

À Blois, la Régence possède la légitimité reçue de l'Empereur. Le 23 janvier précédent, *« étant dans l'intention d'aller incessamment se mettre à la tête de ses armées »* il a conféré à l'Impératrice le titre de régente *« pour en exercer les fonctions, conformément aux intentions »*. Le Sénatus-consulte du 5 février 1813 expliquait que *« le cas arrivant où l'Empereur mineur monte sur le trône sans que l'Empereur ait disposé de la régence de l'Empire, l'Impératrice-mère réunit le droit à la garde de son fils mineur à la régence de l'Empire. »* (art. 1)

À Fontainebleau, malgré les dispositions qu'il a prises, Napoléon se considère toujours comme le chef de l'État et se comporte comme tel, donnant ses ordres, décidant de toutes choses.

À Hartwell, Louis XVIII, plus que jamais conscient du principe incarné en sa personne et des devoirs qui en découlent, tente de faire reconnaître ce pouvoir par tous les moyens à sa disposition, en particulier par l'intermédiaire d'un lieutenant général qui, en ces moments, n'a pu encore voir son titre reconnu.

En face, la France, enjeu de tous ces pouvoirs et que chacun se dispute, n'en demande sans doute pas tant. Pour elle, une seule aspiration : la paix.

Telle est la situation à la veille de ce mois d'avril où tout va basculer.

Chapitre V

« Il faut que mon sacrifice procure des avantages à la France » *(Napoléon au moment d'abdiquer)*

Avril 1814

Mois de tous les bouleversements, avril verra la chute de l'empire napoléonien et la restauration des Bourbons de la branche aînée. Cette restauration ne sera le fait, ni d'une quelconque conjuration, ni de la volonté de tel ou tel, mais des nécessités de la situation. « *Les Bourbons, outre leur mérite,* écrira Thiers, *avaient pour eux la puissance de la nécessité.* » Il nous reste à revivre les événements de ce mois, mais, pour en saisir toute la complexité, nous le ferons pas à pas, jour après jour, parfois heure après heure.

Vendredi 1er avril

Lorsque Napoléon ouvre les yeux ce matin-là, l'Empire français, son Empire n'existe plus et il ne le sait pas encore. À peine levé, il s'est penché sur les cartes et fait le compte de ses forces. Elles ne sont pas minces. En ce moment, il dispose de plus de soixante-dix mille hommes de troupe. En face, les Alliés en rassemblent le double. Avec une bonne tactique et un peu de chance, on peut les déloger, soulever les faubourgs, bloquer les lignes de retraite. Dans l'après-midi, il va inspecter les positions de Marmont à qui Berthier a, le matin même, donné l'ordre de construire quelques redoutes en vue de ren-

forcer ses positions.

Ce fut précisément alors qu'il s'entretenait avec le duc de Raguse, que Fabvier et Damrémont, venant de Paris, lui apprennent la capitulation de la ville, l'entrée des Alliés, les manifestations royalistes et la déclaration du Tsar de ne plus traiter avec l'Empereur des Français.

Cette avalanche de mauvaises nouvelles, au lieu de l'abattre, agit comme une incitation à continuer le combat. Puisque la paix est impossible par la négociation, il reste la guerre. « *C'est une nécessité de ma position* », dit-il à Marmont.

À Paris, pendant ce temps, Caulaincourt s'épuise sans succès à défendre sa cause. Au cours de la matinée, il a pu rencontrer le Tsar qui, face à ses arguments, reste aussi évasif que les jours précédents. L'amabilité de l'accueil cache mal l'agacement de devoir rencontrer l'avocat du vaincu. Il finit par dire que sa présence dans la capitale « *entretenait l'opinion que la paix était possible avec l'Empereur, ce qui empêchait beaucoup de personnes de se prononcer librement.* » L'envoyé de Napoléon ne se laisse cependant pas déconcerter. Bien au contraire, il prolonge son plaidoyer. À bout de patience, Alexandre laisse entendre « *qu'il n'avait encore fait aucun choix, que les Souverains ne se laisseraient entraîner par aucune passion, que, voulant avant toute que la France soit heureuse et tranquille, ils ne précipiteraient rien.* » En relatant cette conversation, Caulaincourt voulait laisser entendre qu'une issue favorable à Napoléon était encore possible.

La visite qu'il rend ensuite à Talleyrand le persuade du contraire. « *Je conclus du peu de mots qu'il me dit qu'il avait pris son parti pour la Restauration, sans vouloir cependant s'en expliquer ouvertement avec moi.* » Rencontrant ensuite Pasquier et Dalberg, il ne peut que s'entendre confirmer la décision prise. Il a même une altercation avec l'abbé de Pradt, qui se réjouissait fort de la chute programmée du "tyran" : « *Monsieur le duc, allez dire à votre maître que les rentes qui étaient le 29 à quarante-cinq francs, sont aujourd'hui à soixante-trois.*

– *Oui,* réplique Caulaincourt *et j'ajouterai que celui que j'ai*

toujours vu le plus empressé parmi ses flatteurs est aujourd'hui le premier à l'insulter. »

« *Cette journée*, conclut-il, *fut une des plus douloureuses de ma vie.* »

*
* *

Elle ne pouvait que l'être, non seulement pour lui, mais aussi pour tous les fidèles de l'Empereur, puisqu'à trois heures et demie, les membres du Sénat se réunissaient, répondant à la convocation de Talleyrand. Sur les cent quarante sénateurs, quatre-vingt-dix se trouvent présents à Paris ce jour-là et soixante-quatre se rendent au Luxembourg. Talleyrand, en tant que vice-président, assume la direction de l'assemblée, le président en titre, Lacépède, se trouvant à Blois près de l'Impératrice.

Après les formalités d'usage, le prince de Bénévent prend la parole d'un ton grave et solennel : « *Sénateurs, la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à chacun de vous pour les prévenir de cette convocation, leur en fait connaître l'objet. Il s'agit de vous transmettre des propositions. Ce seul mot suffit pour indiquer la liberté que chacun de vous apporte dans cette assemblée. Elle vous donne les moyens de laisser prendre un généreux essor aux sentiments dont l'âme de chacun d'entre vous est remplie, la volonté de sauver votre pays et la résolution d'accourir au secours d'un peuple délaissé.*

Sénateurs, les circonstances, quelque graves qu'elles soient, ne peuvent être au-dessus du patriotisme ferme et éclairé de tous les membres de cette assemblée et vous avez sûrement senti tous également les nécessités d'une délibération qui ferme la porte à tout retard et qui ne laisse pas écouler la journée sans rétablir l'action de l'administration, le premier de tous les besoins, par la formation d'un gouvernement dont l'autorité formée par le besoin du moment ne peut qu'être rassurante. »

Le prince Grand Électeur ayant cessé de parler, diverses propositions sont avancées. L'objet de la réunion ayant ensuite été mis en délibération, le Sénat décide :

« *1) Qu'il sera établi un gouvernement provisoire chargé de pourvoir aux besoins de l'administration et de présenter au Sénat un projet de constitution qui puisse convenir au peuple français.*

2) Que ce gouvernement sera composé de cinq membres. »

Sans attendre, le Sénat constitue ledit gouvernement :

« *M. de Talleyrand, prince de Bénévent, M. le sénateur comte de Beurnonville, M. le sénateur comte de Jaucourt, M. le duc de Dalberg, conseiller d'État, M. de Montesquiou, ancien membre de l'Assemblée Constituante.* »

Général de la République, ancien ministre de la Guerre de la Convention, Beurnonville était lié au faubourg Saint-Germain par son second mariage avec une Durfort. Le protestant Jaucourt, ami de Mme de Staël, avait été à la Législative un des sept qui avaient voté contre la déclaration de guerre imposée par les Girondins. Le duc de Dalberg était le neveu de l'Électeur-archevêque de Mayence. Les trois hommes avaient en commun, insinue méchamment Chateaubriand, d'être les « *partenaires de whist* » du prince de Bénévent, lequel y ajouta l'abbé de Montesquiou, agent général du clergé. On le savait en contact avec Louis XVIII. C'était un homme d'intrigue, naguère surnommé par Mirabeau « *le petit serpent* ». Le maréchal de Castellane le juge homme d'esprit, « *un prêtre qui n'était pas dévot le moins du monde; il ne remplissait aucune fonction de son ministère; il était cependant vêtu en abbé.* » Chateaubriand voyait en lui « *une réclame de la légitimité* ».

Le premier acte du nouveau gouvernement est de nommer les "commissaires délégués" à l'administration des divers ministères : Pensey eut les Cultes; Laforest, les Affaires étrangères; Beugnot, l'Intérieur : « *C'est celui où il y a le plus à faire aujourd'hui* », lui dit Talleyrand; le général Dupont prend la Guerre; Malouet, la Marine; le baron Louis, les Finances; Anglès, la Police Générale; Bourienne, les Postes; le général Dessolles, ancien chef d'état-major de Moreau, reçoit le com-

mandement de la Garde Nationale et le général Ricard devient commandant de place; Chabrol et Pasquier sont maintenus dans leurs fonctions en tant que Préfet de la Seine pour le premier et Préfet de Police pour le second. Quant à l'abbé de Pradt, dont on ne sait que faire, il est nommé Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.

Ces diverses nominations sont publiées dans *Le Moniteur* du 4 avril.

Enfin, le Sénat arrête les six points qui doivent servir de base à la future constitution :

– Le Sénat et le Corps Législatif seront déclarés partie intégrante de l'État.

– L'armée, les officiers, les soldats en retraite, les veuves, conserveront grades, honneurs et pensions.

– Il ne sera porté aucune atteinte à la dette publique.

– Les ventes des domaines nationaux seront irrévocablement maintenues.

– Aucun Français ne sera poursuivi pour les opinions qu'il aurait pu émettre.

– Les libertés de conscience, des cultes, de la presse seront assurées.

En fait, il s'agissait de sauvegarder les “acquis” de la Révolution et de l'Empire – le régime sans l'Empereur !

La réunion s'achève vers neuf heures par le vote d'une « *Adresse au peuple français* », destinée à porter à sa connaissance les décisions prises.

*
* *

Au même moment, à l'Hôtel de Ville, le Conseil Général et le Conseil Municipal discutent d'une proposition de l'avocat Bellard, violent réquisitoire contre l'Empereur, traité de criminel et d'ennemi public. Sur les vingt-quatre membres que compte le Conseil, quatorze sont présents. Après quelques hésitations, le texte est adopté par treize voix. Seul le baron

Thibon, sous-gouverneur de la Banque de France, s'abstient.

La proclamation est publiée dans *Le Journal des Débats* dès le lendemain et affichée au cours de la soirée, malgré les réticences de Talleyrand et des deux préfets :

« *Habitants de Paris, vos magistrats seraient des traîtres envers vous et la patrie si, par de viles considérations personnelles, ils comprimaient plus longtemps la voix de leur conscience. Elle crie que vous devez tous les maux qui vous accablent à un seul homme. Il n'est pas un seul d'entre nous qui, dans le secret de son cœur, ne le déteste comme un ennemi public ; pas un qui, dans ses plus intimes communications, n'ait formé le vœu de voir arriver un terme à tant d'inutiles cruautés. Ce vœu de nos cœurs et des vôtres, nous serions des déserteurs de la cause publique si nous tardions à l'exprimer. En conséquence, le Conseil Général du département de la Seine et le Conseil Municipal spontanément réunis, déclarent à l'unanimité de ses membres présents qu'il renonce formellement à toute obéissance envers Napoléon Bonaparte et exprime le vœu le plus ardent pour que le gouvernement monarchique soit rétabli dans la personne de Louis XVIII et de ses successeurs légitimes.* »

Le manifeste donne le ton à la presse, qui s'empresse de lui emboîter le pas. Brochures, journaux, chansons, affiches s'en donnent à cœur joie, traitant Bonaparte d'infâme, d'assassin, de charlatan, de funambule, le pire des tyrans, le dévoreur de l'humanité. C'est Néron, Cromwell, Attila, Robespierre, un tigre à face humaine sorti des antres de la Corse, un monstre gorgé de sang ! *Le Journal des Débats* écrit que Napoléon n'est pas un nom chrétien, mais celui d'un démon. D'autres journaux n'hésitent pas à affirmer que l'usurpateur a usurpé jusqu'à son nom. On chante : « *Enfin ! Grâce à Napoléon, on ne parle plus de Néron.* »

On affirma qu'il ne s'appelait d'ailleurs pas Napoléon, mais Nicolas et l'on s'amusa fort de ce Nicolas. Le général Nicolas, le gros Nicolas. « *France, tu n'auras plus Nicolas* ». On évoquait le Roi de Rome passant une corde au cou de l'Empereur : « *La cravate à papa* ».

Il faut savoir que Napoléon a pour saint protecteur Nicolas de Bari, surnommé « *Il Anabolione* », car il est toujours représenté portant le pallium des archevêques nommé également *anabolium*. « *Il Anabolione* » est devenu par déformation « *Nabulione* », qui se transforma en « *Napoleone* », adopté ainsi par la famille Bonaparte. Mais Nicolas, c'est aussi le sot, le niais... Et, puisqu'on voulait abattre "le dictateur", tous les arguments étaient bons.

« *Bonaparte,* dira Chateaubriand, *a succombé, non parce qu'il était vaincu, mais parce que la France n'en voulait plus.* »

Samedi 2 avril

Il pleut ce matin-là. Un vent aigrelet n'incite guère à la promenade. À Fontainebleau, tout paraît morne et triste. Cloîtré dans le palais, l'Empereur toujours accroché à ses cartes, élabore de nouveaux et inutiles plans de bataille. Ce dérivatif lui permet d'oublier l'inquiétude qui l'habite. Il vient de recevoir des nouvelles de Paris, rien qui soit de nature à raviver l'espoir d'une victoire. Il décide d'assister à la parade de la garde montante dans la cour du Cheval Blanc. Les deux bataillons le saluent longuement. Il en puise quelque courage. On voit son visage s'illuminer. « *Tel,* dira un témoin, *nous avions vu Napoléon aux jours de gloire et de prospérité aux Tuileries, à Schœnbrunn, à Postdam, tel il nous apparaît encore à Fontainebleau.* »

Alors que, dans la cour du Cheval Blanc, les acclamations à l'endroit de l'Empereur retentissent toujours, à Paris la Haute Assemblée décide d'accomplir un pas supplémentaire. Dans un message au gouvernement provisoire, son président écrit : « *Le Sénat me charge de faire connaître dès demain au peuple français que le Sénat, par un décret rendu dans sa séance de ce jour, a déclaré la déchéance de l'empereur Napoléon et de sa famille et délié, en conséquence, le peuple français et l'armée du serment de fidélité. Cet acte vous sera adressé dans la journée*

de demain avec ses motifs et ses considérants. »

Et, dans l'adresse à l'armée, le Sénat proclame : « *Soldats, la France vient de briser le joug sous lequel elle gémit avec vous depuis tant d'années. Voyez tout ce que vous avez souffert de sa tyrannie. Soldats, il est temps de finir les maux de la patrie ; la paix est entre vos mains, la refuserez-vous à la France désolée ? Vous n'êtes plus les soldats de Napoléon. Le Sénat et la France entière vous dégagent de vos serments.* »

Au nom des Alliés, Barclay de Tolly, général en chef des armées russe et prussienne, s'adresse également à l'armée française :

« *Votre persévérance et votre bravoure ont délivré la nation française opprimée par le tyran, qui n'agissait que pour lui seul et qui oublia ce qu'il devait à un peuple estimé et généreux. La nation française s'est déclarée pour nous, notre cause est devenue la leur et nos monarques magnanimes lui ont promis protection et appui. Dès ce moment, les Français sont nos amis. Que vos armes détruisent le petit nombre de malheureux qui entourent encore l'ambitieux Napoléon, mais que le cultivateur et l'habitant paisible des villes soient traités avec considération et amitié comme des alliés unis par les mêmes intérêts.* »

Inutile donc de prolonger des combats stériles qui ne feraient que multiplier les victimes et les destructions. Napoléon n'est plus digne d'être obéi. Son orgueil insupportable l'a disqualifié. Cet homme « *qui n'est même pas français* » doit recevoir le juste châtiment de ses fautes, mais la France continue et cette France attend que chacun se mette à son service pour des lendemains meilleurs. Tel est, ce jour-là, le message des vainqueurs de l'Empereur.

⁂

Fier de son œuvre, le Sénat se rend en corps auprès d'Alexandre pour lui communiquer les décisions prises. *Le*

Moniteur précise qu'après avoir reçu l'hommage des sénateurs, le Tsar tient à rappeler à nouveau qu'il se trouve à Paris, non en ennemi, mais en allié : « *C'est à Bonaparte que j'ai fait la guerre, non à la France. Je suis l'ami du peuple français, ce que vous venez de faire redouble encore ce sentiment. Il est juste, il est sage de donner à la France des institutions fortes et libérales. Mes Alliés et moi, nous venons pour protéger la liberté de vos décisions.* »

Après un temps de silence, il ajoute : « *Pour preuve de cette alliance durable que je veux contracter avec votre nation, je lui rends les prisonniers français qui sont en Russie. Le gouvernement provisoire me l'avait demandé. Je l'accorde au Sénat d'après les résolutions qu'il a prises aujourd'hui.* »

Le Tsar veut une nouvelle constitution pour la France. Talleyrand s'en fait l'écho. La Haute Assemblée se met à l'œuvre. Cinq sénateurs sont chargés, à partir des six principes de base proposés, d'esquisser un projet : Lebrun, archichancelier de l'Empire, duc de Plaisance, Barbé-Marbois, Destutt de Tracy, Emmery et Lambrechts. Dès le lendemain, ils soumettent le résultat de leurs travaux à une assemblée composée des membres du gouvernement, de Nesselrode et de quelques sénateurs. « *La besogne, messieurs, ne m'a pas coûté grand-peine,* explique Lebrun en posant sur la table un exemplaire de la Constitution de 1791. *Je l'ai trouvée toute faite ici. Il ne m'a pas fallu beaucoup de réflexion pour être assuré qu'en bien travaillant, je ne ferai pas mieux, probablement pas aussi bien. Croyez-moi, tenez-vous à ceci. Il n'est jamais trop tard pour revenir à ce qui est incontestablement bon.* »

Les paroles de Lebrun suscitent la stupéfaction. Si la Constitution de 1791 n'est pas sans mérites, elle témoigne d'une autre époque. La France de 1814 se trouve dans une nouvelle situation qu'il faut nécessairement prendre en compte. « *Par exemple,* explique Talleyrand, *dans cette Constitution, il n'y a qu'un Corps législatif et une seule Chambre. Il nous en faut deux. Nous avons un Sénat dont nous ne pouvons pas nous passer. Cela seul doit amener de très grandes différences dans les*

combinaisons des pouvoirs. Ce qu'il faut décider, c'est une sorte de déclaration de principes, l'établissement de quelques bases solides sur lesquelles toutes les dispositions de détail pourront ensuite se coordonner. »

L'orientation est donnée, l'esprit dans lequel la commission travaillera bien précisé. Talleyrand ne manque pas d'ajouter : « *Il faut que vous songiez, messieurs, que l'œuvre à laquelle vous allez travailler sera jugée par un esprit supérieur.* » Le prince de Bénévent veut rappeler que le Roi sera inévitablement partie prenante du projet et qu'il n'acceptera pas n'importe quoi. « *Il est en état de discuter article par article, peut-être même mieux que nous, ce qui doit entrer dans une constitution sagement modérée. Il ne faut pas nous le dissimuler, nous aurons affaire à forte partie, nous serions mal venus si nous offrions à un tel prince un ouvrage faiblement conçu, qui ne satisferait ni sa forte raison, ni ses hautes lumières ; il faut par conséquent faire du bon et éviter par-dessus tout de nous perdre dans les détails.* »

Telle est l'orientation choisie, celle d'une constitution non imposée au Roi comme en 1791, mais d'un texte qu'il sera possible de discuter, de critiquer, résultat d'un "dialogue" entre le souverain et la nation.

*
* *

Pendant que le nouveau régime prend consistance, l'Empire, fils de la Révolution, approche de sa fin, malgré les efforts d'une poignée de fidèles, dont Caulaincourt reste le plus ardent, qui ne cesse de lutter pour la cause de Napoléon.

Dans la journée, le duc de Vicence a pu rencontrer le Tsar au château de Bondy ; il lui a redit qu'il reste prêt à signer un traité de paix aux conditions exigées à Châtillon et acceptées par l'Empereur le 25 mars. Mais Alexandre reste inflexible. « *La paix avec Napoléon ne serait qu'une trêve* », répétait-il.

Caulaincourt insiste : « *Dans ce cas, pourquoi pas la Régen-*

ce ? – Mais que faire de l'Empereur ? rétorque le Tsar. *Comment l'empêcher d'écouter aux portes et de reparaître ? Comme souverain,* ajoute-t-il, *je suis chargé de grands intérêts qu'il est de mon devoir de défendre comme vous défendez ceux de l'Empereur. Je dois à mes peuples et à l'Europe de prendre toutes les garanties, toutes les sûretés que commande le caractère aventureux de l'empereur Napoléon.* » Puis, s'interrompant, sans doute ébranlé par l'ardeur de son interlocuteur, il paraît faiblir : « *Ne désespérez pas puisque rien n'est encore décidé. Je vous verrai demain et vous donnerai une réponse que vous pourrez porter immédiatement à Fontainebleau. Mais ne vous flattez pas trop qu'on consente à traiter avec l'Empereur. Cela ne se pourrait qu'en demandant à la France de grands sacrifices.* »

Il reste bien peu d'espoir à Caulaincourt, d'autant moins qu'il connaît la position de Talleyrand, lequel ne cesse de répéter : « *La régence avec l'Empereur vivant est un parti impolitique, dangereux pour la France comme pour l'Europe. la raison, la politique, tout veut la restauration. Si des considérations forcent les souverains à décider pour la régence, il ne reste plus à tous ceux qui ont cru en la parole d'Alexandre qu'à demander des passeports pour eux et pour leur famille.* »

Schwarzenberg va encore plus loin en affirmant que l'Autriche adhère à toutes les décisions que seront amenés à prendre les Alliés.

Au moment où Caulaincourt s'apprête à retourner à Fontainebleau, le Tsar lui glisse ce mot : « *Si l'empereur Napoléon abdique et vous charge d'une réponse, revenez !* » À cet instant précis, le mot d'abdication est prononcé comme une chose allant de soi, une chose inéluctable, et cela à la minute même où le Sénat vote la déchéance de l'ancien maître de l'Europe.

À peine arrivé à Fontainebleau, Caulaincourt rend compte de ses démarches. Napoléon l'écoute avec impassibilité, comme s'il n'était pas concerné : « *Je ne tiens pas au trône ; né soldat, je puis sans me plaindre redevenir citoyen. J'ai voulu la*

France grande, je la veux heureuse. J'aime mieux quitter le trône que de signer une paix honteuse. Les Bourbons seuls peuvent s'arranger d'une paix dictée par les cosaques. Au reste, les hommes sont si aveugles ! C'est la haine qui les guide aujourd'hui. Dans la frénésie actuelle, la raison, la politique ne sont plus écoutées. Les rois ne voient pas que je suis leur meilleure garantie. »

Au fond de lui-même, il ne veut pas céder. Le mot « *abdication* » reste absent de son discours. « *Il me parut penser,* confie Caulaincourt, *qu'il pouvait encore maîtriser la fortune et changer les événements en marchant à l'ennemi et l'attaquant dans Paris.* »

*
* *

Pendant que Napoléon arpente les salons du palais des anciens rois de France, cherchant quelque solution miracle, Paris célèbre la victoire des Alliés. La population vient d'être informée qu'un spectacle de gala sera donné le soir même à l'Opéra. Toute la journée, les invités se préparent pour la représentation. « *Les fleuristes furent mises en réquisition pour nous fournir des lis,* raconte Mme de Boigne, *nous en étions coiffées, bouquetées, guirlandées. Les hommes avaient la cocarde blanche à leur chapeau.* »

L'affiche porte *Le Triomphe de Trajan*. Pasquier fait remarquer qu'un tel sujet n'est guère indiqué un jour comme aujourd'hui ; la pièce contient des allusions à la gloire de Napoléon, qui risquent fort d'incommoder le Tsar et le roi de Prusse. On change le programme et l'on opte pour un sujet moins compromettant : *La Vestale*, ce qui ne trouble aucunement le public venu, non pour la pièce, mais pour les souverains. On refuse du monde. Ce soir-là, le théâtre fait neuf mille quatre-vingt-cinq francs de recette, un record ! Habituellement, la moyenne des entrées ne dépasse guère deux mille cinq cents francs.

Le spectacle est surtout dans la salle : public élégant, bijoux

étincelants, robes décolletées, uniformes rutilants, cocardes blanches, un joyeux mélange de Parisiens et de militaires. On hurle : « *Vive le Roi! Vivent les Bourbons!* » en lançant des bouquets et des rubans blancs. Ce n'est plus de la joie, mais du délire.

À l'entrée du Tsar et du roi de Prusse, l'orchestre entonne l'air *Vive Henri IV*. Les spectateurs se lèvent. « *Nous commençâmes par applaudir à tout rompre,* dit encore Mme de Boigne, *les portes de nos loges restèrent ouvertes et plus il pouvait y entrer d'officiers étrangers, plus nous étions foulées, plus nous étions contentes.* »

Quelqu'un aperçoit l'aigle impérial au-dessus de la loge d'honneur. Il se met à crier : « *À bas l'oiseau!* » Tous les spectateurs répètent : « *Otez l'oiseau!* » On le recouvre d'un voile. Dans la soirée, il est abattu par un groupe de jeunes gens.

Le spectacle commence. À chaque entracte, l'orchestre reprend l'air : *Vive Henri IV*. La salle réclame les paroles. Le ténor Lays vient les interpréter face au public en les adaptant à l'actualité :

« *Vive Alexandre, vive ce roi des rois!*
Sans rien prétendre, sans nous dicter ses lois,
Ce prince auguste a ce triple renom
De héros, de juste, de nous rendre un Bourbon. »

Dans la salle, le délire atteint son paroxysme. Le chanteur attaque ensuite le second couplet :

« *Vive Guillaume et ses guerriers vaillants!*
De ce royaume, il sauve les enfants.
Par sa victoire, il nous donne la paix,
Et compt' sa gloire par ses nombreux bienfaits. »

On s'embrasse, on applaudit, on hurle de joie. « *Ce soir-là vraiment,* conclut Mme de Boigne, *c'était la chute de Bonaparte, le retour présumé de nos princes que nous inaugurions.* »

*
* *

À Nancy, pour le comte d'Artois, la journée se termine mal. Vers sept heures du soir, le bruit se répand que la garnison de Metz encore soumise à Napoléon vient de faire une sortie et qu'elle se trouve à deux lieues de la ville, prête à passer à l'attaque. Panique générale. La troupe russe se met aussitôt en place, les partisans des Bourbons s'inquiètent. On part à la recherche de chevaux de poste. Le comte d'Artois, qui s'était préparé pour le départ, apprend au bout de quelques heures que la nouvelle est fausse. Chacun rentre chez soi. L'alerte a été chaude.

Dimanche 3 avril

Le jour se lève avec un ciel toujours aussi gris et pluvieux. À Fontainebleau, les divisions de la vieille et de la jeune garde viennent de recevoir l'ordre de se masser selon l'habitude dans la cour du Cheval Blanc. Il est dix heures et demie. Les troupes attendent depuis plus d'une heure, occupées seulement à regarder le va-et-vient des proches de l'Empereur entrant et sortant du palais la mine sombre, le regard fermé. Caulaincourt, en particulier, montre un visage inquiet, signe de mauvais augure. Depuis le matin, il s'entretient avec son maître, lui expliquant la situation, l'invitant à agir sans délai. Il faut, ou bien combattre aujourd'hui même, ou bien se retirer sur la Loire, sinon subir la loi du vainqueur et abdiquer. Napoléon se contente de répéter : « *Ce n'est pas pour une couronne que je combattrai, car je ne tiens plus à la mienne. Nous combattrons pour l'honneur de la France, pour prouver que les Français ne sont pas faits pour recevoir la loi des cosaques.* »

Il sait que son effigie a été renversée place Vendôme. Il n'en paraît pas affecté. « *Dans mon opinion, les statues dans un lieu public sont un privilège réservé aux morts. Je ne le suis pas encore.* »

À midi, il paraît enfin sur le perron, accompagné de Ney, de Moncey et de plusieurs généraux, aides de camp et officiers d'ordonnance. Les troupes présentent les armes, les tambours battent "aux champs". Napoléon descend les marches, l'air agité, le visage rouge, les yeux tristes, le chapeau posé de travers. Il passe ses troupes en revue, s'attardant à parler avec l'un ou l'autre, puis se plaçant au milieu de la cour, entouré de ses officiers, il dit d'une voix haute et vibrante : « *Officiers, sous-officiers, soldats ! L'ennemi, en nous dérobant trois marches, s'est rendu maître de Paris. J'ai fait offrir à l'empereur Alexandre une paix achetée par de grands sacrifices. Non seulement, il a refusé, mais il a fait plus encore : par les suggestions perfides de ces émigrés auxquels j'ai accordé la vie et que j'ai comblés de bienfaits, il les autorise à porter la cocarde blanche et, bientôt, on voudra la substituer à notre cocarde nationale. Dans peu de jours, j'irai l'attaquer à Paris. Je compte sur vous. Jurons de vaincre ou de mourir et de faire respecter cette cocarde tricolore qui, depuis vingt ans, nous trouve toujours sur le chemin de la gloire et de l'honneur !* »

L'Empereur s'attend à une ovation. Dans la vaste cour, seul le silence accueille ses paroles. Stupéfait, Napoléon reprend : « *N'ai-je pas raison ?* »

Par un effet magique, des rangs s'élève alors une immense acclamation : « *Vive l'Empereur ! À Paris ! À Paris !* » Ranimé, Napoléon poursuit : « *Nous irons leur prouver que la nation française sait être maîtresse chez elle, que si nous l'avons été longtemps chez les autres, nous le serons toujours chez nous et qu'enfin, nous sommes capables de défendre notre cocarde, notre indépendance et l'intégrité de notre territoire !* »

Une acclamation plus forte encore salue ces dernières paroles. Électrisés, les soldats jurent d'aller mourir sur les ruines de Paris. Les officiers retournent vers leurs troupes et répètent la harangue de l'Empereur. Les acclamations ne cessent de retentir. On ne se lasse pas de crier : « *Vive l'Empereur ! À Paris ! À Paris !* » Pendant le défilé qui suit, la musique joue *Le Chant du Départ* et *La Marseillaise*.

Napoléon est déchu, et sans doute vaincu, il n'est pas désarmé. Avec ses soixante mille hommes, il espère encore retourner la situation à son profit.

Le gouvernement provisoire en a conscience. Le « *peu de puissance* » qui reste entre les mains de l'ancien maître de l'Europe représente un véritable danger pour ces hommes qui, aujourd'hui, voguent dans d'autres eaux. La nouvelle de la parade de la Garde dans la cour du Cheval Blanc parvient rapidement à Paris, soulevant un vent d'inquiétude. Le bruit court que Napoléon se prépare à marcher contre la capitale avec l'ensemble de ses troupes. La crainte est telle que le gouvernement envisage même de quitter Paris.

*
* *

Le marquis de Maubreuil, un de ces royalistes qui avait participé à la démolition de l'effigie impériale place Vendôme, vient à nouveau de se faire remarquer en attachant sa croix de la Légion d'Honneur à la queue de son cheval. Lorsque Talleyrand a connaissance de l'incident, l'idée lui vient d'utiliser Maubreuil. Un proche du prince de Bénévent est chargé de prendre discrètement contact avec lui : « *Il s'agit de nous débarrasser de Bonaparte. Lui mort, la France, l'armée, tout est à nous. Voilà ce qu'on attend de votre grand courage, de votre grand caractère et de votre grande ambition.* » On lui assure que la reconnaissance du gouvernement sera à proportion du service rendu. Maubreuil enthousiasmé accepte sans la moindre hésitation. Il demande une avance financière et passe la soirée à recruter des complices. Le 3 au matin, il se présente à l'hôtel Talleyrand pour les dernières consignes. « *Mon cher,* lui dit Laborie, *votre expédition doit être reportée et sans doute annulée.* »

L'assassinat n'est plus nécessaire. Entre-temps, le prince de Bénévent a eu un entretien avec Marmont qui change totalement les choses. Le duc de Raguse, un des artisans de la capitulation de Paris, vient d'apprendre la déchéance de l'Empe-

reur. Une lettre de Schwarzenberg le lui confirme. Elle lui a été remise en même temps qu'une copie de l'acte de déchéance par un de ses anciens aides de camp, Charles de Montessuy. D'autres messages y sont joints du général Dessolles, de Pasquier et de plusieurs autres.

« *J'ai l'honneur,* écrit le prince autrichien, *de faire passer à Votre Excellence tous les documents et papiers pour mettre parfaitement Votre Excellence au courant des événements qui se sont passés depuis que vous avez quitté la capitale, ainsi qu'une invitation des membres du gouvernement provisoire à vous ranger sous les drapeaux de la bonne cause française. Je vous engage, au nom de votre patrie et de l'humanité, à écouter des propositions qui doivent mettre un terme à l'effusion du sang précieux des braves que vous commandez.* »

L'invitation à abandonner l'Empereur et à rejoindre la cause des *« vrais Français »* est claire. Elle ne peut qu'ébranler le maréchal. Il comprend que la victoire a changé de camp et qu'on peut craindre autant pour la vie de Napoléon que pour la sécurité des troupes. L'heure d'arrêter les combats vient de sonner. Dès cet instant, sa décision est prise. Il la transmet le soir même à Schwarzenberg :

« *L'opinion publique a toujours été la règle de ma conduite. L'armée et le peuple se trouvent déliés du serment de fidélité envers l'empereur Napoléon par le décret du Sénat. Je suis disposé à concourir à un rapprochement entre l'armée et le peuple qui doit prévenir toute chance de guerre civile et arrêter l'effusion du sang français. En conséquence, je suis prêt à quitter avec mes troupes l'armée de Napoléon aux conditions suivantes, dont je vous demande la garantie par écrit.* »

Marmont pose deux conditions : que les troupes puissent se retirer librement en Normandie avec armes et bagages ; que la vie et la liberté soient garanties à Napoléon dans un lieu choisi par les Alliés et le gouvernement français.

Il ne reste qu'à attendre la réponse de Schwarzenberg.

*
* *

Réuni en séance, le Sénat adopte le texte définitif de l'acte de déchéance qui, avec ses *considérants*, représente un véritable réquisitoire contre l'Empereur et son gouvernement : « *Considérant que Napoléon Bonaparte a déchiré le pacte qui l'unissait au peuple français, qu'il a entrepris une suite de guerres en violation de l'article cinquante, qu'il a violé les lois constitutionnelles, anéanti la responsabilité des ministres, qu'il a violé la liberté de la presse, qu'il a refusé de traiter à des conditions honorables, que, pour toutes ces causes, le gouvernement impérial a cessé d'exister et que le vœu de tous les Français appelle un ordre de choses dont le premier résultat soit le rétablissement de la paix et l'époque d'une réconciliation solennelle entre tous les États de la grande famille européenne...* »

Suit, en trois petits articles, la décision du Sénat :

« *Art. 1er – Napoléon Bonaparte est déchu du trône et le droit d'hérédité établi dans sa famille est aboli.*

Art. 2 – Le peuple français et l'armée sont déliés du serment de fidélité envers Napoléon Bonaparte.

Art. 3 – Le présent décret sera transmis par un message au gouvernement provisoire de la France et envoyé de suite à tous les départements et aux armées et proclamé incessamment dans tous les quartiers de la capitale. »

La Cour de Cassation, toute peuplée de régicides, veut être la première à remercier la Haute Assemblée pour « *avoir détruit l'édifice du despotisme et avoir confié l'exercice de l'autorité publique à des hommes aussi distingués par leur service et leurs talents* » que ceux qui composent le gouvernement provisoire et de « *s'être chargé d'édifier une constitution qui balance les pouvoirs, qui rende la paix à l'Europe et fasse enfin jouir la France des droits sacrés de l'homme en société, de la sûreté des personnes et de celle des propriétés.* »

Et la Cour termine son adresse par ces mots : « *Puissions-nous, après vingt ans d'orages et de malheurs, trouver enfin le*

repos à l'ombre de ce sceptre antique et révéré qui, pendant huit siècles, a si glorieusement gouverné la France ! » On ne peut pas être plus courtisan.

*
* *

L'acte de déchéance, pour être accepté par la nation, doit être voté par le Corps Législatif qui, représentant le peuple, entérinera la décision. Une centaine de députés se trouvent alors à Paris. Soixante-neuf se réunissent ce jour-là à l'invitation du gouvernement provisoire. En l'absence du président Reynier, duc de Massa, qui a suivi l'Impératrice à Blois, les débats sont dirigés par Félix Faulcon, second vice-président, le premier vice-président, Henri de Montesquiou, ayant refusé le fauteuil. La déchéance est votée au seul motif que Napoléon a violé le pacte constitutionnel.

*
* *

À Blois, la Régence arrivée deux jours plus tôt, s'est installée tant bien que mal, plutôt mal que bien, dans l'ancien palais de l'évêché, devenu depuis la Révolution l'hôtel de la Préfecture. Encombrée de prisonniers anglais et de blessés, la demeure n'est guère en état de recevoir le « *Gouvernement du Roi de Rome* ». Marie-Louise adresse ce soir-là quelques lignes à son mari : « *Ton fils t'embrasse, il a supporté la route à merveille, il est d'une gaîté charmante. Je l'envie souvent...* »

Tout naturellement, malgré l'inconfort des lieux, la vie reprend comme aux Tuileries. Après le dîner d'apparat de la veille, l'Impératrice accueille les personnalités de la ville : « *J'ai reçu aujourd'hui à cinq heures les autorités*, écrit-elle encore à son mari. *Comme elles ont demandé à voir ton fils, je l'ai mené avec moi. Ils l'ont trouvé le plus bel enfant qui soit possible.* » Elle ajoute ces mots que son cœur lui dicte : « *Je suis la personne qui t'aime le plus. Je me tourmente tant pour toi.* »

L'entourage de la Régente, les frères de Napoléon, les ministres, l'archichancelier Cambacérès, s'efforcent, sans guère y croire, de donner l'image d'un gouvernement actif. Ils lancent des proclamations, organisent les services comme s'ils avaient l'avenir pour eux. Savary, plein de zèle et d'énergie, a donné l'ordre de faire arrêter les émissaires des Alliés ou de Talleyrand. Montalivet cherche à s'imposer auprès des préfets, exigeant la levée de nouvelles troupes, diffusant les bulletins de l'Impératrice-Régente. Clarke, le ministre de la Guerre, multiplie ordres et consignes aux commandants militaires, aux fonctionnaires, aux généraux et officiers supérieurs, alors que plus de la moitié de la France se trouve sous la domination de l'étranger.

*
* *

À Fontainebleau, Napoléon, après avoir assisté à l'écroulement de son empire, voit son autorité se briser sans qu'il puisse en ressaisir les pièces. En face, Louis XVIII encore ligoté par l'éloignement et dans l'impuissance d'agir, se trouve contraint de continuer à faire confiance à son frère.

On se souvient que celui-ci a envoyé Vitrolles à Paris dans le but de négocier une issue favorable aux Bourbons. Le 28 mars, il est arrêté, en compagnie de l'ambassadeur d'Autriche, Weissemberg et de plusieurs autres voyageurs. Il réussit à dissimuler sa véritable identité en se faisant passer pour un domestique de la suite de l'ambassadeur et à détruire les papiers en sa possession, y compris les pouvoirs reçus du comte d'Artois, ainsi que des pièces écrites à l'encre sympathique. On l'a conduit à Chaumont, transporté à Joinville, puis à Bar-sur-Aube et, finalement, à Troyes d'où il parvient à s'évader. Par Sens et Nemours, il gagne Paris où il est entré la nuit précédente.

Dans la matinée, il se présente au domicile de son ami Dalberg, aujourd'hui membre du gouvernement provisoire.

Ce qu'il apprend de la situation n'est guère en mesure de le rassurer. On lui explique que l'empereur Alexandre, bien que personnellement favorable aux Bourbons, entend laisser la nation décider de la nature du gouvernement capable de lui convenir, que le Sénat a nommé un gouvernement provisoire et qu'une Constitution est en préparation.

Pour Vitrolles, tout cela n'est que mauvaises nouvelles, la ruine de ses projets et de ses espérances. Il avait imaginé une restauration de la monarchie traditionnelle et voilà qu'on prépare une sorte de république couronnée dans laquelle le roi n'aurait aucun pouvoir !

Ainsi, il arrive trop tard ! N'étant plus en possession des pouvoirs reçus du frère de Louis XVIII, il n'a plus les moyens d'agir. Une seule issue lui reste, se retirer et demander à Monsieur de prendre lui-même les choses en main, et ce dans les plus brefs délais. Pour cela, le prince doit quitter Nancy et se rendre à Paris.

Pendant trente-six heures, Vitrolles multiplie les démarches en vue d'obtenir l'autorisation nécessaire. Il revoit Dalberg à plusieurs reprises, rencontre Talleyrand, Montesquiou, le général Dessolles, Nesselrode, a un entretien avec le Tsar, se fait appuyer par la duchesse de Courlande et la comtesse Edmond de Périgord. Surtout, il fréquente assidûment l'hôtel de la rue Saint-Florentin où le chef du gouvernement provisoire réunit ses collègues... dans sa chambre à coucher, seul lieu encore calme !

Ses efforts sont payants, puisqu'il parvient à obtenir, non sans peine, l'autorisation pour Monsieur de venir à Paris.

Lundi 4 avril

Il reste à régler les conditions dans lesquelles le frère de Louis-Stanislas-Xavier sera accueilli dans la capitale.

Il est convenu entre Vitrolles et Talleyrand, fort embarrassé du rôle qu'il est en train de jouer, que le comte d'Artois fera

son entrée à cheval, vêtu d'un habit de garde national, seul uniforme qui ne rappelle, ni l'Ancien Régime, ni l'Empire, mais le prince arborera une cocarde blanche. Sans doute, pense-t-on qu'un tel uniforme, avec sa veste bleue à parements rouges et sa culotte blanche, fait suffisamment "tricolore" sans qu'il soit nécessaire d'en rajouter.

On convient également que le prince sera escorté de la garde nationale, ou de troupes françaises, qu'il se rendra directement à Notre-Dame pour le *Te Deum* traditionnel, qu'il sera accompagné du Sénat, du Corps Législatif, des autorités civiles et militaires, qu'il rendra visite le jour même aux souverains Alliés et, qu'enfin, il logera aux Tuileries. Le lendemain, le président et les membres du gouvernement provisoire porteront au Sénat, pour y être vérifiées et enregistrées, les lettres patentes du Roi instituant Monsieur Lieutenant Général du royaume.

Le cœur léger, heureux de voir son objectif en grande partie atteint, Vitrolles fait ses préparatifs de départ pour le lendemain. Talleyrand doit d'ailleurs lui remettre une lettre pour le prince : *« Nous avons assez de gloire, Monseigneur, mais venez, venez nous rendre l'honneur. »*

*
* *

La gloire, cette gloire dont la France est saturée, il faut en effacer les traces. Le gouvernement va s'y employer. Après avoir proclamé la déchéance de l'Empereur, il arrête, ce jour 4 avril :

« Que tous les emblèmes, chiffres et armoiries qui ont caractérisé le gouvernement de Bonaparte seront supprimés et effacés partout où ils peuvent exister.

Qu'aucune adresse, proclamation, feuille publique ou écrit particulier ne contiendra d'injures ou expressions outrageantes contre le gouvernement renversé, la cause de la patrie étant trop noble pour adopter aucun des moyens odieux dont il s'est servi. »
L'arrêté est signé du prince de Talleyrand. Il faut bien effacer

de la vie publique tout souvenir du régime défunt.

Puis, s'adressant au peuple français, le gouvernement fait cette déclaration : « *Vous avez mis en lui [Napoléon] toutes vos espérances. Ces espérances ont été trompées. Sur les ruines de l'anarchie, il n'a fondé que le despotisme. Il devait, au moins par reconnaissance, devenir Français. Il ne l'a jamais été. Chaque famille est en deuil; toute la France gémit; il est sourd à nos maux. Il n'a su régner ni dans l'intérêt national, ni dans l'intérêt même de son despotisme. Il ne croyait qu'à la force. La force l'accable aujourd'hui. Nous avons connu les excès de la licence populaire et ceux du pouvoir absolu. Rétablissons la véritable monarchie en limitant par de sages lois les divers pouvoirs qui la composent. La France, mieux éclairée par la double épreuve de l'anarchie et du despotisme, trouvera le bonheur dans le retour d'un gouvernement tutélaire.* »

*
* *

À Essonnes, Marmont vient de recevoir la réponse de Schwarzenberg. L'Autriche, au nom des Alliés, accorde au maréchal tout ce qu'il demande concernant la sécurité de Bonaparte et celle des troupes françaises. Le texte se termine par ces mots : « *J'apprécie la délicatesse de l'article que vous me demandez relativement à la personne de Napoléon. Rien ne caractérise mieux cette belle générosité naturellement française et qui distingue particulièrement Votre Excellence.* » La réponse emporte la décision de Marmont qui, sans plus hésiter, convoque les officiers de son état-major. Il leur explique qu'un nouveau gouvernement vient d'être établi à Paris, que le Sénat a prononcé la déchéance de l'Empereur et que lui, Marmont, a accepté de signer avec le prince de Schwarzenberg, une convention l'autorisant à traverser les lignes alliées et à se rendre en Normandie.

Surprise chez les officiers. L'un d'eux, Bordessoules, s'étonne : « *Quoi, monsieur le maréchal, vous avez fait un pareil traité! Mais vous ouvrez la route de Fontainebleau, vous mettez*

l'Empereur à la merci de l'ennemi! » D'un geste, Marmont écarte l'objection. Pour lui, la cause est entendue.

Par la suite, fier de son attitude, il a ces mots : « *Je peux difficilement exprimer ma satisfaction de ce succès aussi complet, prix d'un ascendant mérité d'avance sur mes troupes.* »

À Paris, l'attitude de Marmont lui vaut les plus vives félicitations. « *Il me semble,* note Bourrienne, *voir arriver le maréchal chez M. de Talleyrand au moment où tout le monde avait fini de dîner. Je le vois seul, à table, devant un petit guéridon sur lequel on l'avait servi au milieu du salon; chacun de nous allait le complimenter. Il fut le héros de la journée.* »

Le Moniteur se fit l'écho d'un tel succès. Dans un entrefilet, on put lire : « *Une députation du Corps municipal de Paris s'est rendue chez Son Excellence le duc de Raguse pour la féliciter sur la conduite noble et généreuse qu'elle a tenue dans les événements présents.* »

*
* *

À Fontainebleau, Napoléon, ignorant la chose, redispose ses troupes. Marmont à Essonnes et Corbeil, Macdonald à Chailly, Fontainebleau et Pringy, Mortier à Mennecy. Quant aux autres officiers, ils sont répartis dans les secteurs les plus sensibles. L'ordre vient d'être donné de transporter le quartier général au château de Tilly. Ainsi, tout sera prêt pour une attaque rapide.

À midi, l'Empereur assiste à la parade de la Garde montante, entouré comme à son habitude des maréchaux et de son état-major. Tandis que les soldats l'acclament, le maréchal Ney dit à haute voix : « *Il n'y a que l'abdication qui puisse nous tirer de là.* » Napoléon reste impassible. A-t-il entendu ? Très probablement, le prince de la Moskova s'est exprimé suffisamment haut. D'ailleurs, l'Empereur sait ce que pensent ses maréchaux, ceux avec qui il a conduit tant de batailles et gagné

tant de lauriers. Ces hommes ne sont plus les jeunes militaires ardents et indomptables, enivrés par l'odeur de la poudre et la fumée des combats. Ils ont vieilli. Aujourd'hui, las de la guerre et de l'inconfort des camps, ils n'aspirent qu'à profiter des grades, des honneurs et des dotations. L'année précédente, l'Empereur avait interrogé Belliard sur leur état d'esprit, et Belliard avait répondu : « *Vos généraux désirent le repos pour jouir des bienfaits de Votre Majesté. Jusqu'à présent, vous ne leur en avez pas donné le temps.* » Ce qui était vrai l'an passé, l'est combien plus aujourd'hui.

Et puis, combattre dans Paris ne leur convient guère. Lorsqu'ils entendent leurs hommes crier « *À Paris ! À Paris !* », ils s'effrayent. Ils imaginent les incendies, les rues dévastées, les maisons détruites, la ville saccagée et en ruine, cette ville où ils ont leurs hôtels, leurs femmes et leurs enfants.

En cas de victoire, il faudra repartir pour de nouveaux combats, obliger l'ennemi à abandonner ses positions, le refouler hors des frontières, reprendre des villes, des territoires, des régions, recommencer en un mot, et cela en vérité, ils n'en ont plus ni le courage, ni la force.

Ney a raison. Abdiquer reste la seule solution honorable, puisqu'elle se ferait en faveur du Roi de Rome. N'est-ce pas la solution préconisée tantôt par Caulaincourt ?

En rentrant dans son cabinet, Napoléon sait qu'il devra affronter ses hommes, les convaincre de reprendre l'épée. Lentement, il promène son regard sur eux : Ney, Lefebvre, Moncey, Berthier, Maret, Caulaincourt et Bertrand. Après un long silence, il se décide, il parle de la situation telle qu'il la voit. Les menaces des coalisées ne sont pas uniquement dirigées contre sa personne. Le salut de la France se trouve dans l'union et le courage de chacun. Ne tenant pas au trône, il se trouve davantage à même de garantir l'indépendance, la sûreté, les fortunes et l'existence de tous.

Il prend soin d'exposer en détail son plan d'attaque, soulignant que le moindre succès changerait la face des choses. « *Quant aux Alliés,* conclut-il, *je vais les écraser sous Paris !* »

Ney et Lefebvre, voyant l'Empereur suivre ce qu'eux considèrent comme une chimère, s'écrient : « *La situation, Sire, est désormais désespérée. C'est un malheur de n'avoir pas conclu la paix plus tôt. Il n'y a plus que l'abdication.* »

Le mot revient à nouveau, ce mot derrière lequel les maréchaux se retranchent pour ne pas entendre d'autres discours...

Voyant leurs visages fermés, Napoléon les congédie d'un geste et reste seul avec Caulaincourt : « *Ces imbéciles ne voient donc pas que le salut de la France, le leur, est en moi. La France ne peut se passer de moi. Je vais battre les Russes et non pas les Parisiens qui me seconderont sûrement. Je suis d'ailleurs décidé. Pendant que nous négocierons, nous nous battrons et la bataille tranchera toute la question.* » Puis, il ajoute : « *Partez sur le champ. Vous connaissez mes intentions, mes projets. Si je suis vainqueur, nous aurons une paix honorable. Si je perds la bataille, la pauvre France subira la loi du vainqueur.* »

Il demande à Caulaincourt de se faire accompagner de Ney et de Marmont. « *Personne ne peut m'inspirer plus de confiance que Marmont.* » Étant campé à Essonnes, il suffit au duc de Vicence de le prendre en passant. Puis, se ravisant, l'Empereur demande que ce soit plutôt Macdonald qui accompagne les deux plénipotentiaires, Marmont étant trop précieux sur le terrain des opérations.

Dans son message aux Alliés, Napoléon précise : « *Le duc de Vicence, le maréchal prince de la Moskova et le maréchal duc de Tarente se rendront à Paris avec la notification ci-jointe. Ils la présenteront aux puissances alliées et négocieront un traité de paix entre la France, au nom de la Régence, et les puissances alliées. Aussitôt que les articles principaux de ce traité seront convenus, avant de les signer, ils nous en feront part pour que nous fassions connaître notre abdication.* »

Ainsi Napoléon s'est résigné : « *Je ne tiens pas au trône,* ne cesse-t-il de répéter. *Né soldat, je serai trop heureux de vivre comme un simple citoyen. Il faut que mon sacrifice procure des avantages à la France. Je n'abdique que dans ce but.* » Il insiste sur la Régence « *qui ne peut donner d'inquiétude à l'Europe* ».

Puis, un dernier conseil aux émissaires avant leur départ : « *Méfiez-vous de Talleyrand, il n'est occupé que de ses intérêts.* »

Le discours ressemble à un testament. En cet instant, Napoléon joue sa dernière carte. Cette dernière bataille qu'il a préparée avec tellement de soin, il est persuadé d'en sortir victorieux. Il sait qu'Alexandre a atteint son but en entrant dans Paris. S'il reste disposé à répondre à une éventuelle attaque, il n'entend pas la provoquer. Cela, Napoléon le sait et est disposé à en profiter.

Dans l'immédiat, il lui faut rédiger le texte officiel de l'abdication : « *Les puissances étrangères ayant déclaré que l'empereur Napoléon était un obstacle au rétablissement de la paix et de l'intégrité du territoire français, fidèle à ses principes, à ses serments de tout faire pour le bonheur et la gloire du peuple français, l'empereur Napoléon déclare qu'il est prêt à abdiquer en faveur de son fils et à en faire remettre l'acte en due forme au Sénat par un message aussitôt que Napoléon II sera reconnu par les puissances, ainsi que la régence constitutionnelle de l'Impératrice. À cette condition, l'Empereur se retirera sur le champ dans le lieu qui sera convenu. Fait en notre palais de Fontainebleau, le 4 avril 1814. Signé : Napoléon.* »

Tandis que les trois plénipotentiaires prennent la route de Paris, la garde se met en mouvement et les troupes se rassemblent pour cette ultime bataille.

*

* *

Vers seize heures, les voitures de Caulaincourt, Macdonald et Ney arrivent à Essonnes. Les voyageurs font à Marmont le récit des événements de Fontainebleau, lui rapportant les paroles de bienveillance prononcées par l'Empereur à son égard. Marmont ne peut cacher son trouble. À son tour, il raconte les démarches faites auprès de lui par Talleyrand et les négociations engagées avec Schwarzenberg.

Caulaincourt y décèle quelque trahison. Il fait remarquer à

Marmont qu'il n'est nullement engagé par ces conversations, rien n'étant alors signé. « *Venez avec nous. En passant à Chevilly où réside Schwarzenberg, vous lui direz que les pourparlers sont rompus, que notre mission a changé vos vues, que vous faites cause commune avec l'armée et avec nous pour défendre les intérêts de la France et de l'Empereur qui est prêt à abdiquer en faveur de son fils.* »

Marmont finit par se laisser convaincre et se décide à accompagner les émissaires, après avoir remis le commandement de ses troupes au général Souham. En l'informant des raisons de son départ, il lui fait la recommandation de n'engager aucun mouvement avant son retour.

*
* *

Talleyrand apprend vers vingt et une heure l'arrivée prochaine de la délégation impériale. Il se trouve alors en conversation avec Vitrolles et s'apprête à lui remettre son message pour le comte d'Artois. Prudemment, il remet la lettre dans sa poche : « *Ceci est un incident. Il faut voir comment les choses vont se dénouer. Vous ne sauriez partir maintenant. L'empereur Alexandre doit recevoir des visiteurs inattendus.* »

Coup de théâtre qui laisse Vitrolles anéanti. Le projet si difficilement échafaudé risque de s'écrouler. Talleyrand fait aussitôt convoquer le gouvernement provisoire, les ministres et le général Dessolles, commandant la Garde nationale, pour un conseil d'urgence. Ce qu'ils entendent leur fait l'effet d'une douche froide. Si l'abdication en faveur du roi de Rome, comme on le murmure, est acceptée, elle signera le retour à plus ou moins bref délai de l'Empereur, la Régence n'étant qu'un grossier paravent. Un instant, le gouvernement parle de se dissoudre.

Immédiatement, le conseil demande et obtient une audience du Tsar. Il faut redresser la situation avant qu'il ne soit trop tard. Le prince de Bénévent, en tant que président du gouver-

nement, rappelle que la France veut les Bourbons, que la paix avec Napoléon ne sera jamais définitive, que le Tsar ne peut revenir sur sa déclaration du 31 mars, que chacun se trouvera en grand péril si la Régence est proclamée. Alexandre s'empresse de calmer les craintes : « *Quoi qu'il arrive, nul n'aura à se repentir. Fiez-vous à moi.* »

Peu après minuit, les voitures des maréchaux sont annoncées. Alexandre, après avoir congédié Talleyrand et les membres du gouvernement, donne l'ordre d'introduire les plénipotentiaires. Marmont préfère rester à l'écart. Caulaincourt donne lecture de l'acte d'abdication, puis les maréchaux à tour de rôle plaident la cause de l'Empereur. Ils exposent les avantages de la Régence pour la sécurité de l'Europe, soulignent l'union de l'armée autour de Napoléon « *y compris le duc de Raguse qui vient de déclarer qu'il ne séparera pas sa cause de celle de l'Empereur* ». Ils font remarquer que les Bourbons ne pourront apporter que préjugés et haine, n'hésitent pas à rappeler au Tsar qu'il a proclamé que la France serait libre de choisir son gouvernement.

Alexandre veut savoir si Napoléon a consenti à abdiquer de lui-même. « *Pour son fils* » répondent d'une seule voix les trois maréchaux. Le Tsar paraît ébranlé. Il congédie ses visiteurs après leur avoir fixé un nouveau rendez-vous pour midi. Il souhaite, avant toute chose, recueillir l'avis du roi de Prusse et des ministres Alliés. En quittant le Tsar, les émissaires de l'Empereur ont le sentiment que la partie n'est sans doute pas définitivement perdue, que le Tsar pourrait admettre « *tout autre arrangement qui conviendrait à la nation* », une branche à laquelle ils tentent de se raccrocher.

Ils vont se retirer quand un aide de camp de Schwarzenberg entre et glisse quelques mots à l'oreille d'Alexandre. Macdonald entend : « *Totum corpus* », ce qui, pour lui, reste mystérieux. En fait, l'officier annonce que les troupes de Marmont viennent de traverser les lignes autrichiennes. Durant l'absence de leur chef, Souham a reçu un ordre de Napoléon deman-

dant aux officiers de se rendre à Fontainebleau. Craignant que la "trahison" de son supérieur ne soit connue de l'Empereur, il donne l'ordre à ses hommes de se retirer en direction de Versailles. Il est deux heures du matin quand les douze mille soldats quittent leur cantonnement. En traversant les lignes alliées, ils reçoivent un accueil particulièrement bienveillant, accueil *« dû à des braves dont le sang si longtemps prodigué pour la défense de la patrie n'aurait pu l'être désormais que par le désespoir de l'ambition et de la tyrannie expirante. »* (*Le Moniteur*)

Dans l'immédiat, Macdonald n'attache que peu d'importance à ce fameux *« Totum corpus »*. Ce n'est que le lendemain, chez le maréchal Ney, qu'il en comprend le sens, au moment où Fabvier vient annoncer à Marmont la décision prise par Souham de déplacer ses troupes, *« le corps tout entier »*.

Pour le Tsar, au contraire, la cause est entendue. Toutes ses hésitations tombent à ce moment. *« Vous le voyez*, s'écrie Pozzo di Borgo, *c'est la Providence qui le veut. Elle se manifeste. Elle se déclare. Plus de doute, les choses sont claires ! »*

« L'Empereur n'avait plus les moyens de livrer une bataille. L'ennemi ne pouvait plus le redouter » écrira Caulaincourt, qui ajoute aussitôt : *« Nous perdions par conséquent le seul moyen qui appuyait nos négociations. Tout s'écroulait à la fois sur nos pas et nous n'avions plus qu'à subir à notre tour la loi du vainqueur. »*

Talleyrand peut désormais sans crainte remettre son message au comte d'Artois : *« Venez, Monseigneur, nous rendre l'honneur »*. Dès les premières heures de cette nouvelle journée, Vitrolles, muni d'un passeport lui permettant de franchir les lignes alliées, quitte la capitale. Par la route de Châlons-sur-Marne et Toul, il doit rejoindre Nancy, ayant hâte de rendre compte à son maître de l'heureuse issue de ses démarches ; dans sa poche, la précieuse invitation adressée au Lieutenant général à venir honorer Paris de sa présence.

Mardi 5 avril

Rue de Lille, chez le maréchal Ney. Celui-ci prend son petit déjeuner en compagnie de Caulaincourt, Macdonald et Marmont. Il est onze heures et demie lorsqu'on vient avertir le duc de Raguse que son premier aide de camp, Fabvier, demande à être reçu. Il vient lui annoncer la « *désobéissance* » de Souham, le fameux « *Totum corpus* » de la veille. Littéralement effondré, pouvant à peine trouver ses mots, Marmont murmure : « *Je suis déshonoré. Je suis perdu ! Quelle faute ! Je ne m'en consolerai jamais ! Souham m'a désobéi ; il a trahi ses devoirs ! Je lui avais donné l'ordre de ne pas quitter sa position. Tout est perdu ! Quel déshonneur ! Il a passé à l'ennemi avec son corps, malgré mon expresse défense. Je vais rejoindre mes troupes pour tâcher de tout réparer.* »

« *Il paraissait accablé et se faisait à lui-même tous les reproches qu'on pouvait lui adresser* », a noté Caulaincourt. Les trois plénipotentiaires le sont tout autant, mais l'heure du rendez-vous avec Alexandre approche. Ils s'y rendent pendant que Marmont part rejoindre ses troupes.

Le Tsar reçoit les envoyés de l'Empereur avec sa bonté habituelle. La conversation reprend sur le même sujet que la veille : « *Je vous le répète, les souverains sont bien loin de vouloir imposer à la France un gouvernement qui ne lui conviendrait pas* » répète-t-il. Alexandre semble continuer la conversation du jour précédent, mais peu à peu l'oriente dans une direction qui n'est pas celle souhaitée par les émissaires : « *Il faut que l'Empereur abdique sans condition. On lui fera une existence, on lui donnera un état indépendant.* »

– *Mais, en France, personne n'oubliera l'Empereur ! Et les Bourbons, qui en veut ?*

– *Bernadotte ne vous conviendrait-il pas, puisque vous dites que personne ne veut des Bourbons ? Il paraît qu'il a beaucoup d'amis.*

– *Il les a tous perdus en venant avec vos baïonnettes.* »

La cause est entendue. Le Tsar ne reviendra pas sur ce

point. Schwarzenberg, rencontré peu après, partage les mêmes sentiments. Il ne reste qu'à annoncer à Napoléon l'échec de la mission.

Dans la soirée, entre neuf et dix heures, les plénipotentiaires rentrent à Fontainebleau. Ils font à l'Empereur le compte rendu de leur journée, racontent le refus du Tsar d'accepter l'abdication en faveur du roi de Rome, la décision du Sénat de proclamer le comte de Provence sous le nom de Louis XVIII, le projet d'offrir à Bonaparte la souveraineté de l'île d'Elbe.

Napoléon s'attendait à cette avalanche de mauvaises nouvelles. « *La guerre*, murmure-t-il, *n'offre désormais rien de pire que la paix.* » Puis, avec un grand calme, il expose son plan de retraite au-delà de la Loire, refait le compte de ses troupes : les cinquante mille hommes de l'armée impériale, les troupes d'Augereau, de Soult, de Suchet, du prince Eugène. « *On peut peut-être encore tout sauver.* » Mais, le croit-il ? Il sait que ses maréchaux ont pris le parti de la royauté – quelques séjours dans la capitale ont suffi – mais il veut forcer le destin. La défection de Marmont l'a bouleversé. Il s'attend à d'autres abandons. Sans un mot, il congédie ses plénipotentiaires. L'abdication, ce sera pour demain !

*
* *

Pendant que se joue le dernier épisode de l'épopée napoléonienne, les actes d'adhésion et l'appel aux Bourbons affluent auprès du gouvernement provisoire.

La Cour des Comptes : « *De toutes parts se fait entendre le nom des Bourbons. Tous les vœux pressent leur retour. Un prince qui régnera par la Constitution, la justice et les lois nous sera bientôt rendu.* »

La Préfecture de la Seine : ses membres déclarent « *qu'ils partagent la satisfaction publique pour la déchéance de Napoléon et de sa famille et attendent le pacte qui doit nous rendre et fixer*

à jamais en France la race antique de nos rois. »

La Cour Impériale de Paris : « *Exprimant aussi son profond amour pour la noble race des rois qui, pendant huit siècles, a fait la gloire et le bonheur de la France, arrête qu'elle adhère uniquement à la déchéance de Bonaparte et de sa famille et appelle de tous ses moyens le chef de la Maison de Bourbon au trône héréditaire de Saint-Louis.* »

Ces formules d'adhésion, toutes semblables, vont se multiplier ce jour et les suivants. Nous les rencontrons chez les magistrats du Parquet, comme hier à la cour de Cassation, dans le corps de Gendarmerie, au sein du Chapitre Métropolitain de Paris réuni sous la présidence du cardinal Maury. Puis, ce sera le Conseil de l'Université, le Tribunal de Grande Instance, le Tribunal de Commerce, l'Ordre des Avocats, les Notaires, des municipalités de plus en plus nombreuses. Il s'agit d'un véritable mouvement ayant sa source dans la fonction publique et les élites, un mouvement plus ou moins téléguidé et destiné à montrer la volonté profonde de la nation d'en finir avec Bonaparte et de souhaiter le retour du souverain légitime.

*
* *

En quittant Paris pour rejoindre ses troupes à Versailles, Marmont hésite encore sur la conduite à tenir : ramener son corps d'armée dans les lignes françaises en prenant la route de Rambouillet encore libre, ou bien rester à Versailles au milieu des troupes russes. Il a encore à l'oreille les félicitations du Corps Municipal de Paris « *pour la conduite noble et généreuse qu'il a tenu dans les événements présents.* »

Dans la ville du Roi-Soleil, les hommes de Marmont, inquiets et irrités par la vue des nombreuses cocardes blanches, se demandent où leurs chefs veulent les conduire. Officiers et soldats se sont assemblés sur la place d'Armes, criant

à la trahison et lançant des menaces à l'intention des généraux qui trahissent l'Empereur. Certains arrachent leurs épaulettes, d'autres brisent leurs fusils, d'autres encore parcourent les rues désertées criant des menaces à l'intention des habitants réfugiés dans leurs demeures; plusieurs ont décidé de se placer sous les ordres du colonel Ordener et de rejoindre Rambouillet.

En arrivant à proximité de Versailles, Marmont rencontre quelques-uns de ses officiers généraux. Il leur demande de l'accompagner auprès de ses hommes. « *Gardez-vous en bien, monsieur le Maréchal,* dit l'un d'eux, *les soldats vous tireront des coups de fusil.*

– *Libre à vous de rester ici,* répond Marmont; *quant à moi, mon parti est pris. Dans une heure, ou je n'existerai plus, ou j'aurai fait reconnaître mon autorité.* » Et, sans plus attendre, il rejoint ses hommes. Accueilli avec des murmures de défiance, il commence à parler comme il sait le faire pour entraîner ses hommes : « *Depuis quand êtes-vous autorisés à vous défier de moi? Votre honneur m'est aussi cher que le mien.* » Il sait trouver les mots qui touchent le cœur. Ses troupes, domptées et résignées, reprennent la route vers un nouveau cantonnement.

Défection, trahison, les mots n'ont guère manqué pour qualifier l'attitude du duc de Raguse. En 1830, après s'être affronté à lui, le duc d'Angoulême dira : « *Il nous a trahi comme il a trahi l'autre.* » On inventa le mot « *ragusade* » pour parler de trahison.

Cette trahison a sans doute hâté un dénouement que chacun savait inéluctable. Ney y fait d'ailleurs allusion dans la lettre qu'il écrit à Talleyrand à onze heures et demie du soir, ce jour-là :

« *Monseigneur, je me suis rendu hier à Paris avec M. le maréchal duc de Tarente et M. le duc de Vicence comme chargé des pleins pouvoirs pour défendre, près de S. M. l'empereur Alexandre, les intérêts de la dynastie de l'empereur Napoléon. Un événement imprévu ayant tout à coup arrêté les négociations*

qui, cependant, semblaient promettre les plus heureux résultats, je vis dès lors que, pour éviter à notre chère patrie les maux affreux d'une guerre civile, il ne restait plus aux Français qu'à embrasser entièrement la cause de nos anciens rois et c'est, pénétré de ce sentiment, que je me suis rendu ce soir auprès de l'empereur Napoléon pour lui manifester le vœu de la nation.

L'Empereur, convaincu de la position critique où il a posé la France et de l'impossibilité où il se trouve de la sauver lui-même, a paru se résigner et consentir à l'abdication entière et sans aucune restriction. C'est demain matin que j'espère qu'il me remettra lui-même l'acte formel et authentique. Aussitôt, après, j'aurai l'honneur d'aller voir Votre Altesse Sérénissime.

Je suis avec respect, Monseigneur, de Votre Altesse Sérénissime, le très obéissant serviteur. Signé : le maréchal Ney. »

*
* *

Ce même jour, paraît en librairie le pamphlet de Chateaubriand, annoncé la semaine précédente : *De Buonaparte et les Bourbons*. « *Je me jetai à corps perdu dans la mêlée,* explique l'auteur, *pour servir de bouclier à la liberté renaissante contre la tyrannie encore debout et dont le désespoir triplait les forces. J'appris à la France ce que c'était que l'ancienne famille royale.* » Le succès est immédiat et Chateaubriand n'hésite pas à affirmer : « *Louis XVIII déclara que ma brochure lui avait plus profité qu'une armée de cent mille hommes. Il aurait pu ajouter qu'elle fut pour lui un certificat de vie.* »

L'écrivain, toujours généreux avec lui-même, exagérait son influence sur l'opinion publique. Si, ce jour du 5 avril, les jeux sont faits, la cocarde blanche ne dépasse guère le périmètre du café Tortoni, du Palais-Royal et de l'église Saint-Thomas d'Aquin.

Dans sa préface de l'édition de 1828, il reviendra sur les motifs qui l'ont conduit à écrire cette brochure : « *Dans cette époque de trouble et de passion, les paroles ne pouvaient être rigoureusement pesées. C'était une bataille qu'il fallait gagner ou*

perdre dans l'opinion et, perdue, elle dispersait pour toujours les débris du trône. »

Pour gagner cette bataille, il n'hésite pas à choisir les mots les plus durs, refusant la nuance, n'évitant pas la mauvaise foi. Bonaparte est l'instrument de la colère divine envoyé pour punir la France coupable des excès révolutionnaires. Il est « *l'étranger* » – le mot revient à plusieurs reprises – venu usurper le trône du roi légitime, semant crimes, oppression et esclavage. « *Buonaparte est un faux grand homme* » qu'il interpelle : « *Dis, qu'as-tu fait de la France si brillante ? Qu'as-tu fait de cinq millions de Français ? Tu voulais la République et tu nous as apporté l'esclavage.* »

Enfin, voici la question capitale et sa réponse qui paraît aller de soi : « *Si nous rejetons Buonaparte, qui le remplacera ? Le Roi ?* » Ainsi se trouve introduite la seconde partie, véritable panégyrique des rois légitimes : « *Les Bourbons seuls conviennent à notre situation malheureuse. Ils semblent faire partie de la France et lui manquer aujourd'hui comme l'air et le soleil. Faisons donc entrer de toutes parts le cri qui peut nous sauver, le cri qui sera pour nous le signal de la paix et du bonheur : vive le Roi !* »

À la Loterie Impériale, devenue Loterie de France, il fallait jouer ce jour-là : 88. 72. 55. 75. 14. Quant aux amateurs de théâtre, ils avaient le choix entre *La clémence de Pierre-le-Grand* à l'Ambigu-comique, *Le souper d'Henri IV* aux Variétés et *Henri IV et d'Aubigné* à l'Odéon.

Dans la soirée, se tient une assemblée secrète réunissant plusieurs généraux. Certains, tel le général Pelet, refusent de s'y rendre On ne sait ce qu'on y dit, mais, à deux heures du matin, le général Friant, commandant la 1ère division de la Vieille Garde, avertit ce même Pelet qu'on n'a plus d'ordres à attendre de l'Empereur. Refus d'obéissance qui bloque tout éventuel mouvement de troupes et rend impossible la moindre intervention militaire.

Chapitre VI

« Vous voulez du repos ? Eh bien, ayez-en ! »
(Napoléon à ses maréchaux)

Mercredi 6 avril

La page paraît tournée, le règne de Napoléon achevé. Il reste à en prendre date. À deux heures du matin, Caulaincourt et Macdonald se présentent à Fontainebleau. Malgré l'heure matinale, ils sont immédiatement reçus. L'Empereur se trouve alors en conversation avec Ney, Oudinot et Lefebvre. Les deux émissaires dressent un rapide compte rendu de leurs démarches et rendent l'acte d'abdication en faveur du Roi de Rome, désormais inutile.

Napoléon accuse le coup. Prétextant la fatigue et désireux de retrouver quelque calme, il donne congé à ses interlocuteurs. Peu après, il rappelle Caulaincourt et lui fait répéter le récit des événements de la veille voulant, entre autre, connaître l'opinion des Parisiens.

La trahison de Marmont semble l'accabler : « *Le duc de Raguse, déserter avec son corps devant l'ennemi ! Et quand ? Dans le moment où une victoire presque certaine eût pu couronner les plus généreux efforts !* » Il reste un moment en silence, puis ajoute : « *Aujourd'hui, on est fatigué, on ne veut que la paix à tout prix. À Paris, on se lassera bien vite de l'affabilité d'Alexandre. On s'apercevra que ces étrangers sont des ennemis. On sera honteux d'avoir été leurs dupes.* » Il parle comme machinalement, mais sans paraître attacher d'importance à ses mots.

« Que faire? Si je résiste, la France entrera en guerre civile. J'aime trop la France! Je n'ai jamais voulu que sa gloire. Je ne ferai pas son malheur. Je ne veux pas que ce beau pays soit ravagé par moi. On veut que j'abdique. Eh bien! J'abdiquerai! Il faudrait être fou de tenir à une couronne qu'il tarde tant à quelques personnes de me voir quitter. »

Le jour levé, il rappelle ses maréchaux. À nouveau, il s'efforce de les convaincre : *« Ne pourrait-on pas rejoindre l'Italie par la vallée du Rhône? »* À nouveau, ils disent leur opposition à tout projet de reprise des combats, prétextant la faiblesse de l'armée, l'inquiétude des officiers, le risque de guerre civile.

Celui qui a porté le destin de l'Europe comprend qu'il n'est plus rien. Ses compagnons de tant de combats qui n'ont jamais ménagé leurs peines et leurs fatigues, aujourd'hui refusent d'aller plus loin. *« Vous voulez du repos?* finit-il par s'écrier, *eh bien, ayez-en! »*

D'une plume nerveuse qui accroche le papier, il jette ces mots : *« Les puissances ayant déclaré que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, Napoléon, fidèle à ses serments, déclare qu'il renonce pour lui et ses enfants aux trônes de France et d'Italie et qu'il n'est aucun sacrifice, même celui de sa vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'intérêt de la France. »*

Puis, se tournant vers le duc de Vicence, il lui remet le document : *« C'est à vous, Caulaincourt, que je confie mon acte d'abdication, à vous personnellement, puisque je confie par là, non seulement mes intérêts personnels, mais ceux de ma famille et de tout ce qui m'est cher. Je le confie à votre honneur, à votre loyauté. Je vous demande votre parole d'honneur de ne la remettre qu'après la signature du traité et après avoir obtenu la garantie que le gouvernement français en remplira toutes les clauses. »*

Caulaincourt va retrouver Macdonald et quelques-uns de ses collègues qui l'attendent, afin de rejoindre Paris. La nou-

velle de l'abdication à peine connue, c'est la curée. Chacun invoque un prétexte urgent pour repartir vers la capitale. Le palais se vide peu à peu. « *On aurait cru,* se souvient le général Pelet, *que Sa Majesté était déjà enterrée.* »

*
* *

Un prisonnier anglais rapporte un fait troublant, sans doute apocryphe : « *Je dînais avec deux amis. Tout à coup, nos trois verres se cassèrent d'eux-mêmes. La pendule sonna deux cent seize coups. Les hiboux hululèrent dans la nuit paisible. Nous pensions à un tremblement de terre ou à une révolution. Une estafette arriva avec la nouvelle de l'abdication de Napoléon. J'apportais alors du meilleur vin et nous bûmes à la prospérité de l'Angleterre.* »

*
* *

Saisissant sa plume, Metternich griffonne ces quelques mots à l'intention de sa maîtresse : « *La grande révolution est achevée. Napoléon n'est plus rien. Quelle chute mon amie ! Je pars pour Paris.* »

*
* *

Aux yeux des sénateurs également, Napoléon n'est plus rien. Dans la réunion de ce jour, ils adoptent à l'unanimité le projet de constitution que la commission vient de leur présenter. « *Un abrégé de constitution* » selon le mot de l'un d'eux, mais qui bouleverse complètement la situation. Pourtant, très vite, le caractère improvisé du texte suscite quelques malaises. Vitrolles écrit : « *Ces hommes qui se réveillaient avec des idées vieilles de vingt ans, voulaient la restauration autant que les autres, mais ils la voulaient avec des constitutions, des chambres*

indépendantes, le vote annuel de l'impôt, la liberté de la presse, la consolidation des ventes des biens nationaux. » Bon observateur, il ajoute : « *Dans la diversité et le vague de ces opinions, on retrouvait des hommes zélés pour la restauration qui demandaient des garanties contre les abus d'un pouvoir que l'Empire avait rendu odieux. Ils demandaient sans mesure et ne s'inquiétaient pas de savoir si le gouvernement qui les accorderait pourrait les supporter.* »

Les promoteurs du texte le veulent davantage en fonction de leurs propres intérêts que du bien de la France. « *Cette constitution ne sera pas une gêne,* écrit Montesquiou à Louis XVIII, *on n'en tiendra pas compte.* » Talleyrand pense au contraire qu'elle aidera à mieux "tenir" le Roi. « *Une Constitution, c'est un nœud coulant.* »

Sa rédaction dès le premier regard paraît sans équivoque, puisqu'il y est affirmé (art. 1) que le gouvernement français est monarchique et héréditaire de mâle en mâle par ordre de primogéniture et que (art. 2) « *le peuple français appelle librement au trône de France Louis-Stanislas-Xavier de France, frère du dernier Roi et, après lui, les autres membres de la maison de Bourbon dans l'ordre ancien.* »

Le projet se termine (art. 29) par ces mots : « *La présente Constitution sera soumise à l'acceptation du peuple français dans la forme qui sera réglée. Louis-Stanislas-Xavier sera proclamé Roi des Français aussitôt qu'il aura juré et signé par un acte portant : "J'accepte la Constitution, je jure de l'observer et de la faire observer".* » « *Après une aussi grande nouvelle,* écrit *Le Moniteur, les autres pâlissent !* »

Plus tard, Pozzo di Borgo fera observer à Nesselrode : « *La restauration des Bourbons n'a été ni provoquée, ni même désirée avant l'événement, parce que la majorité de la nation la croyait impossible pendant l'existence de Bonaparte, mais du moment que l'obstacle principal a cessé, l'idée de la légitimité s'est présentée naturellement à la presque universalité des Français ; c'était la seule qui assurait directement la fin des révolutions et des trou-*

bles civils, qui arrêtait les progrès de l'ambition personnelle et qui menait immédiatement à la paix avec les puissances étrangères. »

*
* *

La monarchie offerte aux Français n'a rien à voir avec celle établie en France avant la Révolution. Louis sera Roi, non en vertu de son droit héréditaire, mais par élection de la nation. Il ne sera pas *« Roi de France »*, mais *« Roi des Français »*, non successeur de Louis XVII, mais *« frère du dernier Roi »*. Ainsi se trouve implicitement reconnue la souveraineté nationale, conquête de la Révolution. *« On veut,* dira Barante, *emmailloter le Roi dans le régime nouveau »*, tandis que, dans un élan d'enthousiasme, Benjamin Constant écrit à Talleyrand : *« Je ne puis résister au besoin de vous remercier d'avoir à la fois brisé la tyrannie et jeté les bases de la liberté. 1789 et 1814 se tiennent noblement dans votre vie. »*

La suite du texte précise que le régime représentatif sera assuré par deux chambres, le Sénat et le Corps législatif et que les libertés acquises durant la Révolution se trouvent sauvegardées : vote annuel du budget (art. 15), indépendance de la Justice (art. 17), liberté des consciences, des cultes, de la presse (art. 22 et 23), égale admission aux emplois civils et militaires (art. 27), maintien des lois en vigueur et du Code civil (art. 28).

Dès sa publication la Constitution est l'objet de vives critiques. Elles visent en particulier la légitimité du Sénat dans cette affaire et la manière dont on a rédigé le texte. On se demande : ces hommes, de quel droit font-ils des constitutions ? *« Qui êtes-vous ?* s'étonne Montesquiou. *Qui sommes-nous ? Qui vous a donné le droit de parler au nom du Roi ? Où sont vos pouvoirs ? Où sont les miens ? Une constitution sans la nation et sans le Roi, voilà, je crois, la chose la plus étrange qui se soit jamais faite ! »*

Les critiques s'en prennent au fond. L'article 6, en particulier, soulève l'indignation générale. Pour protéger leur situation, les sénateurs ont stipulé que leur dignité est inamovible et héréditaire et que leur dotation actuelle leur appartient, à l'exclusion de futurs autres sénateurs, ce qui leur assure le maintien de leur confortable traitement, alors de vingt-cinq mille à trente mille francs. « *Ce n'est pas une constitution,* s'écrie Boyer-Fonfrède, *c'est une constitution de rentes !* »

Le mot fait mouche. Du coup, le Sénat soulève la presque unanimité de l'opinion contre lui. La presse est si virulente que le Gouvernement provisoire doit, dès le lendemain, rétablir la censure. Il reste que la Constitution est approuvée, qu'elle va être adoptée par le Corps législatif et portée à la connaissance de la nation par les soins du Préfet de la Seine : « *Vous voudrez bien, Monsieur, la faire publier solennellement dans les divers quartiers de Paris d'après les formes accoutumées.* »

Faut-il voir un symbole de ce changement de régime dans le fait que, ce jour-là, place Vendôme, la statue de l'Empereur est descendue de sa colonne et remplacée par celle de la paix ?

*
* *

À neuf heures, ce 5 avril, Vitrolles arrive à Nancy. Il a quitté Paris deux jours plus tôt, ayant brûlé les étapes afin d'apporter toutes ces bonnes nouvelles au Lieutenant général. Mais le comte d'Artois se trouve déjà informé. Au cours de la nuit précédente, un courrier envoyé par le prince Wolkonski lui a relaté la prise de Paris, l'occupation de la capitale par les Alliés, la formation d'un gouvernement provisoire, la déchéance de l'Empereur, l'appel à Louis-Stanislas-Xavier de France.

Ces nouvelles amènent un grand changement dans la situation des Bourbons. « *Dès cet instant,* écrit Beugnot, *les princes*

de cette Maison furent reconnus là où ils se trouvaient. Auparavant, quoique la France fût couverte de deux cent mille étrangers, ils n'avaient qu'une existence méconnue et hasardeuse. La Constitution provisoire délibérée par le Sénat, Monsieur ne pouvait plus garder en France l'état incertain sous lequel il avait vécu jusque-là. »

Quant Vitrolles se présente, le prince est à la cathédrale où il assiste à un *Te Deum* d'action de grâces. À la fin de l'office, il passe en revue les troupes de la garnison russe, puis reçoit le voyageur au palais du Gouvernement. Vitrolles lui trace un tableau aussi détaillé que possible de la situation parisienne en insistant pour que le prince gagne Paris dans les plus brefs délais, compte tenu du risque de voir triompher quelque autre solution excluant les Bourbons. *« La meilleure politique de l'héritier de la couronne n'est-elle pas de se confier sans réserve à la France au moment où elle lui tend les bras, de s'y jeter seul de sa personne, sans suite, sans gardes, sans armée ? »* Et Vitrolles d'insister : *« Il faut la présence du prince dans la capitale pour diriger l'opinion encore trop indifférente et préparer le retour du Roi. »* Artois se laisse convaincre et fixe son départ au 8 avril, le temps de se procurer les uniformes de Gardes nationaux que lui et sa suite doivent revêtir pour l'entrée dans Paris.

Ce même jour, un autre visiteur se présente à l'hôtel du Gouvernement. Wildermetz, que Monsieur avait envoyé près de Metternich pour traiter du *« rétablissement du Roi »*, vient rendre compte de sa mission. Ayant quitté Vesoul le 13 mars, il a rencontré le chancelier d'Autriche dix jours plus tard, au moment précisément où ce dernier vient d'apprendre l'entrée du duc d'Angoulême dans Bordeaux, la reddition de la ville et la proclamation du Roi par le maire. L'événement, ajouté au succès rencontré par l'arrivée du comte d'Artois dans Nancy, peut, avec un peu de bonne volonté, laisser entendre que le peuple français s'est prononcé en faveur des Bourbons. Metternich a cette bonne volonté sans en être dupe. Il faut bien en finir.

Ayant obtenu l'accord des Alliés en la personne d'Hardenberg et de Castelreaght, il accepte de recevoir l'émissaire de Monsieur. Il le charge d'informer le prince de sa décision de soutenir la cause des Bourbons, avec toutefois certaines conditions qu'il a soin de mettre par écrit. L'empereur d'Autriche et ses Alliés sont disposés à placer Louis-Stanislas sur le trône, à condition que celui-ci accepte de régner en roi constitutionnel, qu'il ratifie la vente des biens nationaux, autorise le libre exercice des cultes et maintienne les fonctionnaires dans leurs postes.

Muni de ces exigences, Wildermetz a, le 31 mars, pris la route de Nancy, accompagné, certains dirent *« surveillé »*, par M. de Bombelles chargé de remettre à Monsieur une lettre personnelle de l'empereur d'Autriche. Le souverain y invite son *« auguste cousin »* à se rendre à Langres auprès du Quartier Général. Une cocarde blanche, jointe au message, est la preuve de la bonne foi des Alliés.

Bombelles se présente le premier chez Monsieur, lui remet la lettre impériale et la cocarde. *« C'est la Providence qui vous a envoyé »*, lui dit simplement Monsieur. Mais lorsque Bombelles transmet les conditions des Alliés, le prince ne peut cacher sa déception. Ainsi, la monarchie restaurée ne sera pas celle qu'il espère. Limiter les pouvoirs royaux, refuser une juste réparation à la noblesse et au clergé, laisser en place les fonctionnaires impériaux, n'est-ce pas le principe même de la légitimité que l'on se permet de méconnaître !

Le prince hésite à accepter les propositions, mais peut-il faire autrement ? Dans l'immédiat, il décide de faire confiance à la Providence, de suivre les conseils de Vitrolles et de décliner l'invitation de l'empereur d'Autriche. En le priant de se rendre au Quartier Général allié, le souverain a peut-être formé le dessein de le neutraliser en attendant l'arrivée du Roi. Vitrolles ne peut qu'avoir raison en suggérant un départ rapide vers Paris. Le terrain se trouvant en ce moment déblayé, la sagesse consiste à ne pas l'abandonner aux partisans de Napo-

léon ou à quelque comité républicain. Il ne faut pas oublier qu'à Fontainebleau, l'Empereur reste capable d'une ultime tentative pour récupérer son trône.

Sa décision prise, Monsieur prie Bombelles de la transmettre à l'empereur d'Autriche avec *« ses regrets de ne pouvoir répondre dans l'immédiat à une invitation aussi digne d'intérêt. »* Face au refus du comte d'Artois, Bombelles se permet d'insister. Il explique combien il serait avantageux pour le Lieutenant Général d'entrer solennellement dans Paris, entouré de la force et du prestige des puissances européennes. Soutenu par de tels conseillers aussi sages que désintéressés, il bénéficierait des meilleures conditions de succès. Les Alliés pourraient même aller plus loin et mettre à sa disposition les Français servant à l'étranger, afin d'en faire les cadres et le noyau d'une future armée royale.

Le prince n'est pas dupe. Il décèle dans le discours de Bombelles une manœuvre de Metternich qui cherche par ce moyen à se présenter en libérateurs et à renforcer l'influence de l'Autriche au détriment de celle de la Russie qui, à ses yeux, joue un rôle un peu trop personnel. La manœuvre révèle également la méfiance de l'Autriche envers Monsieur dont on craint ses "coups de cœur", ses idées rétrogrades et son influence dans le milieu des émigrés. À Vienne, on reste persuadé que le Roi sera plus facile à manipuler, car on connaît sa largeur d'esprit et son ouverture aux "idées nouvelles".

Le prince confirme son départ pour la date prévue. Par prudence, il fait courir le bruit qu'il se rend à Dijon, conservant l'intention de répondre favorablement à l'invitation de l'Autriche. Vitrolles, qui a été mis au courant, s'empresse d'en informer Talleyrand qui s'étonnait du silence que l'on faisait dans l'entourage du prince sur le projet de constitution sénatoriale. Monsieur paraît bien plus sensible aux souffrances des Français qu'à une constitution dont *« il serait bien temps de s'occuper quand la France aurait retrouvé son indépendance et sa tranquillité. »* De son exil lorrain, Monsieur, n'a pas une claire

vision des choses, habitué qu'il est à ne juger qu'à partir des mouvements de son cœur. « *C'était l'homme des illusions éternelles* », disait-on.

La lettre de Vitrolles est suivie d'une deuxième qui annonce l'arrivée de Monsieur pour le 12. Il faut donc hâter les préparatifs. « *La grande machine à magnificence de l'Empereur était démontée ; il ne restait pas un cheval dans les écuries et la Garde nationale était la seule troupe que nous eussions à montrer* », explique Beugnot. Par ailleurs, les caisses de l'État étaient vides, puisque le trésor avait suivi à Blois l'Impératrice régente. Finalement, « *on convint que l'expression de la joie publique ferait tous les frais de l'entrée et qu'on abandonnait au cœur des assistants la police de la fête* », ce qui, par parenthèse, simplifiait bien les choses.

*
* *

À Fontainebleau, Napoléon, de plus en plus seul, attend avec grande impatience le retour de Caulaincourt. Il a hâte de connaître les conditions auxquelles son abdication sera acceptée. Cette journée fut celle de toutes les trahisons. Une course aux ralliements s'était engagée. Chacun s'efforçait d'être le premier à apporter son adhésion au Gouvernement provisoire et à protester de son dévouement à la cause royale.

Ainsi Moncey, duc de Conégliano, l'homme de la défense de Paris à la barrière de Clichy : « *Ne pouvant avoir d'autres sentiments que ceux qui animent les membres du Gouvernement provisoire, je vous prie d'agréer mon adhésion à toutes les mesures qui ont été prises et à l'acte constitutionnel qui rappelle au trône la dynastie des Bourbons.* »

Oudinot, duc de Reggio, à Talleyrand : « *V. A. S. m'a rendu justice en interprétant mes sentiments. J'éprouve un véritable regret de n'avoir pas été en position de partager le noble élan qu'enfin la France dans sa partie saine a montré. Je prie V. A. S.*

d'assurer au Gouvernement provisoire que j'aurai de la satisfaction à m'utiliser pour l'organisation ou le commandement des troupes que l'on doit former au nom de Louis-Stanislas-Xavier. »

Jourdan à son armée : « *L'avènement de ce prince est le garant de la paix. Louis-Stanislas-Xavier est Français. Il ne sera pas étranger à la gloire dont ses armées se sont couvertes. Jurons obéissance et fidélité à Louis-Stanislas-Xavier et arborons la cocarde blanche en signe d'adhésion à un événement qui nous donne la paix et sauve notre patrie.* »

Et encore, Maison, Kellerman, Lagrange, La Tour-Maubourg, Milhaut, Belliard, le comte de Ségur, Castellane, Cambacérès, Trévise, tous rivalisant de protestations de fidélité.

Le Secrétaire perpétuel de l'Institut propose « *de déclarer que l'Institut de France adhère à l'acte du Sénat qui prononce la déchéance de Napoléon Bonaparte et des membres de sa famille.* »

Même protestation de fidélité dans le clergé de Versailles sous la présidence de Mgr Louis, au Consistoire de l'Église Réformée du département de la Seine sous la présidence de M. Maron, au Consistoire de l'Église Chrétienne de la Confession d'Augsbourg sous la présidence de M. Boisard.

« *Un fonctionnaire,* écrit le duc de Brissac, préfet de la Côte d'Or, *n'a qu'une manière de donner son adhésion à notre régénération politique, c'est en prêtant serment de fidélité à Louis XVIII, notre souverain légitime.* »

Interminable litanie de protestations de fidélités qui sont autant de défections, de trahisons, de reniements, d'abandons vis-à-vis de Napoléon. « *La condition personnelle de l'Empereur ne pouvait être pire* », écrit tristement le fidèle Caulaincourt.

Dans les librairies, des livres qu'on n'avait guère l'habitude de voir, sont mis en vente. Ainsi, ce jour-là, on peut se procurer *L'histoire de Madame de Maintenon, fondatrice de Saint-Cyr*, par M. Lafont d'Aussone (deux volumes vendus douze et quinze francs, franco de port).

Et preuve que les jeux sont faits, la Bourse termine en forte hausse. La rente, qui était à 45 F le 29 mars, clôture le 6 à 66 F et les actions de la Banque de France cotées 555/520 F, passent à 989/920 F. Marmont, qui avait épousé la fille du banquier Perrégaux, y a sans doute trouvé quelques consolations matérielles !

Jeudi 7 avril

Il est minuit passé quand les émissaires de Napoléon arrivent dans la capitale. L'épais brouillard qui, à cette heure, enveloppe toutes choses et assourdit le roulement des voitures confère un sentiment d'irréalité à leur démarche pourtant bien concrète. Ne portent-ils pas la démission de leur maître, véritable acte de décès de l'Empire ?

En cet instant, trois fidèles parmi les fidèles, des hommes devenus princes ou ducs dans la gloire des batailles viennent annoncer la fin d'un homme, la fin d'un monde, la fin d'une époque.

Paraissant les attendre, Alexandre les reçoit dès leur arrivée. Sur son bureau, un exemplaire du *Moniteur* du jour dans lequel Talleyrand a fait insérer la lettre de ralliement de Ney. Saisissant le journal, le Tsar s'adresse d'entrée au prince de la Moskova : *« Vous avez rendu là à votre patrie un nouveau et important service. »* Ney paraît plus embarrassé que flatté, sachant que ses compagnons ont été tenus dans l'ignorance du fait. Sans insister, Alexandre se tourne vers Caulaincourt et lui demande s'il est bien en possession de l'acte d'abdication *« sans condition »* de l'Empereur. Il en fait faire immédiatement une copie, s'enquiert des éventuels désirs de Bonaparte, promet le maintien de la cocarde tricolore, de la Légion d'Honneur, des grades, retraites et pensions et assure qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour rendre moins pénible la situation de l'illustre vaincu.

Au terme de l'entretien, Macdonald et Ney demandent à Caulaincourt de rédiger un premier projet du traité qui doit

conclure l'abdication. Les trois émissaires décident de se retrouver dès le lendemain vers onze heures au domicile du maréchal Ney.

À plusieurs reprises, le Tsar et Caulaincourt se rencontrent. Leurs entretiens portent en particulier sur la sécurité de l'Impératrice, le sort du Roi de Rome et le lieu de résidence de l'ex-Empereur. On évoque à nouveau l'île d'Elbe, bien que cette île, si proche de l'Italie et de la France, ne soit pas sans poser problème. Alexandre, lors de ces rencontres, fait montre de sensibilité et de compréhension à l'égard d'un « *prince qui n'était plus heureux* ».

*

* *

Pendant que Caulaincourt s'applique à mettre en forme le texte du futur traité et qu'à Nancy, dans une toute autre ambiance, on achève l'uniforme de Garde national destiné à Monsieur, le général Dupont, ministre de la Guerre adresse une circulaire à tous les officiers généraux, les invitant « *à faire connaître le plus promptement possible leur adhésion personnelle* » au nouveau régime. Belliard qui n'a pas reçu la circulaire, s'en émeut fort. On l'a donc oublié. Fort inquiet, il écrit au ministre : « *Votre Excellence a adressé aujourd'hui une lettre à tous les généraux de division de l'armée pour leur demander leur adhésion au nouvel ordre de choses. Je n'ai pas reçu cette lettre. Je pense que c'est une erreur. Je m'empresse donc, Monsieur le comte, de vous envoyer mon adhésion au nouveau gouvernement.* » Dans cette course au reniement, il importe d'être bien placé !

Les simples soldats, en particulier ceux de la Vieille Garde, sont dans de bien d'autres dispositions. Pour eux, la fin de l'Empire signe le terme de leur carrière. Ils n'ont rien à attendre et d'ailleurs n'attendent rien du nouveau régime. Lorsqu'ils apprennent l'abdication de leur maître, ils sont atterrés. Dès la

nuit tombée, ils sortent de leurs cantonnements et se mettent à parcourir les rues de Fontainebleau, munis de torches et brandissant leurs armes en hurlant : « *Vive l'Empereur! À bas les traîtres! À Paris!* », Ultime témoignage de fidélité qui se heurte au silence d'une population indifférente.

Plusieurs d'entre eux cherchent même à forcer les portes du palais pour, disent-ils, « *libérer leur Empereur* », ce qui déclenche une véritable panique à l'intérieur. Plusieurs officiers s'enfuient. Un général d'artillerie erra toute la nuit dans la forêt. D'autres, plus hardis, parviennent à raisonner leurs hommes et à rétablir un semblant d'ordre en se réclamant de l'Empereur.

Celui-ci garde le silence. Il réfléchit à son avenir et n'est pas loin de penser qu'il a commis une grave erreur en signant un acte d'abdication. Il continue à se demander s'il n'aurait pas été plus judicieux de rejoindre l'armée du midi. Il sait qu'il dispose des troupes fidèles de l'armée de Lyon, de celle d'Italie et de celle que Suchet ramena d'Espagne. Avec sa Vieille Garde et les témoignages de fidélité qui lui parviennent, il pense avoir quelque chance de réussite. « *Mais, pour cela,* dira Caulaincourt, *il aurait fallu se décider plus tôt, agir spontanément, quitter Fontainebleau et consentir à courir toutes les chances, tous les dangers d'une guerre de partis et à mort contre sa personne.* »

Napoléon continue à juger d'une situation aujourd'hui caduque ? Une semaine plus tôt, la riposte aurait pu être tentée, mais en quelques jours que d'événements : la défection de Marmont, les décisions du Sénat et des autorités, les adhésions chaque jour plus nombreuses, la lassitude visible de la population, le fait que l'abdication est acceptée... des changements irréversibles !

Bien que toujours entouré des marques de respect, l'Empereur reste un homme seul et ne paraît pas en avoir conscience.

Ce soir-là comme presque chaque jour, il écrit à sa femme : « *Ma bonne Louise, j'ai reçu ta lettre du 6 avril. J'y vois avec plaisir que ta santé se soutient. Je craignais bien que les événe-*

ments aussi fâcheux que ceux qui se passent ne détruisent ta santé... »

Ainsi pour lui, ce qu'il vit en ces jours, ce ne sont que des « *événements fâcheux* ». Est-ce par ignorance de la réalité, par aveuglement volontaire ou par souci de rassurer l'Impératrice que ces mots tombent de sa plume ?

Il est vrai qu'à Blois, la situation est toujours aussi pénible pour l'Impératrice-Régente entourée de ce qui ne ressemble plus que de très loin à un gouvernement. Le matin même, on lui a fait signer une proclamation aussitôt affichée sur les murs de la ville : « *Français, les événements de la guerre ont mis la capitale au pouvoir de l'étranger. L'Empereur, accouru pour la défendre, est à la tête de ses armées si longtemps victorieuses. Elles sont en présence de l'ennemi sous les murs de Paris. C'est de la résidence que j'ai choisie et des ministres de l'Empereur qu'émaneront les seuls ordres que vous puissiez reconnaître. Toute ville au pouvoir de l'ennemi cesse d'être libre. Toute direction qui en émane est le langage de l'étranger. Vous écouterez la voix d'une princesse qui fut remise à votre foi...* »

Cette dernière proclamation de l'Impératrice passe inaperçue, compte tenu de l'incroyable désordre qui règne dans la ville où une foule de personnes cherche gîte et nourriture. Anciens fonctionnaires, militaires égarés, fidèles de l'Empereur opposés au Gouvernement provisoire, élèves de l'École Polytechnique, de Saint-Cyr et de Charenton, s'entassent dans tous les lieux disponibles. Un témoin a raconté : « *La ville de Blois était déjà pleine. Il n'y avait pas un habitant qui n'eût partagé sa maison, sa chambre ou même cédé son lit à de nouveaux hôtes.* »

Au centre de cet univers, Marie-Louise vit dans l'ignorance presque totale des événements. Le colonel Gabois que Napoléon a envoyé auprès d'elle se souvient de son entrevue avec la Régente : « *J'arrivais de bonne heure à Blois. L'Impératrice me reçut tout de suite. L'abdication de l'Empereur la surprit beaucoup. Elle ne pouvait croire que les souverains Alliés eussent*

l'intention de détrôner Napoléon. "Mon père, disait-elle, ne le souffrirait pas". Elle m'annonça qu'elle voulait aller rejoindre son mari. Je lui fis observer que la chose n'était pas possible. "Ma place est auprès de l'Empereur, insistait-elle, dans un moment où il doit être si malheureux". On eut de la peine à la dissuader. »

Sa perplexité est grande. Elle se demande ce qu'elle doit faire avant le sentiment d'être abandonnée et devenue inutile dans cette ville, entourée de gens vaniteux et impuissants. Elle voit ses beaux-frères occupés à sauver ce qu'il reste de leur fortune, ses conseillers cherchant de bonnes raisons pour la quitter, sa "Maison" se dissoudre, la laissant à chaque heure un peu plus seule. La correspondance qu'elle entretient avec son mari reste son unique lien avec la vie.

Vendredi 8 avril

Alors qu'à Fontainebleau Napoléon erre dans un palais désert, comme absent au monde et à lui-même, plongé dit son valet de chambre *« dans une espèce de marasme au point de ne rien voir de ce qui est près de lui »*, à Paris le Gouvernement provisoire décide *« que tout ce qui a été fait ou aurait été fait aux nom et ordre de Napoléon Bonaparte postérieurement à sa déchéance prononcée par le Sénat est nul et doit être regardé comme non avenu. »*

Une nouvelle décision, qui efface s'il est encore possible une époque que l'on veut oublier. Dans le même temps, les adhésions continuent d'affluer au siège du Gouvernement provisoire. *Le Moniteur* n'a pas suffisamment de pages pour les publier toutes.

Leur nombre peut laisser croire en une France devenue toute royaliste. Ce n'est pas le cas partout, ni dans toutes les classes de la société. Ainsi, à Clermont-Ferrand, bien que le maire eût proclamé le Roi, des soldats de la garnison n'hésitent pas à brûler le drapeau blanc sur la grand-place. Bien plus, des chasseurs entrent à cheval dans l'église pendant l'office, arrachent le drapeau royal et le traînent dans les rues. À Briare, une division d'infanterie sème la terreur parmi les habi-

tants en proférant des menaces contre le nouveau régime et contre ceux qui le rallieraient. À Rennes, à Laval, à Cherbourg, mais aussi à Tours, à Orléans, à Lons-le-Saunier et dans bien, d'autres villes, on assiste à de semblables scènes, la plupart du temps, il faut le dire, à l'initiative de l'armée. Ces incidents, au sujet desquels *Le Moniteur* reste muet, nous sont connus par les rapports de police.

*

* *

Dans le courant de l'après-midi, Alexandre reçoit à nouveau les envoyés de l'Empereur. Il écoute la lecture des propositions et demande le dossier afin de l'examiner. Ce prince, dont Chateaubriand dit qu'il est aussi grand par l'âme que Napoléon l'est par le génie, veut-il un avis émanant des Français ? Du Gouvernement provisoire peut-être ? Rien alors ne paraît faire difficulté, pas même le port de la cocarde tricolore, bien que, dans son entretien avec Vitrolles, il a été prévu que Monsieur arborera une cocarde blanche. Talleyrand espère qu'en fin de compte, le comte d'Artois n'en fera pas un "absolu" : « *Tout le monde,* laisse-t-il entendre, *se réunit à penser que Monseigneur le comte d'Artois la porte ; l'armée paraît y tenir beaucoup et l'Empereur de Russie pense que ce serait un point de réconciliation sur lequel il serait prudent de passer.* » Nous savons qu'il n'en sera rien.

Au sortir de ses conversations avec Alexandre, Caulaincourt écrit à Napoléon : « *Sire, S. M. a paru bien accueillir toutes les demandes que nous étions chargés de lui faire. Nous venons de lui remettre ces articles. Après en avoir écouté la lecture, il nous a dit qu'il allait les discuter avec les Alliés et probablement avec le Gouvernement provisoire. Cependant, des observations de M. de Schwarzenberg diminuent nos espérances.* »

L'accord reste soumis à l'approbation du Roi de Prusse et surtout de l'Empereur d'Autriche, membre de la coalition et

beau-père de Napoléon, qui, à ce double titre, a son mot à dire.

*
* *

À Blois, l'Impératrice semble totalement désorientée. Sans ordre de son mari, elle ne peut quitter la ville. Dans la matinée, entre huit et neuf heures, Joseph et Jérôme sont venus la rejoindre. Ils laissent entendre qu'elle n'est plus en sûreté. Les Alliés ayant établi leurs campements dans les environs immédiats, peuvent d'un instant à l'autre survenir et l'enlever, elle et son fils. La meilleure solution à leurs yeux consiste à se replier au-delà de la Loire dans un endroit sûr et y établir le siège du gouvernement. D'ailleurs, pourquoi hésiter, puisque les voitures sont prêtes et qu'il suffit d'y monter à l'instant même.

Marie-Louise, qui espère secrètement une aide de son père, refuse la proposition : « *Je veux rester ici et y attendre les instructions de l'Empereur.* ». Au terme d'une discussion longue et animée, les deux frères doivent capituler face à l'entêtement de leur belle-sœur. « *Eh bien, restons !* dit Joseph. *Ce que j'ai proposé à Votre Majesté me paraissait convenable à ses intérêts, mais puisqu'elle en juge autrement, je le répète, il faut rester.* »

La situation devait connaître un dénouement imprévu. Dans la journée, on annonça l'arrivée du général Schouvaloff, aide de camp du Tsar, accompagné du baron de Saint-Aignan, écuyer de Napoléon et beau-frère de Caulaincourt. Ils venaient se placer sous les ordres de la Régente pour la conduire partout où il lui plairait de se rendre et, si elle en émettait le désir, de retrouver son mari. La veille, Caulaincourt avait écrit à la duchesse de Montebello, sa dame d'honneur : « *L'Empereur m'a ordonné d'envoyer à S. M. l'Impératrice un officier russe et un officier autrichien pour sa sauvegarde et celle des équipages depuis Blois jusqu'à Fontainebleau, où S.M. l'Impératrice rejoindra l'Empereur.* »

En cet instant, Napoléon veut-il réellement Marie-Louise

et son fils auprès de lui ? On peut en douter lorsque l'on sait qu'aussitôt après, il donne l'ordre de les conduire à Orléans. L'hésitation continue à le dominer. Cette hésitation le conduisit à l'erreur. On peut imaginer quel impact aurait eu sur l'opinion publique la présence aux côtés de l'Empereur de sa femme, fille de l'Empereur d'Autriche, et de son fils, le futur Napoléon II.

Il en sera autrement. Le baron de Bausset qui s'est rendu à l'auberge La Galère où Schouvaloff est descendu, a reçu de lui cette étonnante confidence : jamais l'Impératrice n'aura la possibilité de rejoindre son mari. Il semble bien que Napoléon est, sinon à l'origine de l'affaire, du moins consentant. Dans une lettre à sa femme écrite le soir même, il note : « *Un armistice a été conclu et un aide de camp de l'Empereur de Russie doit s'être rendu près de toi pour t'escorter jusqu'ici, mais j'ai fait dire de t'arrêter à Orléans, moi-même étant sur le point de partir. J'attends en effet que Caulaincourt ait arrangé les affaires avec les Alliés. La Russie désirait que j'ai la souveraineté de l'île d'Elbe et que j'y demeurasse et toi, la Toscane et pour ton fils après toi, ce qui m'aurait mis à même d'être avec toi. Mais Schwarzenberg s'y oppose au nom de ton père. Il paraît que ton père est notre ennemi le plus acharné. Adieu ma bonne Louise, écrit à ton père pour lui demander la Toscane pour toi, car pour moi, je ne veux plus que l'île d'Elbe...* »

Dans la même lettre, il demande à sa femme de régler les « *problèmes financiers* » de la famille : « *Il faut donner un million au roi Joseph, autant à Jérôme, autant à Madame, autant à Pauline et Élisa. Tes conseillers d'État et ministres peuvent s'en retourner à Paris. Prends dans tes voitures un million en or. Fais-en prendre autant dans celle du roi [de Rome].* » Ce message marque clairement la fin de la Régence. Napoléon n'a d'ailleurs pas besoin d'entrer dans tous ces détails, l'arrivée de Schouvaloff à Blois est par elle-même suffisamment éloquente. Les membres du Gouvernement et l'entourage de l'Impératrice le comprennent immédiatement. Dans la minute, c'est la

ruée vers l'auberge de « La Galère », où réside Schouwaloff, pour obtenir un passeport. La plupart des ministres et des conseillers d'État rejoignent Paris et, bientôt, apportent leur adhésion au nouveau régime.

Clarke, ministre de la Guerre du Gouvernement de la Régence, n'hésite pas à écrire à Talleyrand : « *Monseigneur, les actes même du chef du gouvernement qui vient de finir m'ayant dégagé de tout ce que j'avais considéré comme un devoir envers lui et envers sa famille, j'use de la liberté qu'un si grand événement vient de me rendre pour remettre entre les mains de V .A. S. et du Gouvernement provisoire la promesse d'être fidèle à Louis-Stanislas-Xavier et à son auguste famille.* »

Marie-Louise va occuper la soirée de ce jour à préparer son départ fixé au lendemain. Un point la préoccupe : elle ne sait comment elle pourra passer les diamants de la couronne à travers les lignes alliées. Elle décide de les dissimuler dans ses propres vêtements, persuadée que personne n'osera la fouiller. Quant au glaive impérial sur lequel est fixé le fameux « Régent », il ne peut en être question. Afin de régler le problème, Méneval, son secrétaire, prend sur lui d'en briser la lame et remet la poignée seule à l'Impératrice, qui la glisse dans son sac personnel.

*
* *

Pendant ce temps, Caulaincourt et Nesselrode achèvent la rédaction du traité devant être soumis à la signature des Alliés et à celle de Napoléon. « *Notre rôle,* expliqua Caulaincourt, *se bornait à approuver ce que la force nous imposait.* »

Les choses se présentent bien différemment pour le comte d'Artois. En ce Vendredi-Saint, il a dévotement suivi les offices religieux, endossé son uniforme tout neuf de Garde National et fixé à sa coiffure une cocarde blanche, sans doute

celle que l'Empereur d'Autriche lui a fait remettre.

L'anecdote de la cocarde fut cause d'un quiproquo. Il avait en effet été décidé que les officiers de la Garde Nationale, en venant se placer sous l'autorité de Monsieur, alors paré de la cocarde tricolore, lui remettrait une cocarde blanche. Monsieur prendrait cette cocarde en disant qu'il garderait également par devers lui l'autre cocarde *« qu'il souhaitait la conserver comme un souvenir de la gloire nationale et de son amour pour les Français. »*

Finalement, le scénario est abandonné puisque le prince porte déjà la cocarde blanche. Mais tout cela a bien peu d'importance à ses yeux. Pour lui, à cette heure, s'ouvre la route de Paris, ce Paris qu'il a quitté vingt-cinq ans plus tôt, une éternité ! *« Le sort en est jeté; il faut aller en avant, la France est devant nous, qu'avons-nous à craindre ? »*

Dans la soirée, il prend place dans une voiture, en compagnie du comte d'Escars, du comte de Bruges et du duc de Polignac. Vitrolles suit dans sa propre calèche, ayant pris à son bord l'inévitable abbé de Latil, aumônier du prince, celui-là même qui, le 27 mars 1804, avait interdit à ce même comte d'Artois d'approcher de la chambre où s'éteignait *« la belle et poétique »* comtesse de Polastron. *« N'approchez pas »*, lui avait crié le prêtre et elle, dans un souffle : *« Une grâce, Monseigneur, soyez à Dieu, tout à Dieu ! » « Je le jure »*, murmura le prince, tombant à genoux. Il avait alors quarante-quatre ans. Il restera fidèle à ce serment jusqu'à son dernier jour. Lamartine écrira : *« Le motif, l'énergie et la persévérance de son changement de vie découvrirent en lui une puissance d'aimer et une constance de résolution que le monde ne soupçonnait pas sous la mollesse et l'inconsistance de ses habitudes. »*

L'abbé de Latil y veillera d'ailleurs sévèrement. Aumônier du prince sa vie durant, il devint cardinal et archevêque de Reims. Ce fut lui qui, le 29 mai 1825, procédera au sacre du dernier Roi Très-Chrétien. Une plus grande ouverture d'esprit aurait peut-être changé le cours des choses.

Quoi qu'il en soit, Charles-Philippe était fidèle à ses amitiés. Le petit groupe qui l'accompagnait ce soir-là, nous le retrouverons près de lui jusqu'à la fin de la Restauration.

Samedi 9 avril

Depuis son abdication, le vide s'est fait autour de l'ex-Empereur. « *Tout le monde,* souligne Caulaincourt, *se croyait dégagé de ses serments, de ses obligations envers lui.* »

Il conserve pourtant ses illusions et continue à échafauder projets sur projets. Il parle de réunir ce qu'il reste de son armée avec celle d'Italie, de rejoindre le corps d'Augereau, de faire un mouvement sur la Loire avec des volontaires : il en aura suffisamment. En fait, il ne sait que décider. Il craint pour sa vie, se croit perdu, regrette son abdication. Il fait même écrire à Caulaincourt par l'intermédiaire de son secrétaire, le baron Fain : « *Sa Majesté pense que vous devez lui rapporter la pièce qu'elle n'a fait que confier à votre honneur.* » Il s'agit de l'acte d'abdication, que Napoléon veut récupérer.

Dans la même lettre, datée de ce jour, il demande que l'Impératrice reste à Orléans, où il envisage de la rejoindre et prendre avec elle la route du midi « *avec sept à huit cents hommes de sa Vieille Garde qui désirent le suivre.* »

La lettre est écrite à midi. Marie-Louise avait quitté Blois deux heures plus tôt, accompagnée de Joseph et de Jérôme, de Madame mère et de ses dames de compagnie. Des cavaliers de la Garde Impériale l'escortent. Sur la route d'Orléans, une foule d'hommes et de femmes la regardent partir, sans manifester la moindre émotion.

Le voyage n'est troublé qu'aux environs de Beaugency par l'intrusion de quelque trois cents cosaques qui pillent les dernières voitures. L'intervention de Schouvaloff ramène le calme.

Les voyageurs atteignent Orléans vers six heures du soir. Les autorités civiles et militaires se sont dérangées pour l'accueillir. La Garde Nationale fait la haie jusqu'au palais de l'évê-

ché où elle doit loger. Quelques maigres « *Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice!* » la saluent sans soulever l'enthousiasme des passants.

La ville déborde de troupes, aussi nombreuses qu'à Blois, Chartres ou Versailles. On est en droit de s'étonner que ces régiments n'aient pas été ramenés à Paris pour la défense de la ville.

En ces jours décisifs, Napoléon a-t-il su s'entourer de conseillers capables de faire face à l'événement? Lui-même se trouvait-il en mesure de les entendre?

*

* *

Le comte d'Artois vient au même moment d'arriver à Vitry-le-François. Ce voyage, il le vit comme dans un rêve, voyant partout des cocardes blanches! Reçu à chaque étape avec les honneurs militaires et les acclamations des foules, il rayonne de bonheur. Reconnaissons que Monsieur possède l'art d'attirer les sympathies, témoin cette anecdote : Alors qu'il a peine à avancer au milieu d'une foule compacte, il entend une femme du peuple crier très fort près de lui : « *Vive l'Empereur!* » Se tournant vers elle : « *Bien ma bonne,* lui dit-il en souriant, *il faut que tout le monde vive.* »

Madame de Boigne a laissé de lui ce portrait : « *Monsieur possédait à perfection l'extérieur et les paroles propres à inspirer de l'exaltation. Gracieux, élégant, débonnaire, obligeant, désireux de plaire, il savait joindre la bonhomie à la dignité. Ajoutez à cela une grande urbanité de mœurs qui le rendait charmant dans son intérieur et le faisait aimer par ceux qui l'approchaient.* » En un mot, Monsieur était alors la meilleure carte de cette monarchie en voie de restauration. Dans l'attente de l'arrivée du Roi, bloqué à Hartwell par une crise de goutte, il allait devoir assumer réellement la fonction de Lieutenant Général qui, jusqu'à présent, n'avait été qu'un titre vide de contenu.

Précisément, à Vitry-le-François, les affaires de la France le rattrapent et, avec elles, la réalité. À l'Hôtel de Ville, une lettre du Gouvernement provisoire signée de Talleyrand, Dalberg et Jaucourt l'attend. En même temps qu'elle rappelle à Monsieur le souhait de le voir arborer la cocarde tricolore, elle lui annonce l'abdication de Bonaparte. « *Il renonce au trône de France et d'Italie, il accepte l'île d'Elbe et six millions de revenus.* »

Si la couleur de la cocarde n'avait pas alors la même importance qu'elle l'eût à l'époque du comte de Chambord, elle restait malgré tout un sujet de divisions. Louis XVIII se serait assez facilement accommodé des trois couleurs. "Paris vaut bien une cocarde!" D'ailleurs, le bleu, le blanc et le rouge ne sont-elles pas les couleurs traditionnelles de la Maison royale ? Henri IV les arbora avant et après son avènement. « *Mais*, dit Mme de Boigne, *la cocarde tricolore était activement combattue de tous ceux qui, par intérêt ou par passion, voulaient une contre-révolution. Le choix de la cocarde était le signal du retour des anciens privilèges ou de la conservation des intérêts créés par la Révolution.* »

À la lettre, est joint le texte de la Constitution sénatoriale : « *Nous vous adressons l'acte constitutionnel tel qu'il a été conçu et publié par le Sénat. S'il y a des points qui, peut-être, admettraient des modifications en faveur d'un système purement monarchique, il faut bien réfléchir que toutes les plaies sont ouvertes, que les passions sont agitées et que, surtout, l'amour-propre de chacun est irrité. Le Roi fera avec de telles formes, tout ce qui sera nécessaire pour lui et pour la nation.* »

Le désappointement du prince en prenant connaissance du message est total. Il a tout imaginé, sauf cela. En vérité, la monarchie dont il rêve n'a rien à voir avec celle qu'on lui présente. Celle-ci fait un Roi au lieu de "rappeler le Roi" et ce monarque ne serait muni que de pouvoirs restreints, sa liberté d'action étroitement surveillée. En l'état, il ne peut guère

donner son aval à une telle proposition. Pris de court, n'ayant pas la possibilité de se concerter avec son frère, craignant de l'engager en adhérant à l'acte constitutionnel du Sénat, redoutant de compromettre la cause royale en la récusant, il charge Vitrolles dont il apprécie les dons de diplomate, de trouver une réponse qui, sans trahir la pensée du prince, mais aussi sans l'engager, prendrait en compte le projet gouvernemental, reflet des exigences des Alliés. Le Tsar a d'ailleurs pris soin de sermonner Vitrolles peu auparavant et lui a fermement rappelé « *qu'il fallait faire comprendre à M. le comte d'Artois, la nécessité de sacrifier aux idées du temps, que le souvenir de l'ancienne monarchie ne pouvait plus convenir à l'état actuel de la nation. La Constitution décrétée par le Sénat était aujourd'hui la règle à laquelle il fallait se soumettre franchement.* »

Ainsi fortement averti, Vitrolles ne pouvait, ni conduire Monsieur à repousser la Constitution sénatoriale, ni non plus à l'accepter telle quelle. La réponse de Monsieur devra se situer entre ces deux extrêmes.

Lorsque Beugnot eut connaissance de cette réponse, il ne cacha pas son admiration. « *M. le comte d'Artois,* s'exclama-t-il, *avait fait de grands progrès dans la politique et le talent d'écrire.* » Que dit le prince ? Ceci : « *Les principes généraux qui ont dicté cette délibération sont pour la plupart dans la pensée et le cœur de Monseigneur, mais on peut craindre de trouver dans cette œuvre un caractère de précipitation. Des articles essentiels, telles les garanties à donner à la liberté individuelle, y sont à peine effleurés et d'autres y semblent plutôt avoir été déterminés davantage par des intérêts particuliers que par le sentiment du bien de l'État. Mais cet acte important est susceptible de recevoir sa perfection et toute sa valeur par le concours du Roi et l'acceptation du peuple si Sa Majesté le juge nécessaire.* »

Quelques jours plus tard, un article de *La Gazette de France*, inspiré dit-on par le prince, explicitait sa pensée : « *Sans doute, les Bourbons seuls ne peuvent assurer le bonheur de la*

France, mais la France a pris une face nouvelle depuis vingt-cinq ans ; l'administration, la magistrature, les fonctions militaires et jusqu'aux propriétés ont changé de mains et l'armée toute entière appartient à la France nouvelle. Le monarque qui vient régner en France a besoin de toute sa bonté, de toute son impartialité pour confondre dans son cœur ses anciens et ses nouveaux sujets ; il était donc nécessaire de stipuler pour eux des clauses constitutionnelles qui puissent rassurer tous les esprits, prévenir les troubles et opérer sans secousses le rétablissement d'un ordre de choses également désiré par tout le monde. »

Dans ces quelques lignes, se trouve résumée toute la pensée des Bourbons. Le *« rien appris, rien oublié »* n'est pas de leur fait. Le prince, dans ce moment-là, mesurait la faiblesse de sa position face à l'indifférence et parfois l'hostilité des populations, au scepticisme des Alliés, à l'idéologie rapace de plusieurs. Il devrait savoir "naviguer". Mais, s'il voyait juste, aurait-il l'énergie suffisante pour mettre ses actes en accord avec son jugement ? Dans un temps où chaque problème réclamait une solution, le plus souvent inédite, il aurait fallu à Monsieur une promptitude d'esprit qu'il ne possédait pas suffisamment. *« Tout entier au plaisir de rentrer dans cette France dont il avait été absent vingt-cinq ans,* note très justement Duvergier de Hauranne, *la nécessité de prendre un parti quelconque ne lui apparaissait pas. Pourvu qu'il pût mêler ses larmes à celles de quelques vieux serviteurs, il se tenait pour content. »*

Par contre, le prince restait intraitable quant à la couleur de la cocarde. Il avait d'ailleurs un bon prétexte : celle-ci lui avait été offerte par l'Empereur d'Autriche, il ne pouvait lui faire l'affront de la repousser ! Comment d'ailleurs imaginer rejeter un "drapeau" pour lequel tant de braves avaient donné leur vie ! On en était là lorsque l'on apprit l'adhésion du maréchal Jourdan. Ce vieux révolutionnaire, qui avait déclaré la patrie en danger à la veille du 18 brumaire et que Bonaparte avait dû rassurer sur le sort de la République, avait, sur la foi d'une information prématurée, fait prendre la cocarde blanche à son régiment et juré obéissance et fidélité à Louis-Stanislas-

Xavier. Dès lors, fut réglée la couleur de la fameuse cocarde. Le lendemain, on l'imposa à la Garde Nationale. Deux jours plus tard, un arrêté officialisait la chose :

« *Art. I - La cocarde blanche est la cocarde française, elle sera prise par toute l'armée…*

Art. II - Le pavillon blanc et la cocarde blanche seront arborés sur les bâtiments de guerre et les navires de commerce. »

Peu après, le ministère de la Guerre précisera que cette cocarde doit être de basin, que le prix en a été fixé à 1,75 F la douzaine et que la dépense sera remboursée.

Vitrolles transmit également les dernières consignes relatives à l'entrée du prince dans Paris : « *Monseigneur fera son entrée à Paris entre onze heures et midi. Il attend qu'il lui soit envoyé des chevaux de selle pour lui et sa suite en avant de la barrière de Bondy. Le prince se rendra à l'église Notre-Dame par les boulevards, la place Vendôme, le Caroussel, le Pont-Royal. Monseigneur désire que M. le cardinal Maury ne soit point dans le clergé qui se rendra à son entrée dans la métropole.* » Maury était l'archevêque de Paris nommé par Napoléon. Pour Monseigneur, sa présence n'était pas souhaitable.

Dimanche 10 avril

Dimanche de Pâques. Aux offices, on ne chanta pas le *Domine Salvum fac imperatorem*, pas plus que le *Domine salvum fac regem*. L'Empire n'est plus, la Monarchie pas encore. L'Empereur a abdiqué, la Régence s'est dissoute, Louis-Stanislas-Xavier n'a pas adhéré à la Constitution sénatoriale, son frère ne l'a pas encore acceptée. Une sorte de vacance du pouvoir s'est établie, orchestrée par le Sénat sous l'autorité de Talleyrand. Il reste à connaître le “sens du vent”.

« *Ce qu'il y a de fâcheux,* vient d'écrire de La Rochelle, Boissy d'Anglas à Montalivet, ministre de l'Intérieur de la Régence, *c'est le silence du Gouvernement. La crédulité publique se repaît de mensonges, adopte les bruits les plus funestes et le*

peuple se laisse guider par des opinions sans raison. Veuillez écrire ou faire écrire souvent et faire connaître l'état des choses. Il n'y a rien de pis que de laisser l'opinion sans guide et la crédulité sans aliment. »

Talleyrand estime être le seul à incarner, sinon le rôle de guide, du moins celui de médiateur entre les partisans de l'ancienne France qui rêvent de reprendre leurs places et leurs privilèges dans le sillage du retour du Roi et les partisans d'une France nouvelle héritière de la Révolution et de l'Empire qui n'acceptent les Bourbons que dans le cadre d'un contrat strictement défini.

*
* *

À Fontainebleau, Napoléon s'impatiente. Il reste persuadé que les lenteurs des négociations sont volontaires, qu'elles dissimulent dans l'ombre un projet d'attenter à sa sûreté, peut-être même à sa vie. Il ne peut s'empêcher de critiquer le travail des diplomates. « *À quoi bon un traité*, ne cesse-t-il de répéter, *puisqu'on ne veut pas régler avec moi ce qui concerne les intérêts de la France ? Du moment qu'il ne s'agit plus que de ma personne, il n'y a pas de traité à faire. Je suis vaincu. Je cède au sort des armes.* »

Pourtant, les négociations avancent et Caulaincourt espère en voir rapidement le terme. L'arrivée de Metternich et de Castelreaght, qui ont, l'un et l'autre, hâte de savoir l'Empereur hors de France, accéléra les pourparlers. Sur plusieurs points importants, des accords sont obtenus.

*
* *

À Orléans, où Marie-Louise réside toujours, un visiteur inattendu vient bouleverser le peu qu'il reste de Régence,

ajoutant le trouble à l'angoisse.

Le baron Louis, commissaire provisoire aux Finances, avait eu la désagréable surprise en prenant possession de son ministère de constater que les caisses de l'État étaient vides. Or, il a un pressant besoin d'argent, non seulement pour assurer les dépenses courantes de la nation, mais pour payer les traitements des fonctionnaires et régler certaines créances. Il n'est pas possible de lever de nouveaux impôts dans un pays appauvri par les guerres, le blocus, l'occupation étrangère. Le Gouvernement provisoire a dû prendre plusieurs arrêtés pour faire rentrer dans les caisses de l'État les sommes enlevées dans les derniers jours de mars par ordre de Napoléon.

Des commissaires ont été envoyés dans plusieurs directions. L'un d'eux, M. Dudon est chargé de récupérer le trésor de la liste civile entre les mains de l'Impératrice. Il comprend onze millions cinq cent mille francs or, trois millions de francs d'argenterie, les bijoux de la couronne, ceux de l'Impératrice, ainsi que divers objets appartenant à l'Empereur, des décorations dont un grand collier de la Légion d'Honneur. Il a été confié à la garde de M. de La Bouillerie, trésorier général de la couronne, du duc de Cadore et du général Caffarelli.

Dès son arrivée à Orléans, Dudon se heurte au refus catégorique de La Bouillerie. Il s'agit, dit-il, du trésor impérial. Seul l'Empereur peut en disposer. Les négociations dureront deux jours et auraient pu se prolonger davantage si un officier de gendarmerie, le lieutenant-colonel Janin, commandant l'escorte de l'Impératrice, n'avait pris sur lui de faire atteler les précieuses voitures et de les faire reconduire à Paris sous la protection de ses troupes.

On a raconté que Dudon avait été jusqu'à réclamer un collier de perles que Marie-Louise portait à son cou.

On a également raconté que toute la vaisselle impériale ayant été rapatriée dans ce transfert, on dut emprunter celle de l'évêque pour le service de la Régente.

Par contre, on est certain que toutes les caisses ont été

remises au Gouvernement provisoire, sinon dans l'immédiat, du moins les jours suivants. Nous en avons le témoignage par cette note de Napoléon à Caulaincourt : « *Monsieur le duc de Vicence, vous trouverez ci-joint l'état des bijoux appartenant à la couronne qui se trouvent dans les caisses n° deux et trois. Je vous ai fait connaître le lieu où se trouvaient ces caisses. Cela, et ce que M. de La Bouillerie doit remettre, compléteront la remise des diamants de la couronne. Fontainebleau, le 14 avril 1814. Napoléon.* »

Lorsqu'on s'aperçut de l'absence du « Régent », on vint s'en inquiéter auprès de l'Impératrice qui, sans hésiter, remit la poignée du sacre portant ledit diamant.

On sut peu après que, durant la négociation, Caffarelli et Cadore réussirent à soustraire six millions des coffres. Deux furent réservés pour permettre à l'Empereur de payer sa Maison et les dépenses que devaient engendrer son départ et son installation à l'île d'Elbe.

Dudon rentra donc en possession de ce que le ministre Louis considérait comme étant l'argent de la France. Il signa un reçu et rentra à Paris avec le reste du convoi.

*
* *

À midi, sous un soleil éclatant, l'empereur Alexandre et le Roi de Prusse se rendent en grand équipage place Louis XV (aujourd'hui place de la Concorde). Schwarzenberg, plusieurs maréchaux français et l'état-major allié au complet accompagnent les souverains. Ce n'est pas la résurrection du Christ qu'ils viennent célébrer en ce jour de Pâques, mais l'éclatante victoire des nations coalisées sur « *l'Ogre corse* ».

Après avoir passé les troupes en revue, les souverains se rendent à l'entrée de la rue Royale. Au centre de la place, on a dressé un autel au pied duquel des prêtres de rite grec récitent

des prières. De nombreux parisiens ont envahi les rues et les esplanades. La galerie de l'hôtel de la Marine accueille les femmes des officiers, fleuries de lys, et les chambellans de l'Empire.

La revue terminée, les régiments se placent face à la tribune officielle, tandis que la cavalerie se met en ligne sur les Champs-Élysées.

Puis, s'élève le chant du *Te Deum*, hymne d'action de grâces en gratitude pour un si grand bienfait. « *Alors,* dit Mme de Boigne *qui assistait à la cérémonie, la corde patriotique vibra dans mon cœur, plus fortement, d'une manière moins fugitive. Je me sentis honteuse d'être là, prenant ma part de cette humiliation nationale et, dès lors, je cessai de faire cause commune avec les étrangers.* »

Au moment de la bénédiction, les souverains et leurs armées se mettent à genoux. Des salves d'artillerie résonnent et les prêtres donnent la croix à baiser.

Chez Blenet, 18 rue Dauphine, on peut se procurer pour un louis le portrait d'Alexandre I[er], empereur et autocrate de toutes les Russies, peint à Saint-Pétersbourg par Frédéric Dubois.

*
* *

Dans la soirée, l'accord fixant le sort de Napoléon et de sa famille est enfin arrêté. À minuit, Caulaincourt en informe l'Empereur : « *Sire, le protocole et les articles signés sont entre mes mains depuis quelques moments. C'est de la maison où j'ai dû ainsi signer ce cruel arrêt que j'ai l'honneur d'en donner avis à Votre Majesté pour ne pas perdre un moment...* »

Le traité confie à Napoléon Bonaparte la souveraineté de l'île d'Elbe sa vie durant et fixe à deux millions le revenu annuel que la France devra verser. Il donne en toute propriété

et souveraineté à Marie-Louise, puis, après elle, à son fils, les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla. Le prince Eugène reçoit un établissement convenable hors de France…

« *Maintenant que tout est consommé*, dit Talleyrand, *nous vous demandons, Messieurs, votre adhésion au nouvel ordre établi.* » Ney répond qu'il n'a pas attendu cette “formalité” pour la donner. « *Aussi, n'est-ce pas à vous que je m'adresse. C'est aux ducs de Tarente et de Vicence.* » Macdonald et Caulaincourt répondent qu'ils ne peuvent s'y résoudre, ce qui, dit-on, plongea le prince de Bénévent dans une colère « *qui fit que sa figure s'enfla, prête à éclater* ». Ils ont donné leur foi à leur empereur, ils lui resteront fidèles jusqu'au bout.

*
* *

En marche vers Paris, Monsieur vient d'arriver à Châlons. Acclamé par une grande partie de la population massée sur son passage, il se rend à la Préfecture où un repas officiel l'attend. Le préfet, M. de Jessaint, tient à assurer lui-même le service. À plusieurs reprises durant le repas, Monsieur doit se lever pour répondre aux acclamations de la population : « *Vive les Bourbons ! Vive Monsieur !* » ne cesse-t-on de crier. Et le prince, ému aux larmes, de répondre : « *Oui, mes enfants, votre bonheur est assuré. Nous ne venons que pour cela.* » En ces minutes, infiniment délicieuses pour lui, le comte d'Artois est convaincu que tout sera comme il l'imagine. Parce qu'il est bon, il croit que tout le monde l'est.

Sa nature optimiste ne lui permet pas de croire qu'il pourrait en être autrement. Lorsqu'il a quitté Versailles en 1789, il espérait être de retour dans trois mois. Aujourd'hui, il pense que la Révolution n'est plus qu'un mauvais souvenir, que le rideau vient définitivement de tomber, que depuis un quart de siècle, rien n'a vraiment bougé.

« *Monsieur*, se souvient Mme de Boigne, *avait tant de bonheur peint sur la figure, il paraissait si plein du moment présent et si complètement dépouillé de tout souvenir hostile ou pénible, que son aspect devait inspirer confiance.* »

Ainsi allait le frère de Louis XVI, croyant sentir battre le cœur des Français « *à travers les larmes d'attendrissement et de joie qui coulaient de tous les yeux.* » Quel beau jour de Pâques ce fut pour lui !

Et pourtant, la France n'est pas toute gagnée au nouveau régime. Dans plusieurs villes, éclatent des manifestations contre les Bourbons. On voit çà et là des garnisons sortir des casernes et disperser des cortèges d'opposants à Napoléon... on brûle des drapeaux blancs, on arrache des cocardes, on moleste les royalistes qui affichent trop ostensiblement leurs convictions. Il s'agit la plupart du temps de militaires fidèles au régime précédent : « *Nous ne nous battrons jamais que pour notre Empereur* », disent-ils.

À Paris, le peuple des faubourgs reste hésitant. On voit des habitants attacher des cocardes blanches à l'oreille des chiens errants, puis les chasser à coup de fouet à travers les rues. On surprend des bandes d'ouvriers en train de chanter en l'honneur de l'Empereur. Au spectacle, on cherche des allusions dans les réparties qui évoquent la situation du moment. On applaudit à tout rompre ce vers de *Tancrède* : « *Un héros qu'on opprime attendrit tous les cœurs* ».

Au moment où Monsieur affirme : « *À travers la haie de cocardes blanches qui ne m'a point quitté depuis Vesoul, je n'avais point besoin d'escorte* », un royaliste qui rentre à Paris ce 10 avril, confie à l'abbé de Montesquiou que, depuis Moulins, il n'a vu quelques cocardes blanches qu'à Nevers.

*
* *

Le comte d'Artois et son escorte arrivent à Meaux en fin de journée pour y passer la nuit. Vitrolles continue sur Paris, afin de régler les derniers détails concernant l'arrivée du Lieutenant général.

Lundi 11 avril

Lundi de Pâques. Il est quatre heures du matin. Le baron Fain écrit : « *M. de Metternich est arrivé à Paris, mais il ne paraît pas mieux disposé que M. de Schwarzenberg. Le projet de l'Impératrice d'aller voir son père paraît donc toujours convenable à l'Empereur. Cependant, on ne sait pas encore à Paris où est l'empereur d'Autriche? Si l'Impératrice le sait, l'Empereur désirerait qu'elle le lui fît savoir avant de prendre le parti de se mettre en route.* »

À cette heure, Napoléon espère encore en la « *bonté* » de son beau-père, sinon pour revenir sur des décisions qu'il sait irrévocables, du moins obtenir pour sa femme un bon établissement.

Caulaincourt et Macdonald viennent d'arriver. Ils informent l'Empereur que son sort et celui de sa femme sont réglés : « *Tous les ordres sont donnés pour son départ à Rambouillet si Votre Majesté l'approuve* », précise le duc de Vicence.

L'Empereur l'écrit aussitôt à sa femme : « *Ma bonne amie, ce soir je t'enverrai l'arrangement qui a été fait. On me donne l'île d'Elbe et à toi et à ton fils, Parme, Plaisance et Guastalla. C'est un objet de quatre cent mille âmes et trois ou quatre millions de revenus. Tu auras au moins une maison et un beau pays lorsque le séjour dans mon île d'Elbe te fatiguera et que je deviendrai ennuyeux. Metternich est à Paris, je ne sais pas où est ton père. Il faudrait t'arranger pour le voir en route. Si tu ne peux avoir la Toscane, demande-lui la principauté de Lucques, de Massa, de Carrare et les enclaves.* » Il s'agissait des enclaves de Pontremoli.

Napoléon reste persuadé que sa femme pourra rester en contact avec l'île d'Elbe. Il projette de se rendre à Briare où Marie-Louise viendra le rejoindre; puis, ensemble, ils continueront leur route par Nevers, Moulins, le Mont-Cenis jusqu'à Parme, où l'Impératrice et son fils se reposeront tandis que lui rejoindra le lieu de son exil.

Tous ces projets qui se bousculent, se heurtent, se contredisent, ne laissent pas de dérouter la jeune femme. Elle dit à Savary : *« Je suis vraiment à plaindre. Les uns me conseillent de partir, les autres de rester. J'écris à l'Empereur, il ne répond pas à ce que je lui demande. Il me dit d'écrire à mon père. Je suis abandonnée et m'en remets à la Providence. »* En sanglotant, elle ajoute : *« Aller auprès de l'Empereur! Mais je ne puis partir sans mon fils dont je suis la sûreté. Je ne sais que résoudre. Je ne vis que de larmes. Pourquoi mon père m'a-t-il mariée ? »*

Marie-Louise n'est pas née pour de tels orages. On comprend son désarroi. Napoléon paraît s'en inquiéter : *« L'état de ta santé me déchire l'âme. Dis-moi si l'arrangement d'aller ensemble à Parme te convient. Ma santé est très bonne. Je suis plein de courage. Pourquoi la tienne ne lui ressemble-t-elle pas ? Adieu ma bonne Louise, mon malheur m'afflige plus pour toi que pour moi. »*

Il n'y a plus d'Impératrice, ni de Régente. Il n'y a qu'une femme désespérée, ne sachant quel parti prendre, abandonnée de tous. Sur ces entrefaites, on lui remet une lettre de Metternich : enfin la réponse tant attendue! Sa Majesté désire qu'elle se rende à Rambouillet. Elle y verra son auguste père et tout s'arrangera. Les princes Esterhazy et de Lichenstein vont bientôt arriver et auront l'honneur de l'accompagner.

Effectivement, les deux princes arrivent peu après. Respectueusement, ils invitent Sa Majesté à les suivre. Marie-Louise acquiesce sans hésitation. Elle n'a d'ailleurs pas d'autre choix.

Ainsi qu'elle le fait chaque jour, elle assiste à la messe, obligation à laquelle elle ne peut se soustraire, puis prend congé des personnes composant sa suite. À chacune, elle remet un cadeau, une bague ou un bijou, demandant qu'on ne l'oublie pas. Certains, qui viennent d'apprendre qu'elle sera souveraine de Parme, croient bon de la féliciter, elle, l'Impératrice des Français !

Elle quitte Orléans à onze heures du soir dans une calèche précédée de celle de Schouvaloff et de ses aides de camp. À Angerville, une escorte de vingt-cinq cosaques l'attend pour l'accompagner jusqu'à Rambouillet. Le château, qui fut à l'époque de la Révolution, la propriété du duc de Penthièvre, est aujourd'hui occupé par les Alliés et gardé par un piquet de chevau-légers finlandais ; c'est donc dans un pavillon proche qu'elle trouvera refuge.

Lorsqu'elle arrive le lendemain à midi, elle est à bout de forces, brisée de chagrin, exténuée de fatigue, n'ayant qu'un désir : dormir, oublier ces journées trop lourdes pour elle. Elle espère pourtant la visite de son père annoncée pour le lendemain. Sa seule consolation reste son fils qui paraît heureux de retrouver ces lieux où il est venu il y a peu avec son père.

*
* *

Vitrolles, qui a laissé Monsieur à Meaux, arrive rue Saint-Florentin. Il s'inquiète auprès de Talleyrand :

« *Monsieur fera-t-il demain son entrée officielle dans Paris ?*

– *Certainement,* lui répond le président du Gouvernement provisoire.

– *Avez-vous pris soin de prévoir des chevaux pour le prince à une demie lieue en avant de la barrière ?*

– *Oui, assurément.*

– *En ce qui nous concerne, nous serons fidèles à ce qui est convenu. Monsieur portera un habit de garde national. Il se rendra à Notre-Dame où toutes les autorités seront réunies pour*

assister au Te Deum. *De là, le prince viendra aux Tuileries qu'il occupera. Il sortira ensuite pour aller rendre visite au roi de Prusse et à l'empereur Alexandre.*

– C'est bien cela. C'est ainsi que tout est réglé. »

Vitrolles avoue qu'à ce moment le cœur lui battit fortement. Maîtrisant son émotion, il continua :

« *Le lendemain, vous porterez au Sénat les lettres patentes du Lieutenant général du royaume pour qu'elles y soient solennellement enregistrées.*

– Certainement, répondit Talleyrand sans se départir de son calme, c'est parfaitement convenu. »

C'est alors que Barbé-Marbois qui assistait à l'entretien, fait remarquer :

« *Mais, Prince, vous n'y pensez pas. La Constitution déclare formellement que le Roi, appelé au trône par le Sénat, ne sera reconnu que lorsque, rendu sur le territoire français, il aura juré et signé cette Constitution. Il est évident que le Sénat ne peut vérifier, enregistrer, ni même reconnaître les lettres patentes du Roi antérieures à l'acte qui l'appelle au trône et à l'exécution des clauses qui sont imposées à l'exercice de ses pouvoirs.* »

Se tournant vers Vitrolles, Talleyrand, toujours aussi calme, dit :

« *Voyez-vous, M. de Vitrolles, vous vous trompez. Les lettres patentes de Mgr le comte d'Artois ne sauraient être reconnues par le Sénat.* »

Coup de théâtre ! Brusquement, tout est remis en question. Comment sortir d'une situation *a priori* inextricable ? Beugnot, ministre provisoire de l'Intérieur, a bien une idée. Il suffirait que M. de Talleyrand donne sa démission en faveur de Monsieur. « *Voilà donc tout ce qu'on a pu trouver pour rendre à Monsieur ce qui lui appartient,* s'écrie Vitrolles, *et reconnaître en sa personne l'autorité royale !* »

On se met à la recherche d'une solution acceptable pour Monsieur et pour le Sénat. « *Pour votre honneur et pour le mien, et surtout pour la dignité du Prince,* explique Vitrolles,

évitez dans votre rédaction cette parité ridicule entre le Lieutenant général du royaume et M. de Talleyrand. Et, au lieu d'en faire le successeur du président, dites simplement qu'il est le chef du gouvernement. »

« *Cela peut se faire,* dit Beugnot, *c'est ainsi qu'en cette qualité, Monsieur pourrait rentrer dans Paris.* »

*
* *

Dans l'instant, Monsieur se trouve à Livry, petit village à trois lieues de Paris. Il y est arrivé dans la matinée et a choisi de résider dans le petit château que le comte Étienne de Damas avait acheté en 1797. Bien qu'ayant été pillé par les Cosaques, le comte d'Artois a préféré cette demeure à celle pourtant bien plus importante que le duc d'Orléans possède au Raincy. Les idées politiques de M. de Damas se trouvaient certainement plus en harmonie avec celles du frère de Louis XVIII !

Talleyrand a chargé Ouvrard, financier véreux et marchand d'armes qui vient tout juste de sortir de prison, de préparer le séjour du prince. Un détachement de Gardes nationaux, cocarde blanche au chapeau, est envoyé sur place.

La nouvelle, rapidement connue, suscite dans la capitale un formidable mouvement de curiosité. En quelques heures, une foule de Parisiens prend le chemin de Livry, anciens émigrés pour la plupart, souvent vêtus à l'ancienne avec épée au côté et perruque à catogan, rescapés de l'armée de Condé, survivants de combats fratricides, anciens conventionnels devenus barons, comtes ou sénateurs par la grâce de Napoléon qui, ayant senti le vent tourner, s'en vont faire allégeance au nouveau régime. On y rencontre aussi des officiers impériaux arborant des cocardes larges comme des assiettes, des comtesses et des marquis qui, pour survivre, exploitent des bureaux de tabac ou vendent des alcools, des bourgeois du Marais, des boutiquiers, de grandes dames du Faubourg Saint-

Germain, de très vieilles jeunes filles...

Tout ce monde se précipite vers le prince en une véritable procession de carrosses, calèches, phaétons, vélocifères et autres coucous !

Le comte d'Artois accueille chacun avec l'expression du plus grand bonheur. Pour tous, il trouve un mot aimable. « *Monsieur*, dit Pasquier, *les reçut avec aménité et bonne grâce ; tous furent enchantés de lui.* »

Dans les pièces du rez-de-chaussée, on a dressé de longues tables où l'on sert nourritures et boissons. « *Le vin de Champagne y coule à flot. On chante "Vive Henri IV" et aussi "Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille", un chant appelé à la célébrité.* »

À chaque visiteur, le prince remet un petit morceau de ruban blanc que l'on attache à sa boutonnière. C'est là l'origine de l'ordre du Lys, si abondamment distribué durant toute la Restauration.

Tout à sa joie, Monsieur, qui ne voit autour de lui que des visages souriants et n'entend que des compliments, oublie tous les autres problèmes. Il en est resté à la France de sa jeunesse et ne peut imaginer que des difficultés peuvent l'attendre à Paris.

Chapitre VII

« Le bonheur que nous éprouvons en ce jour est au-delà de toute expression »
(Talleyrand au comte d'Artois)

Mardi 12 avril

« La journée du 12 avril est destinée à fournir à l'Histoire de la France une de ses plus belles pages. »

Telles sont les premières lignes du compte rendu publié ce jour-là par *Le Moniteur*. L'entrée d'un descendant d'Henri IV doit revêtir la plus grande solennité. La France retrouve les Bourbons. L'événement sera salué comme il convient.

Beugnot nous apprend que *« le temps est admirable. C'était un de ces premiers jours de printemps, où le soleil brille de tout son éclat. Quelques fleurs déjà entrouvertes, le chant des oiseaux printaniers, l'air de joie répandu sur les figures et le vieux refrain du bon Henri avaient signalé cette journée comme la fête de l'espérance. Il y régnait peu d'ordre, mais on y répandait des larmes. »*

Le comte d'Artois a quitté Livry tôt le matin, revêtu de son uniforme de Garde national, entouré des membres de sa Maison, des grands officiers, de plusieurs maréchaux de France dont certains, Ney, Marmont, Moncey, Kellerman et Sérurier, portent encore la cocarde et les plumes aux trois couleurs, les autres s'étant mis au goût du jour. Le cortège arrive à la barrière de Bondy, un peu avant midi, au milieu d'une foule

importante qui s'époumone à crier : « *Vive le Roi ! Vivent les Bourbons ! Vive Monsieur !* »

Le Gouvernement provisoire attend. Dès que le prince paraît, Talleyrand s'avance. Plus tard, rappelant cet instant, il écrira : « *Monsieur le comte d'Artois fit son entrée à Paris. Je lui retrouvai pour moi la même bienveillance que dans la nuit du 17 juillet 1789, lorsque nous étions séparés, lui, pour émigrer, moi pour me lancer dans le tourbillon qui avait fini par me conduire à la tête du Gouvernement provisoire.* »

S'appuyant sans plus de façon sur le cheval du prince « *avec la grâce nonchalante qu'autorise la faiblesse de ses jambes* », l'archichancelier de l'Empire récite un discours préparé à l'avance : « *Monseigneur, le bonheur que nous éprouvons en ce jour de régénération est au-delà de toute expression si Monsieur reçoit, avec la bonté céleste qui caractérise son auguste Maison, l'hommage de notre religieux attendrissement et de notre dévouement respectueux.* »

L'émotion du prince est visible. Ce discours au milieu des cris et des applaudissements, face à ce Paris qui semble l'attendre, le bouleverse. Tout paraît irréel. Les mots lui manquent pour répondre : « *Monsieur de Talleyrand, Messieurs, bredouille-t-il, je vous remercie... Je suis trop heureux... Marchons, marchons... Je suis trop heureux.* »

Lorsqu'il fallut transcrire les paroles du prince pour *Le Moniteur*, Beugnot ne sut en retrouver les termes : « *Comment faire un discours que Monsieur n'a pas tenu ?* demanda-t-il à Talleyrand.

– *La difficulté n'est pas là. Faites-le bon, convenable à la personne et au moment et je vous promets que Monsieur l'acceptera et si bien qu'au bout de deux jours, il croira l'avoir fait. Vous n'y serez plus rien.* »

Beugnot se mit au travail et, à la suite de plusieurs essais, dit-il : « *J'accouche de celle qui est au* Moniteur *et où je fais dire au prince : "Plus de discours, la paix et la France ; je la retrouve enfin ! et rien n'y est changé, si ce n'est qu'il s'y trouve un Français de plus !"* »

« *Pour cette fois, je me rends,* reprit Talleyrand, *c'est bien là le discours de Monsieur et je vous réponds que c'est lui qui l'a fait. Vous pouvez être tranquille à présent.* » Et Monsieur fut persuadé d'avoir tenu ce discours.

Les cris de « *Vive le Roi! Vive Monsieur! Vivent les Bourbons!* » qui reprennent à ce moment permirent au Lieutenant général de croire en son discours!

Le comte de Chabrol, préfet du département de la Seine, prend la parole : « *Monseigneur, après vingt ans de malheurs, la France revoit avec transport la famille auguste qui, pendant huit siècles, assura sa gloire et son bonheur.* » Ainsi coulent des mots qui ne cessent de glorifier l'amour de la France pour ses rois et l'amour des rois pour la France et les Français.

Qui, en ces moments, pense encore à Napoléon? L'Empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, semble bien oublié... comme ont sombré dans le néant les pages sombres de la Révolution. La revanche de Capet? Qui pourrait le dire?

*

* *

Le cortège s'engage dans le faubourg Saint-Denis. En tête, un groupe de musiciens joue *Vive Henri IV*. La garde d'honneur suit, entourant le prince qui paraît rajeuni, rayonnant d'une joie juvénile.

Chateaubriand a raconté qu'il se trouvait parmi les hommes entourant le prince et qu'il fut charmé par sa bonne grâce, si différente des manières de l'Empereur. « *On lui avait fait lire ma brochure, autrement, il n'aurait pas su mon nom et, sans doute, jamais entendu parler du* Génie du Christianisme. *Quand on a beaucoup et longuement souffert, on ne se souvient plus que de soi. L'infortune personnelle est une compagne un peu*

froide, mais exigeante ; elle ne laisse place à aucun autre sentiment. »

Si, dans le faubourg, les Parisiens restent peu nombreux, au fur et à mesure que l'on avance à travers ces rues encore marquées par les récents combats, la foule des curieux se fait plus dense. Tout Paris semble s'être donné rendez-vous dans le centre. Vitrolles a noté que les Parisiens s'étaient regroupés « *non seulement dans les rues où passait le cortège, mais encore au loin, à droite et à gauche et autant que la vue pouvait s'étendre dans celles que nous ne faisions que traverser. Les maisons semblaient trop étroites pour contenir la population qui les remplissait.* »

Aux fenêtres flottent des drapeaux blancs ou des draps sortis tout droit des armoires familiales. On crie, on s'embrasse, on pleure. « *Personne,* soutient Vitrolles, *ne songeait alors à discuter l'opportunité des trois couleurs !* »

« *C'est à n'y rien comprendre,* soupire Ney, *voici un homme qui leur est tombé du ciel, qu'ils ne connaissaient pas hier et déjà ils s'enflamment pour lui !* »

*
* *

On ne sait si l'enthousiasme fut aussi général qu'on l'a laissé entendre. Pasquier a avoué que « *le peuple fut moins entraîné que dans la classe bourgeoise ; mais, parmi ceux qu'on eut pu accuser de tiédeur, il eut été impossible de signaler la moindre expression de mécontentement.* » Pourtant, dans les jours qui précédèrent l'arrivée du prince, on affirma qu'il était impossible de s'aventurer dans certains quartiers de Paris avec une cocarde blanche sans courir le risque d'être agressé.

Un rapport de police du 14 avril signale : « *On ne peut se dissimuler que la population des faubourgs parisiens n'a pas pris une part bien active à ces grands événements. Cette disposition des esprits paraît devoir être attribuée à un léger reste d'influen-*

ce de l'ancien gouvernement, à l'inactivité des ateliers et à la facilité d'agiter un peuple sans travail. »

Tandis que l'opposition se tait, la majorité s'exprime et cette majorité ne cesse de crier et d'applaudir. Le cortège peut à peine avancer. À ceux qui veulent écarter cette foule trop enthousiaste, Monsieur répond : « *Laissez ! laissez, j'arriverai toujours trop tôt.* »

Il est près de trois heures quand le cortège arrive à l'église métropolitaine. Dans le sanctuaire, se tient tout ce que le clergé de Paris compte d'ecclésiastiques : cardinaux, archevêques, évêques, curés. Les principaux corps de l'État, des officiers français et étrangers, tous indistinctement mêlés, ont pris place dans le chœur. La foule, une foule innombrable, déborde des nefs dans les chapelles latérales.

À l'entrée du parvis, les chanoines du chapitre, vêtus de la chape, accueillent le prince. L'abbé de La Myre prononce un discours auquel Monseigneur fait « *une réponse pleine de grâce et de bonté* », puis s'en va prendre place sur le prie-Dieu préparé à son intention sous un dais au milieu du chœur. Tout à l'entour, viennent se grouper les membres du Gouvernement, le général Dessolles, les maréchaux de France et les Commissaires aux départements ministériels.

Dans l'assemblée, on peut apercevoir des officiers russes, autrichiens, prussiens, anglais, espagnols et portugais. « *L'Europe entière jura en ce moment la paix dont le bienfait va cicatriser les profondes blessures de la France, car l'Europe ne va plus désormais ne former qu'une famille.* »

Le prince s'abîme dans un profond recueillement. « *L'expression angélique qui s'est peinte à ce moment sur ses traits augustes annonçait que sa grande âme ne concevait que des pensées d'amour et de générosité* », dit *Le Moniteur*. Pendant que le chant d'action de grâces s'élève vers Dieu, « *des larmes mouillaient les yeux* » et Beugnot note qu'un rayon de lumière très

vive vint frapper sur sa figure et lui imprima « *un je ne sais quoi de céleste.* »

Le ciel envoie toujours un de ses rayons frapper le visage de ceux que la Providence a remarqué. Il avait éclairé le visage de Napoléon lors de son couronnement, il frappera celui du duc de Bordeaux durant son baptême, resplendira à nouveau sur le comte d'Artois devenu Charles X, lors de son sacre à Reims !

⁂

Le cortège arrive aux Tuileries vers six heures. Au faîte du pavillon central, on a hissé le drapeau blanc. Beugnot conduit le prince à l'appartement qui lui a été préparé. Sur le parcours, d'anciens serviteurs s'approchent pour lui baiser les mains, des officiers et des soldats viennent témoigner leur fidélité. Monseigneur serre les mains et les porte à son cœur. « *Le bonheur rayonnait sur tous.* »

En arrivant à l'appartement, on s'inquiète : « *Monsieur doit être bien fatigué !*

– *Comment,* reprend le prince, *serais-je fatigué un jour comme celui-ci, le premier jour de bonheur que j'ai éprouvé depuis vingt-cinq ans !* »

Beugnot demande les ordres pour le reste de la journée et l'heure à laquelle il doit se présenter le lendemain. « *Ah, monsieur, quelle belle journée ! Dites que je suis heureux et satisfait de tout le monde. Voilà pour aujourd'hui. À demain, neuf heures du matin.* »

Quelles furent les pensées du frère de Louis XVI quand il s'endormit dans ce palais que fit jadis construire Catherine de Médicis et que les rois se plurent à agrandir et embellir ? Eut-il une pensée pour le roi et la reine martyrs qui y vécurent les dernières années de leur vie terrestre avant une mort ignomi-

nieuse ? Fut-il incommodé par la profusion d'aigles, d'abeilles et de *N*, conséquence des restaurations impériales ? Ou, plus simplement, heureux d'être arrivé au port !

*
* *

Le soir, au Théâtre Français, on joua *La partie de chasse d'Henri IV*, une pièce qui n'avait pas été portée à la scène depuis plus de vingt-cinq ans et que l'on crut nécessaire d'exhumer ce jour-là. On savait que l'œuvre avait l'habitude de reparaître dans les circonstances solennelles, la naissance d'un héritier au trône ou quelque événement de nature à ajouter de la gloire à l'image de la monarchie. Ce 12 avril paraissait tout indiqué pour la reprendre à la scène, le texte ne commence-t-il pas par ces mots : *« On ne pouvait désirer une plus belle journée... »* ? Les places furent prises d'assaut, les loges complètes. On dut refuser du monde.

On affirma que, dans le cours de la représentation, le public *« a saisi avec un enthousiasme difficile à décrire toutes les allusions que présente cet ouvrage. »* Ce fut tout spécialement la scène du repas d'Henri chez le fermier qui connut le plus grand succès, lorsque celui-ci dit au roi :

« Vous allez entrer dans un pays où il y a ben du grabuge, ben du boulvari ; les uns ont dit ceci, les autres ont dit ça ; fermez-moi les yeux là-dessus. »

Si le public se montra à ce point conquis, il n'en fut pas de même de la critique qui se voulut circonspecte vis-à-vis du jeu des acteurs : Fleury dans le rôle d'Henri aurait été parfait si l'émotion ne lui avait pas ôté une partie de ses moyens, Damas n'a pas joué Sully avec l'austérité requise, ni le ton ferme et franc du sévère ami du roi. Michelot n'a donné qu'une faible couleur de Concini. Seule, Mlle Mars a été charmante dans le rôle de Catan.

Qu'importe, personne n'était là pour faire la fine bouche, mais pour se réjouir ensemble, crier ensemble : *« Vive le Roi ! Vive Monsieur ! »* répeter d'une seule voix le refrain du chant

Vive Henri IV.

En librairie, on propose le portrait de S.A.R. Monsieur, frère du Roi, Lieutenant général du royaume dessiné et gravé par Canus. Cette estampe se trouve en vente 57, rue des Noyers, au prix de quinze sols.

*
* *

Au moment où Monsieur entre côté cour, Caulaincourt et Macdonald sortent côté jardin. Ayant quitté Paris en fin de matinée, ils arrivent à Fontainebleau dans le courant de l'après-midi, venant confirmer l'accord des Alliés au traité que Napoléon à son tour doit notifier.

« *Me rapportez-vous enfin mon abdication ?* » sont les premiers mots de l'ex-Empereur qui continue à regretter un acte dont il imagine les pires conséquences.

Dans l'état actuel des choses, explique Caulaincourt, cela n'est guère possible, puisque l'acte d'abdication maintenant connu officiellement constitue la base même du traité.

« *Eh, que m'importe à moi ce traité ! Je ne veux pas le reconnaître. Je ne veux pas le signer. Je ne le signerai pas !* »

« *L'abandon où l'empereur d'Autriche a laissé sa fille et son petit-fils paraît être la chose qui le blesse le plus* », écrit Caulaincourt, qui ajoute : « *Il y revenait sans cesse, il ne pouvait pas se le persuader.* » Pour le reste, il donne l'impression d'être résigné, parlant avec un désintéressement apparent de la façon dont le voyage va se dérouler et de son installation dans son nouveau domaine, « *comme les affaires d'un tiers* », souligne encore son écuyer. Il paraît heureux qu'Alexandre ait choisi Schouvaloff pour l'accompagner.

Dans son monologue, il ne cesse de parler de son pays : « *Ah, pauvre France ! Un peu plus d'énergie, encore quelques mois de souffrances et elle triomphait de tous ses ennemis. Nous serions sortis plus grands, plus glorieux de cette adversité passagère.* » Il paraît accablé. De profonds soupirs lui échappent :

« *La vie m'est insupportable* », répète-t-il sans cesse.

« *Ce long drame,* écrit encore Caulaincourt, *touchait à son dénouement malheureux. Chacun voyait au moins son avenir et pouvait choisir le parti qu'il voulait prendre. Le sort de l'Empereur décidé, chacun pouvait former un projet pour le lendemain.* »

*
* *

En fin d'après-midi, on vient annoncer l'arrivée de Michel Orloff, aide de camp du Tsar. Il apporte le texte définitif du traité pour le soumettre à la signature de l'ex-Empereur. « *À quoi bon ces ratifications,* soupire ce dernier, *puisque ni la France, ni mon fils ne recueilleront le prix de mon sacrifice.* »

Le document reprend en premier article l'acte d'abdication. Il accorde à Napoléon et à Marie-Louise les titres d'Empereur et d'Impératrice, confie au premier la souveraineté sur l'île d'Elbe (art. 3) et à la seconde celle des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla (art. 5), avec l'hérédité pour son fils. La Toscane reste exclue. Suit une série de dispositions d'ordre financier : rente annuelle de deux millions pour Napoléon, d'un million pour Joséphine, de trois cent mille pour Madame mère, cinq cent mille pour Louis, quatre cents pour Hortense et ses enfants, trois cents pour Élisa, autant pour Pauline. Personne n'était oublié. De plus, deux millions sont mis à la disposition du nouveau souverain de l'île d'Elbe, qu'il pourra distribuer à qui bon lui semblera. On lui accorde enfin le droit d'emmener pour sa garde personnelle quatre cents volontaires officiers et hommes de troupe.

Pour celui qui fut l'égal de Charlemagne, qui commanda les plus grandes armées du monde, être réduit à vivre sur une île minuscule et avec quatre cents hommes paraît le comble de l'humiliation. Dans l'état d'affliction où il se trouve, il se prend à songer à la mort. Disparaître de ce monde vaut, à tout

prendre, mieux que d'apposer sa signature sur ce triste traité : « *J'ai besoin de repos, vous aussi*, dit-il à Caulaincourt. *Je vous ferai appeler cette nuit. Allez vous coucher.* »

Peu après trois heures du matin, Napoléon le fait appeler. Quand Caulaincourt entre dans la chambre faiblement éclairée, l'Empereur est couché. « *Approchez et asseyez-vous.* » Et c'est le début d'un nouveau monologue, testament d'un homme qui se sait au terme de sa vie : « *Rappelez-vous toujours ce que je vous ai dit hier, en un mot, tout ce que je vous ai dit depuis votre retour de Paris, et notez-le.* »

Au fil des phrases, sa voix devient plus faible. Il a peine à parler. Avec difficulté, il prend une lettre destinée à l'Impératrice et la remet à son compagnon :

« *Fontainebleau, le 13 à trois heures du matin.*

Ma bonne Louise, J'ai reçu ta lettre. J'approuve que tu ailles à Rambouillet, où ton père viendra te rejoindre. C'est la seule consolation que tu puisses recevoir dans nos malheurs. Ton père a été égaré et mauvais pour nous, mais il sera bon père pour toi et ton fils. Je t'ai envoyé hier copie des arrangements qui assurent un sort à ton fils. Adieu, ma bonne Louise. Tu es ce que j'aime le plus au monde. Mes malheurs ne me touchent que par le mal qu'ils te font. Toute la vie, tu aimeras le plus tendre des époux. Donne un baiser à ton fils. Adieu. »

Il demande les portraits de sa femme et de son fils et, prenant la main de son fidèle écuyer : « *Embrassez-moi* ».

« *Il me serra contre son cœur avec émotion. J'étouffais. J'avais peine à cacher mes larmes.* »

Sa voix est à peine audible. Il éprouve des hoquets et paraît souffrir au point qu'il doit s'arrêter de parler.

« *Voulez-vous que j'appelle le Grand Maréchal ?*

– *Je ne veux que vous, Caulaincourt.* »

Les hoquets augmentent, les membres se raidissent, le corps se soulève. Sa peau est sèche et froide. Par moments, elle se couvre d'une sueur glacée. Le poison qu'il a absorbé à l'insu de tous commence à faire effet.

« *Qu'on a de la peine à mourir. Qu'on est malheureux d'avoir*

une constitution qui repousse la fin d'une vie qu'il me tarde tant de voir finir. »

De violentes nausées soulèvent alors son corps, puis, brusquement, c'est le vomissement, un vomissement qu'il se désole de ne pouvoir retenir.

« *Mes questions*, raconte Caulaincourt, *l'amenèrent à m'avouer qu'il portait un petit sachet suspendu à son cou, car il ne voulait pas, dans les batailles, courir le risque de tomber aux mains de ses ennemis.* » Le poison qu'il contenait avait été préparé par Cabanis. Il se composait d'opium, de belladone et d'ellébore blanc.

Caulaincourt appelle de l'aide. Le Grand Maréchal Bertrand, le comte de Turenne, Constant, le valet de chambre et le docteur Yvan accourent. « *Docteur, donnez-moi une autre dose plus forte* », dit-il. Le praticien refuse et quitte la pièce dans la crainte d'être contraint d'obéir. Chacun refuse également. Alors, il tombe dans une sorte d'abattement :

« *Ah, pourquoi ne m'a-t-on pas laissé mourir cette nuit ?*

– *Le suicide ne convient pas au rang que vous occupez sur la scène du monde* », réplique calmement Caulaincourt.

Il retrouve alors quelque calme, comme résigné : « *Il est vrai... J'ai pris mon parti de vivre, puisque la mort ne veut pas plus de moi dans mon lit que sur les champs de bataille. Maret vous remettra les expéditions de la Secrétairerie d'État pour les ratifications.* »

Il donne ensuite ses ordres pour que Macdonald aille porter au Tsar le traité ratifié et qu'Orloff quitte Fontainebleau. L'aube vient tout juste de se lever...

*
* *

Napoléon a-t-il réellement voulu se suicider dans la nuit du 12 au 13 avril, ainsi qu'en témoigne Caulaincourt, seul témoin et dont nous avons suivi le récit ? Fain en fait également men-

tion. Constant, le valet de chambre, reste moins précis. Il est vrai que ses mémoires ne sont pas de sa plume. Son récit est d'ailleurs entaché de plusieurs erreurs, en particulier quant à la date puisqu'il situe le fait la nuit précédente, ce qui n'est pas possible, Caulaincourt se trouvant alors à Paris. Aujourd'hui, certains historiens pensent que Napoléon aurait absorbé une trop grande quantité d'opium, dans le but de calmer ses douleurs d'estomac et qu'il aurait sciemment trompé Caulaincourt dont le récit reste pourtant comme le plus authentique.

Mercredi 13 avril

Aux Tuileries, Monsieur s'est réveillé le cœur « *débordant de bonheur* ». Beugnot s'en rend compte lorsqu'il vient aux ordres. Il en est ému. « *Je n'avais rien éprouvé de pareil avec Napoléon.* »

Cette émotion n'a pas échappé au prince. « *Je vois bien que je peux compter sur vous. Savez-vous, Monsieur Beugnot, que je viens de faire ce que je n'avais pas encore fait de ma vie ? Devinez quoi ? Allons, devinez !*

– Si je ne craignais pas de pécher par excès de hardiesse, je devinerais une méchante action.

– Non, grâce à Dieu ! Mais j'ai fait le tour des Tuileries. Croiriez-vous que j'ai entendu dire cent fois à Versailles qu'il n'y avait aucun parti à tirer des Tuileries et qu'elles étaient un composé de galetas et voilà des appartements commodes et magnifiques. »

Le prince, loin d'être blessé par les restaurations de l'Empire, les trouve au contraire pleinement à son goût.

Beugnot présente quelques affaires à régler, quelques signatures à obtenir, puis quitte le prince. Par la suite, il se rend compte que Monsieur subit des influences qui pourront à la longue se révéler néfastes. « *Son esprit commençait à s'empreindre de préventions contre des personnes que je m'efforçais sans succès de dissiper.* »

La vérité est que le comte d'Artois garde la nostalgie des années heureuses du Versailles de sa jeunesse et possède un penchant tout particulier envers les êtres et les choses qui lui rappellent ce temps béni. S'étant éloigné de Paris au lendemain de la prise de la Bastille, il n'est pas loin de penser que la Révolution reste le mal absolu. Il en souffre d'autant plus qu'aux Tuileries, il découvre qu'il devra vivre entouré d'hommes qui, durant des années, ont servi ce régime.

« *Monsieur le comte d'Artois*, explique Beugnot, *avait quitté Versailles au mois de juillet 1789 et avait dès lors déclaré la guerre à la Révolution, une guerre sur laquelle il ne s'était jamais refroidi. Doué de qualités brillantes, et même un peu légères, chevalier français par les manières et par le cœur, il sympathisait mieux que son frère avec les passions des émigrés.* »

Les souffrances de l'exil n'ont pas effacé cette propension à tout “voir en beau”. Les Ultras, qui ont flairé cette tendance, l'entourent de leurs flatteries et de leurs conseils. Lui, les écoute avec sa bonne grâce et son attention habituelles. Ayant pour la plupart perdu leurs biens et leur fortune, ils sont bien décidés à obtenir le rétablissement de leur situation antérieure et de leurs privilèges.

Mme de Boigne vit leurs manœuvres : « *À dater de ce moment [le retour de Monsieur], les seigneurs de l'ancienne cour n'ont plus été occupés que de leurs intérêts de fortune et d'avancement, que de faire dominer leurs prétentions sur celles des autres et ils ont été un des plus grands obstacles à la dynastie qu'ils voulaient consacrer.* »

Les hommes de la société post-révolutionnaire, par contre, vivent dans un tout autre univers. Presque tous ont connu la République, souvent partagé son idéologie, puis se sont mis loyalement au service de l'Empire. Petits bourgeois ou sans-culottes anoblis, leur fortune fait d'eux l'élite de la société.

Parallèlement, une nouvelle classe commence à émerger, celle des grands bourgeois, commerçants, banquiers, hommes d'affaires, industriels, qui, profitant des progrès techniques,

entendent bien prendre toute leur place dans la France nouvelle. Nombre d'entre eux se sont enrichis par l'acquisition de biens nationaux.

L'armée, qui fut le plus fidèle soutien du régime impérial, est aujourd'hui divisée et désorientée. Si le haut état-major a, dans sa grande majorité et sans le moindre complexe, fait allégeance au nouveau régime, il n'en est pas de même des petits gradés et des simples soldats restés indéfectiblement fidèles à l'Empereur, vivant dans l'espoir de le voir reprendre son trône. Dans une note à Louis XVIII, l'abbé de Montesquiou écrit : « *La plus grande partie de l'armée est en insurrection et l'autre partie incertaine, ce qui veut dire qu'on est sans troupes et c'est, en effet, l'état de la France.* »

C'est à eux qu'aujourd'hui, le Gouvernement provisoire a décidé de s'adresser et tenter de les gagner à sa cause : « *Soldats, vous n'êtes plus à Napoléon, mais vous êtes toujours à la patrie. Le Sénat et le Gouvernement provisoire ont reconnu vos droits. Ils sont sûrs que vous n'oublierez pas vos devoirs. La paix vous garantira le prix de vos longs travaux. Combien [parmi vous] sont morts inconnus pour augmenter la renommée d'un seul homme ? Tout est changé. Vous ne périrez plus à cinq cents lieues de votre patrie pour une cause qui n'était pas la sienne. Des princes nés français ménageront votre sang, car leur sang est le vôtre. Leurs ancêtres ont gouverné vos ancêtres, ces princes sont enfin au milieu de vous. Ils furent malheureux comme Henri IV, ils régneront comme lui.* »

Telle apparaît cette France que Monsieur est appelé à gouverner durant les quelques jours précédant le retour de son frère. Il lui faudra beaucoup de patience, de doigté, d'écoute. Les bonnes paroles et les marques d'affection ne suffiront pas à rapprocher et unir cocarde blanche et cocarde tricolore, lorsque l'enthousiasme des premiers jours se sera dissipé. Il devra y sacrifier ses penchants et ses amitiés. Il ne semble guère y être disposé.

Beugnot s'en désole. Il va confier ses craintes au bailli de

Crussol, un de ces Français de "vieille souche" qui jadis a connu le prince à Versailles. « *Eh, mon Dieu!* réplique le bailli, *ce n'est pas d'aujourd'hui que nous avons ce faible-là. Je le combattais il y a quarante ans. Croyez-moi, faites arriver le Roi. Faites-le arriver le plus tôt que vous pourrez. Celui-là ne se laissera pas manger le pain dans la main.* »

*

* *

Le comte d'Artois reste pourtant suffisamment lucide et conscient de la fragilité de sa position. Il sait qu'il doit taire ses préférences personnelles et tenir compte des réalités, mais il se réserve le droit de ne pas se laisser imposer certaines dispositions inacceptables par lui, comme, pense-t-il, par son frère. Il ne sera jamais "le fils de la Révolution".

Dans l'immédiat, une situation risque de bloquer le processus de retour du Roi. Hier, les sénateurs n'ont pas daigné se déranger pour l'accueillir, refusant par ce geste de reconnaître l'autorité d'un prince qui ne représente rien à leurs yeux, Louis-Stanislas-Xavier n'ayant pas encore accepté la Constitution. Dans la conversation, qui a lieu autour de Talleyrand et à laquelle Vitrolles participe, on aborde le statut du prince que l'on vient d'accueillir.

Assurément, Monsieur ne peut être considéré comme un simple citoyen revenu d'émigration, ni comme le représentant d'une monarchie qui n'existe pas. Aux yeux du Sénat, les lettres patentes de Louis XVIII ne représentent rien. Ce ne sont que chiffons de papier!

C'est Fouché, jusque-là silencieux, qui sauve la situation. Il propose tout simplement que le Sénat défère lui-même à Monsieur le titre de Lieutenant général, cette Chambre, seule instance à être en mesure d'établir un pouvoir légitime. Monsieur sera son délégué, les apparences restent sauves!

« *Je ne saurais préjuger l'opinion de Monsieur sur votre idée*

improvisée, laisse entendre Vitrolles. *Mais s'il adoptait quelque chose de semblable, qui nous garantirait l'acceptation du Sénat ?*

– *Moi*, répond Fouché, *si Monsieur le comte d'Artois consent à faire une déclaration de principe qui satisfasse les esprits.*

– *Quelle déclaration ?* »

Fouché se met aussitôt à griffonner quelques mots où il est dit que, si Monsieur n'a pas le pouvoir d'accepter la Constitution, il connaît suffisamment les sentiments de son auguste frère sur ce point. Talleyrand reprend le texte, le corrige en quelques endroits. Vitrolles en le lisant, fait intérieurement la grimace et se promet de le rectifier de lui-même. On convient que, dès le lendemain, Monsieur recevra les membres du Sénat et du Corps législatif.

*
* *

Il est dit que le soleil à son lever ne brille pas partout du même éclat. L'aurore de Fontainebleau ne ressemble en rien à celle de Paris. Si Monsieur s'est réveillé dans le bonheur, Napoléon sort du sommeil comme d'un cauchemar, portant encore dans son corps et son esprit les traces du drame de la veille.

Lorsque Macdonald entre dans la chambre pour prendre possession du fameux traité, le spectacle qui s'offre à ses yeux le bouleverse. Entouré de Caulaincourt et de Maret, l'Empereur se tient assis devant la cheminée, vêtu d'une simple robe de chambre, les jambes nues glissées dans une paire de pantoufles, la tête entre les mains, les coudes sur les genoux, le regard fixe, comme absent. Il paraît étranger à tout ce qui l'entoure, ne réagissant même pas lorsqu'on lui annonce le visiteur.

Caulaincourt prend sur lui d'intervenir :

« Sire, le maréchal, duc de Tarente s'est rendu à vos ordres. Il est important qu'il reparte pour Paris. »

Napoléon, après un long silence, semble enfin sortir de sa

torpeur. Il tend une main molle en s'excusant. Lorsque Macdonald voit son visage, il est frappé de son altération. *« Son teint*, dit-il, *était jaune et olivâtre. »*

« Est-ce que Votre Majesté est souffrante ?

– Oui, j'ai été indisposé cette nuit. »

Ces paroles semblent l'avoir épuisé. Il retombe aussitôt dans son apathie. Une lettre de l'Impératrice apportée à ce moment, paraît le ramener à la réalité. Dans le temps où il cherchait à en finir avec la vie, il avait écarté sa femme de ses pensées. Voilà qu'alors, elle se rappelait à lui :

« Ce 13 avril 1814 – Mon cher ami, je t'écris encore aujourd'hui, car l'idée de ne pouvoir te donner de mes nouvelles m'est insupportable. Je suis bien malheureuse, bien triste. Tout ce que je désire, c'est de pouvoir partager ta mauvaise fortune. Mon père n'est pas encore arrivé. On dit qu'il va venir demain. J'attends avec bien de l'impatience ce moment pour pouvoir venir te rejoindre. Ton fils a soutenu la route à merveille. C'est vraiment un enfant charmant. Il devient tous les jours plus aimable. Tu es si bon et si malheureux et tu mérites si peu de l'être. Au moins, si tout mon tendre amour pouvait te servir à te faire espérer un peu de bonheur... Je te prie de ne jamais douter de tous les tendres sentiments de ta fidèle amie. Louise. »

La lettre le bouleverse. Sa femme l'aime et il est maintenant certain qu'elle le rejoindra dans son exil, et son fils l'accompagnera. Son instinct de conservation triomphe ! *« La lettre de l'Impératrice*, dit Caulaincourt, *l'a remonté, lui a mis, qu'on me pardonne l'expression, du baume dans le sang. »*

L'important en cette minute reste que Marie-Louise et son père puissent se rencontrer et qu'elle obtienne la Toscane pour elle et son fils. Les préoccupations matérielles, on le voit, ne l'ont pas totalement abandonné.

Sachant que sa femme est retenue de le rejoindre dans la crainte d'être arrêtée en cours de route par les troupes étrangères, il ordonne au général Cambronne de se rendre à Orléans avec deux bataillons de la Garde, afin de l'escorter et,

au besoin, de la protéger. Lorsque la troupe arrive, il est trop tard, Marie-Louise a quitté la ville en direction de Rambouillet.

Il ne peut résister au besoin de lui écrire à nouveau : « *Fontainebleau, le 14 à une heure du matin. Ma bonne Louise, Je connais le mauvais état de ta santé et je crains que le voyage de nuit ne t'ait fatiguée. Il me tarde que nous puissions partir. L'on dit que l'île d'Elbe est un très beau climat. Je suis si dégoûté des hommes que je ne veux plus en faire dépendre mon bonheur. Toi seule, tu y peux quelque chose. Adieu mon amie. Un baiser au petit roi. Bien des choses à ton père. Prie-le qu'il soit bon pour nous. Tout à toi. Nap.* »

« *Vivre,* écrit encore Caulaincourt, *lui paraissait en ce moment un acte de courage digne de son caractère et, en quelque sorte, de son devoir.* » *Pour faire oublier ce passage de désespérance, il cherche à donner l'impression d'accélérer les événements. Comment, les commissaires des Alliés ne sont pas encore arrivés ! Que fait Vicence ? Pourquoi n'est-il pas retourné à Paris, où il serait plus nécessaire qu'ici ?* » Il semble maintenant avoir hâte de rejoindre l'île d'Elbe, de prendre possession de cette terre, d'y écrire ses mémoires « *afin de rendre justice aux braves, aux hommes qui avaient bien servi la France.* » Il pense à sa patrie qu'il voit à nouveau unie à l'ancienne monarchie et paraît s'en réjouir. « *Moi de côté, les Bourbons convenaient plus que tout autre parti, car ils ont des racines. Tout autre choix ne s'appuierait sur rien.* »

Caulaincourt ne s'étonne pas de voir cet homme passer si rapidement des affres de l'agonie à la préoccupation des intérêts de son pays et sa marche vers la restauration de la monarchie.

*
* *

Le trésor impérial que M. Dudon vient de récupérer à Blois arrive à Paris. Tout paraît se passer au mieux, lorsqu'aux abords de la capitale, un groupe d'hommes attaque le convoi. Ces inconnus affirment avoir été mandatés pour prendre possession de son précieux contenu. Par qui ? Ils ne le disent pas. Par la suite, Pasquier parla d'un commando de royalistes aux ordres d'un certain Lagrange. Il s'agit effectivement d'une poignée de militants animés de zèle, qui s'empressent de conduire les voitures au pavillon de Marsan, où loge Monsieur.

Le baron Louis, ministre des Finances, raconte Beugnot *« était réduit pour fournir aux dépenses qui ne s'ajournent pas d'une heure, à recourir aux fermiers des jeux. »* Aussi attend-il avec l'impatience que l'on devine, l'arrivée du trésor impérial. Lorsqu'il apprend que les caissons ont été déposés aux Tuileries, il donne l'ordre d'aller les récupérer sans imaginer la moindre difficulté à la chose. On lui répond que cet argent provient de la liste civile de l'Empereur, qu'elle doit donc rester entre les mains de Monsieur. La dispute est si vive que le ministre en vient à menacer de donner sa démission et de porter l'affaire sur la place publique s'il n'obtient satisfaction. Durant ce temps, le convoi reste bloqué dans une cour des Tuileries, gardé par un corps de Gardes nationaux et un peloton de gendarmerie.

Le baron Louis doit se rendre en personne auprès du comte d'Artois pour lui expliquer la situation. Dès que le prince comprend ce qu'il en est, il donne l'ordre de conduire les fonds au Trésor, non sans avoir retiré deux millions pour ses dépenses personnelles, *« à titre d'avance sur sa propre liste civile »*.

* * *

On se souvient que le 6 février précédent, Charles-Ferdinand, duc de Berry, avait quitté l'Angleterre en même temps que son pè[illegible] son frère. Le fils cadet du comte

d'Artois avait reçu mission de se rendre à Jersey et, de là, rejoindre la Normandie, afin de gagner les populations à la cause du Roi. Bloqué sur l'île, il ne put qu'assister impuissant aux événements qui se déroulaient sur le continent. L'abdication de Napoléon et le retour de son oncle, Louis XVIII, lui permirent de rentrer en France.

Il fit la traversée à bord de L'*Eurotas*, accompagné des gentilshommes de sa suite, les comtes de La Ferronays, de Nantouillet, de Mesnard et de Clermont-Lodève et atteint Cherbourg dans la matinée de ce 13 avril, aux environs d'onze heures. Il est accueilli par le préfet maritime et les principales autorités de la ville « *avec les sentiments et l'enthousiasme que le peuple français porte à la famille des Bourbons.* »

Chateaubriand nous a laissé un portrait du jeune prince. « *Il était,* dit-il, *de taille moyenne, la tête plutôt forte, le visage coloré, les yeux bleus à fleur de visage. Il possédait le physique des Bourbons. Sa poitrine, où son cœur battait sans défiance et sans peur, offrait une large place au poignard.* » La démarche vive, le geste prompt, le regard assuré, le sourire charmant, il s'exprimait avec élégance et clarté. « *On retrouvait dans Mgr le duc de Berry le prince, le soldat, l'homme qui avait souffert et l'on se sentait entraîné vers lui.* »

Reçu aux cris de « *Vive le Roi ! Vive le duc de Berry !* », il est conduit à la préfecture maritime, où un appartement a été préparé à son intention. Après déjeuner, le prince reçoit les dames de la ville, puis, en calèche découverte, parcourt les rues de la ville, accompagné du préfet et du sous-préfet, « *précédé et suivi d'une multitude qui ne cessait de communiquer sa joie* ».

Il quitte Cherbourg dès le lendemain et arrive à Saint-Lo le 15 à une heure du matin. « *Je suis heureux,* dit-il, *je suis au milieu de mes amis et de mes frères.* »

Il entre à Rouen, le 19 et atteint Paris deux jours plus tard, le 21. L'accueil reçu tout au long du parcours est conforme à

ce qu'on peut en attendre. Rien n'y manque, ni les attentions des autorités, ni les acclamations des populations. Si l'on en croit *Le Moniteur*, « *Mgr le duc de Berry a l'art de gagner les cœurs par l'affabilité de ses manières et trouve toujours quelque chose d'agréable à dire à tous ceux auxquels il adresse la parole.* » Et le quotidien ajoute : « *qu'il témoignait une préférence marquée aux militaires* », conséquence de son éducation et des années passées dans les combats de l'émigration.

C'est le maréchal Berthier qui l'accueille. « *Les maréchaux de France et tous les généraux qui se trouvent à Paris éprouvent un grand bonheur à féliciter V. A. R., de la voir rentrer dans la capitale de ses ancêtres. C'est au nom de toute l'armée que je viens exprimer à V. A. R. les sentiments d'amour, de dévouement et de fidélité qui l'animent pour le Roi et son auguste famille.* »

Berry répond que « *son cœur n'a jamais cessé d'être français.* » Les cérémonies protocolaires achevées, le prince accompagné des maréchaux et des généraux formant cortège, gagne les Tuileries où son père l'attend.

Monsieur et son fils paraissent peu après au balcon devant une foule de Parisiens qui les acclament en agitant des drapeaux, tandis qu'un groupe de musiciens jouent l'air désormais célèbre : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?* Il y a quelques jours, personne ne connaissait le fils cadet du comte d'Artois. Voici qu'aujourd'hui, les Parisiens l'acclament.

Jeudi 14 avril

Ayant quitté Orléans à onze heures la veille au soir, Marie-Louise et son fils arrivent à Rambouillet vers midi ce jour-là. Ils ont effectué le voyage dans une calèche précédée de Schouvaloff et de son aide de camp. À Angerville, le colonel Jerzmanovski remet à l'Impératrice une lettre de son mari, lettre à laquelle elle répond par un simple billet griffonné au crayon durant le voyage.

À Angerville, elle voit les premiers postes alliés et reçoit une escorte de vingt-cinq cosaques envoyée sous le prétexte de la protéger, en réalité pour s'assurer de sa personne. À Rambouillet, le château est gardé par un piquet de chevau-légers de Finlande. Lorsque Marie-Louise franchit la grille, elle est à bout de forces, brisée de chagrin, exténuée de fatigue, en proie à une immense tristesse. Elle se couche dès son arrivée, avec au fond d'elle-même, l'espoir d'une visite de son père pour le lendemain.

En fait, elle ne le rencontrera que cinq jours plus tard. Dans l'intervalle, elle en sera réduite à ronger son frein, en proie à une fiévreuse impatience, tantôt arpentant les appartements, tantôt abattue et prostrée, versant d'abondantes larmes. « *Elle était dans la situation d'une prisonnière* », constate Méneval son secrétaire. Sa seule consolation reste son fils. Lui paraît heureux de retrouver en ces lieux les enfants du personnel, dont certains sont de son âge. Il se plaît à leur distribuer des bonbons.

*
* *

À Fontainebleau, Napoléon s'impatiente. Il a hâte d'en finir, habité par le sentiment d'être devenu un étranger sur la terre de France. L'île d'Elbe, son futur royaume, lui apparaît un havre de paix, de repos et d'oubli. Il vient d'ailleurs de terminer la rédaction d'une note destinée à préciser les modalités de son départ :

« *Voyage : L'Empereur sait que son voyage est très pressant. Il le sait plus que personne, car il est gêné et il gêne. Il faut qu'on donne à l'Empereur pour sa sauvegarde un aide de camp russe et un général autrichien, ainsi qu'un anglais. Il faut des bâtiments français pour l'Empereur et ses équipages, voir le ministre de la Marine pour un choix convenable. Ce choix est un grand point. Les trois officiers des puissances doivent avoir des ordres pour la remise de l'île d'Elbe. Il en faut aussi du Gouvernement provisoire, afin de lever toutes difficultés avec le général Bertrand. Les*

choses ainsi arrangées, il irait de préférence en poste. Il pourrait se rendre en trois jours à Saint-Tropez et il en mettrait dix avec l'Impératrice pour ne pas la fatiguer. » Il espère encore être accompagné de Marie-Louise.

*
* *

À Paris, le comte d'Artois s'apprête à recevoir le Sénat, qui jusqu'alors l'a boudé. « *Ces vieux esprits racornis, ces hommes usés par tant de révolutions* », selon le mot de Vitrolles, ont enfin consenti après d'âpres discussions, à reconnaître le prince en lui décernant le titre de Lieutenant général du royaume et chef du gouvernement.

Talleyrand, auteur de la négociation, prend la tête de la délégation et prononce le discours :

« *Monseigneur, le Sénat apporte à V. A. R. l'hommage de son respectueux dévouement. Il a provoqué le retour de votre auguste Maison au trône de France. Trop instruit par le présent et le passé, il désire avec la nation affermir pour jamais l'autorité royale sur une juste division des pouvoirs et sur la liberté publique, seules garanties du bonheur et des intérêts de tous.*

Le Sénat, persuadé que les principes de la Constitution nouvelle sont dans votre cœur, vous défère par le décret que j'ai l'honneur de vous présenter, le titre de Lieutenant général du royaume jusqu'à l'arrivée du Roi, votre auguste frère. »

Le prince ayant accepté le titre, il convient de lui en conférer la fonction :

« *Le Sénat défère le Gouvernement provisoire de la France à S. A. R. Mgr le comte d'Artois, en attendant que Louis-Stanislas-Xavier de France ait accepté la Charte constitutionnelle.* »

Par la grâce du Sénat impérial, qui ne peut d'ailleurs guère faire autrement, le frère de Louis XVI et de Louis XVIII devient le chef du gouvernement de la France, un poste qu'il occupera durant dix sept jours.

Il reste à remercier l'illustre assemblée. Le nouveau chef du Gouvernement se sert du texte rédigé par Fouché, corrigé par Talleyrand, rectifié par Vitrolles :

« Messieurs, j'ai pris connaissance de l'acte constitutionnel qui rappelle au trône de France le Roi, mon auguste frère. Je n'ai point reçu de lui le pouvoir d'accepter la Constitution, mais je connais ses sentiments et ses principes et je ne crains pas d'être désavoué en assurant en son nom qu'il en admettra les bases. »

Ces bases, il n'est pas inutile pour le prince de les rappeler. Ne doivent-elles pas constituer le socle sur lequel sera édifiée la monarchie nouvelle :

« Le Roi, en déclarant qu'il maintiendrait la forme actuelle de gouvernement, a donc reconnu que la monarchie devait être pondérée par un gouvernement représentatif divisé en deux chambres, que l'impôt serait librement consenti par les représentants de la nation, la liberté publique et individuelle assurée, la liberté de la presse respectée sauf les restrictions nécessaires à l'ordre et à la tranquillité publiques, la liberté des cultes garantie, la Légion d'Honneur maintenue, tous les Français admissibles aux emplois civils et militaires, aucun individu ne pourra être inquiété pour ses opinions et ses votes, la vente des biens nationaux irrévocable. »

Rien donc qui ne fût de nature à indisposer les sénateurs, bien au contraire, les acquis de la Révolution sont bien pris en compte.

Il lui reste à conclure :

« Je vous remercie au nom du Roi, mon frère, de la part que vous avez eu au retour du souverain légitime et de ce que vous avez assuré par là le bonheur de la France pour laquelle le Roi et toute sa famille sont prêts à sacrifier leur sang. »

D'une simple phrase, le prince retourne la situation. Les sénateurs n'ont pas fait un roi, ils ont seulement aidé le roi légitime à retrouver son trône. Au moment où une commission sera chargée d'élaborer la future constitution, l'abbé de

Montesquiou, membre de ladite commission en tant que représentant du Roi, expliquera : « *Il faut bien se pénétrer de l'esprit dans lequel le Roi est rentré dans ses états. Il y rentre en vertu du principe fondamental qui établit une monarchie héréditaire de mâle en mâle par ordre de primogéniture.* »

Dès cet instant, la constitution sénatoriale est condamnée, une nouvelle dynamique créée. À chacun d'y adhérer. Tel apparaît le vrai sens de la réponse du nouveau chef du gouvernement :

« *Il ne peut plus y avoir pour nous qu'un sentiment : il ne faut plus se rappeler le passé ; nous ne devons plus former qu'un peuple de frères. Pendant le temps que j'aurai entre les mains le pouvoir, temps qui, je l'espère, sera court, j'emploierai tous mes moyens à travailler au bonheur public.* »

Beugnot, qui assistait à la réunion, affirma que les paroles du prince atteignirent pleinement leur but. On entendit même, écrit-il, le comte de Ségur s'écrier : « *Ah, c'est vraiment le fils d'Henri IV !* » Sur quoi, le comte d'Artois reprit avec une expression de bonheur : « *Oui, le sang d'Henri IV coule dans mes veines. Je regrette de n'en avoir pas les talents, mais je suis bien sûr d'avoir son cœur et son amour pour les Français !* »

Dès cet instant, tous les actes officiels commencent par ces mots : « *Nous, Charles-Philippe de France, Fils de France, MONSIEUR, frère du Roi, Lieutenant général du royaume, avons décrété et décrétons ce qui suit...* »

Puis, Monsieur qui, selon le mot de Mme de Chateaubriand, « *jetait son cœur à tout venant* », reçoit le Corps législatif. Son vice-président, M. Foulon, fait très fort dans la courtisanerie : « *Monseigneur, les longs malheurs qui pesaient sur la France sont enfin arrivés à leur terme. Le trône va être occupé de nouveau par les descendants du bon Henri et les membres du Corps législatif se glorifient d'être aujourd'hui près de V. A. R. les interprètes de la joie et des espérances de la nation.* »

Monseigneur ne peut que témoigner de la joie qui l'habite

de se trouver au milieu des représentants de la patrie : *« Nous sommes tous Français, nous sommes tous frères »*, leur répète-t-il en les félicitant de leur courageuse résistance à la tyrannie. Ovations et acclamations saluent des paroles aussi consensuelles.

*
* *

À Hartwell, toujours bloqué par sa crise de goutte, Louis XVIII ronge son frein. Faute de pouvoir agir directement, il ne peut que suivre de loin l'évolution d'une situation qui le comble d'aise. Les lettres de son frère et les nombreux émissaires qu'il entretient sur le sol de France contribuent à l'informer d'événements de plus en plus favorables à sa cause. Au fur et à mesure que la gloire de Napoléon s'estompe, la sienne grandit. Outre les attentions dont le prince régent l'entoure, sa popularité s'étend chez les Anglais. Une dépêche datée de ce jour nous apprend que *« le nom des Bourbons est dans toutes les bouches »* et que *« si Louis XVIII eût été à Londres, il se serait cru à Paris. "Vive les Bourbons !" retentissait dans toutes les rues. »*

Chapitre VIII

« Le plus fort est fait »
(Louis XVIII à Beugnot)

Louis XVIII a raison, le plus fort est fait, la restauration des Bourbons acquise, le comte d'Artois officiellement installé à la tête du gouvernement, Napoléon redevenu simple citoyen condamné à l'exil, le texte de son abdication placardé sur tous les murs, la cocarde blanche remplaçant les trois couleurs. Il reste à préparer le retour du Roi et à mettre en place les nouvelles institutions. Il y faudra encore quinze jours.

Vendredi 15 avril

Il est dix heures lorsque l'empereur d'Autriche, François Ier, fait son entrée dans Paris. Ce père, que Marie-Louise attend avec tellement d'impatience, vient avant tout partager la victoire des Alliés sur "l'ogre corse". Le dictateur abattu, il est bien naturel de célébrer le triomphe de l'Europe.

À la barrière du Trône, il est accueilli par le tsar Alexandre, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume, accompagnés du prince royal de Suède, du prince de Schwarzenberg, des états-majors des armées et de plusieurs détachements d'infanterie et de cavalerie. Monsieur, escorté de la Garde nationale, s'est rendu boulevard du Temple pour accueillir lui aussi le souverain.

Les éternels curieux sont là, massés au long des rues. Le *Moniteur* parle d'une foule *« dont les acclamations ont témoigné*

aux augustes alliés tous les sentiments que leur présence inspire. Le comte d'Artois est tout particulièrement acclamé aux cris de : Vive le Roi! Vive Monsieur! »

Il y a l'inévitable parade place Louis XV, puis l'empereur d'Autriche se rend au palais Borghèse, sa résidence privée durant la durée de son séjour dans la capitale. Le nouveau chef du gouvernement tient à accompagner lui-même son hôte et à s'assurer du confort de son installation, puis il rentre aux Tuileries, toujours escorté de la Garde nationale et toujours accompagné de la foule qui a envahi le palais, ayant, dit-on, obstrué toutes les issues. Un seul cri, toujours le même : « *Vive le Roi! Vive Monsieur!* »

*
* *

Les échos de l'arrivée de François Ier parviennent rapidement à Fontainebleau. Napoléon espère en tirer quelques avantages pour lui et sa femme. Il l'écrit à cette dernière : « *Ma bonne Louise, Tu dois avoir vu ton père à cette heure. Je désire que tu viennes demain à Fontainebleau, afin que nous puissions partir ensemble et chercher cette terre d'asile et de repos où je serai heureux si tu peux te résoudre à l'être et oublier les grandeurs du monde. Donne un baiser à mon fils et crois à tout mon amour. Nap. Fontainebleau, le 15 avril à quatre heures de l'après-midi.* »

L'empereur d'Autriche n'a nulle hâte de se rendre à Rambouillet. Demain sera toujours assez tôt. Pour lors, il lui faut assister à un spectacle à l'Opéra, en compagnie des autres souverains. Les Alliés ont pris place dans une loge au fond de la salle. Monsieur occupe celle jusque-là réservée à Napoléon, l'aigle impérial ayant été remplacé par les armes de France.

« *Au premier entracte,* raconte Mme de Boigne, *Monsieur alla voir les souverains. Tout le monde se leva en gardant le*

silence, mais lorsqu'ils lui rendirent sa visite, il y eut des applaudissements à tout rompre, comme pour les remercier de cet hommage à notre prince. »

Telle apparaît la popularité du Lieutenant général, mais popularité réservée aux milieux privilégiés. Le peuple au contraire reste hésitant; parfois franchement hostile, encore sous l'influence du régime précédent. On cite le cas d'ouvriers excitant les soldats à se révolter, à désobéir aux ordres de leurs officiers. Tout n'est pas aussi parfait que la presse officielle le laisse entendre et que les adhésions au nouveau régime dont débordent les journaux en donnent l'impression.

Samedi 16 avril

Trois événements marquent la journée, contribuant à renforcer le nouveau régime et à disqualifier encore davantage celui qui s'achève : la formation du gouvernement de Monsieur, la proclamation du maréchal Augereau, la rencontre de Marie-Louise et de son père.

La décision prise par le Sénat de conférer au comte d'Artois le titre de chef du gouvernement entraînait inévitablement la formation d'un nouvel exécutif. Le prince a le bon esprit de conserver le ministère précédent, y ajoutant trois militaires, le maréchal Moncey, duc de Conégliano, le maréchal Oudinot, duc de Reggio et le général Dessolles, commandant la Garde nationale de Paris.

Moncey, alors âgé de soixante ans, s'était distingué en Espagne et a pris part à la défense de Paris contre les armées alliées le 30 mars dernier.

Oudinot, que Napoléon avait présenté à l'Empereur de Russie comme le "Bayard" de l'armée française, s'était couvert de gloire à Landshut, à Wagram et à Bautzen. Il était alors âgé de quarante-sept ans.

Ces deux fidèles de l'Empereur, dont le prestige reste intact, doivent encourager le ralliement de l'armée.

Enfin, le fidèle et efficace Vitrolles reçoit le poste de secré-

taire d'État, ce qui lui permettra d'assurer le secrétariat du gouvernement.

En fait, la marge de manœuvre du Lieutenant général reste étroite. Toléré plus qu'accepté, il ne peut guère faire autre chose que de "prolonger" le Gouvernement provisoire, en attendant le retour du Roi. Talleyrand n'a-t-il pas donné à Vitrolles un avis dont il aurait été imprudent de s'écarter. « *Je reviens toujours à l'idée que, jusqu'à l'arrivée de Louis XVIII, il faut faire ce qui est indispensable et rien de plus.* » Expédier les affaires courantes en somme !

Durant ces jours de transition, le Conseil, qui ne se réunit que très irrégulièrement, ne peut guère prendre d'initiatives particulières puisque tout est suspendu au retour de Louis XVIII et à sa décision quant à son statut. Monsieur se contente donc, pendant la plus grande partie de ses journées, d'accueillir les adhésions toujours aussi nombreuses et de présider les cérémonies officielles.

C'est ainsi que le 17 avril, la Cour Royale est admise en audience. Le premier président, Séguier, dans son adresse au prince proclame son bonheur du retour des souverains légitimes : « *Hâtons, d'un commun accord, le moment solennel où la religion va resserrer sur le front des Bourbons la couronne des lys. Tant que se perpétuera la race de Saint-Louis, la France sera son héritage, les Français sa famille…* »

Monsieur répond : « *Oublions le passé. Ne portons nos regards que sur l'avenir. Que tous les peuples se réunissent pour travailler de concert à réparer les maux qui ont désolé la France.* »

Le lendemain, le prince reçoit la Cour de Cassation. Son premier président, le comte Muraire, n'est pas inférieur à son collègue de la veille : « *Après une trop longue et trop violente tempête, le vaisseau de l'État rentre enfin dans le port. La France retrouve son véritable Roi et les Français un père, dans le sein duquel ils oublieront leurs malheurs.* »

C'est ensuite au tour de la Cour des Comptes, conduite par

le duc de Maillé, à qui le comte d'Artois rappelle que *« l'intention du Roi est de ne régner que par les lois et pour le bonheur des Français. »* Puis, vient le tour du Tribunal de Première Instance de la Seine : *« La justice céleste est enfin désarmée. Dieu a daigné mettre un terme aux maux de la France. Il a voulu qu'elle fût heureuse, elle lui a rendu son roi. »*

Les différentes administrations et les services de l'État défilent ainsi à tour de rôle, comblant de louanges le prince et la monarchie restaurée. Mais, au-delà des bonnes paroles, qui, hier encore, s'adressaient à un autre, on décèle l'opportunisme et la flagornerie. Il suffirait que le vent vint à tourner pour que les opinions suivent. Le prince n'est d'ailleurs pas entièrement dupe. Il se garde de prendre comme argent comptant ces flots de discours.

Lorsque l'on connaît ses sentiments personnels, il ne faut guère s'étonner de voir se former l'embryon d'un parti royaliste pur et dur. Le fait n'avait pas échappé aux observateurs. Plusieurs en témoignèrent, dont Mme de Boigne : *« Les vieux officiers de l'armée de Condé, les échappés de la Vendée sortirent de dessous les pavés, persuadés qu'ils étaient conquérants et voulant se donner l'attitude de vainqueurs. Cette prétention était naturelle. Habitués depuis vingt-cinq ans à regarder leur cause comme associée à celle des Bourbons, en voyant se relever le trône, ils se persuadèrent avoir triomphé. D'un autre côté, les serviteurs de l'Empire, accoutumés à dominer, s'accommodaient mal de ces prétentions intempestives. »*

À l'abri d'une façade faite de bonté et de bienveillance, Monsieur développe un véritable sentiment de méfiance à l'égard des anciens serviteurs de la Révolution, tout en ne pouvant se défendre d'accorder ses attentions à l'ancienne armée des émigrés. Il y est d'ailleurs encouragé par son entourage – faut-il parler de cour ? – : le comte de Bruges, son aide de camp, le marquis de Maisonfort, auteur d'un *Tableau politique de l'Europe*, le prince Jules de Polignac qui sera président du Conseil lors des événements de 1830 et naturellement Vitrol-

les. Ce "cabinet vert" prend chaque jour davantage d'influence et, dit Beugnot, « *avait déjà dicté au prince quelques choix qui n'étaient pas heureux.* » L'influence de ce petit groupe, connu sous le nom de "Pavillon de Marsan", appellation ayant son origine dans la partie des Tuileries occupée par le comte d'Artois, s'exercera tout au long de la Restauration. « *Il aurait fallu être très habile et impartial,* constate non sans parti pris Mme de Boigne, *et Monsieur n'était ni l'un, ni l'autre. Au surplus, il était presque impossible de satisfaire à des exigences si naturelles et si disparates.* »

*
* *

Le deuxième événement de la journée a pour auteur un des plus fidèles compagnons de l'Empereur. Pierre-François-Charles Augereau, duc de Castiglione, maréchal de France, s'était rendu célèbre à Arcole, à Iéna, à Eylau. Il avait exécuté le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797), qui amena le spectre de la Terreur et les lois d'exception. Celui qui, alors, déclarait passible de la peine de mort, les partisans de la royauté, vient de lancer le plus surprenant message à son armée :

« *Soldats vous êtes déliés de vos serments; vous l'êtes pas l'abdication d'un homme qui, après avoir immolé des millions de victimes à sa cruelle ambition, n'a pas su mourir en soldat. La nation appelle Louis XVIII sur le trône; né Français, il sera fier de votre gloire et s'entourera avec orgueil de vos chefs. Jurons donc fidélité à Louis XVIII et à la Constitution qui le présente; arborons la couleur vraiment française qui fait disparaître tout emblème d'une révolution qui est fixée et, bientôt, vous trouverez dans la reconnaissance de votre Roi et de votre Patrie, une juste récompense à vos nobles travaux.* »

Si une telle déclaration s'accorde à "l'air du temps", si elle "officialise" la cocarde blanche, il reste que les termes en sont pour le moins malheureux de la part d'un soldat comblé d'honneurs et de bienfaits.

Quelques jours plus tard, le 24 avril, près de Valence, sur la

route de l'île d'Elbe, Augereau et Bonaparte se rencontreront. L'ex-Empereur reprochera ses paroles à son compagnon : « *Ta proclamation est bien bête. Pourquoi des injures envers moi ? Il fallait simplement dire : Le vœu de la nation s'étant prononcé en faveur d'un nouveau souverain, le devoir de l'armée est de s'y conformer. Vive le Roi, Vive Louis XVIII !* »

Chateaubriand, qui rapporte le fait, note qu'Augereau se mit à son tour à adresser des reproches à Bonaparte « *sur son insatiable ambition à laquelle il avait tout sacrifié, même le bonheur de la France.* » Napoléon, excédé, tourna les talons et reprit sa voiture. L'auteur des *Mémoires* ajouta : « *Augereau, les mains derrière le dos, ne dérangea pas sa casquette de dessus sa tête et seulement lorsque l'Empereur fut remonté dans sa voiture, il lui fit un geste méprisant de la main.* »

Augereau a choisi son camp, la presque totalité des maréchaux et des officiers supérieurs également. Lorsque Louis XVIII entrera en France, tous s'empresseront à son service.

*
* *

Rambouillet est le cadre du troisième événement. Dans le pavillon près du château où elle réside depuis son arrivée, Marie-Louise attend avec angoisse et impatience le moment de rencontrer son père. Elle a appris sa venue à Paris et espère sa présence. C'est précisément dans le courant de l'après-midi qu'une calèche découverte l'amène près de sa fille, accompagné du seul prince de Metternich. Marie-Louise tenant son fils dans ses bras et suivie de Mme de Montesquiou, se précipite à sa rencontre. Sans un mot, les yeux gros de larmes, elle jette littéralement le petit roi de Rome dans les bras de son grand-père. En contemplant cet enfant qu'il voit pour la première fois, François ne peut maîtriser son émotion. Cet enfant, c'est son sang !

Dans le regard qu'il lui porte, il comprend tout ce que cette jeune existence represente et s'engage à la prendre sous sa pro-

tection, non seulement lui, mais aussi la mère. Immédiatement, il décide d'en informer Napoléon : « *Je me suis décidé à lui proposer [à Marie-Louise] de se rendre pour quelques mois au sein de sa famille. Elle a trop grand besoin de calme et de repos et V. M. lui a donné trop de preuves de véritable attachement pour que je ne sois convaincu qu'elle partagera mes vœux à cet égard et qu'elle approuvera ma résolution.* »

Ces dernières lignes, à qui sait les décrypter, cachent un piège et Marie-Louise n'est pas entièrement dupe. Elle a compris qu'au-delà de l'émotion manifestée, son père vient de former le projet d'enlever son enfant, de le soustraire à son père. Dès qu'elle le comprend, elle l'écrit à son mari : « *Mon père vient d'arriver il y a deux heures, je l'ai vu sur le champ, il a été très tendre et bon pour moi, mais cela a été anéanti par le coup le plus affreux qu'il ait pu me porter, il m'empêche de te rejoindre, de te voir, il ne veut pas me permettre de faire le voyage avec toi. Ce dernier coup me tuera; tout ce que je désire, c'est que tu puisses être heureux sans moi, car pour moi, il m'est impossible d'être heureuse sans toi...* »

Que veut réellement le père de Marie-Louise ? A-t-il l'intention, comme l'a expliqué Bonaparte lui-même, de « *montrer aux Viennois la fille des Césars, l'Impératrice des Français, l'épouse de Napoléon, le roi de Rome, le fils du vainqueur de l'Autriche déchu, tombé d'un trône par la coalition de toute l'Europe, par l'abandon d'un père ?* »

Quant à la fille des Habsbourg, est-elle vraiment sincère lorsqu'elle écrit à son mari : « *Je t'aimerai toujours* » ? À la reine Hortense, qui l'avait rencontrée la veille, elle a confié, les larmes aux yeux, sa crainte d'être obligée de suivre son mari en exil. « *Ah ! ma sœur, croyez-vous que mon père veuille me forcer à aller à l'île d'Elbe ?* »

A-t-elle déjà trahi ? La question reste posée. Dans quelques jours, elle écrira à son mari : « *Je m'en vais à présent en Autriche parce que mon père le désire vivement et que je vois que si je n'y*

allais pas, il m'emmènerait de force. »

Napoléon continuera à entretenir une abondante correspondance avec son épouse, comme si de rien n'était. Il lui prodiguera ses conseils, témoignera de son affection, l'encouragera. Pourtant, il le sait, tout est déjà joué. Marie-Louise a choisi d'abandonner son destin aux mains de son père. Eût-elle voulu reculer, que ce n'était matériellement pas possible, deux bataillons d'infanterie et des escadrons de cuirassiers autrichiens venaient de remplacer les troupes russes dans la garde du château.

Trois jours plus tard, le 19, sur l'ordre de son père, elle reçoit le tsar Alexandre. L'entrevue est glaciale, malgré les efforts du souverain russe. Ce même jour, Napoléon fait parvenir à sa femme une brochure sur l'île d'Elbe.

Dimanche 17 avril

Dans la soirée, Napoléon s'adresse une nouvelle fois à Marie-Louise : *« Je vais partir pour l'île d'Elbe, d'où je t'écrirai et ferai tout arranger pour te recevoir. »* Espère-t-il encore en cette éventualité ?

Le départ a été fixé. Dans quelques jours, il aura quitté la France. Pour l'accompagner, mais aussi le protéger, les Alliés ont nommé quatre commissaires : Schouvaloff choisi par le Tsar : *« Je le désigne,* avait dit à Caulaincourt le souverain russe, *parce que vous connaissez ses sentiments d'honneur et de délicatesse et parce qu'ayant été assez heureux pour que ses services aient été agréables à l'Impératrice, j'ai pensé que ces fonctions rendraient ce choix plus agréable à l'empereur Napoléon. »*

L'empereur d'Autriche n'a pas la même délicatesse. En choisissant le général de Koller, un officier de second rang, il montre clairement la nature de ses sentiments.

Les deux autres commissaires, le colonel anglais Neil Campbell et le général prussien de Truchess-Waldburg, ont reçu des consignes de neutralité. Le Prussien eut l'idée de

raconter le voyage dans une brochure intitulée : *Itinéraire de Napoléon de Fontainebleau à l'île d'Elbe*. Chateaubriand y puisa les pages de son récit dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*.

La rencontre des commissaires avec celui qu'ils doivent accompagner resta profondément marquée dans leur esprit. « *J'éprouvais une étrange confusion*, se souvient Campbell, *lorsque je me trouvai soudain en tête-à-tête avec l'homme extraordinaire dont le nom avait été pendant des années la pierre de touche de mes sentiments. Je vis devant moi un petit homme à l'air actif qui arpentait rapidement son appartement, semblable à un animal sauvage dans sa cage. Il portait un vieil uniforme vert à épaulettes d'or, un pantalon bleu, des bottes à revers rouges. Il n'avait ni la barbe faite, ni les cheveux peignés. Le tabac à priser souillait sa lèvre supérieure et son gilet.* »

Tel est Napoléon au moment de son départ, un homme inquiet, incertain du lendemain, abandonné de la plupart, craignant sans cesse quelque mauvais coup, se raccrochant presque désespérément à sa femme : « *L'espérance que ta santé surmontera toutes les contrariétés du sort me soutient* », lui écrit-il le19 à trois heures de l'après-midi. « *Je te recommande de prendre soin de ta santé et d'avoir du courage pour soutenir ton rang et le malheur avec fermeté et courage* », redit-il dans une autre lettre. Dans une troisième : « *L'état de ta santé m'afflige beaucoup ; tâche d'avoir du courage et de te conserver pour moi et mon fils.* »

Décidé pour le mercredi 20, le voyage inquiète Caulaincourt qui craint quelque incident susceptible de mettre en péril la vie de son maître, malgré les paroles d'apaisement de Metternich. Napoléon en informe sa femme : « *Je pars à neuf heures pour aller coucher à Briare, où j'espère recevoir de tes nouvelles. Je passerai par Nevers, Moulins, Lyon, Avignon. Je suis fâché de penser que je serai quelques jours sans recevoir.* »

Lundi 18 avril

Durant tous ces jours, la cause des Bourbons progresse en

France. Des villes de plus en plus nombreuses "reconnaissent le Roi" et arborent la cocarde blanche : Montauban, Villefranche-de-Rouergue, Lavaur, Rabastens, Castelnaudary, et encore Niort, Orléans, Alençon, Lille, Limoges, Guéret. On verra la garnison militaire de Strasbourg suivre l'exemple, de même celles d'Anvers, de Sas-le-Grand, de Charleville, de Maastricht, d'Ostende, de Marseille, de La Rochelle...

À Évreux, le préfet, informé du passage du duc de Berry, se rend à sa rencontre pour le féliciter de son *« heureux retour et lui témoigner combien les Français éprouvent de bonheur en contemplant les traits augustes des Bourbons. »*

À Lille, le drapeau blanc flotte sur la principale tour de la ville, ayant été arboré le jour où la garnison et la Garde nationale avaient pris la cocarde blanche.

À Toulouse, c'est l'effigie en bronze de Bonaparte que l'on arrache de la façade du Capitole, pour la remplacer par des lys d'or.

À Saint-Brieuc, on dit que les habitants veulent tous porter une cocarde blanche sur leurs habits, afin de manifester leur joie à l'annonce *« de l'arrivée prochaine de l'auguste dynastie des Bourbons ».*

À Saintes, le général Magle fait chanter un *Te Deum* et le *Domine salvum fac Regem* dans l'église paroissiale en l'honneur *« d'un prince dont les vertus sont le gage du bonheur du peuple ».*

À Paris, le Sénat est officiellement reçu par l'empereur d'Autriche, ce qui fournit à Talleyrand l'occasion d'affirmer à nouveau la reconnaissance de la France envers les puissances alliées et, par la même occasion, de souligner la perfidie de "l'ogre corse" :

« Sire, le Sénat doit le tribut de ses hommages particuliers à S. M. I. et R. Elle avait voulu, par un dévouement magnanime, cimenter entre la France et l'Autriche une union durable qui confondît leurs intérêts et put vous faire espérer la pacification de l'Europe. Mais c'est en vain, qu'animé de votre esprit, l'auguste et digne fille des Césars a déployé tout ce que la sagesse a d'autorité, tout ce que la douceur a d'insinuation et de charmes, vos

vœux, les siens, les nôtres ont été trompés. Alors, vous renfermant dans les devoirs de la grandeur royale, vous avez songé qu'avant tout, vous étiez monarque. Vous avez sauvé l'Europe en laissant à sa destinée celui qui voulait la perdre et se perdre lui-même par une aveugle obstination. » Ce à quoi François Ier répond : « *J'ai combattu pendant vingt ans les principes qui ont désolé le monde. J'ai porté par le mariage de ma fille et comme souverain, et comme père, un sacrifice immense au désir de mettre un terme aux maux de l'Europe. Ce sacrifice a été inutile, mais je ne regretterai jamais d'avoir fait mon devoir.* »

Mardi 19 avril

Lazare Carnot, présentement gouverneur de la place d'Anvers, possède à l'âge de soixante et un ans, un long passé de patriote : Président de la Convention, membre du Comité de Salut Public, il a créé les quatorze armées de la République et tracé tous les plans de campagne; aussi est-il surnommé "l'Organisateur de la victoire". Les événements le laissent perplexe. Ce n'est donc pas sans hésitation ni réflexion qu'il se décide à apporter son adhésion au Roi : « *Nous avons pu, nous avons dû procéder avec circonspection, nous avons dû nous assurer que le peuple français ne recevait cette grande nouvelle que de lui-même* », explique-t-il pour justifier sa décision d'adhérer au régime des Bourbons, car, ajoute-t-il, « *l'avènement d'un nouveau roi au trône de ses ancêtres sera bien plus glorieux appelé par l'amour des peuples que par la terreur des armes.* »

« *C'est pourquoi,* conclut-il, *nous, gouverneur de la place d'Anvers, généraux, officiers de tous grades, sous-officiers et soldats de toutes armes, tant de terre que de mer, déclarons adhérer purement et sans restriction aux actes du Sénat conservateur, du Corps Législatif et du Gouvernement provisoire. De plus, nous jurons de conserver et défendre cette place jusqu'à la dernière extrémité au nom de Louis XVIII.* »

Nicolas Soult, maréchal de l'Empire, celui qui avait décidé de la victoire d'Austerlitz, qui fut créé duc de Dalmatie après Tilsitt et s'illustra en Espagne, fait à son tour au nom de son

armée, allégeance au Gouvernement provisoire :

« *La nation ayant manifesté son vœu sur la déchéance de Napoléon et le rétablissement de Louis XVIII au trône de nos anciens rois, l'armée, essentiellement obéissante et nationale, doit se conformer au vœu de la nation. Ainsi, au nom de l'armée, je déclare que j'adhère aux actes du Sénat conservateur et du Gouvernement provisoire relatifs au rétablissement de Louis XVIII au trône de Saint-Louis et d'Henri IV et que nous jurons fidélité à Sa Majesté.* »

Peu auparavant, à Toulouse, il avait dû s'incliner devant l'armée de Wellington. Ceci pourrait expliquer cela !

Mercredi 20 avril

Il est neuf heures du matin. Napoléon expédie une nouvelle lettre à sa femme. Décidément, il ne peut lâcher la plume. Il faut qu'elle soit informée de tout ce qui le concerne et, ce jour, celui de son départ est, pour lui, le plus important. « *Ma bonne amie, je pars pour coucher ce soir à Briare. Je partirai le lendemain pour ne plus m'arrêter qu'à Saint-Tropez. Je me porte bien. J'espère que ta santé se soutiendra et que tu pourras venir me rejoindre. Adieu, ma bonne Louise, tu peux toujours compter sur le courage, la constance et l'amitié de ton époux.* » Après avoir daté et signé son message, il le reprendra pour écrire ces mots arrachés du cœur : « *Un baiser au petit roi.* » Son fils, le reverra-t-il un jour ?

L'heure des adieux est restée présente dans tous les esprits. Elle a inspiré les peintres. À midi, Napoléon apparaît en haut de l'escalier en fer à cheval, face à ce qu'il reste de son armée, grenadiers et jeune garde alignés sur deux files. Là-bas, derrière les grilles, quelques habitants se sont rassemblés pour tenter d'apercevoir une dernière fois celui qui fut leur empereur.

Lentement, il descend les degrés pendant que les tambours font entendre leur roulement. Arrivé au pied de l'escalier, il lance d'une voix claire :

« *Officiers, sous-officiers et soldats de la Vieille Garde, je*

vous fais mes adieux. Depuis vingt ans, je vous ai constamment trouvés sur le chemin de l'honneur et de la gloire. Avec des hommes tels que vous, notre cause n'était pas perdue. Mais la guerre était interminable : c'eût été une guerre civile et la France en fût devenue plus malheureuse. J'ai donc sacrifié nos intérêts à ceux de la patrie. » Après un silence : « *Je pars ! Vous mes amis, continuez de servir la France. Ne plaignez pas mon sort. Si j'ai consenti à me survivre, c'est pour survivre encore à votre gloire. Adieu mes enfants ! Je voudrais vous presser tous sur mon cœur. Que j'embrasse au moins votre général, votre drapeau.* »

Après avoir serré dans ses bras le général Petit et embrassé le drapeau du I[er] régiment de Grenadiers, il monte dans une voiture où Bertrand l'attend.

« *Ces adieux*, confia Caulaincourt, *furent touchants ; ces vieux guerriers qui avaient tant vu de fois couler le sang sans éprouver la moindre émotion, ne purent retenir leurs larmes en voyant leur empereur, leur général, leur père s'éloigner d'eux.* »

Il est midi quand la voiture de l'Empereur, celles de sa suite et les quatre calèches des commissaires quittent Fontainebleau.

Le lendemain, dans une conversation avec le général de Koller, Napoléon évoqua la scène des adieux : « *Eh bien ! vous avez entendu hier mon discours à la Vieille Garde ; il vous a plu et vous avez vu l'effet qu'il a produit. Voilà comme il faut parler et agir avec eux et, si Louis XVIII ne suit pas cet exemple, il ne fera jamais rien du soldat français.* »

*
* *

Au moment où Napoléon quitte Fontainebleau, Louis XVIII prend la route de Londres. L'exil de l'un commence quand se termine celui de l'autre.

Le Roi a grande hâte d'arriver à Paris et d'assumer lui-même les responsabilités du pouvoir *« ne voulant pas laisser son frère prendre goût à l'exercice de l'autorité suprême »*, note Beugnot.

Il lui faut auparavant sacrifier aux exigences du protocole, exigences bien douces à l'exilé aujourd'hui reconnu comme souverain légitime, rentré dans ses droits et dont la constance se voit enfin récompensée.

Le prince régent n'a d'ailleurs pas fait les choses à moitié. Il a décidé d'aller lui-même au-devant de son illustre confrère. À deux heures de l'après-midi, il arrive à Stanmore, précédé de cavaliers en livrée royale portant la cocarde blanche. Le carrosse choisi pour l'occasion n'est rien moins que celui utilisé protocolairement par le roi d'Angleterre pour se rendre au Parlement lors de l'ouverture de la session. Attelé de huit chevaux isabelle et conduit par des postillons vêtus d'uniformes blancs, le véhicule est suivi de sept autres voitures à six chevaux.

Le cortège s'arrête à l'auberge d'Abercom, dans l'attente du Roi. Chacun a pour l'occasion décoré sa maison, tandis qu'une foule de curieux déborde sur la chaussée. *« La chute de Napoléon et son remplacement par un frère de Louis XVI paraissait aux Anglais une des plus grandes œuvres de leur histoire »*, écrit Lamartine.

Quand la voiture paraît, la joie est telle parmi la foule qu'on va jusqu'à dételer les chevaux et qu'on traîne à bras le véhicule jusqu'à l'auberge.

Les deux hommes s'embrassent et, après quelques paroles de bienvenue en français, montent dans le carrosse d'apparat, accompagnés de la duchesse d'Angoulême et du prince de Condé. La suite royale prend place dans les autres voitures et l'on se met en route par Kilburn, Hyde Park et Piccadilly, au milieu des acclamations dont on affirma qu'elles furent entendues à cent lieues. Les dames aux fenêtres agitent leurs mouchoirs. On a fixé de place en place des drapeaux français et

anglais surmontés de couronnes de lauriers.

À six heures du soir, le cortège arrive enfin à l'hôtel de Crillon, Albermale Street, où Louis XVIII doit loger. La musique du duc de Kent, rangée le long du bâtiment, joue le *God save the King*.

L'hymne achevé, plusieurs personnes entonnent spontanément : « *God save the good king Louis ! and let all the people say. Amen !* » (Que Dieu conserve le bon roi Louis et que tout le peuple dise Amen !)

À sa descente de voiture, le Roi prend sans façon le bras du régent pour se rendre dans le grand salon de l'hôtel, où l'on échange discours et décorations en présence des dignitaires londoniens et du corps diplomatique.

« *Votre Majesté,* dit le prince régent, *me permettra de lui adresser mes félicitations pour le grand événement qui a toujours été l'un de mes souhaits les plus sincères et qui doit immensément contribuer, non seulement au bonheur des peuples de Votre Majesté, mais encore au repos et à la prospérité des autres nations.* »

« *C'est aux conseils de V. A. R.*, répond Louis, *à ce grand pays et à la constance de son peuple que j'attribuerai toujours, après la Providence, le rétablissement de notre Maison sur le trône de mes ancêtres.* »

Après cet échange de bonnes paroles, le Roi remet au prince royal son cordon bleu et sa plaque du Saint-Esprit. En échange, il reçoit l'ordre de la Jarretière. Les historiens ne manquent jamais de rapporter les paroles du futur Georges IV découvrant la jambe de Louis XVIII : « *Je crus à son genou entourer le corps d'un jeune homme.* » Le handicap que constitue cette obésité n'empêche nullement Louis de vivre avec intensité ces moments bénis. Royal malgré la fatigue, il se prodigue en paroles flatteuses et en compliments à l'égard des invités, s'exprimant tantôt en français, tantôt en anglais, selon l'interlocuteur. « *La grâce et la dignité de ses manières parfaites comme toujours, émurent les spectateurs aux larmes* », souligna le *Morning Post*.

Lorsque les discours furent connus en France, ils en indisposèrent un grand nombre. « *Il était trop évident,* s'indigna Beugnot, *que la Providence et l'Angleterre étaient pour tout dans la Restauration et que la France, le Sénat et le Gouvernement provisoire n'y étaient pour rien !* » On laissa entendre que ces mots avaient blessé le Tsar et inquiété les membres du Gouvernement, qui craignaient de voir les Bourbons s'engager dans une sorte d'ancien régime rejeté par tous.

« *Les regards,* ajouta Beugnot, *se tournèrent tous sur M. de Talleyrand. On espérait de son habileté... qu'il saurait bien s'emparer de l'esprit de Louis XVIII et le plier à ce que les temps nouveaux exigeaient de lui.* »

Dans l'immédiat, ce n'est sûrement pas la principale préoccupation de Louis. Vedette de toutes les fêtes organisées à Londres durant les trois jours de son séjour, il paraît, selon le *Morning Post* « *au comble de la félicité.* » Comment pourrait-il en être autrement ?

* * *

À Rambouillet, Marie-Louise se prépare à rejoindre l'Autriche. Dans quelles conditions le voyage se fera-t-il ? Quel sera son sort une fois arrivée à Vienne ? Elle veut auparavant faire une cure à Aix ; en aura-t-elle la possibilité ? Elle s'en ouvre à Caulaincourt : « *Monsieur le Duc, la manière franche avec laquelle vous m'avez parlé l'autre jour et les sentiments que vous m'avez montrés m'engagent à vous prier de m'éclaircir des doutes qui me tourmentent beaucoup. Vous savez que je dois partir samedi pour aller en Autriche. Je crains que l'on m'y veuille retenir prisonnière toute ma vie et que l'on ne veuille m'empêcher d'aller aux eaux d'Aix en Savoie, seul moyen de rétablir ma santé et de me rapprocher de l'Empereur. Si vous pouviez essayer de savoir les intentions de Metternich à cet égard, vous me rendriez un bien grand service.* » Elle espère qu'en se rendant à Aix, elle retardera d'autant son départ pour Vienne et qu'elle pourra

peut-être rejoindre son mari. « *Si vous trouviez un moyen pour que je puisse faire cet arrangement, vous me feriez bien plaisir de l'écrire.* »

L'arrangement ne se fera pas. Deux jours plus tard, le 23, elle quitte Rambouillet et se rend au château de Grosbois, alors propriété de Berthier. Elle y retrouve son père et reçoit quelques fidèles ayant fait la route pour un suprême adieu. Lorsque le dernier visiteur se fut retiré, elle se sentit brusquement plongée dans un monde de solitude et d'hostilité comme si, en cet instant, venaient de se briser ses derniers liens avec la France. Elle rejoindra Vienne sans passer par Paris, où tant de souvenirs auraient pu la retenir.

Elle continue scrupuleusement à tenir son mari informé de ses pérégrinations. Il lui répond, non moins scrupuleusement : « *J'ai reçu ton courrier parti le 23 où tu m'annonçais que tu allais te rendre à Grosbois et, de là, continuer ton voyage. Je compte monter dans deux heures (nous serons le 28 avril) à bord d'une frégate anglaise qui me conduira dans l'île. Ma santé est bonne, le temps est beau. Je te prie de donner un baiser bien tendre à mon fils.* »

Jeudi 21 avril

Comme prévu, Napoléon a couché à Briare, après avoir relayé à Montargis. En fin de matinée, il reprend la route en direction de Nevers. Tout au long du chemin, de nombreux curieux informés de son passage sont accourus et, pour la plupart, manifestent leur sympathie. « *On jurait après nous,* racontera l'un des commissaires, *on nous adressait mille invectives jusque sous nos fenêtres, tandis qu'au contraire, on ne se lassait pas de crier : Vive l'Empereur !* »

Les voyageurs passent la nuit à l'hôtel de la *Nation* où Napoléon et Joséphine avaient couché en 1805, lors de leur retour de Milan.

À Villeneuve-sur-Allier, les douze cents cavaliers de la Garde qui précèdent les voitures, quittent le convoi. Les commissaires proposent de les remplacer par un détachement des troupes alliées. Napoléon refuse, il ne veut pas qu'on le croit prisonnier. Et d'ailleurs, il n'en a nul besoin, les acclamations dont il est l'objet suffisent à assurer sa sécurité.

⁂

Petite nouvelle glanée dans la presse de ce jour :

« Par une décision de S. E. le Sénateur Grand Maître de l'Université, le tambour est supprimé dans tous les lycées, les collèges, les institutions et les pensions. Le signal de tous les exercices sera donné au son de la cloche. L'habillement des élèves continuera d'être uniforme dans tous les établissements, mais il n'aura plus la forme militaire. »

Information apparemment anodine et pourtant symboliquement importante. Chateaubriand, dans son pamphlet : *De Buonaparte et des Bourbons*, n'avait pas hésité à s'élever contre l'homme qui, après avoir enrôlé les pères dans ses armées, cherchait à embrigader les fils : *« Ce n'est pas tout d'enchaîner les pères, il fallait encore disposer des enfants. Ces enfants étaient placés dans des écoles, où, rassemblés au son du tambour, ils devenaient irréligieux, débauchés, contempteurs des vertus domestiques. Il voulait faire de nos fils des espèces de mamelouks sans Dieu, sans famille et sans patrie. »* La décision du Grand Maître voulait sans nul doute signifier la fin de cette époque.

Vendredi 22 avril

Napoléon et son escorte quittent Nevers à six heures du matin, ayant prévu de coucher à Roanne. Leur route passe à proximité de Pradines, une maison de religieuses où Lætitia Bonaparte et le cardinal Fesch ont trouvé asile. La mère et l'oncle ne se dérangent pas pour saluer l'Empereur déchu. Ils

se contentent de lui adresser un message de sympathie, par l'intermédiaire de l'abbé Jacquemont.

*
* *

Tandis que l'ancien maître de la France roule vers son destin, les adhésions au nouveau souverain se multiplient au point que *Le Moniteur* en remplit ses pages. À la vérité, ces adhésions, dictées davantage par l'intérêt que par l'amour des Bourbons, restent le fait de la haute administration, des responsables militaires et des classes dirigeantes. La plus grande partie de la population ne se sent toujours pas concernée. On ne lui demande d'ailleurs pas son avis.

Le pays, soumis depuis tant d'années aux régimes les plus divers, aspire à la paix et à la stabilité. Malheureusement, l'argent manque et sans finances, on ne peut espérer le moindre retour à cette paix si désirée. Un décret pris deux jours plus tôt, le 20 avril, maintient les impositions établies par l'Empereur, à l'exception toutefois du décime de guerre, et autorise les bons du Trésor pour une somme de dix millions.

Parallèlement, le Gouvernement décide d'envoyer dans les provinces des commissaires chargés de représenter l'autorité royale ? Véritables "missi dominici", *« leur mission,* explique Beugnot, *sera douce à remplir puisqu'elle a pour objet principal de faire connaître aux habitants des pays qu'elle embrasse, tous les avantages que leur promet le retour d'un gouvernement paternel et légitime. »* Vingt-deux commissaires sont ainsi nommés. On les choisit indistinctement dans le personnel de l'armée, de l'administration impériale, aussi bien que parmi les royalistes.

« Votre premier soin, leur est-il recommandé, *sera de combattre les craintes chimériques, de rappeler aux hommes qui ont vécu sous les derniers rois, combien alors l'autorité était douce, combien l'obéissance était facile, de dire au petit nombre de*

jeunes gens qu'a épargnée la faux de la conscription que leurs enfants ne seront plus comme eux destinés à être presque tous moissonnés au printemps de la vie. Ce nom de Bourbon dont on les a si longtemps effrayés, vous leur direz qu'il n'était prononcé par leurs pères qu'au milieu de mille bénédictions. »

Il s'agit de ce qu'aujourd'hui on appellerait une campagne de sensibilisation destinée à l'ensemble de la population, mais, plus particulièrement, aux notables et autres dirigeants, au clergé, à l'armée. « *Veuillez dire à MM. Les évêques que S. A. R. recommande avec confiance à leurs soins, ainsi qu'à leurs prières, les intérêts de la France qui désormais ne seront plus séparés de ceux de la Religion.* »

Quant à l'armée : « *Ce serait mal connaître le cœur humain de supposer que des hommes encore resplendissant d'une gloire acquise dans cent combats, n'eussent conservé aucun souvenir du chef dont ils ont pendant quinze ans partagé la renommée. Il faut laisser ces regrets s'éteindre.* »

On accorda de grands pouvoirs aux commissaires : « *Ils étaient autorisés à requérir toutes les autorités civiles et militaires, à prononcer éventuellement leur suppression et leur remplacement, à libérer les individus arrêtés arbitrairement, à faire cesser toute poursuite relative aux faits de conscription, à détruire tous ouvrages créés par le précédent gouvernement dans le seul but de prolonger la guerre.* » Mais il leur est recommandé que la persuasion reste préférable à la force et qu'ils ne doivent user de leurs pouvoirs qu'avec précaution.

La recommandation n'est pas superflue si l'on se souvient qu'ils ont aussi pour mission de faire rentrer les contributions, tâche particulièrement délicate, pour laquelle les commissaires devront faire preuve d'infiniment de délicatesse.

Les recevant en audience au moment de leur départ, Monsieur leur souhaita un rapide succès, concluant son intervention par une de ces phrases dont il a le secret : « *Portez au peuple l'espérance, rapportez au Roi la vérité.* »

Jules de Polignac, jeune et fougueux royaliste de trente-quatre ans, vivant dans le sillage du comte d'Artois, est l'un de ces commissaires. Il a été chargé de la région du Languedoc placée sous les ordres du duc d'Angoulême. Ses activités donnent une idée de la diversité des tâches confiées aux envoyés du gouvernement.

Arrivé dans le Bordelais à la fin avril, il est chargé par le fils du comte d'Artois d'une tournée d'inspection des armées de Soult et de Suchet. En Languedoc, il consacre une grande partie de son temps à rencontrer les personnalités locales, leur recommandant l'oubli du passé, les exhortant à cesser leurs querelles politiques. Partout, il est relativement bien accueilli des populations. Il se heurte néanmoins à Wellington, dont le comportement l'irrite. *« Il se comporte comme en pays conquis »*, dit-il.

Il a quelques difficultés à faire rétablir la cocarde blanche. Ainsi, lors d'une revue présidée par le duc d'Angoulême lui-même, on vit les troupes défiler avec les deux cocardes, ce qui n'empêcha nullement les acclamations à l'adresse du prince.

À Toulouse, il confirme les pouvoirs du préfet M. des Touches, bien que celui-ci ait, le 9 avril, lancé une proclamation de fidélité envers l'Empereur. Il est vrai qu'ensuite il a remis son adhésion au Gouvernement provisoire. Il replace dans ses fonctions l'ancien maire impérial destitué par Wellington, ce qui fait dire à Ferdinand de Berthier que ce n'est vraiment pas la peine de changer de gouvernement pour en arriver là !

L'activité de Jules de Polignac ne se limite pas au seul domaine administratif. Elle s'étend à tous les secteurs : agriculture, élevage, commerce, industrie, police, monuments, situation des militaires. Ici, c'est un hôpital dans le besoin, là un préfet sans crédits, des troupes qui ne sont plus payées, des percepteurs qui quittent leur poste craignant un mauvais coup des populations. À Montauban, il est reçu avec les honneurs réservés aux généraux en chef. À Foix, il passe les troupes en

revue et doit écouter le discours du général qui se termine par ces mots : « *Soldats, vous joindrez vos voix à la mienne et nous répéterons ensemble le cri de Vive l'Empereur!* » La provocation est manifeste. Polignac ne se démonte pas : « *Le souvenir de ceux qui ont ajouté à la gloire de la France sera toujours bien accueilli sous le règne d'un Bourbon.* » Jules a touché juste. Un énorme « *Vive le Roi!* » fut la réponse des militaires. À Pamiers, il prend contact avec les autorités religieuses, les invitant à restaurer les valeurs spirituelles dans les âmes. À Toulouse, il visite un lycée et donne aux professeurs ce conseil : « *Faites-en de bons chrétiens et vous aurez de bons Français.* » À Toulouse encore, il assiste à la procession de la Fête-Dieu au premier rang, derrière le dais, le maréchal Suchet à ses côtés.

Avec ardeur, le commissaire Polignac accomplit son mandat que le duc d'Angoulême salue par cet éloge : « *Tout ce que vous faites est marqué du coin de la sagesse. Plût à Dieu que tous les commissaires du Roi vous ressemblassent! Il me semble impossible de faire mieux que vous n'avez fait.* »

L'arrivée du Roi qui marquait le retour de l'ordre constitutionnel devait interrompre l'opération. Le 11 juin, le nouveau ministre de l'Intérieur, l'abbé de Montesquiou, mettra officiellement fin à leurs mandats.

Samedi 23 avril

Au moment où Napoléon traverse Lyon, se dirigeant vers Valence, sa femme quitte Rambouillet et, après une étape à Grosbois, part vers l'Autriche avec le petit Roi de Rome, aujourd'hui prince de Parme. Elle est accompagnée de la duchesse de Montebello, de la comtesse de Brignoles, du général Caffarelli, de Saint-Aignan, de Bausset, de Méneval et de la comtesse de Montesquiou, gouvernante du jeune prince.

Elle voyage sous la protection d'un détachement de troupes autrichiennes dans la direction de Bâle, par la route empruntée par les Alliés lors de l'invasion du pays. Sans doute, se

souvient-elle qu'en 1810, elle-même, alors nouvelle impératrice, avait parcouru cet itinéraire au milieu d'une haie d'arcs de triomphe, ovationnée par les foules. Les contrées qu'elle traverse aujourd'hui ne sont plus celles d'alors. Partout la guerre a exercé ses ravages, laissant les traces de cités détruites et de villages en ruine.

Le 26, elle fait étape à Troyes, bénéficiant de l'hospitalité d'un habitant nommé Mesgrigny, père d'un des écuyers de l'Empereur. Le 27, elle atteint Châtillon, ville où fut conclu le fameux traité. Le 28, à Dijon, des troupes françaises l'accueillent avec les honneurs réservés à une souveraine, puis ce sera Gray, Vesoul, Belfort, Huninge, Bâle et la route de Vienne… Marie-Louise quitte définitivement la France.

Elle y sera restée quatre ans, quatre années où la splendeur et la gloire se mêlèrent à la souffrance et aux déceptions. Aujourd'hui, il lui reste le sentiment d'avoir bien accompli son devoir d'impératrice, de femme, de mère, de régente. En toutes choses, elle a obéi à celui qui, à travers ses lettres, ne cessa de lui témoigner sa tendresse.

Contre toute espérance, elle souhaite le revoir, mais plus elle s'éloigne de la France, plus son espoir s'amenuise, jusqu'à n'être plus qu'un lointain souvenir. L'Impératrice des Français, la reine d'Italie a cédé la place à l'archiduchesse d'Autriche, duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla.

Quant à son fils, il n'est plus Roi de Rome, ni prince impérial de France. Il n'a même pas le titre de prince héréditaire de Parme. On lui enlèvera jusqu'à son nom. L'Histoire ne se souviendra plus que de François-Charles, duc de Reichstadt, mort de phtisie le 22 juillet 1832 à l'âge de vingt et un ans.

*
* *

L'acte le plus important du comte d'Artois, Lieutenant général est, ce 23 avril, la signature d'une convention d'armis-

tice entre la France et les puissances alliées, dans l'attente d'un traité de paix qui ne peut être conclu qu'après la rentrée du Roi.

En voici les articles essentiels :

Art. 2- Les puissances alliées feront évacuer, chacune par leurs armées le territoire français, tel qu'il se trouvait au 1er janvier 1792, à mesure que les places encore occupées hors de ces limites par les troupes françaises seront évacuées et remises aux Alliés.

Art. 3- Le Lieutenant général du royaume de France donnera en conséquence aux commandements de ces places l'ordre de les remettre, de manière à ce que la remise totale puisse être effectuée au 1er juin prochain…

Art. 7- Les prisonniers, officiers et soldats, et particulièrement les otages, seront immédiatement renvoyés dans leurs pays respectifs sans rançon et sans échange.

Art. 8- Il sera fait remise par les cobelligérants après la signature du présent acte de l'administration des départements et villes actuellement occupées par leurs forces aux magistrats nommés par S. A. R. le lieutenant général du royaume de France.

Les autorités royales pourvoiront aux subsistances et besoins des troupes jusqu'au moment où elles auront évacué le territoire français, les puissances alliées voulant, par un effet de leur amitié pour la France, faire cesser les réquisitions aussitôt que la remise au pouvoir légitime aura été effectuée.

À peine signée, la Convention fut critiquée. On y décela, sinon un manque de patriotisme, du moins une certaine légèreté et une trop grande précipitation. On oubliait que des régions entières se trouvaient toujours sous le contrôle de l'ennemi, qui vivait de rapines et d'exactions, percevant l'impôt à son profit, écrasant les populations sous les corvées et les contributions forcées. Talleyrand, son principal auteur, estimait à bon droit qu'il fallait mettre fin le plus rapidement possible à cette situation et rétablir l'administration légale.

On critiqua certaines dispositions du traité, notamment l'abandon de cinquante-trois places fortes, oubliant leur peu

d'intérêt dans une France ramenée à ses anciennes frontières. Plutôt que des troupes dispersées, ne valait-il pas mieux les regrouper en vue de les rendre plus efficaces ?

On reprocha aussi la façon dont on avait admis sans discussion un nouveau tracé des frontières, refusant de voir la situation de vaincu dans laquelle était plongé le pays et son impossibilité d'imposer ses propres exigences. Hausser le ton n'aurait servi à rien.

La Convention, telle qu'elle fut signée, malgré ses défauts, restait la moins mauvaise. Elle clarifiait la situation, replaçait l'administration entre des mains françaises, libérait les régions occupées du joug étranger, facilitait la reprise des affaires.

* * *

Le Consistoire de l'Église Chrétienne de la Confession d'Augsbourg annonce pour le lendemain à midi un *Te Deum* dans son temple de la rue des Billettes. Le Consistoire israélite de la circonscription de Paris informe ses fidèles que le *Grand Hallèl* sera chanté dans le temple de la rue Saint-Avoie (aujourd'hui rue du Temple) *« pour célébrer l'heureux retour de la dynastie des Bourbons sur le trône de France. »*

Le même jour, une souscription est lancée pour le rétablissement de la statue d'Henri IV sur le Pont-Neuf. *« Ce monument attestera à tous les siècles qu'un trône gardé par l'amour des peuples peut quelquefois être ébranlé, jamais renversé. »*

Dimanche 24 avril

De toutes les journées qui ont marqué la vie de Louis-Stanislas-Xavier, celle du 24 avril est certainement la plus mémorable et, sans nul doute, la plus délicieuse. Voici qu'après plus de vingt ans d'exil, de souffrance, de pauvreté et d'oubli, aujourd'hui il retrouve son pays, non en simple citoyen, mais

en Roi de France. Sans doute, est-ce davantage la nécessité que l'amour de son peuple qui le rappelle sur le trône de ses ancêtres, mais le fait est là et cela lui suffit.

Se remémorant ce jour, Chateaubriand écrira : « *Tandis que Bonaparte connu de l'univers, s'échappait de France au milieu des malédictions, Louis XVIII, oublié partout, sortait de Londres sous une voûte de drapeaux blancs et de couronnes.* »

En cours de matinée, Louis et sa suite quittent la cité londonienne pour se rendre au port de Douvres. Dans une dernière allocution, le Roi tient à redire sa gratitude à l'encontre du Royaume-Uni pour l'hospitalité reçue : « *Jamais, ni moi, ni ma famille, n'oublierons l'asile que nous a offert votre pays. Jamais nous ne perdrons la mémoire de la résistance de l'Angleterre contre la tyrannie et la puissante assistance qui a mis mon peuple en état d'exprimer ouvertement ses sentiments de fidélité.* »

À une heure de l'après-midi, il embarque à bord du plus beau yacht de la flotte anglaise, le *Royal Sovereign*, battant pavillon d'amiral de France, Sa nièce, la duchesse d'Angoulême, le prince de Condé, le duc de Bourbon, le duc de Duras et le cardinal de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, l'accompagnent. Huit vaisseaux de haut bord, sous le commandement du duc de Clarence, escortent le bâtiment. Des fanions blancs flottent à tous les mâts. Une foule d'embarcations, cutters, sloops, tous pavoisés, suivent l'escadre dans un immense et joyeux cortège, tandis que des deux côtés du détroit du Pas-de-Calais, les artilleries des deux nations se répondent en salves amicales.

Si l'on ajoute que, ce jour-là, le ciel et la mer se sont unis dans une même brillance d'azur et d'or, on aurait pu croire que la Providence présidait elle-même à ce qui apparaît déjà comme l'aube d'une ère nouvelle. Guidés par un vent propice, les vaisseaux avancent rapidement. Déjà, on devine à l'horizon la ligne bleue des côtes françaises. Massés sur le pont, les passagers dévorent des yeux cette première image de leur pays.

Bientôt, on distingue la masse sombre des rochers, le tracé plus clair des remparts de Calais. D'un peu plus près, on voit que tous les points de la côte sont emplis par la foule.

Pour se faire reconnaître, Louis se détache du groupe et, seul à l'avant, le chapeau à la main, répond aux acclamations maintenant pleinement perceptibles. L'enthousiasme est indescriptible : *« Le voilà ! C'est lui ! C'est le Roi ! Vive le Roi ! Vive Madame ! Vivent les Bourbons ! »* Aux cris, se mêlent les salves d'artillerie et les sonneries des cloches. En ces instants, républicains et royalistes ne paraissent faire qu'un seul peuple. Que l'Empire est loin !

Le yacht royal accoste enfin. Le préfet, le sous-préfet et le maire, accompagnés du Corps municipal, montent à bord pour offrir leurs hommages au Souverain. Le général Maison se trouve parmi eux.

Nicolas-Joseph Maison avait participé à presque toutes les campagnes de la République et de l'Empire. Aujourd'hui, il est le premier officier à faire allégeance au Roi. Sa fidélité le conduira à suivre Louis XVIII à Gand durant les Cent Jours, ce qui lui valut le titre de marquis et de pair. Charles X lui conférera le grade de maréchal. En 1830, il se ralliera à Louis-Philippe et sera chargé de conduire vers l'exil ce même Charles X après son abdication.

Quand Louis débarque enfin, appuyé sur le bras de sa nièce encore mal remise du mal de mer qui l'a affectée durant la traversée, dans la foule c'est du délire. Jamais, semble-t-il, roi ne fut accueilli avec autant de cris et de larmes de bonheur. Thiers, dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, écrivit : *« Après qu'on eut mis quelques instants à se les rappeler, l'entraînement pour eux devint tel en quelques jours, qu'on ne pouvait plus l'arrêter et que, si l'on avait voulu l'enrayer, on aurait semblé s'appuyer sur l'étranger pour arrêter un mouvement tout national. »*

La voiture destinée au Roi est à peine avancée que seize habitants de Calais se présentent pour la tirer à bras. L'histoire ne dit pas s'ils furent étonnés par la taille du souverain, ni effrayés par son poids. Dans ces moments-là, la joie supplée à tout et c'est dans une immense et indicible bousculade que le cortège s'ébranle, cortège bon enfant où chacun court en criant, cherchant à approcher le Roi qui mérite bien son nom de "Louis le Désiré". Cortège, précise *Le Moniteur*, qui se trouvait embelli par quarante demoiselles vêtues uniformément et chargées d'offrir à S. A. R. Mme la duchesse d'Angoulême les *« hommages et les vœux de toutes les dames de Calais. »* Celle-ci, assise près du Roi, ne cessait de répéter, pleurant et riant à la fois : *« Que je suis heureuse d'être au milieu des bons Français ! »*

Ce qui frappa la foule en découvrant la princesse, ce fut la simplicité de sa mise. Habitués que l'on était aux vêtements somptueux de la cour impériale, la jeune femme simplement vêtue d'une robe blanche unie et d'un très petit chapeau sans ornements, surprenait. Elle était "mise à l'anglaise", expliqua perfidement Mme de Boigne.

Le long des quais, par les rues sablées et jonchées de feuillage, le cortège, précédé de musiciens jouant l'air chéri des Français *Vive Henri IV*, s'ébranle entre une double haie de Gardes nationaux. Les maisons sont ornées de verdure et de drapeaux blancs. Aux fenêtres, des femmes jettent des fleurs.

À l'église Notre-Dame, le clergé conduit par un ecclésiastique qui, dit-on, avait refusé de prêter serment à la Constitution Civile du Clergé, accueille le souverain. *« Monsieur le curé,* dit le Roi, *après plus de vingt ans d'absence, le Ciel me rend mes enfants. Allons remercier Dieu dans son temple. »*

Après un *Te Deum* aussi vibrant que fervent, Sa Majesté reçoit les autorités civiles et militaires : *« Habitants de Calais,* leur dit-il, *vous n'avez jamais cessé de donner à vos souverains, depuis Philippe de Valois, des preuves de votre amour et de votre fidélité. Je compte sur votre attachement comme vous pouvez*

compter sur ma protection. »

Dans la ferveur du moment, on décide la pose d'une plaque de bronze avec l'empreinte d'un pied à l'endroit même où le Roi a foulé la terre de France et, en face, un monument rappelant que le 24 avril 1814, Louis XVIII, après plus de vingt ans d'absence, est rentré dans ses États.

En fin de journée, un repas de trente-six couverts est servi à la résidence préparée pour le Roi. Renouant avec les anciennes traditions, le peuple est admis à circuler dans la salle du souper et à contempler le formidable appétit de Sa Majesté.

*
* *

Au moment de son départ d'Angleterre, Louis XVIII a reçu une note secrète de Talleyrand l'informant des dispositions du Sénat et du projet de Constitution. La note suggère d'éventuelles propositions susceptibles d'aboutir à un accord entre le Roi et la Chambre haute. Il invite Sa Majesté à accepter le projet du Sénat et à le faire savoir par lettres patentes, en précisant que le texte pourrait être modifié sur plusieurs points et qu'une discussion avec la Haute Assemblée reste possible. La note ajoute que Talleyrand a pris soin de préparer le Sénat à cette éventualité.

*
* *

Ce même 24 avril, Napoléon arrive à Montélimar. Dans la journée, il a rencontré près de Valence le maréchal Augereau avec lequel il eut la discussion que l'on sait. À Montélimar, l'ex-Empereur, en compagnie de Bertrand, Drouot et leur escorte, descend à l'hôtel de la Poste pour y souper. Napoléon craint l'hostilité des populations du Midi. Il a appris que certains excités ont traîné son buste dans la boue, ce qui n'augure rien de bon pour la suite du voyage.

Cette perspective est plus que justifiée. À Donzère, un groupe de royalistes tente d'arrêter les voitures. Dissimulé dans sa berline, Napoléon entend, pour la première fois, les insultes qu'il redoute : *« À bas le tyran, le coquin ! le mauvais gueux ! »* Impossible de ralentir sans risquer quelque mauvais coup.

Lundi 25 avril

À l'aube, les voyageurs traversent Orange, où ils sont accueillis par les mêmes cris de *« À bas le tyran ! Vive le Roi ! »*

Un peu avant Avignon, au relais où l'on a prévu de changer les chevaux, un rassemblement d'individus à l'aspect menaçant attend le passage des voitures. À nouveau les mêmes cris hostiles. La protection de la garde urbaine s'avère nécessaire pour dégager les voyageurs et permettre le changement des chevaux.

« Nous fîmes tout ce que nous pûmes pour arrêter ce scandale, écrit le comte de Waldbourg. *Nous ne pûmes obtenir de ces forcenés qu'ils cessassent d'insulter l'homme qui, disaient-ils, les avait rendus si malheureux et qui n'avait d'autre désir que d'augmenter leur misère. »*

« Dans tous les villages que nous traversâmes, dit encore Waldbourg, *il fut reçu de la même manière. À Orgon, le peuple se cramponnait à la voiture et cherchait à le voir, pour lui adresser les plus fortes injures. L'Empereur se cachait derrière le général Bertrand le plus qu'il pouvait ; il était pâle et défait, ne disant pas un mot. À force de pérorer avec le peuple, nous parvînmes à le tirer de ce mauvais pas. »*

Mais Fréjus est encore loin. Entre-temps, il faudra traverser d'autres villages. De semblables scènes peuvent se renouveler. Napoléon ne veut pas les revivre et, plutôt que de risquer un mauvais coup, il décide de revêtir un uniforme de courrier et de précéder sa propre voiture. Redingote bleue, chapeau rond, cocarde blanche, le voici chevauchant à l'avant des voyageurs, laissant les commissaires ébahis.

Au fur et à mesure qu'il avance, sa crainte s'amplifie. *« Il*

recommença à nous fatiguer de ses inquiétudes et de ses irrésolutions, écrit excédé Waldbourg. *Il nous pria même d'examiner s'il n'y avait pas quelque part une porte cachée par laquelle il pourrait s'échapper, ou si la fenêtre, dont il avait fait fermer les volets en arrivant, n'était pas trop élevée pour pouvoir sauter et s'évader ainsi… Au moindre bruit, il tressaillait et changeait de couleur.* »

À son arrivée à Fréjus, deux jours plus tard, il écrit à sa femme : « *Ma bonne Louise, j'ai été très content de l'esprit de la France jusqu'à Avignon. Mais, depuis Avignon, je les ai trouvés fort exaltés contre…* »

*

* *

Alors que Napoléon craint pour sa sécurité, à l'autre extrémité de la France, Louis XVIII, rayonnant de bonheur, avance sous les acclamations des foules. Illustration de ce bouleversement de situation, au palais des Tuileries, Monsieur signe le décret changeant le nom de la ville de "Napoléon" en celui de "Bourbon-Vendée" (aujourd'hui, La Roche-sur-Yon).

Mardi 26 avril

« *Dépêche télégraphique de Boulogne – 26 avril 1814 – Quatre heures et demie après midi : "LE ROI EST ARRIVÉ À BOULOGNE" - Pour copie : Chappe* »

L'information parvient à Paris en fin de journée et *Le Moniteur* la publie dans son édition du lendemain. Grâce au fameux télégraphe, les nouvelles circulent rapidement. On apprend ainsi que le Roi vient d'atteindre Boulogne-sur-Mer, où il doit coucher. Il est reçu à l'entrée de la ville par le clergé et les autorités civiles et militaires. « *Sire*, dit le maire, *la Raison, après une longue éclipse, éclaire de nouveau la France. À la pure clarté du céleste flambeau, nous avons retrouvé notre roi légitime et, avec lui, le bonheur. Sa bonté paternelle en est le gage assuré.* »

À Boulogne, le Roi reçoit le maréchal Moncey, venu spécialement de Paris lui adresser ses hommages et ses félicitations, au nom des autorités civiles et militaires. « *Embrassons-nous, monsieur le Maréchal* » et, apercevant la cocarde blanche à son chapeau : « *Vous portez, monsieur le Maréchal, une cocarde qui met le comble à vos lauriers.* » Dès cet instant, Moncey, premier maréchal de l'Empire et duc de Conegliano, eut l'honneur de dîner chaque jour à la table du Roi et de le suivre dans ses déplacements, à cheval, à côté de la portière de sa voiture. On se souvient que le maréchal avait, un mois plus tôt, défendu Paris à la barrière de Clichy contre les puissances alliées. En ces temps troublés, les contradictions n'effrayent personne. « *Ce sont des libérateurs et non des conquérants*, explique Chateaubriand. *Il ne faut pas confondre les Français avec le tyran qui les opprima.* »

*
* *

Informations glanées dans la presse de ce jour :

« *Musique : MM. Les officiers des troupes alliées et françaises sont prévenus qu'il vient de paraître trois marches en harmonie composées pour l'entrée de S. M. le roi Louis XVIII dans la ville de Paris par MM. Gabauer et Frey. On trouve aussi au même magasin l'air* Vive Henri IV, *avec les couplets tels qu'on les a exécutés à l'Opéra le 1*er *avril, ainsi que* Les adieux d'Henri IV à Gabrielle, *nocturne à deux voix, musique de Rieyes. À Paris, chez J. Frey, éditeur de musique, place des Victoires, n° 8.*

Librairie : La mort de Lois XVI, tragédie en trois actes suivie de son testament et des faits historiques imprimés sur la copie du citoyen Baudlais, officier municipal de service au Temple le 21 janvier 1793. *À Paris, chez Greffier jeune, ancien imprimeur libraire, rue Galande, n° 61* – L'histoire du 18 brumaire et de Buonaparte, *par M. Gallois, vient de paraître chez les frères Michaud, rue des Bons-Enfants, n° 34. En vente également chez Le Normant, rue des Prêtres-Saint-Germain-L'Auxerrois et chez les marchands de nouveautés. Pris : 2,50 F.* »

Mercredi 27 avril

Note du ministère de la Guerre à tous les officiers supérieurs : « *Monsieur le général, le Roi est arrivé en France. S. M. a débarqué à Calais le 25 de ce mois et continue sa route sur Paris. Vous voudrez bien mettre cette heureuse nouvelle à l'ordre du jour et la faire annoncer sur le champ par des salves d'artillerie dans toutes les places de guerre de votre commandement. Le commissaire du département de la Guerre. Signé : le général Dupont.* »

Dans le temps où Abbeville accueille avec le même enthousiasme son souverain, l'armée doit, sur ordre de ses supérieurs, témoigner sa fidélité. Reconnaissons que la fuite de l'Empereur, avec ses aspects rocambolesques, facilite la chose. « *Le départ de Napoléon, dit Pasquier, apporta une amélioration sensible dans la marche des affaires.* »

Pour échapper à la fureur des habitants du Midi, l'ex-Empereur, jugeant l'habit de courrier assez peu sûr, l'a troqué contre celui du général de Koller. Dans le récit qu'il en fait, Waldbourg écrit : « *L'Empereur ne se rassurait pas. Il restait toujours dans la calèche du général autrichien et il commanda au cocher de fumer, afin que cette familiarité put dissimuler sa présence. Il pria même le général de Koller de chanter et, comme celui-ci répondit qu'il ne savait pas chanter, Bonaparte lui dit de siffler !* »

C'est dans cet équipage que Napoléon arrive à Fréjus, où il loge à l'auberge du *Chapeau Rouge* en attendant l'embarquement.

Jeudi 28 avril

Trente cavaliers de la Garde d'honneur ont quitté tôt ce matin la ville d'Amiens, en direction d'Abbeville. Leur mission : rejoindre le Roi pour l'accompagner à son entrée dans la capitale de la Picardie. La ville, rendue célèbre par saint-

Martin partageant son manteau avec un pauvre, veut recevoir dignement le Roi de France. L'hôtel de la Préfecture où résidera l'illustre visiteur, a été décoré avec un soin particulier.

Tout au long du passage qu'empruntera le cortège royal, la Garde nationale a pris place pour rendre les honneurs.

Après un *Te Deum* solennel à la cathédrale, les autorités de la ville offrent un somptueux repas, au cours duquel plusieurs jeunes filles vêtues de blanc chantent en l'honneur de la duchesse d'Angoulême l'air célèbre de Glück : *Que d'attraits ! Que de majesté !*

La chaleur de l'accueil des populations incite le maréchal Mortier à en informer le comte d'Artois par une dépêche télégraphique : *« Lille, le 1er mai à six heures et demie du soir : "J'ARRIVE À L'INSTANT DE LILLE. PARTOUT LE PEUPLE A MANIFESTÉ SON ENTHOUSIASME AUX CRIS DE "VIVE LOUIS XVIII". Pour copie : Chappe. »*

*
* *

À l'auberge du *Chapeau Rouge*, Napoléon attend impatiemment l'heure de s'embarquer, l'absence de vent ne permettant pas de lever l'ancre. Seul dans sa chambre qu'il ne cesse d'arpenter, il revit les journées précédentes, au cours desquelles il a dû affronter une foule déchaînée. Oui, il a eu peur et il l'avoue au général de Koller : *« Je me suis montré cul nu ! »*

Il est plus aisé d'affronter l'ennemi sur un champ de bataille qu'un peuple haineux laissé à lui-même. Il en a été malade physiquement. Est-ce les affronts reçus ou quelque nourriture trop abondante qui encombrait son estomac ? On laissa entendre qu'une langouste servie à un déjeuner ne lui avait pas réussi !

Dans la journée, la brise attendue se lève. Elle permet l'embarquement. Napoléon, accompagné de quelques fidèles, se

rend à Saint-Raphaël, où est mouillée la frégate anglaise *L'Undaunted*. Caulaincourt rapporte que l'Empereur « *fut reçu à bord avec tous les égards, toute la distinction possibles et traité avec tous les soins qui lui étaient dus.* »

L'exilé prend soin d'avertir sa femme de son départ : « *Je compte monter dans deux heures à bord d'une frégate anglaise qui me conduira dans peu de jours à l'île, d'où je t'écrirai par Livourne et par l'intermédiaire du vice-roi. Ma santé est bonne, le temps est beau et j'aurai une navigation douce.* »

À la réception de la lettre, Marie-Louise soupire : « *Que son âme a dû être affectée cruellement ! Je me reproche de ne pas l'avoir suivi. Je l'abandonne donc aussi ? Oh, mon Dieu ! Que va-t-il penser de moi ? Mais je le rejoindrai, dussé-je être éternellement malheureuse.* »

Elle ne le rejoindra pas. L'Impératrice d'hier est rentrée dans son pays natal, sous les acclamations des Autrichiens. « *Quelle déchirante fatalité que la mienne*, écrit-elle. *Glisser des mains de l'Empereur et quitter la France malheureuse ! Dieu seul connaît ma douleur ! Ah ! mon impuissante faiblesse dans ce tourbillon d'intrigues et de trahisons !* »

Les jours, puis les semaines passeront. Le souvenir de l'Empereur s'éloignera, malgré les lettres du prisonnier de l'île d'Elbe. Metternich veille. Il a placé près de Marie-Louise un général autrichien nommé Neipper, qui a reçu des instructions précises « *Le comte Neipper tâchera de détourner Mme la duchesse avec le tact nécessaire de toute idée de voyage à l'île d'Elbe, voyage qui remplirait de chagrin le cœur paternel de Sa Majesté.* »

Peu à peu, Marie-Louise se sent attirée vers ce garde du corps si prévenant. Sa présence perpétuelle à ses côtés la bouleverse. Elle s'efforce, sans toujours y parvenir, de repousser les sentiments qui l'animent à son égard.

Un jour, elle écrit à son amie, la duchesse de Montebello :

« Figurez-vous que, dans les derniers jours de mon séjour à Aix, l'Empereur m'a envoyé messages sur messages pour m'engager à venir le rejoindre. Je n'irai pas pour le moment dans l'île d'Elbe et je n'irai jamais ! »

Un après-midi de septembre, Marie-Louise et son chevalier servant chevauchent dans la montagne, lorsqu'ils sont pris dans un violent orage et obligés de se réfugier dans une auberge. Celle nuit-là, la trop amoureuse Marie-Louise se donne à Neipper. Apprenant la chose, l'empereur François a ces mots : *« Dieu merci ! J'ai été heureux dans le choix du cavalier. »*

Chapitre IX

« Rappelé par l'amour de notre peuple
au trône de nos pères »
(Louis XVIII)

Vendredi 29 avril

Compiègne, le palais *« aimé des rois de France »* va aujourd'hui recevoir la visite d'un nouveau souverain, visite particulièrement douce à ce dernier. Au temps où il était comte de Provence, il avait vécu en ces lieux tant de moments insouciants et joyeux. Depuis, le palais avait connu un nouveau maître, comme en témoignait l'abondance de *N*, d'abeilles et d'aigles. Napoléon en avait fait l'une de ses demeures favorites. Quatre ans plus tôt, le 27 mars 1810, il y avait accueilli sa nouvelle épouse, Marie-Louise d'Autriche.

Ce jour-là, ses maréchaux l'entouraient. Aujourd'hui, devenus "Maréchaux de France", ces mêmes compagnons se pressent dans l'attente du roi Bourbon.

À vrai dire, ils sont quelque peu inquiets quant à leur avenir. Quel sort leur réservera le nouveau régime? Qu'adviendra-t-il de leurs grades, de leurs fonctions, de leur fortune, de leurs hôtels particuliers? Ils ont décidé que deux d'entre eux, Ney et Marmont, se rendraient à la rencontre du Roi porter à Sa Majesté le témoignage de leur fidélité.

S'il faut en croire Marmont, le Roi répondit d'une *« manière gracieuse »* à l'allocution de Ney, porte-parole pour l'occa-

sion. Plus tard, Marmont se souviendra de cette rencontre : « *Les sentiments de mon enfance et de ma première jeunesse de réveillèrent dans toute leur force et parlèrent puissamment à mon imagination. Une sorte de prestige accompagnait cette race illustre. Son nom est lié à tout ce qui s'est fait de grand dans notre pays.* »

Les habitants de Compiègne attendent avec curiosité l'arrivée de ce souverain inconnu de la plupart. Soudain, une voiture ! On se précipite. En descendent le prince de Condé et le duc de Bourbon… Déception, ce n'est pas le Roi !

Enfin, à six heures du soir, arrive le visiteur si impatiemment attendu. Précédée des deux maréchaux et d'un escadron de gardes à cheval, la voiture royale traverse la cour entre deux haies de Gardes suisses portant une large écharpe blanche et vient s'arrêter devant le perron. Un formidable frémissement parcourt la foule, puis les acclamations éclatent : « *Vive le Roi ! Vive notre père !* »

« *Un homme arrive seul de l'exil,* écrit Chateaubriand, *dépouillé de tout, sans suite, sans gardes, sans richesses, il n'a rien à donner, presque rien à promettre. Il descend de sa voiture sur le bras d'une jeune femme, il se montre à des capitaines qui ne l'ont jamais vu. Qui est cet homme ? C'est le fils de Saint-Louis, c'est le Roi ! Tout tombe à ses pieds.* »

Louis XVIII porte un simple habit bleu avec boutons fleurdelisés et les plaques des Ordres. À ses jambes, des guêtres de velours rouge bordées d'un petit cordon d'or. Malgré son embonpoint, son attitude témoigne de la dignité de sa race. Son visage a conservé son air de jeunesse, les joues pleines, le front large, le regard vif et pénétrant, les cheveux poudrés et rattachés en arrière par un ruban de queue. « *On croirait,* dit encore Chateaubriand, *voir Louis XIV à cinquante ans.* »

Il s'appuie sur le bras de la duchesse d'Angoulême, toujours vêtue de la même robe blanche. Elle paraît émue, s'efforçant

de sourire, mais ses yeux rougis témoignent de ses souffrances passées. On trouve que *« ses traits étaient un mélange heureux de ceux de son père et de sa mère. »*

Dès que le Roi eut pénétré dans les grands appartements, le maréchal Berthier prit la parole en son propre nom et en celui de ses compagnons. On reconnaissait Lefebvre, Mortier, Macdonald, Moncey, Serurier, Brune, et naturellement Marmont et Ney :

« Sire, après vingt ans d'incertitudes et d'orages, le peuple français a remis de nouveau le soin de son bonheur à cette dynastie que huit siècles de gloire ont consacrée dans l'histoire du monde comme la plus ancienne qui ait existé. Comme guerriers et comme citoyens, les maréchaux de France ont été portés par tous les mouvements de leur âme à seconder cet élan de la volonté nationale. Vos armées, Sire, dont les maréchaux sont aujourd'hui l'organe, se trouvent heureux d'être appelées par leur dévouement et leur fidélité à seconder cet élan de la volonté nationale. »

À cette harangue, le Roi répond : *« Je vous vois avec plaisir, messieurs les maréchaux et je compte sur les sentiments d'amour et de fidélité que vous m'exprimez au nom des armées françaises. Je suis heureux de me trouver au milieu de vous. Heureux et fier. C'est sur vous, messieurs les maréchaux, que je veux toujours m'appuyer ; approchez et entourez-moi ; vous avez toujours été de bons Français. J'espère que la France n'aura plus besoin de votre épée. Mais si jamais, à ce que Dieu ne veuille, on nous forçait à la tirer, tout goutteux que je suis, je marcherai avec vous. »*

« Sire, réplique l'un des maréchaux, *que Votre Majesté nous considère comme les colonnes du trône ! Nous voulons être son plus ferme appui. »*

Louis sait s'exprimer. Ses paroles emportent l'adhésion immédiate d'hommes plus habiles sur les champs de bataille que dans les conversations de salon. C'est aux cris à nouveau répétés de *« Vive le Roi ! »* que les maréchaux l'acclament avant d'aller porter leurs hommages à la duchesse d'Angoulême, au prince de Condé et au duc de Bourbon.

À huit heures, on sert un dîner de gala dans la salle du Grand Couvert. Délicate attention, le Roi invite tous les maréchaux à prendre place autour de lui et les convie à boire en même temps que lui : *« Messieurs, je vous envoie du vermouth. Je veux boire avec vous aux armées françaises. »* On a raconté qu'émus de l'attention royale, ils voulurent répondre à la santé du Roi, mais que seul un sentiment de respect les retint.

Dans cette salle du Grand Couvert, où il y a peu l'Empereur recevait ses plus illustres compatriotes, le public est si nombreux que les domestiques ont peine à assurer leur service.

Après le dîner, tous reviennent au salon et le Roi prie les maréchaux et tous les autres grands dignitaires de l'armée à prendre place autour de lui. Habitués à se tenir debout durant des heures face à l'Empereur, ils s'accordèrent à apprécier l'attention manifestée à leur égard.

À chacun, le Roi adresse un mot aimable. À Lefebvre, qui souffre de la goutte : *« Eh bien ! Maréchal, est-ce que vous êtes des nôtres ? »* À Mortier : *« Monsieur le Maréchal, lorsque nous n'étions pas amis, vous avez eu pour la reine, ma femme, des égards qu'elle ne m'a pas laissé ignorer et je m'en souviens aujourd'hui. »* À Marmont : *« Vous avez été blessé en Espagne et vous avez failli perdre un bras ? – Oui, Sire, mais je l'ai retrouvé pour le service de Votre Majesté. »*

La conversation se poursuit ainsi durant la soirée. Louis XVIII a remporté une victoire totale sur le cœur des maréchaux qui, émus, ne cessent de répéter : *« Il verra comme nous le servirons. Nous sommes à lui pour la vie. »*

*
* *

À Fréjus, *L'Undaunted* vient enfin de lever l'ancre. Seul sur le pont, Napoléon regarde s'éloigner les côtes de France. Le

locataire de l'île d'Elbe n'est plus qu'un proscrit pour son pays. S'il avait eu l'idée de jouer à la Loterie Royale, l'ancienne Loterie Impériale, les chiffres suivants : 21 69 57 42 90, il eut raflé la mise !

Samedi 30 avril

Bien que son maître ait quitté son trône, la Maison Impériale continue sous le contrôle du baron Mounier, intendant des bâtiments de la couronne et les salaires sont versés.

À Compiègne, autour de Louis XVIII, la cour s'est reformée. Les officiers de l'ancienne Maison royale, qui ont spontanément quitté leurs propriétés ou leurs hôtels particuliers à l'annonce de l'arrivée du Roi, ont repris leurs places auprès de lui, comme si de rien n'était.

En début de matinée, le Roi se rend à la chapelle en traversant la salle des Gardes. La duchesse d'Angoulême l'accompagne, la tête recouverte d'un voile de dentelle fixé par une couronne de fleurs. À la sortie de l'office, les dames de la halle lui présentent un bouquet de fleurs d'oranger et de lys, puis la princesse, en compagnie du comte d'Artois et du duc de Berry, se rend dans le parc où de nombreux habitants de Compiègne se pressent pour la rencontrer.

Pendant ce temps, le Roi reçoit le personnel politique et administratif, car les affaires de la France, elles aussi, doivent continuer. Si le Sénat a refusé de se rendre à Compiègne, le Corps législatif s'est fait représenter, mais l'échange de discours ne dépasse guère le domaine protocolaire, Talleyrand se réservant d'aborder à son heure les sujets politiques et constitutionnels.

« *Sire*, dit le président de la délégation des députés, *le Corps législatif nous a chargé de présenter à Votre Majesté ses félicitations respectueuses. Par elle, veulent être cimentées les bases d'un gouvernement sage et prudemment balancé. Votre Majesté ne veut rentrer que dans l'exercice des droits qui suffisent à l'autori-*

té royale et l'exécution de la volonté générale confiée à ses paternelles mains. Sire, jamais les représentants de la nation ne s'estiment plus heureux d'être ses organes que dans ces moments d'allégresse. Ils mettent à vos pieds le tribut de leur respect, de leur dévouement et de leur amour. »

« *Je vois dans vos vœux,* répond le Roi, *le gage d'une union parfaite entre moi et les représentants de la nation. De cette union seule peuvent naître la stabilité du Gouvernement et la félicité publique.* »

Paroles importantes à quelques heures de l'entrée à Paris. Louis XVIII ne sera pas un monarque absolu. Il accepte de gouverner selon une constitution, encore doit-il admettre celle préparée par le Sénat.

Talleyrand s'est chargé de préparer le terrain. « *On était curieux,* dit Vitrolles, *de savoir comment il se présenterait, comment il serait reçu. On l'attendait souple, adroit, flatteur et caressant, mais il choisit un rôle tout contraire. Il arriva froid, sérieux, ne faisant d'avances à personne, comme un homme qui n'avait rien à se faire pardonner et qui n'avait besoin d'aucun suffrage.* »

Louis, qui a résolu de l'utiliser mais sans lui en donner le sentiment, le laisse se morfondre pendant près de trois heures avant de le recevoir.

La scène de la rencontre est connue. Les termes exacts des propos le sont moins. On sait que le Roi se tenait assis à un bureau et qu'il aurait dit à peu près ceci : « *Je suis bien aise de vous voir. Nos maisons datent de la même époque. Mes ancêtres ont été les plus habiles. Si les vôtres l'avaient été plus que les miens, vous me diriez aujourd'hui : "Prenez une chaise, approchez-vous de moi, parlons de nos affaires". Aujourd'hui, c'est moi qui vous dit : "Asseyez-vous et causons".* »

Rapporté par plusieurs auteurs, malgré la diversité des termes, le discours reste vraisemblable, en tous cas, jamais démenti. Tel quel, il révèle l'habileté de Louis XVIII qui, d'un coup, remonte au X[e] siècle en évoquant Hugues Capet et

Aldebert de Périgord, dépassionnant un passé plus récent et plus gênant.

Quant à la suite de l'entretien, nous n'en savons que les quelques propos rapportés par Beugnot. « *J'admire,* aurait dit le Roi, *votre influence sur tout ce qui s'est passé en France. Comment avez-vous pu abattre le Directoire et, tout récemment, la puissance colossale de Bonaparte ?*

– Mon Dieu, Sire, je n'ai vraiment rien fait pour cela, c'est quelque chose d'inexplicable que j'ai en moi et qui porte malheur aux gouvernements qui me négligent. »

Ces paroles furent-elles réellement dites ? Personne n'était là pour les confirmer. En tout cas, Louis n'a nul besoin de cet avertissement. Il est décidé à se servir de Talleyrand, quoiqu'il lui en coûte. Toujours selon Beugnot, « *on s'occupa peu des titres et des honneurs. Ce tête-à-tête fut, en grande partie, rempli par des agaceries d'esprit. Talleyrand paraissait à la fois satisfait et flatté de cette première entrevue.* » Mais, on ne sut pas si le Roi avait quelque avis sur les actes du Gouvernement provisoire, s'il était déterminé à accepter la Constitution sénatoriale. « *M. de Talleyrand répond que le Roi avait été bien, très bien pour le Gouvernement provisoire, qu'il lui avait exprimé à lui-même toute sa reconnaissance et qu'il ne doutait pas qu'il n'accepta la Constitution du Sénat. Ce qui signifiait,* conclut Beugnot lucide, *que le Roi avait, sinon refusé, au moins éludé sa réponse.* »

*
* *

Compiègne fourmille de visiteurs et de curieux. Beaucoup ont fait le chemin de Paris pour tenter d'apercevoir le Roi, d'autres veulent y recevoir la récompense de leur résistance à la Révolution et à l'Empire, tant en France qu'en émigration ; d'autres encore sont animés d'une préoccupation plus politique : connaître les sentiments secrets de Louis XVIII. Va-t-il régner en successeur de Napoléon, ou selon les principes de

la monarchie traditionnelle, ou bien encore en acceptant la Constitution sénatoriale ?

Certains, tel Metternich, estiment qu'il faut conserver le style autoritaire de l'Empire. Napoléon lui-même n'a-t-il pas donné ce conseil : « *Louis XVIII ne fera jamais rien de la nation française s'il la traite avec trop de ménagement.* » Mais Louis n'a pas l'étoffe d'un dictateur et, d'ailleurs, la manière forte ne correspond plus à l'esprit de l'époque.

Quelques-uns espèrent un retour à l'ancien régime. « *Quand j'arrivai à Paris,* écrira Ferdinand de Bertier, *tout rempli de la pensée d'une restauration monarchique, religieuse, de dévouement à l'autel et au trône qui était à la fois le sentiment et la devise des populations fidèles, je trouvai peu de sympathie dans les hommes qui étaient au pouvoir.* »

Une semblable déception se retrouvera chez la plupart des "Ultras". Très vite, elle se transformera en opposition plus ou moins violente. « *Les passions, jusqu'alors contenues,* écrit Pasquier, *se développèrent avec plus d'assurance ; à partir de ce moment, nos plus graves embarras vinrent des exigences royalistes. L'imprudence des discours, les mépris follement exprimés, les dénigrements sur tout le passé, les grands airs affectés, ne pouvaient manquer de jeter dans le public de puissants germes d'inquiétude et de mécontentement.* » Beaucoup de ces Ultras n'ont jamais pardonné à Louis XVIII ses choix politiques. Nous les retrouverons par la suite dans l'entourage du comte d'Artois, plus sensible que son frère au souvenir des temps anciens.

Dimanche 1er mai

Tôt le matin, un courrier arrive à Compiègne. Il est chargé d'annoncer que le Tsar a le désir de rencontrer le Roi. Il envisage de quitter Paris vers dix heures et projette de recommander au souverain d'accepter la Constitution sénatoriale, preuve que chez les Alliés, on doutait des sentiments constitutionnels de Louis XVIII. La nouvelle aussitôt connue, on

envoie à Verberie un détachement de la Garde d'honneur pour accueillir Alexandre. En fait, celui-ci n'arrive à Compiègne qu'à quatre heures de l'après-midi, dans une simple voiture et sans aucune suite, uniquement accompagné du général Czernicheff. Reçu au bas des marches par le prince de Condé, on le conduit immédiatement à l'appartement du Roi.

Aux dires de Mme de Boigne, Alexandre fut reçu avec une « *froide étiquette* », comme si Louis XVIII voulait faire sentir à son visiteur qu'un cadet de la Maison Holstein n'était en aucune manière qualifié pour donner des conseils au Roi de France.

Au dîner, on le plaça entre le Roi et la duchesse d'Angoulême. Parmi les invités, on remarquait le prince de Liechtenstein, Talleyrand, Moncey, Ney et Marmont.

Mme de Boigne nous apprend aussi que « *dans la salle à manger, un seul fauteuil était placé à table ; c'était celui du Roi. Il se fit servir le premier ; tous les honneurs lui furent rendus avec affectation et il ne distingua l'Empereur qu'en le traitant avec une espèce de familiarité, de bonté paternelle. Dès lors, les rapports d'affection auxquels il était disposé, furent rompus.* »

Le Moniteur apporte un point de vue plus courtisan : « *Les deux monarques se sont embrassés avec effusion. Ils ont eu ensemble un long entretien qui annonçait entre les deux souverains le plus tendre abandon et la confiance la plus intime.* » Le quotidien précise que les cris de « *Vive Alexandre ! Vivent nos généreux alliés !* » accompagnèrent le Tsar lorsque, escorté des maréchaux Moncey, Ney et Marmont, il rendit visite au prince de Condé.

L'attitude de Louis XVIII peut s'expliquer par le fait qu'Alexandre a longtemps été opposé au retour des Bourbons et qu'il aurait décidé de faire garder Louis XVIII par ses troupes jusqu'à ce qu'il ait accepté la Constitution sénatoriale. De là, on peut admettre que le Roi entend montrer qu'il est désormais le maître et qu'il ne se laissera pas imposer une quelconque solution.

*
* *

À Paris, pendant ce temps, on prépare la "joyeuse entrée" du Roi. Dans le mémoire rédigé le 16 avril par Belanger, architecte des Bâtiments, on peut lire « *Ce n'est pas la fête d'un triomphateur qui se présente sur un trône de lauriers, précédé par la renommée et la valeur, c'est un souverain qui entre dans sa métropole où une immense population composée de sujets qui l'attendent, de troupes alliées qui le précèdent et dont les souverains ont contribué à protéger le retour, pour signer dans son palais une paix désirée par l'Europe entière, c'est là l'unique objet de cette fête civique.* »

Louis XVIII n'est pas un nouveau Bonaparte entrant en vainqueur dans sa capitale, auréolé de la gloire des combats, c'est « *un père qui reparaît au milieu de sa famille* ». Le thème du « *Roi, père du peuple* » retrouve sa place. La Restauration va constituer une rupture avec les idéaux égalitaires des "Lumières" et de la Révolution. Les nouvelles institutions devront en tenir compte.

Le projet de Belanger fut accepté par le Gouvernement provisoire qui, le 25 avril, accordait un budget de quatre-vingt mille francs. Dès l'accord obtenu, on se mit au travail avec une célérité incroyable, travaillant jour et nuit. Ce fut l'équipe des Menus Plaisirs qui en assura la réalisation. Si certains éléments des décors furent spécialement confectionnés pour ce jour, on réalisa le plus gros des pièces décoratives à partir d'éléments de récupération : colonnes, candélabres, guirlandes, ifs, lampions, tapis, etc.

Le 30 avril, le programme était rendu public ; le 1er mai, on publiait le cérémonial de l'entrée royale ; le lendemain, paraissait l'ordonnance du Préfet de Police concernant l'ordre et la sécurité et, le 3 mai, tout était prêt. Il restait à rendre public le programme politique de la monarchie restaurée. Ce sera l'objet de la « *Déclaration de Saint-Ouen* ».

Lundi 2 mai

Ce matin, à dix heures, les relais sont commandés pour le départ du Roi qui doit, le soir même, coucher au château de Saint-Ouen.

Saint-Ouen, ville royale, séjour de prédilection du roi Dagobert Ier, fut aussi le lieu où, le 6 novembre 1351, Jean II le Bon institua l'ordre de l'Étoile pour la compagnie des Chevaliers de Notre-Dame de la Noble Maison, premier ordre royal, semblable pour l'époque à ce qu'est actuellement l'ordre national de la Légion d'Honneur. La cité paraît tout indiquée pour la proclamation des principes fondateurs de la nouvelle monarchie.

Construit en 1660 par Joachim de La Séglière, seigneur de Boisfranc et de Saint-Ouen, le château et son domaine passèrent par diverses mains avant de devenir en 1811 la propriété du comte Potocki, général de cavalerie, ancien Grand Chambellan du royaume de Pologne, ami du tsar Alexandre. Sa femme, la comtesse Potocka née princesse Massalka, avait en premières noces épousé le prince Charles de Ligne, dont elle s'était ensuite séparée. Fervente admiratrice de Napoléon, elle s'en éloigna lors de la création du Grand Duché de Varsovie qui anéantissait la perspective d'une Pologne libre. Depuis, elle intriguait pour la restauration de la monarchie légitime. Aussi, grande fut sa joie de recevoir Louis XVIII dans sa demeure de Saint-Ouen.

Le château actuel, où le visiteur peut découvrir dans le grand salon la plaque de marbre, portant en lettres de bronze doré ces mots : « *Ici, le 2 mai 1814, a commencé une ère nouvelle* », date de 1821. Il fut construit sur les ruines du précédent pour Mme du Cayla, maîtresse du Roi. « *Je veux*, avait dit Louis XVIII, *qu'après moi vous soyez la gardienne de ma mémoire. Ma mémoire est là pour les Français. Saint-Ouen est le monument de ma sagesse et le palladium de ma race.* »

L'historien Capefigue a noté à juste titre : « *La déclaration de Saint-Ouen fut le résumé des pensées et des principes de toute la vie de Louis XVIII. Elle fut une cession libre, spontanée du Roi pour renouer la chaîne des temps.* »

*
* *

Le Moniteur daté du 1er mai, note : « *Le Roi arrivera demain lundi à Saint-Ouen. Sa Majesté y recevra à sept heures du soir les députations des corps de l'État. Elle y couchera et, le lendemain, Sa Majesté à dix heures du matin, partira de Saint-Ouen avec son cortège pour faire son entrée dans Paris.* »

À cinq heures et quart, la voiture du Roi, « *un vieux landau jaune à pompe et à fourchette* », escortée de plusieurs maréchaux et encadrée de détachements de la cavalerie, arrive aux limites du département de la Seine, traverse Stains, puis Saint-Denis où le Roi reçoit les hommages des autorités civiles et militaires. Tout au long du parcours, des groupes de villageois se sont massés, dans l'espoir d'apercevoir le souverain. Le service d'ordre est assuré par la Garde nationale, la Garde d'honneur et la gendarmerie de Paris.

Une demi-heure plus tard, le cortège pénètre dans le parc du château, où il est accueilli par la comtesse Potocka. Louis XVIII la remercie de son hospitalité, s'excusant d'être un hôte incommode. Il ajoute, se souvenant des services rendus par sa famille : « *Ce n'est pas la première fois que les Potocki nous donnent l'hospitalité.* »

Une touchante attention a été réservée à la duchesse d'Angoulême : « *Vingt-quatre jeunes filles parisiennes ont été choisies pour aller complimenter la fille de Louis XVI* ». (Vitrolles)

Ce n'est qu'à sept heures et demie du soir, dans un salon, peu éclairé dit-on, que Louis XVIII reçoit les ministres. « *Il semblait,* écrit Beugnot, *qu'on voulut nous apprivoiser tout doucement avec le tableau d'un roi gisant dans son fauteuil, nous qui sortions d'auprès de celui qui enjambait l'Europe à pas de géant.*

Mais déjà, de ce fauteuil même, le Roi se fit sentir à chacun de nous : une dignité calme, un coup d'œil caressant, un organe flatteur, des questions faites toutes à propos nous révélèrent une sorte de puissance dont nous n'avions pas encore senti la portée. »

La majesté naturelle de Louis XVIII, si bien décrite par Chateaubriand, rayonnait sur ce que la France comptait de responsables politiques issus, pour la plupart, des cadres de l'Empire : membres du Conseil d'État provisoire, commissaires aux départements ministériels, maréchaux de France, généraux, députations des différents corps de l'État...

Une longue et interminable succession de discours s'ensuivit. La chronique nous apprend qu'elle se prolongea fort tard et que la duchesse d'Angoulême y assista debout derrière le fauteuil du Roi, sans manifester de fatigue apparente.

Les sénateurs sont reçus les premiers. Jusqu'alors, ils ne se sont guère manifestés. Aujourd'hui, ils se doivent d'être présents. Espèrent-ils que le Roi adoptera leur Constitution ? Ils savent que Sa Majesté est disposée à y porter un regard favorable et, déjà, ils acceptent d'éventuelles modifications.

Au nom de ses collègues, le prince de Bénévent prend la parole : « *Sire, le retour de Votre Majesté rend à la France son gouvernement naturel et toutes les garanties nécessaires à son repos. Tous les cœurs sentent que ce bienfait ne pouvait être dû qu'à vous-même, aussi tous les cœurs se précipitent sur votre passage. Il est des joies qu'on ne peut feindre. Celle dont vous entendez les transports est une joie vraiment nationale.*

Le Sénat, profondément ému de ce touchant spectacle, heureux de confondre ses sentiments avec ceux du peuple, vient, comme lui, déposer au pied du trône les témoignages de son respect et de son amour. Plus les circonstances sont difficiles, plus l'autorité royale doit être puissante et révérée. »

Voici enfin les mots attendus : « *Une Charte constitutionnelle réunira tous les intérêts à celui du trône et fortifiera la volonté première du concours de toutes les volontés. Vous savez mieux que nous, Sire, que de telles institutions si bien éprouvées*

chez un peuple voisin donnent des appuis et non des barrières aux monarques amis des lois et pères des peuples. Oui, Sire, la nation et le Sénat désirent avec Votre Majesté que la France soit libre pour que le Roi soit puissant. »

La question posée, il reste à connaître la réponse du Roi, mais il convient qu'auparavant chacun s'exprime, en particulier les députations des corps constitués.

Au nom du Corps législatif, le chevalier de l'Horme prend la parole : « *Sire, l'union la plus parfaite existera toujours entre le Souverain et les représentants de la nation et, de cette union, vont renaître la stabilité du gouvernement et la félicité publique, unique objet de vos vœux et des nôtres.* »

Puis, c'est Barbé-Marbois, au nom de la Cour de Cassation : « *Sire, nous mettons au premier rang de nos devoirs, celui de concourir de tous nos efforts aux desseins que vous formez pour le rétablissement de l'ordre nouveau dans les finances.* »

Le Grand Maître de l'Université : « *Aujourd'hui, la religion et la morale s'appuyant sur le sceptre héréditaire de Saint-Louis, donneront du haut du trône des exemples tout puissants ; il ne sera plus difficile de rappeler les cœurs vers ces grands principes qui font le bonheur des individus comme la force des États.* »

Tous sont admis à rencontrer le Roi. À chacun, Louis sait trouver les mots qui conviennent. « *Vous êtes fort occupé,* dit-il à Beugnot, *car le ministère de l'Intérieur doit être accablant dans un pays désolé, mais vous possédez du courage et de la patience.* » On reconnaît dans la foule des invités, Henrion de Pansey, Malouet, le baron Louis : « *Messieurs, la besogne est lourde, je le sais bien ; j'en prendrai toute la part que peuvent porter mon âge et mes infirmités. Je vous promets au reste que la bonne volonté ne me manquera pas et le ciel nous sera en aide.* »

*
* *

Il reste à élaborer la déclaration royale devant précéder l'entrée du Roi. Le peuple l'attend comme le programme du

nouveau règne et la garantie des libertés pour les Français, tout en restant en cohérence avec la conception que Louis se fait de sa fonction. N'avait-il pas dit en 1799 dans une lettre à Saint-Priest : « *Si je suis un jour roi de fait comme je le suis de droit, je veux l'être par la grâce de Dieu.* »

« *Le principe monarchique*, écrit l'historien Nettement, *est éternel en France, mais il n'y a que lui d'éternel et ce qui fait qu'il peut l'être, c'est que, dans sa manifestation extérieure, dans sa manière d'être, il s'est toujours accommodé aux diverses circonstances qu'il a eu à traverser.* »

Louis charge trois de ses proches, Blacas, Vitrolles et La Maisonfort, de mettre en forme son projet après qu'il en eût précisé le sens. On laissa entendre qu'après cela, il s'en fut dormir sans plus s'intéresser à la chose. Lorsque l'on songe au soin avec lequel il rédigeait les actes qui l'engageaient, on est en droit d'en douter. À propos d'une lettre programme adressée de Mittau en 1799 au duc d'Harcourt, il laissa échapper cette confidence : « *Je suis le premier et presque le seul auteur de la proclamation qui va être adressée aux Français au moment de mon entrée dans mon royaume. C'est mon cœur qui l'a dictée. Mon conseil étroitement uni à moi n'a fait qu'éclairer ma marche.* » Ce qu'il disait alors suffit à éclairer ses intentions d'aujourd'hui.

Sur le fond, le texte reprend les principes énoncés par le comte d'Artois et la proclamation d'Hartwell du 1er janvier précédent, mais l'important se trouve dans le préambule, résumé de la pensée du Roi.

D'emblée, Louis s'affirme roi par la grâce de Dieu, rappelé par l'amour de son peuple au trône de ses pères. Dès la première phrase, il prend le contre-pied de la Constitution sénatoriale. Pour la récuser ? Non pas. Louis l'a lue attentivement. Il reconnaît que les bases en sont bonnes, mais qu'un grand nombre d'articles portent l'empreinte de la précipitation avec laquelle ils ont été rédigés, qu'en l'état actuel, ils ne peuvent devenir loi fondamentale de l'État. En conséquence, il déclare

reprendre à son compte un texte qu'il ne considère que comme un projet et annonce la mise en place d'une commission chargée d'élaborer une "constitution libérale". Il n'était plus question d'imposer au Roi une quelconque rédaction. Bien au contraire, c'est lui qui, de sa propre initiative, accorde une constitution.

Sans plus tarder, les trois rédacteurs se mettent à l'ouvrage. Le texte terminé et, on est en droit de le penser, approuvé par le Roi, est porté dès deux heures du matin à Paris pour être inséré dans *Le Moniteur* et placardé quelques heures plus tard sur les murs de Paris. Vingt mille exemplaires sont distribués dans les rues. Le Roi peut dès lors entrer dans sa capitale.

Les sénateurs se sentent piégés, mais, constatant qu'on ne touche pas à leur traitement, font contre mauvaise fortune, bon visage.

*
* *

Le comte d'Artois et son fils cadet, le duc de Berry, se trouvent eux aussi présents à Compiègne et à Saint-Ouen. Le duc d'Angoulême n'arrivera à Paris que le 27 mai.

Depuis le 21 avril, jour où il a mis le pied dans la capitale, le fils cadet de Monsieur n'a guère perdu son temps. Ayant quitté Paris à l'âge de onze ans, il a grande hâte d'explorer cette ville fascinante. Les obligations protocolaires auxquelles il doit se plier lui laissent quelques loisirs, qu'il occupe à fréquenter théâtres et salles de spectacles, ne restant pas insensible au charme des jolies femmes.

Précisément, ce 2 mai, il vient de décider d'assister à une représentation à l'Opéra. Malheureusement, vers neuf heures du soir, lorsque les délégations se sont retirées, le Roi, soucieux de l'étiquette, lui demande d'assurer la garde du château. Déception pour le jeune prince qui voit sa soirée perdue. Qu'à

cela ne tienne, il appelle Macdonald, lui transmet ses responsabilités, puis saute dans une berline de service : *« À Paris et brûlez le pavé ! »*, lance-t-il au cocher.

Une demi-heure plus tard, le voici à l'Opéra. Sur la scène, évoluent de charmantes ballerines. L'une d'elles attire son attention. Elle a vingt ans. Elle est jeune et belle. Ses yeux noirs éclairent un visage à l'ovale parfait. Elle danse avec légèreté et grâce. Il se renseigne et apprend qu'elle se nomme Virginie Letellier à la scène et Virginie Oreille à la ville et qu'elle est la fille du coiffeur de l'Opéra.

Charles-Ferdinand est conquis et, la séance à peine terminée, la belle quitte l'Opéra dans la voiture du prince. Le soir même, il en fait sa maîtresse officielle. La nuit fut féconde et peu après, Virginie sera logée dans un hôtel particulier de la rue Saint-Honoré, somptueuse demeure garnie de mobilier et d'objets de valeur puisés dans les réserves du garde-meuble royal.

Le prince revint à Saint-Ouen au petit matin pour accompagner son oncle lors de sa rentrée officielle.

Neuf mois plus tard, le 4 mars 1815, Virginie mettra au monde un charmant bambin, Charles-Louis-Auguste Oreille de Carrière qui prendra au moment de son mariage le titre de chevalier. Ce sera le temps des « Cent Jours », le duc de Berry aura accompagné son oncle en exil. À peine rétablie, Virginie rejoindra son amant.

Les amours de Virginie et du duc de Berry continueront malgré le mariage de ce dernier avec Marie-Caroline de Bourbon, princesse des Deux-Siciles, le 17 juin 1816... malgré une pension de six mille francs versée à l'ex-danseuse et mille écus à son père en gage de rupture, et malgré plusieurs autres maîtresses dans la vie tumultueuse du prince !

Quelques années plus tard, un second bébé naîtra. Il recevra le prénom de Ferdinand, ce qui déclenchera les quolibets d'une certaine presse, tel ce pamphlet publié à l'époque :

Le bon duc fut des plus féconds,
Il était pour la bagatelle.
C'était là son unique fond,
La cour s'en scandalisa-t-elle,
Quand vint ce prince-là ?
Pour le coup, voilà la merveille,
Dit Louis dix-huit à la Du Cayla,
Nos enfants sont faits par l'oreille !

Nous serons le 10 octobre 1820. Le duc avait été assassiné huit mois plus tôt.

Le duc de Bordeaux, futur comte de Chambord, fils légitime de Charles-Ferdinand et de Marie-Caroline avait vu le jour le 29 septembre de la même année.

*
* *

Ce même 2 mai, la frégate conduisant Napoléon vers son exil se met en arrêt quelques instants devant Calvi. L'ex-Empereur peut revoir une ultime fois sa terre natale. Dans une lettre à Joséphine écrite quelques jours plus tôt, il laisse échapper ces mots : « *Je ne vous répéterai jamais ce que je vous disais ; je me plaignais alors de ma situation, aujourd'hui, je m'en félicite, j'ai la tête et l'esprit débarrassés d'un poids énorme ; ma chute est grande, mais au moins elle est utile à ce qu'ils disent.*

Je vais, dans ma retraite, substituer la plume à l'épée. L'histoire de mon règne sera curieuse ; on ne m'a vu que de profil, je me montrerai tout entier. Que de choses n'ai-je pas à faire connaître ! Que d'hommes dont on a une fausse opinion ! J'ai comblé de bienfaits des milliers de misérables ! Qu'ont-ils fait dernièrement pour moi ?

Ils m'ont trahi, oui, tous ; j'excepte de ce nombre ce bon Eugène, si digne de vous et de moi. Puisse-t-il être heureux sous un roi fait pour apprécier les sentiments de la nature et de l'honneur !

Adieu ma chère Joséphine, résignez-vous ainsi que moi et ne perdez jamais le souvenir de celui qui ne vous a jamais oubliée et ne vous oubliera jamais. Napoléon.

P.S. J'attends de vos nouvelles à l'île d'Elbe ; je ne me porte pas bien. »

« *Il était,* écrira Chateaubriand, *toutes les misères et toutes les grandeurs de l'homme.* »

⁂

Marie-Louise et son fils, après avoir passé la nuit à Belfort, quittent définitivement la France. Accueillis à la frontière par la cavalerie autrichienne, ils font escale à Bâle et prennent la route du Tyrol pour, enfin, pénétrer en Autriche. « *Je reviens à toi, ma chère patrie,* écrit Marie-Louise dans son journal. *Quelle déchirante fatalité, la mienne... Dieu seul connaît ma douleur.* »

Les gagnants à la Loterie Royale de France furent ceux qui, ce jour-là, jouèrent les numéros : 65 56 22 35.

Mardi 3 mai

« *Aujourd'hui, S. M. est partie de Saint-Ouen, accompagnée des membres du Conseil d'État provisoire, des commissaires aux départements ministériels, des maréchaux de France, des généraux et des personnes qui composent sa maison.* » Telle est l'information transmise aux Parisiens par la presse de ce jour. À vrai dire, chacun sait depuis la mi-avril la prochaine arrivée du Roi.

Dès le lever du soleil dans un ciel « *radieux et pur* », les rues commencent à s'animer. Les Parisiens ont quitté leurs habitations pour se rendre le long de l'itinéraire. Certains estimèrent qu'avec les provinciaux et les étrangers, il y eut près de deux millions de personnes à se rassembler sur le passage du cortège. Il paraît difficile d'admettre une telle évaluation, même si

chacun est d'accord pour dire que la foule fut, ce jour-là, particulièrement impressionnante. Des tréteaux et des chaises louées à prix d'or sont disposés le long du parcours. Beaucoup ont retenu et payé le droit d'occuper une fenêtre. Les rues sont décorées d'oriflammes fleurdelisés et de drapeaux bleus et blancs. On a supprimé le rouge qui rappelle un passé trop douloureux. « *Ne faites point,* dit Benjamin Constant, *l'immoral abandon de l'oriflamme de vos pères pour prendre un drapeau tout sanglant de crimes et dépouillé de tout succès.* »

Le cortège, au départ de Saint-Ouen, s'est conformé aux prescriptions du grand maître des cérémonies, le marquis de Dreux-Brézé. En tête, un détachement de la Garde nationale à cheval et un détachement de la cavalerie de ligne. Suivent les voitures des ministres, puis un véhicule où ont pris place le cardinal de Talleyrand-Périgord, grand aumônier, le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre du Roi, le comte de Blacas, grand maître de la garde-robe et, enfin, le grand maître des cérémonies.

Le maréchal Berthier, prince de Wagram et de Neufchâtel, à cheval en compagnie d'un groupe d'officiers généraux, précède immédiatement le carrosse royal, attelé de huit chevaux tout juste sortis des écuries de l'Empereur. Ce carrosse est celui du sacre de Napoléon, abandonné par Marie-Louise, auquel on a ajouté les armes de France. Quant aux palefreniers, ils portent encore la livrée verte du régime précédent. Le Roi, sa nièce, le duc de Bourbon et le prince de Condé sont à l'intérieur.

Le comte d'Artois, à cheval, se tient à la portière droite, accompagné d'une partie des maréchaux de France et des colonels généraux. Son fils, le duc de Berry, est de même à celle de gauche, accompagné en plus des ducs de Grammont et d'Havré, capitaines des gardes. Le ministre provisoire de la Guerre et le général en chef de la garde nationale chevauchent avec les maréchaux.

À l'arrière du carrosse, on reconnaît le maréchal Moncey, avec un autre groupe d'officiers généraux et un détachement des grenadiers de l'ancienne Garde impériale. Les nombreuses

voitures qui suivent sont réservées aux dames de la suite de la duchesse d'Angoulême, aux officiers de la maison du Roi et aux autres princes. La Garde nationale et la gendarmerie ferment le cortège.

Mme de Boigne, qui était allée voir l'entrée du Roi d'une maison de la rue Saint-Denis, a confirmé l'importance de la foule, les décorations des fenêtres, les cris et les acclamations. Comme Chateaubriand, dans un passage célèbre des *Mémoires d'Outre-Tombe*, elle a raconté l'impression que lui fit la vieille Garde impériale : *« Elle s'avançait à grands pas, silencieuse et morne, pleine du souvenir du passé. Les cris de "Vive le Roi !" se taisaient à son passage. À mesure qu'elle défilait, le silence s'accroissait, la consternation gagnait et la tristesse contagieuse de ces vieux guerriers donnait à cette cérémonie l'apparence des funérailles de l'Empereur bien plus que l'avènement d'un Roi. »*

Le souvenir de l'Empire et de ses temps de gloire reste trop proche pour être oublié, comme est encore trop proche au cœur de « l'Orpheline du Temple » les souvenirs douloureux qui l'attendent dans cette ville où elle va devoir vivre. Un jour, nous serons alors en 1822, elle confiera à sa belle-sœur, la duchesse de Berry : *« Qui peut plus souffrir que moi de me retrouver dans ces lieux où j'ai été avec mes parents et où je les ai vus si malheureux ? Eh bien, mon devoir est d'y être ! »* Mme de Boigne nous rapporte que *« la duchesse d'Angoulême ne prenait aucune part aux démonstrations de la foule... que ses yeux rouges donnaient l'idée qu'elle pleurait. »* La France, en même temps qu'elle acclame son Roi et la promesse de liberté et de paix que sa venue annonce, ne peut ni oublier les heures sombres de la Révolution, ni celles glorieuses de l'Empire.

⁂

Le cortège quitte Saint-Ouen à onze heures. Il n'arrivera aux Tuileries qu'aux alentours de six heures du soir. Le roi est

heureux et visiblement ému ; sa nièce, entre le sourire et les larmes, répond à la foule par de brefs saluts de la main.

À la barrière Saint-Denis, deux colonnes surmontées de globes d'azur fleurdelisés portant les armes de France et l'étendard royal accueillent le cortège. En vérité, il ne faut pas les regarder de trop près, ces colonnes. On avait, pour la circonstance, récupéré de vieilles toiles habilement restaurées et repeintes. De chaque côté de la chaussée, des estrades sont occupées par des musiciens et des jeunes filles vêtues de blanc. Deux magnifiques tapisseries d'Aubusson placées sur des châssis surmontés d'un fronton triangulaire, de part et d'autre des colonnes, redonnent quelque prestige à l'ensemble.

M. de Chabrol, préfet de la seine, entouré des douze maires de la capitale, présente au Roi les clefs de la ville sur un plateau d'or. « *Sire, le corps municipal de votre bonne ville de Paris dépose aux pieds de V. M. les clefs de la capitale du royaume de Saint-Louis. L'image d'Henri IV dérobée si longtemps à nos regards reparaît en ce jour solennel. Son règne recommence aujourd'hui.* » Ce à quoi, Louis XVIII répond : « *Enfin, me voici dans ma bonne ville de Paris ! J'éprouve une vive émotion au témoignage d'amour qu'elle me donne en ce moment. Je touche ces clefs et vous les remets ; elles ne peuvent être en meilleures mains, ni confiées à des magistrats plus dignes de les porter.* »

La porte Saint-Denis, érigée en 1672 pour célébrer les victoires de Louis XIV sur le Rhin, a retrouvé un air de jeunesse pour la circonstance. L'inscription *Ludovico magno*, fraîchement redorée, domine deux écussons aux armes de France, soutenus par deux renommées. Une gigantesque couronne royale faite de fleurs jaunes et rouges placée sous la voûte, surplombe la chaussée de ses vingt-quatre mètres. Au passage du cortège, les musiciens jouent l'air désormais célèbre : *Vive Henri IV*.

Au marché des Innocents, le Roi fait arrêter sa voiture pour recevoir les compliments des dames de la Halle. De part

et d'autre de la fontaine, se dressent des mâts de cocagne et des estrades pour les musiciens. Des banderoles flottent tout à l'entour. Au moment où le carrosse royal va repartir, un enfant vint présenter à la duchesse d'Angoulême une corbeille de fleurs d'où s'échappent deux colombes qui viennent voltiger autour de la princesse. « *Les anciens auraient dit*, écrit Nettement, *que c'était l'âme de son frère et celle de Madame Élisabeth qui venaient lui souhaiter la bienvenue.* »

Au débouché de la rue de la Bouillerie, le cortège se trouve face au Palais de Justice. La fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette ne peut retenir un mouvement de recul. Brusquement, son passé resurgit. La pâleur qui envahit alors son visage témoigne du trouble profond qui agite son âme.

À deux heures et demie, on arrive devant Notre-Dame. Le Roi est reçu sous une tente par le chapitre métropolitain. L'abbé de La Myre prend la parole : « *Sire, le ciel nous rend aujourd'hui notre Roi, notre père, Louis XVIII. Le Dieu de Saint-Louis a relevé votre trône. Vous raffermirez ses autels. "Dieu et le Roi", telle fut notre devise, telle a toujours été celle du clergé de France, dont l'Église de Paris se félicite d'être en ce moment l'organe.* »

Le Roi répond : « *En entrant dans ma bonne ville de Paris, mon premier soin est de venir remercier Dieu et sa Sainte Mère, la toute-puissante protectrice de la France, des merveilles qui ont terminé mes malheurs. Fils de Saint-Louis, j'imiterai ses vertus.* »

Sa Majesté est ensuite conduite au sanctuaire sous un dais porté par quatre chanoines. Son frère, la duchesse d'Angoulême, le duc de Berry et le prince de Condé l'accompagnent. On chante le *Domine salvum fac regem nostrum Ludovicum* et le *Te Deum*.

Dominant les draperies du trône, on remarque une effigie de Saint-Louis, accompagnée d'une inscription rappelant le souhait de placer cette journée sous la protection particulière du saint roi.

Mme de Boigne signala qu'en arrivant dans le chœur, « *Madame s'était effondrée sur son prie-Dieu d'une façon si gracieuse, si noble, si touchante, il y avait tant de résignation et de reconnaissance tout à la fois dans cette action, qu'elle avait fait couler des larmes d'attendrissement de tous les yeux.* »

« *La fille de Louis XVI,* ajoute Nettement, *n'était plus sur la terre, elle était devant Dieu.* »

Ce n'est pas le cas de tous les assistants, en particulier des royalistes qui font grise mine en voyant prendre place dans le chœur d'anciens régicides entourant le Roi de marques de respect. Leur présence à cet endroit et à cette heure n'est guère à leur goût.

Au sortir de Notre-Dame, le cortège se dirige vers le Pont-Neuf, où l'on a replacé à la hâte la statue d'Henri IV. Beugnot a raconté la difficulté qu'il rencontra à faire réaliser un moulage en plâtre du premier Bourbon et de sa monture. Pour cette dernière, on dut avoir recours à l'un des chevaux du quadrige de Berlin « *enlevé par Napoléon en 1806 et rendu en 1815* ». Quant à l'inscription revendiquée et par ce même Beugnot, et par Lally-Tollendal, elle se voulait la devise du nouveau règne : *Ludovico reduce, Henricus redivivus* (Louis revient, Henri renaît).

De chaque côté de la statue, deux temples, l'un dédié à la concorde des Français, le second à la paix des nations, évoquent le dessein futur du Roi.

Le cortège s'arrête devant la statue, le temps d'admirer Mme Blanchard s'élevant en ballon dans les airs et brandissant deux drapeaux blancs.

Entre le Pont-Neuf et les Tuileries, une foule encore plus dense s'est massée. Tout Paris semble rassemblé dans ces quelques rues, criant sa joie et applaudissant à tout rompre. Ce n'est plus de l'enthousiasme, mais du délire.

À l'avant du cortège, conformément aux anciennes traditions, on jette de petites pièces d'or et d'argent à l'effigie du

Roi. Dans cette marée humaine, au milieu des bousculades, le convoi n'avance qu'avec peine. On devine la fatigue sur le visage de Louis. À son côté, sa nièce revit un autre cortège qui a parcouru ces mêmes rues vingt et un ans plus tôt : celui qui emmenait sa mère au supplice !

Voici enfin les Tuileries. Il est six heures passées lorsque la voiture parvient à franchir, non sans difficulté, les grilles de la cour d'honneur. En entrant dans ce palais qu'elle a quitté le 10 août 1792, la duchesse d'Angoulême ne peut maîtriser davantage son émotion. Au moment où deux cents femmes vêtues de blanc s'apprêtent à lui rendre hommage par ces mots : « *Fille de Louis XVI, bénissez-nous* », elle perd brusquement connaissance. On doit l'emporter inanimée.

Louis, par contre, est rayonnant. Avec l'apparence d'un homme comblé, il pénètre au premier étage dans le salon de l'Empereur, situé entre la salle du trône et la galerie de Diane, afin de prendre quelque repos. On rapporte qu'en pénétrant dans ces lieux si lourds des souvenirs du passé, il ne peut s'empêcher d'évoquer la fin malheureuse du roi martyr : « *mon frère, que ne vois-tu ce jour !* » Puis, apercevant le décor laissé par l'Empire, il se laisse aller à plaisanter sur l'abondance de *N* couronnés parsemant les murs.

Dans la soirée, le Roi et sa famille doivent, à de nombreuses reprises, se montrer à la foule et répondre aux acclamations. On dit que certains contemporains mal intentionnés laissèrent entendre que Louis, tout en remerciant la foule à ses pieds murmurait : « *Les scélérats, les jacobins, les monstres !* » Il est permis de douter de l'authenticité du témoignage et de faire davantage confiance à cet historien qui affirma qu'à ce moment, Louis eut ces mots : « *Ma couronne est là ! Henri IV l'a conquise par les armes, moi par mes méditations, j'ai gagné la "bataille d'Ivry"* ». Le propos est davantage en harmonie avec la volonté maintes fois répétée de rassembler tous les Français autour de la couronne.

À la nuit tombante, face aux Tuileries brillamment illumi-

nées, un imposant feu d'artifice, œuvre de Ruggieri, est tiré du pont Louis XVI (de la Concorde). La pièce principale représente l'écu de France. L'enthousiasme est alors si grand que le public se met brusquement à danser autour du palais. « *Jamais Paris*, écrit Vitrolles, *ne s'est ému à ce point. J'avais vu l'entrée de Bonaparte aux Tuileries, elle était froide, silencieuse et solitaire. Nous jouissions sans restriction de ce triomphe de l'ancienne race de nos rois.* »

*
* *

À la même heure, *L'Undaunted* amenant Bonaparte aborde Porto-Ferrayo, après avoir dépassé l'îlot de Capraja, ayant laissé au loin les côtes de la Corse et celles de la Toscane. L'île d'Elbe faisait jusqu'alors partie du département de la Méditerranée, chef-lieu Livourne. Aujourd'hui, elle devient un État souverain. Au nom de Bonaparte, Bertrand, Drouot et Campbell remettent au général Dalesme la lettre du nouveau souverain : « *Général, j'ai sacrifié mes droits aux intérêts de la patrie et je me suis réservé la souveraineté et la propriété de l'île d'Elbe, ce qui a été consenti par toutes les puissances. Veuillez faire connaître le nouvel état des choses aux habitants et le choix que j'ai fait de leur île pour mon séjour, en considération de la douceur de leurs mœurs et de leur climat. Dites-leur qu'ils seront l'objet constant de mes plus vifs intérêts.* »

Sur ce, le pavillon blanc de Louis XVIII est amené et remplacé par un nouveau drapeau « *à bande de gueules sur fond d'argent semé d'abeilles d'or* ». Dans la foulée, le sous-préfet en porte la nouvelle à la population : « *Notre auguste souverain, l'empereur Napoléon est arrivé parmi nous. Nos vœux sont accomplis : la félicité de l'île d'Elbe est assurée.* »

Vingt-quatre heures plus tard, Bonaparte quitte *L'Undaunted* et met pied à terre face à un détachement de marins anglais présentant les armes. Le maire, Pietro Traditi, l'ac-

cueille au nom de ses concitoyens et lui remet les clefs de la ville. « *Reprenez ces clefs, Monsieur le maire, répond le nouveau souverain, elles ne peuvent être en meilleures mains.* »

Ainsi, dans le temps où Louis XVIII reçoit les clefs de sa « bonne ville » de Paris, Napoléon reçoit celles de son nouveau royaume. Poursuivant le parallèle, le Vicaire Général de Porto-Ferrajo, le corse Arrighi, invite Bonaparte à prendre place sous un dais décoré d'abeilles d'or, afin d'être conduit solennellement à l'église paroissiale faisant fonction de cathédrale pour le *Te Deum* traditionnel. Ce n'est certainement pas celui qui retentit à Notre-Dame ce jour-là pour célébrer l'arrivée de Louis XVIII, ni ceux qui, hier, saluèrent la victoire d'Austerlitz le 2 décembre 1805, ou la naissance du Roi de Rome, le 20 mars 1811. Ici, l'atmosphère est tout autre. Les applaudissements ne peuvent faire oublier la tristesse d'une situation dont l'ex-Empereur semble avoir pris son parti, d'autant qu'alors il espère toujours la venue de sa femme. C'est bien ce qu'il lui écrit le soir même : « *Ma bonne Louise, je suis resté quatre jours en mer par un temps calme; je n'ai point du tout souffert. Je suis arrivé à l'île d'Elbe qui est très jolie. Les logements y sont médiocres, je vais en faire arranger en peu de semaines. Je n'ai pas de nouvelles de toi. C'est ma peine de tous les jours. Ma santé est fort bonne. Adieu mon amie, tu es loin de moi, mais mon idée est avec ma Louise. Un tendre baiser à mon fils. Nap.* »

Dès le lendemain, il part à la découverte de son royaume : le tour du propriétaire ! Dans l'éclatant soleil méditerranéen, la nature tout à l'entour s'étend magnifique en paysages semblables à ceux de son île natale. La mer sous le soleil scintille en reflets argentés. Les maisons roses et blanches des villages perchés sur les collines, il peut les croire transportées ici pour lui rappeler le temps de sa jeunesse.

Sa marche le conduit à Capoliveri, sorte de nid d'aigle situé au point culminant de l'île. De là, l'œil embrasse l'horizon, un bien maigre royaume ! Deux cent vingt-trois kilomètres car-

rés... « *Que mon île est petite !* » ne peut-il s'empêcher de murmurer.

Durant les quelques mois qu'il y passera, il se comportera en véritable administrateur, contrôlant, dirigeant, organisant, bâtissant. Il nommera un gouverneur, Drouot, un intendant, Balbi, un trésorier, Peyrusse. Il réformera la douane, l'enregistrement, les hôpitaux. Il ira jusqu'à établir une véritable cour autour de lui, comme jadis aux Tuileries. N'a-t-il pas à sa disposition les six cents hommes de sa garde, commandés par Cambronne et, au port, quelques bâtiments qu'il peut utiliser ?

Sa mère viendra le rejoindre. Il l'installera dans une petite maison, près de son habitation. Sa sœur Pauline passera quelques jours en sa compagnie, avant de s'y installer au mois de novembre suivant. Il invitera sa maîtresse, Marie Waleska à venir lui rendre visite, en compagnie du petit Alexandre, le fils qu'il eut d'elle. Mais, par-dessus tout, il espère la visite de sa femme.

Le 3 juillet, il lui redit son désir de la retrouver : « *Ma santé est bonne, mes sentiments pour toi les mêmes et mon désir de te voir et de te le prouver très grand.* »

Le 18 août, nouvelle lettre, nouvelle invitation :

« *Madame [sa mère] est ici et se porte bien. Ton logement est prêt et je t'attends dans le mois de septembre pour faire la vendange. Personne n'a le droit de s'opposer à ton voyage. Viens donc Je t'attends avec impatience.* »

Mais, nous le savons, elle ne viendra pas. Jamais plus Napoléon ne la reverra, jamais plus il ne reverra son fils. Méneval avait, à cette époque, confié à La Valette « *qu'il ne fallait pas compter sur l'Impératrice, qu'elle ne cachait pas sa haine pour l'Empereur et qu'elle était disposée à approuver toutes les mesures qu'on allait prendre contre lui.* » Mais cela, Napoléon l'ignorait.

L'Empereur reçoit beaucoup, spécialement des Italiens et des Anglais. « *Les Anglais,* écrit Mariotti, *ont une vive admiration pour Napoléon. Ils ont acheté à Florence tous les bustes en albâtre. Tous les capitaines anglais ont son portrait dans leur cabine.* » Par contre, peu de Français, compte tenu de la difficulté à obtenir un passeport.

Cependant, il reste en liaison avec son pays, par l'intermédiaire des nombreux agents qui, chaque jour, le renseignent sur la situation. Il connaît le mécontentement provoqué par la politique parfois maladroite des Bourbons. Il sait que l'armée murmure, que les ouvriers souffrent du chômage, que les oppositions se ravivent. Peu à peu, germe en lui l'idée qu'il pourrait peut-être revenir en France, où ses partisans sont nombreux.

Vers le 12 février, sa résolution est prise. Il va quitter l'île et reprendre sa place. Le 26, ce sera chose faite. Après dix mois d'exil, il embarque. Au début de ce mois, il avait confié à Pons (de l'Hérault) sa résolution : « *Les vœux de l'armée me rappellent. L'immense majorité de la nation me désire. Les Bourbons ont commencé par se faire haïr.* » Ce à quoi, Pons a répondu : « *Sire, je pense que ce serait une grande félicité pour la France que le retour de Votre Majesté sur le trône des Français.* »

C'est ainsi que, le 1er mars 1815, il débarque avec ses hommes à Golfe-Juan. Dans la déclaration qu'il adresse au peuple français, il annonce sa volonté de retrouver son trône : « *Français, dans mon exil, j'ai entendu vos plaintes et vos vœux; vous réclamez ce gouvernement de votre choix qui, seul, est légitime. J'arrive parmi vous reprendre mes droits qui sont les vôtres.* »

À l'armée, il lance cet appel devenu célèbre : « *Soldats, venez vous ranger sous les drapeaux de votre chef. La victoire marchera au pas de charge; l'aigle avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame.* »

Ce fut effectivement « *le vol de l'aigle* » puisque vingt jours plus tard, il est à Paris que Louis XVIII a quitté en hâte quelques heures plus tôt

Le Moniteur, dans son édition du 21 mars, en annoncera la nouvelle dans un communiqué laconique : « *Paris, le 20 mars. Le Roi et les princes sont partis dans la nuit. S. M. l'Empereur est arrivé à huit heures dans son palais des Tuileries. Il est entré à Paris à la tête de ses troupes qu'on avait fait sortir le matin pour s'opposer à son passage.* »

Épopée glorieuse pour certains, coup de folie pour d'autres. Dans ses mémoires, Pasquier rapporte cette confidence de Caulaincourt : « *L'entreprise de l'Empereur est folle... il va avoir l'Europe toute entière sur les bras et on ne lui donnera pas le temps de se préparer. Il succombera donc, mais que deviendra la pauvre France ? Elle sera saccagée, peut-être partagée, car il n'est plus permis de compter sur aucune générosité de la part des souverains. La maison de Bourbon elle-même sera-t-elle une ressource ? On doit lui en vouloir beaucoup de s'être laissé renvoyer aussi facilement.* »

Si Napoléon estime son équipée possible, on sait qu'elle n'est pas souhaitée partout. Sans doute, a-t-il des appuis parmi les populations des campagnes craignant un retour des droits féodaux, parmi les habitants des faubourgs touchés par le chômage et la misère et naturellement dans les rangs de l'armée, mais la majorité des Français pense autrement. « *Nous commencions à devenir heureux et tranquilles, vous allez tout troubler* », a osé dire à Bonaparte le maire d'une petite commune des environs de Cannes.

Nous savons que de nombreuses adresses de soutien parvinrent à Louis XVIII, venant de villes : Valenciennes, Laval, Le Havre, Amiens, Cherbourg, mais aussi de plusieurs régiments : le 3ème étranger, le 1er régiment suisse, le 71ème de ligne, le régiment Dauphin, le 3ème régiment d'Infanterie légère...

Voici celle que la ville de Caen fait parvenir aux Tuileries le 10 mars : « *Sire, en apprenant la tentative criminelle de Napoléon Bonaparte, deux sentiments se sont simultanément emparés des cœurs de tous les habitants de votre bonne ville de Caen, une*

profonde indignation pour le perfide étranger qui, sans doute, n'ayant pas à son gré déversé assez de maux sur la France et sur le reste de l'Europe, voudrait encore pour dernier présent nous apporter l'horrible fléau de la guerre civile; un redoublement d'amour pour notre légitime monarque, ce père chéri, auteur de tant de bienfaits et pour l'auguste famille des Bourbons sur laquelle reposent toutes les espérances de la patrie. »

De tels témoignages ne peuvent masquer ni les défections de plus en plus nombreuses au fur et à mesure de l'avancée de Napoléon, ni l'affolement du Gouvernement qui ne parvient pas à trouver les moyens de s'opposer à cette marche.

Le 16 mars, alors que l'Empereur a déjà atteint Avallon, le Roi décide de réunir les Chambres en une séance extraordinaire. Ses paroles font grande impression : « *Celui qui vient allumer parmi nous la torche de la guerre civile y apporte aussi le fléau de la guerre étrangère. Il veut mettre notre patrie sous son joug de fer. Il veut détruire cette Charte constitutionnelle que je vous ai donnée. Que le concours des deux Chambres donne à l'autorité toute la force nécessaire et cette guerre vraiment nationale trouvera par son heureuse issue ce que peut un grand peuple uni par l'amour de son Roi et la loi fondamentale de l'État.* » Puis, au milieu des applaudissements, le Roi, son frère le comte d'Artois et, après eux, le duc de Berry, le prince de Condé et le duc d'Orléans, jurent de vivre et de mourir « *fidèles à la Charte constitutionnelle qui assure le bonheur des Français.* »

Deux jours plus tard, une proposition de loi est déposée sur le bureau de l'Assemblée, visant à condamner les menées de Bonaparte et à apporter au Roi le soutien de la représentation nationale :

« *Considérant que, depuis 1791, tous les gouvernements qui ont méconnu les droits de la nation ont été renversés et que nul gouvernement ne peut plus se soutenir en France qu'en suivant très exactement la ligne des principes constitutionnels,*

– Que Bonaparte les a tous méconnus et violés...

– Considérant que le serment prêté il y a deux jours par Louis XVIII et par son auguste frère de maintenir inviolablement la Charte constitutionnelle, assure à la nation la jouissance pleine et entière de ses droits et fait cesser toutes les craintes qu'on aurait pour l'avenir... »

Ce passage est important en ce qu'il rappelle très nettement la priorité des "droits de la nation" auxquels l'autorité du Roi est soumise.

Lorsque, trois mois plus tard, Louis XVIII retrouvera son trône, il devra s'en souvenir. Nous ne serons sans doute pas dans un système de monarchie constitutionnelle, mais cela y ressemblera fort.

*
* *

Ces cents jours se terminèrent, nous le savons, par la défaite de l'Empereur à Waterloo le 18 juin 1815, son abdication cette fois définitive et son exil dans l'île de Sainte-Hélène, où il s'éteindra le 5 mai 1820 « *à cinq heures quarante-neuf minutes* ».

Pasquier avait prédit l'événement : « *Cet homme n'est corrigé de rien et revient aussi despote, aussi désireux de conquêtes, aussi fou enfin que jamais. Toute l'Europe va lui tomber sur le corps ; il est impossible qu'il résiste et son affaire sera faite avant quatre mois. Je ne demande pas mieux que les Bourbons reviennent, seulement il faut que les affaires soient arrangées un peu moins bêtement qu'elles l'ont été l'année dernière par Talleyrand.* »

Lorsque la nouvelle de la mort de Napoléon parvient en Angleterre, un écuyer de Georges IV vient l'en avertir :

« *Sire, votre pire ennemi est mort.*

– Ma femme ?

– Non, Sire, l'empereur Napoléon ! »

Si Napoléon est mort, son souvenir ne le suit pas dans la tombe. L'image de l'homme solitaire sur un rocher battu par les flots va perdurer. La légende n'est sans doute pas née à Sainte-Hélène. Elle a pris naissance bien plus tôt, probablement dès la campagne d'Italie, entretenue ensuite par le "culte impérial" que Napoléon sut si bien mettre en scène. Mais l'exil lui donnera corps. Des écrits tels que le *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*, œuvre d'un ami de Mme de Staël, Lullin de Chateauvieux, ou le *Mémorial* de Las Cases y contribueront.

L'image du dictateur dont les armées pillèrent, volèrent, tuèrent, violèrent, s'effaça. On ne voulut plus voir que l'homme abattu, son martyre loin de la France. La légende s'est imposée. Elle a remplacé la réalité dans l'esprit de beaucoup. Elle reste encore vivante aujourd'hui.

« *Rien*, écrira Chateaubriand, *ne dominera désormais dans les sociétés infirmes et nivelées. L'ombre de Napoléon s'élèvera seule à l'extrémité du vieux monde détruit, comme le fantôme du déluge au bord de son abîme. La postérité lointaine découvrira son ombre par-dessus le gouffre où tomberont des siècles inconnus jusqu'au jour marqué de la renaissance sociale.* »

À Vienne, Marie-Louise apprit la nouvelle de la mort de son mari, en même temps qu'elle recevait son masque funéraire. Ne sachant que faire de l'objet, elle le donna en cadeau aux enfants de son intendant qui, l'ayant attaché à une ficelle, s'en servirent comme d'un jouet.

Chapitre X

« Quel est cet homme ? C'est le fils de Saint-Louis !
C'est le Roi ! »
(Chateaubriand)

Six années s'écoulent entre la première abdication de Napoléon à Fontainebleau et sa mort dans l'exil de Sainte-Hélène. Six années durant lesquelles, si l'on excepte l'épisode des Cent-Jours, la monarchie restaurée va s'affirmer auprès des Français par le moyen d'une Charte constitutionnelle génératrice d'institutions libres en phase avec l'esprit du moment.

Louis-Stanislas-Xavier de France, frère du dernier roi, devenu Louis XVIII, en fut le principal artisan. Né le 17 novembre 1755, il a près de soixante ans lorsqu'il retrouve le trône de ses ancêtres, soixante années d'une vie riche en péripéties au sein d'un monde en proie aux plus importants bouleversements.

Durant sa jeunesse, il a connu la puissance de la monarchie traditionnelle et les splendeurs de Versailles, centre du pouvoir, palais de l'esprit. *« Qui n'a pas connu le XVIIIe siècle, n'a pas connu la douceur de vivre »*, regrettait Talleyrand.

Son éducation, comme d'ailleurs celle de ses frères, le dauphin Louis-Auguste, futur Louis XVI et de Charles-Philippe, comte d'Artois, est conforme à ce que l'on veut pour des princes proches du trône. Alors que l'aîné préfère l'arithmétique et la géographie, Louis-Stanislas se passionne pour l'étude des classiques et la littérature. Il sait Racine par cœur. Sa connaissance du latin lui permet de lire Horace dans le texte

et d'en citer de mémoire de nombreux passages. Un observateur a noté : « *Monsieur mène une vie sédentaire; il protège et cultive les lettres et passe régulièrement plusieurs heures de la matinée à étudier et à lire dans son cabinet.* »

Sa demeure parisienne, le palais du Luxembourg, celles des champs Brunoy et Grosbois, ainsi que son pavillon de Versailles sont le rendez-vous de nombreux savants et intellectuels : Didot, Lemonnier, Monge, Laporte du Theil, l'abbé Arnault, Marmontel, les architectes Louis et Chalgrin, et bien d'autres !

Le 14 mai 1871, il épouse Marie-Joséphine de Savoie, fille de Victor-Emmanuel III, dont la beauté n'est pas la principale qualité. À Louis XVI qui le lui fit remarquer, il répliqua d'un ton sec : « *Je la trouve à mon gré, cela me suffit.* »

Bien que second personnage du royaume, il n'exerce que peu d'activités officielles. Les choses deviennent différentes lorsqu'en février 1787, il est appelé à présider les séances de la Commission des Notables chargée d'approuver un programme de réformes. Louis-Stanislas y voit l'occasion de s'affirmer et fait montre d'assiduité et d'esprit d'ouverture qui lui valent une popularité certaine. Il apprend à discerner les courants de pensée qui parcourent la société, comment les maintenir, les contourner ou les accompagner. Cette expérience cultivée sans relâche par la suite, lui sera précieuse lorsqu'à son tour, il sera amené à assumer les responsabilités du pouvoir.

Bien que revendiquant la prérogative d'être « *le premier gentilhomme du royaume* », il a de ces années acquit la conscience que « *l'autorité du prince ne vient que du consentement du peuple* ». Déjà, se profile une notion appelée à bouleverser les rapports que le Roi entretient avec ses sujets et que traduit si bien un vers de la tragédie de Straffort souvent cité à l'époque : « *La couronne a ses droits, mais le peuple a les siens* », d'où le double jeu qu'il donne l'impression de mener. En même temps qu'il dit : « *J'ai jugé que rien dans le monde ne*

pouvait me séparer du Roi mon frère », il cherche comment la monarchie peut évoluer selon les idées du temps. C'est ainsi qu'il a voté en faveur de la double représentation aux États-Généraux.

On y vit une attitude d'opposition. C'est alors qu'on cherchera à le compromettre lors de la fameuse affaire Favras. Un libelle abondamment distribué à Paris disait : *« Le marquis de Favras, place du Palais-Royal, a été arrêté avec madame son épouse pour un plan qu'il avait formé de soulever trente mille hommes pour faire assassiner M. de La Fayette et le maire de la ville [Bailly] et ensuite nous couper les vivres. Monsieur, frère du Roi, était à la tête. »*

En fait, on n'eut aucune preuve de la culpabilité du prince. Lui-même accepta, avec succès d'ailleurs, de s'expliquer devant la commune de Paris y clamant sa solidarité avec la Révolution : *« Je n'ai pas cessé de croire qu'une grande révolution était prête, que le Roi devait en être le chef puisqu'elle ne pouvait être avantageuse à la nation sans l'être également au monarque. Enfin, que l'autorité royale devait être le rempart de la liberté nationale et la liberté nationale, la base de l'autorité royale. »*

Mais la Révolution gronde. Le comte d'Artois et sa famille ont pris la route de l'exil au lendemain de la prise de la Bastille. Pour le Roi et sa famille, la situation devient intenable, au point qu'il faut également envisager de partir. Louis XVI décide de se rendre à Montmédy et d'appeler les Français à se rassembler autour de sa personne. On sait ce qu'il en advint et comment la malheureuse équipée échoua lamentablement à Varennes. Louis-Stanislas a davantage de chance. Ayant quitté Paris le même jour que son frère, il se dirige vers les Pays-Bas et parvient sans encombre à Mons. *« Pour la première fois depuis vingt mois*, dit-il, *je me couchai sûr de n'être pas réveillé par quelque scène d'horreur. »*

*
* *

Le monde de l'exil dans lequel Louis vient de pénétrer n'a rien à voir avec celui qu'il vient de quitter. Coblence rassemble une foule d'émigrés, aristocrates pour la plupart, qui ont fui la France pour sauver leur vie. Ayant tout abandonné, ils vivent d'expédients.

Face au Paris de la Révolution, des discours et des foules hurlantes, Coblence semble une survivance de l'ordre ancien où se prépare une revanche sans doute bien improbable.

Ces hommes et ces femmes qui, pour beaucoup, n'ont « *rien compris, ni rien oublié* », conservent l'espoir de retrouver leurs privilèges en même temps que leur fortune et leurs biens. Louis paraît un moment les encourager. Non sans quelque exagération, Napoléon dira : « *C'est Coblence qui l'a tué.* » L'observation n'est guère fondée même si, à cette époque, le futur Roi de France espère en l'armée des émigrés pour reconquérir le royaume. Les puissances alliées prêtes à envahir le pays pouvaient être pour lui des soutiens efficaces !

Dans l'immédiat, ce n'est qu'un rêve. Pour le frère de Louis XVI, va commencer une longue vie d'errance, d'inconfort, parfois de misère, ballottée au gré des événements. À la mort du Roi, il s'est intitulé "Régent", à celle de son neveu, il a pris le titre de "Roi", pauvre roi sans royaume, mais non sans dignité, ni espérance.

De Coblence, il se rend à Liège, puis à Aix-la-Chapelle. Il accompagne l'armée des émigrés vers Longwy, Briey, Verdun. Après la défaite de Valmy, il se rend à Vérone, d'où il lance une célèbre mais maladroite proclamation qui fera dire à Talleyrand : « *C'est une maison finie, que la maison de Bourbon.* » Puis, ce sera Blankenberg, Mitau au nord de la Russie. Dans ce lieu isolé et inconnu, il accueillera sa femme et sa nièce, la fille de Louis XVI, rescapée du Temple, qu'il mariera le 10 juin 1798 à son neveu Louis-Antoine, duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois.

En 1801, il retrouve à Varsovie des lieux plus agréables, mais l'ascension du général Bonaparte, devenu Empereur des

Français, le contraint à reprendre sa vie de proscrit. Il retrouve Mitau et finalement se réfugie en Angleterre, où il résidera jusqu'au printemps de 1814 qui le vit retrouver la France. « *J'ignore les desseins de Dieu sur ma race et sur moi*, a-t-il écrit le 28 février 1808, *mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître.* »

Les années d'exil, cette interminable fuite à travers l'Europe, lui a permis de renouer des contacts avec les grandes dynasties alors régnantes : Habsbourg, Savoie, Wittelsbach, Wittenberg, et naturellement Bourbon. N'est-il pas allié à ceux de Naples, de Parme et d'Espagne, de la même façon qu'il se trouve le cousin de l'empereur romain germanique, des électeurs de Saxe et de Bavière, au cœur de cette Europe traversée par les idées des "Lumières" portées par des hommes tel Voltaire à Berlin, Montesquieu à Londres, Diderot à Saint-Pétersbourg, un continent qui paraît avoir oublié les nationalismes puisque, tout naturellement, les Rohan se sont mis au service de l'Autriche, le corse Pozzo di Borgo sous la tutelle du tsar de Russie, le prince de Hohenlohe sous celle de la France.

Ce monde si varié ne l'empêche nullement de suivre avec une extrême attention les événements français, grâce à un extraordinaire réseau de correspondants plus ou moins clandestins qui fait de lui l'un des hommes les mieux renseignés d'alors.

Ces échanges permanents d'informations et de contacts permettent à sa pensée d'évoluer vers davantage de réalisme. Il dit : « *Autant qu'on peut en juger de loin, il y a des choses tellement détruites qu'on ne peut les rétablir et que, parmi les nouvelles institutions, il y en a de bonnes à conserver.* »

*
* *

Ce roi que la France retrouve n'a rien de commun avec le fringant empereur que la nation connaît. C'est un gros hom-

me à la marche difficile que l'abus de la bonne chère et le manque d'exercice a contribué à alourdir. Atteint de la goutte, il s'est résigné à la maladie comme *« à un ennemi avec lequel il faut vivre et mourir. »* Il est devenu le plus gros et le plus mal portant des rois de France.

Albertine de Staël, duchesse de Broglie, eut la faveur d'être reçue aux Tuileries. Elle a raconté : *« Avant-hier, j'ai été à la cour. On a roulé le Roi dans son fauteuil ; c'est une physionomie singulière. Il a beaucoup de dignité ; malgré sa grosseur, malgré sa face ronde et son teint rouge, il a l'air royal. Il n'y a pas d'accord entre sa bouche et ses yeux ; son sourire est constant et son regard sévère jusqu'à la dureté. C'est un homme d'esprit à la façon de l'ancien régime, ayant des traits dans la conversation, mais c'est tout. »*

Quelque grave que fut son handicap, quelque précaire sa situation, jamais sa confiance en son destin ne faiblit. Durant les premières années de l'exil, un souverain, sortant d'une rencontre avec lui, eut à peu près ces mots : *« Ce brave Louis, il est bien, le seul à croire encore en lui. »*

S'il faut retenir de la description laissée par Albertine de Staël quelques points caractéristiques de sa personnalité, ce pourrait être la dignité, l'esprit, le scepticisme.

La conscience de sa dignité, de son rang, de son sang, du principe qu'il incarne, tel est bien ce que chacun ressent à son contact. *« Louis XVIII,* note Beugnot en 1814, *gardait la dignité du trône parmi cette cohorte de souverains et, quoique lui-même fût désarmé et à peu près impotent, il était si rempli de la supériorité du Roi de France sur les autres rois, qu'il était parvenu à les en persuader eux-mêmes. »* Peu de visiteurs peuvent se vanter d'échapper au rayonnement qui émane de sa personne. Il est le Roi et cela se voit !

Lui-même, d'ailleurs, y veillera en redonnant à sa cour prestige et puissance. On le lui reprochera. Mais pouvait-il faire moins que son prédécesseur qui institua une cour gran-

diose et ultra-monarchique, où les militaires eux-mêmes devaient arborer l'habit habillé de satin rose ou vert... où l'étiquette n'avait jamais été aussi contraignante, où la salle du trône était devenue le lieu d'où tout partait et vers quoi tout convergeait. « *Tout est dans le trône,* répétait l'Empereur à l'adresse du Corps législatif. *Moi seul, je suis le représentant du peuple. La France a plus besoin de moi que je n'ai besoin d'elle.* »

Tandis que l'Empire reposait sur le génie d'un homme, la Restauration était fondée sur les droits d'une famille. Ce sont ces droits qu'il convient de raffermir et le lustre dont Louis XVIII décide de s'entourer en sera un des moyens. Ainsi, voit-on reparaître les Gardes du corps, les Cent-Suisses, les Gardes de la porte, les mousquetaires gris et noirs, les Chevau-légers, les Gendarmes de la garde, les Grenadiers à cheval. Le Roi et les princes ont chacun leur maison. La cour continue celle de Napoléon, moins rigide, moins jeune, mais, par contre, plus religieuse, plus familiale, plus ouverte. Jamais les réceptions aux Tuileries, où les odeurs de cuisine ont remplacé le cliquetis des armes, n'ont été autant prisées qu'en 1814.

Ce roi se révèle aussi un homme d'esprit, un fin lettré. Faut-il suivre Guizot quand il écrit : « *Dignement superficiel, fin avec les personnes, soigneux des apparences et assez peu intelligent au fond des choses* », ou bien approuver l'exclamation de Frayssinoux : « *Quelle fleur d'urbanité, que de mots heureux, que de récits pleins de sel sortis de sa bouche?* » L'éducation reçue, celle acquise durant tant d'années passées au crible d'une intelligence vive ne pouvait pas ne pas ressurgir quand il citait ses auteurs, plaçait un bon mot, une réflexion provocante. « *Aucun roi ne parla, ni n'écrivit mieux* », n'hésite pas à affirmer Lamartine.

Le lettré a bu à la source des "Lumières". En ceci, il est un homme de son temps. Alors que Louis XVI et le comte d'Artois revinrent à la foi chrétienne, Louis XVIII s'est installé dans un aimable scepticisme, fidèle aux idées dominantes de son temps. Mais ce roi philosophe est aussi et tout naturelle-

ment « *Roi Très-Chrétien* », fils de l'Église et de saint Louis, fidèle à ses exercices de piété, déclarant au pape : « *Je regarderai toujours l'affermissement de la religion et les faveurs dont elle a le droit de jouir dans mes États comme une source de bonheur pour mes peuples.* » Une telle "cohabitation", s'il est permis d'utiliser cet anachronisme, semble parfaitement naturelle. Chateaubriand, qui voyait surtout le philosophe, note : « *Le Roi Très-Chrétien s'était mis à l'abri de tout reproche de cagoterie, ne possédait-il pas dans son conseil un évêque marié, M. de Talleyrand ; un prêtre concubinaire, M. Louis ; un abbé peu pratiquant, M. de Montesquiou ?* »

Tel apparaît le souverain appelé à régner sur cette France de 1814. « *J'avais vu*, écrit encore Chateaubriand, *la vieille monarchie passer à la monarchie constitutionnelle et celle-ci à la République ; j'avais vu la République se convertir en despotisme militaire, revenir à une monarchie libre, les nouvelles idées et les nouvelles générations se reprendre aux anciens principes et aux vieux hommes.* »

Nouvelles idées et anciens principes, tel est le visage de la nation. Les personnages les plus disparates s'y rencontrent, anciens militaires d'avant la Révolution côtoyant ceux des armées de la République et de l'Empire, Vendéens de l'armée catholique et royale croisant les bourreaux de cette même Vendée, anciens révolutionnaires devenus respectables et gentilshommes, émigrés aux habits démodés, ceux du Faubourg Saint-Germain et les nouvelles élites... royalistes, impérialistes, conventionnels, dévots et impies, les voici tous rassemblés sous le même sceptre au sortir de la chape de plomb que l'Empire avait étendu sur la nation, chacun désireux d'expérimenter cette liberté aujourd'hui offerte. « *Le principe de l'égalité et de la démocratie était au fond des esprits* », disait encore l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe*.

La tâche qui attend Louis XVIII peut paraître impossible, pourtant il s'y attelle sans hésiter, comme une chose naturelle,

conscient que le principe qu'il incarne reste le meilleur fédérateur de cette somme d'intérêts divergents. « *Le système que j'ai adopté*, écrira-t-il en 1818, *et que mes ministres suivent avec persévérance est fondé sur cette maxime qu'il ne faut pas être le roi de deux peuples et tous les efforts de mon gouvernement tendent à faire que deux peuples qui n'existent que trop finissent par en former un seul.* » La Charte constitutionnelle est le moyen qu'il choisit pour y parvenir.

La Charte constitutionnelle

Ayant récusé le projet de Constitution sénatoriale et promis dans sa déclaration de Saint-Ouen « *d'adopter une Constitution libérale* », il reste à la mettre en chantier. Louis XVIII n'a d'ailleurs pas le choix. L'idée d'une constitution à l'exemple de l'Angleterre étant tellement dans l'air et depuis tant d'années, qu'il ne paraît guère possible d'envisager une autre voie. On se souvient qu'un quart de siècle plus tôt, les États-Généraux, après s'être proclamés « Assemblée Nationale », ont juré de ne pas se séparer « *avant d'avoir donné une constitution à la France* ».

Vitrolles avait noté à l'époque : « *On dirait qu'à certains moments, il y a des idées qui se répandent comme des épidémies. C'est une espèce de fièvre qui saisit les esprits et dont personne ne se garantit ; elle est pour ainsi dire dans l'air qu'on respire.* » Et il ajoutait : « *Personne alors ne se faisait une question de transplanter sur un sol nouveau le vieux chêne britannique.* »

Ainsi Louis XVIII « *qui était Roi partout comme Dieu est partout* », selon l'expression de Chateaubriand ne pouvait l'être que par la volonté populaire, alors qu'en 1799, il avait déclaré : « *Si je suis un jour roi de fait comme je le suis de droit, je veux l'être par la grâce de Dieu.* »

Fin politique, conscient de la marge de manœuvre qui est la sienne, il se garde de brusquer les choses. Après avoir pris

connaissance du projet de constitution sénatoriale, il fait remarquer que « *les bases en sont bonnes, mais qu'un grand nombre d'articles, portant la précipitation avec laquelle ils ont été rédigés, ne peuvent dans leur forme actuelle, devenir loi fondamentale de l'État.* »

Si Louis XVIII est décidé à adopter une constitution,; il refuse de se la voir imposer. En annonçant dans la foulée la mise en place d'une commission chargée d'élaborer un nouveau texte, il reprend l'initiative. Ainsi, la future constitution sera octroyée. Plus tard, il confiera à son cousin Ferdinand IV de Naples qu'il ne pouvait pas « *être roi par la grâce du Sénat, mais qu'il avait donné une constitution à ses peuples, parce que c'était l'esprit du siècle et qu'il valait toujours mieux la donner que la recevoir.* »

« *Le Roi,* écrira Beugnot, *veut être roi de France, c'est-à-dire successeur de Saint-Louis, d'Henri IV et de Louis XIV; il ne veut pas être roi de la Révolution, c'est-à-dire venir après des hommes que je n'ose pas nommer.* »

Louis XVIII se place d'emblée comme successeur de Louis XVII, d'où la datation de la Charte (la dix-neuvième année du règne) et la technique de l'octroi, dispositions qui soulevèrent de nombreuses critiques. À propos de la datation, Chateaubriand déclara : « *On reprit les choses au point où elles étaient arrêtées; ce qui s'était passé fut comme non avenu : l'espèce humaine reportée au commencement de la Révolution avait seulement perdu quarante ans de vie.* » Il fut tout aussi critique vis-à-vis de l'octroi : « *La Charte, pour la plus grande partie de la nation, avait l'inconvénient d'être octroyée, c'était remuer par ce mot très inutile la question brûlante de la souveraineté royale ou populaire.* »

C'est pourtant bien de souveraineté qu'il s'agit. On se souvient que la Constitution du 3 septembre 1791, reprenant l'article III de la Déclaration des Droits de l'Homme du 26 août précédent, rappelle clairement que « *la souveraineté est une, indivisible, inaliénable et imprescriptible. Elle appartient à la nation ; aucune section du peuple, ni aucun individu ne peut s'en*

attribuer l'exercice. » (Titre III, art. 1). Louis XVI avait dû reconnaître le fait et accepter que le pouvoir exécutif lui soit délégué. (Titre III, art. 4)

Telle était l'opinion de l'époque, exprimée en particulièrement par Sieyès dans sa brochure : *Qu'est-ce que le Tiers-État ?* « *La nation,* dit-il, *est la seule réalité politique. La volonté de la nation est toujours légale; il suffit que sa volonté paraisse pour que tout droit positif cesse devant elle comme devant la source suprême et le maître suprême de tout droit positif.* » Louis XVIII a une autre conception de sa mission. Son pouvoir vient de Dieu. Dès le préambule de la Charte, il l'affirme : « *La Divine Providence, en nous rappelant dans nos États, nous a imposé de grandes obligations.* » Si Dieu n'est pas explicitement mentionné, c'est bien à Lui que le Roi fait référence. Il est vrai qu'alors la Divine Providence avait de nombreuses vertus. N'avait-elle pas, quelque dix années plus tôt, aidée il est vrai par les constitutions de l'Empire, placé la dignité impériale héréditaire dans la famille Bonaparte !

Montesquiou, l'un des rédacteurs de la Charte, expliquera aux membres de la commission : « *Il faut bien se pénétrer de l'esprit dans lequel le Roi est entré dans ses États et a donné la Déclaration de Saint-Ouen ; il y rentre en vertu du principe fondamental qui établit une monarchie héréditaire de mâle en mâle par ordre de primogéniture. C'est par la puissance inhérente à sa personne qu'il a parlé dans la déclaration de Saint-Ouen et qu'il s'expliquera plus explicitement dans l'acte qui va être discuté.* » On ne peut être plus clair.

Nous sommes ici au cœur de ce qui gênait les "hommes des Lumières", imbus de rationalisme et décidés à supprimer toute référence à un ordre supérieur. Ils voulaient la source du pouvoir ailleurs qu'en Dieu. Ils crurent la trouver dans le concept de "société" ou de "nation", c'est-à-dire dans la "volonté générale". Ce fut la position de Rousseau reprise par les théoriciens de la Révolution. « *Chacun de nous,* écrit le philosophe, *met en commun ses biens sous la suprême direction de*

la volonté générale et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout. Les actes du souverain ne peuvent être que des actes de la volonté générale. Les particuliers ne s'étant soumis qu'au souverain et l'autorité souveraine n'étant autre que la volonté générale, chaque homme, obéissant au souverain, n'obéit qu'à lui-même. » C'est donc la volonté générale qui détermine le bien et le mal. On comprit très rapidement l'incohérence de cette théorie et très vite on rechercha une "autorité transcendante" qui fut en position de domination sans pour cela recourir à la notion d'un Dieu.

C'est ainsi que la *Déclaration des Droits de l'Homme* devint la référence suprême. Le texte fut adopté, non sans difficulté, le 26 août 1792, par l'Assemblée qui lui donna immédiatement une dimension universelle. Dès lors, on la considéra comme une règle de référence, comme un absolu dépassant toute volonté individuelle ou collective.

Le 18 mai, une commission fut mise en place. Le Roi tint à ce qu'y figurent des personnes d'opinions différentes, puisqu'il s'agit d'une loi constitutive de l'État exigeant donc un "consensus" maximum. On fit appel à des hommes d'expérience, issus pour la plupart de l'ancien Tiers-État, reconnus pour leurs compétences. On choisit neuf sénateurs et neuf députés. Tous avaient connu la Révolution; certains même avait été à son service. Parmi les sénateurs, on retint : Barbé-Marbois, Barthélémy, ancien membre du Directoire, déporté après le 18 fructidor, Boissy-d'Anglas qui avait présidé la Convention après Thermidor, Fontanes, Grand Maître de l'Université sous l'Empire, Garnier, ministre de la Justice en mars 1792, Pastoret, membre de la Législative et des Cinq-Cents, Sémonville, député à la Constituante, qui fut l'un des prisonniers échangés à la libération de Madame Royale, le maréchal Sérurier et Vimar.

Parmi les députés : Blanquart de Bailleul, Bois-Savary, Chabaud-Latour, député aux Cinq-Cents, Clausel de Coussergues, ancien de l'armée de Condé, Duchesne de Villevoisin, Duhamel, Faget de Baure, Félix Faulcon, membre de la

Constitutante et des Cinq-Cents, enfin Lainé qui, le 29 décembre 1813, osa s'opposer à Napoléon dans un discours resté célèbre.

Louis XVIII choisit pour le représenter l'abbé de Montesquiou, les comtes Ferrand et Beugnot et nomma le chancelier Dambray président de la commission.

« *La majorité des commissaires*, observa Ferrand, *voulait le bien, mais le voulait d'après les idées qu'elle appelait libérales ; nous ne pouvions, ni ne devions, chercher à les combattre, tout au plus à les modifier, mais encore en n'oubliant pas qu'elles étaient à la base de la Déclaration de Saint-Ouen. Pour défendre la prérogative royale, nous étions obligés de ne pas employer les armes qui auraient le plus blessé les adversaires. Ces ménagements de notre part étaient d'autant plus essentiels, qu'il fallait autant que possible faire en sorte que les décisions fussent à peu près unanimes.* »

La Commission se réunit pour la première fois le 22 mai. Un texte rédigé par Montesquiou et prenant en compte les volontés de Louis XVIII servit à la discussion.

Le préambule

Il ne vit en fait le jour que le 3 juin, le travail de la Commission achevé. Un premier texte dû à la plume de Fontanes apparut imprécis et verbeux, « *ne pouvant pas*, dit Beugnot, *remplir la place à laquelle il était destiné.* » Celui-ci se mit lui-même au travail, ce texte devant impérativement prendre sa place en tête de la Charte pour la séance du lendemain.

Dans l'esprit de son rédacteur, il apparaissait indispensable que le document mit en relief le principe de la souveraineté royale et sa place dans la tradition monarchique traditionnelle. Pour ce faire, tout d'abord, un constat : « *Une charte constitutionnelle était sollicitée par l'état actuel du royaume; nous l'avons promis, nous la publions.* » Le Roi reconnaît un état de fait, une situation : la nation veut une Constitution. Cela, le Roi l'estime bon. Il ne le considère pas comme une atteinte à

son autorité. Donc, il affirme se situer dans la ligne des rois ses prédécesseurs qui n'ont jamais hésité à modifier l'exercice de leur autorité suivant la différence du temps. Des exemples sont ici donnés de Louis le Gros à Louis XIV.

Le Roi a, en effet, regardé l'état de la société durant les décennies précédentes. Il a constaté les progrès toujours croissants des Lumières, les rapports nouveaux que ces progrès ont introduit dans la société, la direction imprimée aux esprits, mais aussi les graves altérations qui en sont résultées.

Chateaubriand écrira : « *L'invasion des idées a succédé à l'invasion des barbares. La civilisation actuelle décomposée se perd en elle-même. L'état matériel s'améliore, le progrès intellectuel s'accroît et les nations, au lieu d'en profiter, s'amoindrissent.* »

Un tel constat ne peut qu'appeler une Constitution libre et monarchique, susceptible de répondre à l'attente de l'Europe éclairée.

Le nouveau gouvernement qui en naîtra sera fondé sur l'union des Français entre eux. « *Le vœu le plus cher à notre cœur, c'est que tous les Français vivent en frères* », thème cher à Louis XVIII, sur lequel il reviendra à de nombreuses reprises tout au long de son règne.

Politique d'union que Bertier de Sauvigny, dans son ouvrage sur la Restauration, décrit ainsi : « *Panser les plaies de la guerre, rebâtir la maison France écrasée sous les débris du grand Empire européen, ajuster l'ancienne institution monarchique patriarcale théocratique et féodale au nouvel état napoléonien national, laïc et administratif, équilibrer les intérêts de la société nouvelle issue de la Révolution et ceux des anciennes classes privilégiées qui entendaient reprendre leur place en même temps que le Roi.* »

Face à cela, une Constitution qui, dans l'intérêt de la nation, sauvegarde les droits et les prérogatives de la couronne, se trouve la meilleure des réponses.

Plus tard, Ferrand expliquera : « *Deux choses essentielles devaient être clairement énoncées dans le préambule : l'une, que c'était les anciens usages monarchiques qui, tantôt sous un nom, tantôt sous un autre, étaient toujours destinés à tempérer et à éclairer l'autorité royale ; l'autre, que ce dernier changement de nos institutions était un pur don du Roi, une concession librement octroyée par lui. Ces deux points nous avaient paru dans notre comité d'une nécessité absolue pour que le Roi n'eût point l'air d'obtempérer à la Révolution ou de transiger avec elle.* »

Très vite, cette préoccupation apparut comme une ambiguïté suscitant deux lectures de la Charte, celle de l'octroi et celle du compromis. L'octroi satisfaisait les partisans de l'ancien régime soucieux de privilégier l'autorité du Roi. Les libéraux, au contraire, n'y voyaient qu'un simple contrat, « *un traité de paix après une longue série de guerres* », selon l'expression de Guizot. Barante avouera : « *On ne savait pas très bien ce qu'on faisait en rédigeant la Charte. Personne n'avait foi en l'œuvre dont on s'occupait. C'était pour tous une formalité exigée par les circonstances et destinée à ne pas durer davantage.* »

En fait, la Charte marquait d'une façon tangible le passage d'une monarchie absolue de type traditionnel à une monarchie que certains qualifieront de limitée et d'autres de constitutionnelle.

Le corps de la Charte

En comparaison avec la Constitution de la V[e] République, le corps de la Charte est plutôt bref, suffisamment imprécis pour faciliter toutes les expériences, tous les apprentissages. Les soixante-seize articles qui le composent sont regroupés en chapitres.

Le premier traite de la Nation. Il exprime ce que doit être le « *droit public des Français* », lesquels (art. 1) sont égaux devant la loi, quels que soient leurs titres et leurs rangs. À la différence de la *Déclaration des Droits de l'Homme*, cette notion est complétée par celle de devoirs dont le premier (art. 2) est de contribuer selon ses moyens aux charges de l'État. Il n'y a

plus d'emplois civils ou militaires réservés (art. 3). Les libertés sont garanties, liberté individuelle (art. 4), religieuse (art. 5), de la presse (art. 8), des propriétés (art. 9), d'opinion (art. 11), autant de libertés dont l'accès, au fil des années, se révèlera malaisé.

L'article 6 : « *La religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'État* », souleva une vive indignation de la part de deux commissaires, Boissy d'Anglas et Chabaud Latour, tous deux protestants. « *Établir une religion d'État,* dit le premier, *c'est établir une religion dominante et renvoyer les autres cultes parmi les cultes étrangers.* » Fontanes et Beugnot répliquèrent qu'à la différence de la *Déclaration des Droits de l'Homme*, cet article dépassait la simple tolérance, il affirmait une véritable liberté religieuse. D'ailleurs, et personne ne pouvait l'ignorer, la religion catholique restait celle de la majorité des Français. « *La France,* constatait Frénilly, *qui n'était plus d'aucune religion, restait toute catholique de politique et d'orgueil.* »

La discussion occupa la fin de la séance. Le soir venu, le Roi fut informé que seule la première partie de l'article, à savoir « *Chacun professe sa religion avec la même liberté et obtient pour son culte la même protection* », avait été adoptée. Le lendemain, la commission se remit au travail, mais face aux mêmes problèmes, décida de soumettre le texte aux voix. Il fut adopté par l'ensemble des membres, à l'exception de quatre votants et on en fit un article séparé. Le précédent, relatif à la rémunération des ministres du culte catholique et des autres cultes chrétiens fit également l'objet d'un vote.

L'article 8 relatif à « *La liberté de publier et de faire imprimer les opinions en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté* » n'alla pas sans difficultés. La liberté de la presse, soutenaient certains, n'est-il pas le dissolvant le plus actif de toute société. Clausel de Coussergues et Fontanes se rangèrent d'emblée dans le camp de l'opposition. « *Je ne regar-*

derais jamais comme libre là où la presse le sera », ne cessait de répéter ce dernier.

On convint finalement que la disposition ne s'appliquerait qu'aux livres et qu'une loi réglerait ultérieurement le régime de la presse proprement dite.

Avec la notion de liberté de la presse, émergeait celle d'opinion publique, notion qui prendra au fil des années une importance croissante. Dans un discours à la Chambre des Pairs le 22 février 1817, Chateaubriand affirmera : *« Point de gouvernement représentatif sans la liberté de la presse. Dans un gouvernement représentatif, les Chambres législatives ne peuvent être éclairées que par l'opinion ; si l'on crée autour d'elles une opinion factice, si elles ne connaissent pas, par l'opinion réelle ou par le choc des opinions opposées, le véritable état de la France, comment se détermineront-elles pour ou contre les mesures qu'on viendra leur proposer. »*

Les articles 9, 10 et 11 se rapportent à deux points particulièrement importants et pour lesquels une réponse rapide était demandée. Le premier concerne les propriétés. Durant la Révolution, beaucoup avaient acheté des biens appartenant à la noblesse ou au clergé, parfois des biens de la couronne. Ces nouveaux propriétaires craignaient de se voir dépossédés, crainte d'autant fondée que de nombreux émigrés de retour en France ne se gênaient pas pour réclamer leurs biens. En déclarant ceux-ci inviolables, le Roi reconnaissait le fait accompli et s'interdisait un quelconque retour desdits biens à leurs anciens propriétaires. La Charte, en confirmant la disposition, lui conférait un caractère de solennité et de permanence.

Plus tard, le gouvernement de Charles X, dans un souci de justice et d'équité, proposera d'indemniser les anciens propriétaires. Le projet de loi, connu sous le nom de « milliard des émigrés », ne fut pas compris par l'opinion publique.

Un second point faisait problème. Durant ce quart de siècle, nombreux étaient ceux qui avaient adhéré à la Répu-

blique ou à l'Empire. Certains avaient été des pourvoyeurs de guillotine. Fallait-il organiser une chasse aux sorcières ? une campagne d'épuration ? Louis XVIII s'y refusait. Bien plus, et c'est l'article 11, il s'interdisait toutes recherches des opinions et votes émis jusqu'à la Restauration. Le même oubli était commandé aux tribunaux et aux citoyens. « *Le Roi veut l'oubli du passé.* »

Le deuxième chapitre traite des formes du gouvernement du Roi. « *La personne du Roi est inviolable et sacrée* », proclame l'article 18. À vrai dire, ces termes se trouvaient déjà dans la Constitution de 1791, mais ici ils font également référence au caractère sacré de la monarchie.

Les ministres, quant à eux, sont responsables. Chateaubriand approtera une explication dans son ouvrage *De la Monarchie selon la Charte* : « *Le Roi dans la monarchie représentative, est une divinité que rien ne peut atteindre : inviolable et sacrée, elle est encore infaillible ; car, s'il y a erreur, cette erreur est du ministre et non du Roi. Ainsi, on peut tout examiner sans blesser la majesté royale, car tout découle d'un ministère responsable.* »

L'article 14 précise que le Roi est le chef suprême de l'État ; il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique et fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État.

Les mots « *sûreté de l'État* » soulevèrent d'âpres protestations. Beugnot explique : « *A-t-on placé cet article dans le chapitre du gouvernement du Roi dans le dessein de lui réserver une dictature pour ces circonstances extraordinaires qui surviennent dans le gouvernement des états et qui dépassent la prévoyance humaine ? Je crois pouvoir affirmer que telle n'a pas été l'intention de la commission, ni des rédacteurs du projet sur lequel la commission délibérait.* » Et pourtant ces mots laissaient planer un malaise certain. « *Pourvoir au salut de l'État*, répondait Vi-

trolles, conseiller de Monsieur, *est un droit naturel imprescriptible qui appartient, non seulement au Roi de France par tradition, mais par la simple raison à tout souverain légitime.* »

On sait qu'en juillet 1830, Charles X fit référence à cet article pour signer les ordonnances qui prononçaient la dissolution de la Chambre et supprimait la liberté de la presse. « *L'article 14 a investi Votre Majesté d'un pouvoir suffisant, non sans doute pour changer les institutions, mais pour les consolider et les rendre plus immuables* », souligna le rapport justifiant lesdites ordonnances.

L'article 5 apparaît de prime abord ambigu, puisqu'il affirme que « *la puissance législative s'exerce collectivement par le Roi, la Chambre des pairs et la Chambre des députés des départements* », ce qui pourrait laisser entendre un partage de souveraineté donnant le sentiment de se trouver en face de deux légitimités, celle du monarque tenant son pouvoir des Lois fondamentales et celle des élus représentants de la Nation. Barante, qui ne partage pas ce point de vue, fournit une autre explication : « *Les deux chambres créées par la Charte étaient consultatives. Elles devaient donner librement leur vote, mais les actes du Gouvernement émanaient essentiellement du pouvoir royal. Ainsi, dans la pensée des auteurs de la Charte, les deux chambres ne devaient pas être une garantie plus efficace que les remontrances et l'enregistrement du Parlement.* »

Nous sommes bien ici dans le cas d'une "monarchie limitée". Stéphane Rials, professeur des Facultés de droit, explique : « *Dans ce type de monarchie, les fonctions exécutives législatives ou judiciaires sont formellement détenues, au stade des principes, par le Roi. Mais cette monarchie s'accompagne d'un aménagement technique des fonctions étatiques, de telle façon que, même si celle-ci apparaît dominée par le Roi, ce dernier est dans l'incapacité, en temps normal, d'édicter seul la Loi.* »

L'article 16 aborde précisément le domaine de la Loi. C'est le Roi qui la propose, mais (art. 17) elle est discutée et votée librement par les Chambres, sans pour autant qu'il s'agisse

d'une situation de type parlementaire, bien que, rappelle Chateaubriand, « *le ministère doit disposer de la majorité, sans cela point de gouvernement.* »

Nous sommes ainsi conduits, et c'est d'ailleurs ce qui se produira, à l'apparition de partis. « *On peut affirmer,* dit Vitrolles, *qu'on ne saurait parvenir à établir un gouvernement solide que par la division de la Chambre en deux partis distincts et bien déterminés. La formation de partis fixes dans une assemblée est surtout nécessaire aux ministres. En effet, comment pourraient-ils suivre une marche systématique, employer des moyens uniformes s'ils n'étaient jamais sûrs de s'appuyer sur une majorité constante et qui leur soit attaché par l'esprit de parti.* »

Une telle méthode de gouvernement n'est pourtant pas sans danger et c'est ce que Royer-Collard explique dans un discours daté du 12 février 1816 : « *Le jour où le gouvernement n'existera que par la majorité de la Chambre, le jour où il sera établi en fait que la Chambre peut repousser les ministres du Roi, ce jour-là, c'en est fait, non seulement de la Charte, mais de notre royauté. Ce jour-là, nous sommes en république.* »

La frontière est ténue et il faudra beaucoup de temps à ces nouvelles institutions, beaucoup de patience et de bonne volonté aux hommes politiques pour mener à bien l'expérience, mais patience et bonne volonté vont manquer aux hommes de la Restauration.

L'article 19 stipule que « *les Chambres ont la faculté de supplier le Roi de proposer une loi sur quelque objet que ce soit et d'indiquer ce qu'il leur semble convenable que la loi contienne.* » Phraséologie archaïque et pourtant modernité de la Charte. Les Chambres n'ont plus seulement une fonction d'enregistrement, mais aussi d'initiative. Projets de lois, propositions de lois, ne sont-elles pas des dispositions toujours actuelles ?

Les chapitres suivants traitent respectivement de la Chambre des pairs et de la Chambre des députés des départements. Les pairs sont nommés par le Roi, ce qui ne change pas au regard du Sénat impérial.

La Chambre des députés est élue à partir d'une loi qui en précise les modalités : les députés doivent être âgés de quarante ans et payer une contribution directe d'un minimum de mille francs. La Chambre est élue pour cinq ans, renouvelable par tiers chaque année. Un règlement fixe les modalités de fonctionnement de la Chambre.

Les articles consacrés aux ministres sont brefs. Les ministres peuvent être choisis parmi les membres des Chambres, être traduits en justice, ne peuvent être inculpés que pour fait de concussion ou de trahison. Rien sur l'organisation du ministère, pas de président du conseil, mais les ministres sont responsables, sans davantage de précisions. En fait, seule la pratique règlera la question. Il faudra attendre les Cent-Jours pour voir se former de véritables Conseils des ministres et apparaître un Président du conseil. Villemain, en 1816, expliquera le rôle du monarque et de son ministère : « *Le Roi étant environné de ministres responsables, tandis qu'il s'élève au-dessus de toute responsabilité, il est évident qu'il doit les laisser agir d'après eux-mêmes puisqu'on s'en prendra à eux seuls de l'événement.* » D'où la question : « *Que fait donc le Roi en son conseil ? Il juge, mais il ne force point le ministre. Si le ministre obtempère à l'avis du Roi, il est sûr de faire une chose excellente. S'il s'en écarte et que, pour maintenir sa propre opinion, il argumente de sa responsabilité, le Roi n'insiste plus, le ministre agit, fait une faute, tombe et le Roi change son ministère.* »

Charles X sera moins souple : « *J'aimerais mieux*, disait-il, *scier du bois que d'être roi aux conditions des rois d'Angleterre. En Angleterre, les ministres gouvernent, ainsi ils sont responsables. En France, c'est le roi qui gouverne, il consulte les chambres, il prend en grande considération leur avis et leurs remontrances, mais quand il n'est pas persuadé, il faut bien que sa volonté se fasse.* »

La Charte aborde ensuite brièvement le domaine judiciaire, essentiellement pour rappeler « *que toute justice émane du*

Roi ». Encore une fois, la Charte souligne que le Roi n'abandonne pas son pouvoir, mais qu'il le délègue.

*
* *

La Charte fut présentée à la Nation le 4 juin 1814 au cours d'une séance solennelle, en présence des deux Chambres réunies. À cette occasion, on avait dressé un trône sur l'estrade où siège ordinairement le président. Les officiers de la couronne en occupaient les degrés. À droite, se tenaient les cent cinquante-quatre pairs dont quatre-vingt-trois de l'ancien Sénat. À gauche, étaient les députés, tous anciens membres du Corps Législatif. Les ministres siégeaient dans les places qui leur étaient habituellement réservées. La famille royale et les souverains étrangers avaient pris place dans deux tribunes richement décorées. La salle était comble de ce que la ville offrait de plus élégant et de plus distingué. Jamais, même au temps de l'Empire, on n'avait vu pareil faste. Il convenait de marquer ainsi l'importance de l'événement.

Le Roi arriva par l'entrée nord. Il descendit lentement l'allée du milieu et prit place sur son trône, ayant à sa droite le duc d'Angoulême, rentré depuis peu à Paris, et le duc d'Orléans, à sa gauche, le duc de Berry et le prince de Condé. Le comte d'Artois avait cru bon de s'abstenir. Le souverain ouvrit la séance par un discours qu'il avait appris par cœur. Sa voix était sonore et agréable. Il parla de la paix qui venait de se conclure : « *La guerre était irréversible*, dit-il, *la réconciliation l'est pareillement.* » Il ajouta que les armées n'avaient pas démérité, que la France gardait sa place parmi les grandes puissances. Il affirma sa confiance en l'avenir.

Il fit aussi allusion aux malheurs de sa famille. Évoquant le roi Louis XVI, son frère, le testament qu'il avait laissé : « *C'est les yeux fixés sur ce testament immortel, c'est pénétré des sentiments qui le dictent, c'est guidé par l'expérience et secondé par les conseils de plusieurs d'entre vous que j'ai rédigé la Charte consti-*

tutionnelle dont vous allez entendre la lecture et qui asseoit sur des bases solides la prospérité de l'État. »

Lorsque les applaudissements eurent cessé, le chancelier Dambray prit la parole. Il développa la pensée du monarque. Enfin, le conseiller d'état Ferrand lut le texte de la Charte d'une voix sourde et peu intelligible.

Les sénateurs qui venaient de recevoir le titre de pairs de France, ainsi que les députés, prêtèrent serment dans un grand calme. La séance, qui avait débuté à trois heures, fut terminée à cinq. Le Roi rentra aussitôt aux Tuileries sous une pluie battante, ravi de son discours et de son succès.

Le chancelier Ferrand conclut la journée par ces mots : « *Quel magnifique et touchant spectacle que celui d'un Roi qui, pour s'assurer de nos respects, n'avait besoin que de ses vertus, qui déploie l'appareil imposant de la royauté pour apporter à son peuple, épuisé par vingt-cinq ans de malheurs, le bienfait si désiré d'une paix honorable et celui non moins précieux d'une ordonnance de réformation, par laquelle il éteint tous les partis, comme il maintient tous les droits !* »

Conclusion

« L'illusion est de croire que le passé est le seul port de salut »
(Chateaubriand)

Les seize années de la Restauration (1814-1830) furent parfois qualifiées de "parenthèse de l'Histoire", en quelque sorte un accident dans la montée vers une inéluctable république ! Et, si cette parenthèse était en fait une tentative d'un nouveau type de rapports entre les Français et leurs gouvernants au sortir des bouleversements de la Révolution et de l'Empire ?

Les deux rois de cette époque, le sceptique Louis XVIII et le dévot Charles X, son successeur, ne furent pas les incapables que certains, souvent animés d'*a priori* idéologiques, se complurent à décrire. L'un et l'autre, l'un autant que l'autre, s'employèrent à comprendre du mieux qu'ils purent leur époque, avec sans doute davantage de perspicacité chez le premier plus réaliste, plus politique aussi, que le second encore prisonnier de l'esprit d'autrefois. *« J'ai agi avec conviction et, si j'ai été dans l'erreur, au moins ai-je erré de bonne fois »*, écrit Polignac, président du Conseil, à la fin du règne, une confidence que le dernier roi Bourbon aurait pu reprendre à son compte.

En fait, dans ce monde post-révolutionnaire, tout allait trop vite et les esprits pas encore apaisés pour être en mesure d'assumer efficacement ce monde en mutation.

⁂

La présente chronique a tenté de restituer les événements – cette révolution inattendue – qui rétablirent la monarchie en France, au moment précis où l'Empire s'effondrait. Il ne fut pas dans notre propos d'écrire un récit complet de la Restauration. Il n'est pas davantage dans notre intention d'aller au-delà des événements relatés. Pourtant, à l'instant de conclure, une interrogation se présente : Pourquoi, malgré un bilan positif, la Restauration s'est-elle brisée aussi lamentablement face aux barricades de 1830 ? Quelles raisons l'empêchèrent-elle de poursuivre une route ouverte sous d'aussi favorables auspices ?

La Restauration, un bilan positif

Les historiens s'accordent à reconnaître positif le bilan de cette époque. Qu'il suffise ici de l'évoquer brièvement.

« *La Restauration,* écrit Victor Hugo dans *Les Misérables, offrit à la nation le discours paisible, la grandeur de la paix, lesquels n'avaient jamais été possibles ni dans la République, ni dans l'Empire. Quand le verbe régnait sous Robespierre, le canon sous Bonaparte, c'était maintenant sous Louis XVIII et Charles X, l'esprit qui tenait le gouvernement. À présent, régnait l'égalité devant la loi, la liberté d'opinion, la liberté de la presse et chacun voyait s'ouvrir une voie libre pour le développement de ses capacités. Les Bourbons légitimes se révélaient comme l'instrument de la civilisation.* »

Peu de régimes peuvent, en effet, se glorifier, dans un contexte particulièrement difficile, de mériter un tel éloge.

« *En tendant au rétablissement de l'ordre ancien et à la réforme des abus, il y a deux points qu'il ne faut pas perdre de vue : ce qu'il est possible de rétablir, ce qu'il peut être bon de conserver.* » Telle fut la préoccupation première de Louis XVIII. Rétablir

la prérogative royale, conserver tout ce qui pouvait l'être des structures d'une société encore traumatisée par un quart de siècle de combats fratricides fut son objectif prioritaire. « *C'est l'époque*, explique Chateaubriand, *où s'est résolu le problème de la Révolution, où s'est opéré la fusion des principes, des hommes et des siècles, où tout ce qu'il y avait de possible dans le passé s'est mêlé à tout ce qu'il y avait de possible dans le présent.* » Politique d'ouverture qui porta rapidement ses fruits.

Il sut, pour ce faire, utiliser les outils politiques légués par l'Empire : Corps législatif, Sénat, Préfectures, Municipalités, Administration, Conseil d'État, Cour des Comptes, Banque de France, Institut de France, Code civil...

Lorsque, aujourd'hui, on regarde ces années avec objectivité, on constate que jamais la France n'a été mieux administrée, avec plus d'honnêteté, de respect des lois et des règlements, plus de ménagement des droits des citoyens, moins d'abus dans l'usage des deniers publics.

Le régime étonne par sa modernité. N'est-ce pas de ces années que date nombre d'institutions devenues les bases du gouvernement parlementaire actuel : bicamérisme, ministère responsable, majorité gouvernementale, équilibre entre l'exécutif et le législatif, droit d'initiative et de vote, liberté de la presse, des cultes, de circulation des biens, des entreprises, des marchandises...

En 1814, pour la première fois, fut présenté à l'approbation des Chambres un budget en équilibre incluant les créances de l'Empire. « *Un État, après un changement de régime, doit s'acquitter de ses dettes* », estimait le baron Louis, ministre des Finances. Cette politique rigoureuse menée tout au long de la Restauration ramena richesse et prospérité et permit à la Nation de retrouver sa prééminence dans nombre de domaines, sciences, techniques, arts, lettres. « *Ce fut*, pour reprendre un mot d'Edgar Quinet, *une aveugle impatience de vivre, une attente fiévreuse, une ambition prématurée d'avenir, une sorte d'enivrement de la pensée renaissante, une soif effrénée de l'âme*

dans le désert de l'Empire. Tout cela, joint à un désir consumant de produire, de créer, de faire quelque chose au milieu d'un monde vide encore. »

⁂

En même temps qu'elle entre dans un nouveau siècle, la France est amenée à relever les défis d'une nouvelle civilisation, celle de la machine, prélude à l'ère industrielle qui devait s'épanouir dans la seconde moitié du XIX[e] siècle. Si les manufactures sont encore rares, des entreprises employant jusqu'à trois mille ouvriers font leur apparition : Saint-Gobain dans l'Aisne, les forges de Fourchambault dans l'Allier, les ateliers Ziegler à Guebwiller, pour ne citer qu'eux.

Les houillères sont en pleine expansion. Alors qu'en 1814, l'extraction de la houille était d'un millier de tonnes, elle passe en 1825 à un millier et demi. Grâce aux hauts-fourneaux, la production de la fonte va de cent quatorze mille tonnes en 1818 à deux cent vingt mille dix ans plus tard. Dans le même temps, des milliers de machines à tisser engendrent une florissante industrie du coton et de la soie. On compte en 1819 mille deux cents métiers Jacquard et quatre mille deux cent deux en 1825.

À partir de 1822, on assiste à la multiplication de transports en commun plus rapides et plus confortables : fiacres, cabriolets, "dames blanches", omnibus, coucous... facilitent les communications et les échanges. Chaque jour à Paris, plus de trente mille personnes les empruntent, tandis que les fleuves assurent le transport des marchandises. Le nord voit la naissance des toutes premières lignes de chemin de fer et le réseau routier s'améliore.

De nouvelles élites issues de la haute bourgeoisie, de la finance, de la banque, des affaires, de la fonction publique,

hommes de presse, de lettres, de la politique, entendent prendre leur place dans cette nouvelle société et en devenir des acteurs actifs.

*
* *

La vie intellectuelle, la littérature et les arts profitent de ce contexte favorable. On voit apparaître de grands écrivains : Stendhal, Balzac et se lever une nouvelle génération de poètes. La musique possède ses grands noms : Auber, Adam, Berlioz, Meyerbeer, Liszt, Paganini. Un immense travail s'accomplit dans les domaines de la sculpture et de la peinture, grâce à des hommes tels que le comte Auguste de Forbin, successeur de Vivant Denon à la direction des musées royaux. *« Il est rare, et peut-être plus rare en France que partout ailleurs, de voir se succéder à une même place deux hommes également dignes de la remplir »*, écrit *Le Mercure de France* le 10 mai 1817. Sous son impulsion, le musée du Louvre est entièrement réorganisé après les spoliations de 1815, devenant un lieu d'étude et d'émulation. Le musée du Luxembourg s'ouvre aux artistes vivants. Les salons (expositions temporaires) retrouvent leur lustre. De nombreuses commandes de l'État permettent à de jeunes peintres d'accéder à la célébrité. En 1822, Nicéphore Niepce invente la première photographie.

Les études historiques prennent un nouveau départ avec les travaux d'Augustin Thierry et de Jules Michelet, tandis qu'est fondée l'École des Chartes et encouragée l'École Orientale créée à la suite de la campagne d'Égypte par Sylvestre de Sacy et Jean-François Champollion.

Durant ces années, la production littéraire double et les ouvrages historiques sont multipliés par trois. À Paris, l'alphabétisation s'élève au taux de 76 %, le plus élevé de toutes les villes européennes. Cinq cents cabinets de lecture ouvrent leurs portes aux amateurs de revues et de nouveautés. La pres-

se y trouve de précieux relais, ce qui permet à Guizot d'écrire : « *La première des libertés, la liberté intellectuelle reprit alors son essor et son pouvoir. Qui ne se souvient du grand mouvement intellectuel qui s'éleva et s'épanouit librement sous la Restauration ? L'esprit humain, naguère absorbé ou comprimé par les rudes travaux de la guerre, retrouva sa libre et généreuse activité.* »

*
* *

Avec le retour du « Roi très-chrétien », le renouveau religieux initié à la suite du Concordat peut librement s'épanouir. Il est vrai qu'alors chacun se dit ou se veut chrétien, sinon de conviction, du moins de comportement. Depuis la parution en 1802 du *Génie du Christianisme* de Chateaubriand, il est devenu de bon ton d'affirmer son catholicisme. « *J'ai pleuré et j'ai cru !* ». À côté d'hommes et de femmes aux convictions fortement assises, nombreux sont ceux qui savent concilier incrédulité ou indifférence avec un comportement respectueux des croyances.

Louis XVIII sut profiter des uns et des autres, fidèle à sa proclamation de 1797 : « *Je désire que les ecclésiastiques soutiennent parmi mes sujets l'esprit monarchique en même temps que l'esprit religieux, qu'il les pénètrent de la connexion intime qui existe entre l'autel et le trône et de la nécessité qu'ils ont l'un de l'autre de leur appui mutuel.* »

Les œuvres de miséricorde, puisque c'est ainsi qu'on désignait la charité publique, bénéficient abondamment de l'appui que le trône apporte à l'autel. Peu d'époques ont été aussi fertiles en activités de bienfaisance.

Pour ne citer que cet exemple, la moyenne des dons aux hôpitaux, qui était de 994000 F sous l'Empire, passa entre 1814 et 1830, à 3401000 F. De 1815 à 1825, Louis XVIII versa en aumônes 2380000 F. Sa nièce, la duchesse d'Angoulême,

présidait un véritable *« ministère de la charité »*, secondée par son secrétaire, le baron Charlet.

Regardant la période, Stendhal écrit en 1829 : *« Il faudra peut-être des siècles à la plupart des peuples d'Europe pour atteindre au degré de bonheur dont la France jouit sous Charles X. »*

Pourquoi l'échec?

En proclamant la liberté des cultes et celle de la presse, la Charte ouvrait toute grande la voie à la liberté de pensée. À Lamennais, qui s'écriait avec amertume : *« La loi est donc athée! »* l'avocat Odilon Barrot répliquait sans être contredit : *« Oui, elle l'est et doit l'être si vous entendez par là que la loi qui n'existe que pour contraindre doit être étrangère à toute croyance religieuse des hommes qui est hors de toute contrainte. »*

L'esprit de tolérance, fils des "Lumières", aspire à s'étendre. Louis XVIII est conscient que l'image de la monarchie telle qu'elle perdura jusqu'à la décapitation de Louis XVI ne pouvait renaître. *« Les nations, comme les fleuves, ne remontent pas vers leur source »*, expliquait Chateaubriand.

Le bourreau, en séparant la tête du corps physique du Roi, avait du même coup séparé la France de sa tête mystique, interrompant ainsi une liaison fondamentale dans l'histoire de la « Fille aînée de l'Église ». *« Il est temps d'apprendre aux peuples de la terre que les nations ne sont pas la propriété des rois »*, avait proclamé le citoyen Roux en 1792.

Le souverain qui, en 1814, accède au trône ne sera plus "l'oint du Seigneur, lieutenant du Christ sur terre", même si le sacre de Charles X en 1825 voulut donner l'impression du contraire. Bien que la Charte affirme la prérogative royale, le roi ne peut gouverner qu'en accord avec la Nation et dans le respect de ses droits.

Il se trouve que le rétablissement de la monarchie s'accompagna du retour d'un grand nombre de partisans de l'ancienne société. Chassés par la Révolution, ils revenaient avec la ferme volonté de retrouver leurs biens et leurs privilèges. Dans leur esprit, la Charte ne pouvait être qu'une simple concession aux mœurs du temps.

Un député ultra, Conny, l'a parfaitement exprimé dans une séance à la Chambre, le 15 mars 1830 : « *La Charte est un don de la royauté, source unique des libertés françaises ; elle est une concession de l'autorité royale, libre émanation du pouvoir légitime ; elle ne fut point un contrat entre le souverain et ses sujets ; elle fut un don volontaire et j'ajouterai, inattendu.* »

En face, les libéraux n'hésitaient pas à manifester leur opposition, parfois avec virulence, ne voulant au contraire ne voir dans la Charte qu'un simple contrat passé entre la Nation et le souverain. Dans la même séance, le député libéral Agier répliquait : « *Louis XVIII octroie une Charte à ses peuples et les peuples l'acceptent avec enthousiasme et reconnaissance. Dès lors, le contrat est formé.* »

Dès la promulgation de la Charte, une double opposition apparut, qui alla en s'amplifiant avec les années : les « deux France », l'esprit ancien face à l'esprit nouveau, la prérogative absolue de la royauté face à la prérogative absolue des Assemblées, la contre-révolution face à l'esprit révolutionnaire. La Restauration était dans les institutions, mais pas encore dans les esprits, d'où l'effort incessant d'explication auquel durent se livrer les responsables de l'époque.

C'est ainsi qu'en 1817, on vit Decazes, alors ministre de la Police, s'opposer aux attaques de Villèle : « *Ce système, heureux effet de la sagesse royale survivra aux ministres qui le pratiquent aujourd'hui. Royaliser la nation et nationaliser le royalisme, voilà en quoi ce système consiste : protéger les intérêts acquis, toutes les propriétés, maintenir une égalité complète des droits, ramener l'oubli du passé, éteindre les haines, faire aimer le pouvoir en le faisant respecter et en l'exerçant pour protéger toutes les*

libertés garanties par la Charte. »

« *La tâche à accomplir,* explique l'historien Nettement, *consistait alors à séparer l'esprit monarchique de toute tendance au privilège et au pouvoir absolu et à séparer l'esprit libéral de toute tendance à la révolution, afin qu'ils puissent se réunir et former l'esprit national. »*

L'objectif était possible et se serait probablement réalisé si des événements imprévus n'étaient venu remettre en cause l'œuvre entreprise. Le plus important fut le retour inopiné de Napoléon.

Les Cent Jours

En 1815, la France avait commencé à se relever. Brusquement, elle se retrouva précipitée dans le chaos par le débarquement imprévu de Napoléon Bonaparte le 1er mars 1815 à Golfe-Juan et son arrivée à Paris vingt jours plus tard, obligeant le Roi à partir pour un nouvel exil.

Les oppositions jusqu'alors calmées se réveillèrent. L'armée, restée dans sa grande majorité fidèle à l'Empereur, manifesta ostensiblement ses sentiments. Les "Ultras" accentuèrent leurs critiques vis-à-vis de la politique suivie jusque-là. La Charte était naturellement remise en cause. « *Le droit naturel est une chimère,* disait Frénilly. *Comme il y a omnipotence dans le ciel, il faut qu'il y ait sur la terre une omnipotence qui puisse faire et défaire les chartes à volonté. »*

Les Alliés modifièrent leur attitude. De bienveillants, ils devinrent méfiants et soupçonneux, exigèrent de nouvelles conditions infiniment plus dures, indemnités plus lourdes, occupation militaire plus écrasante, remise en cause plus restrictives des frontières. Plus de soixante départements étaient occupés par les armées étrangères. « *Nous avons conquis la France,* dira Canning. *La France est notre conquête et nous voulons l'épuiser tellement qu'elle ne bouge plus de dix ans. »*

Nettement écrira : « *Les Cent Jours ont fait un mal immense à la Restauration. Ils ont changé les conditions dans lesquelles elle s'était accomplie et créé des ombrages entre elle et un grand nombre d'individus; nous dirions plus, entre elle et des classes entières. Quand on étudie les obstacles qu'elle eût à combattre et qui finirent par l'écraser, les passions qu'elle excita, les inimitiés qui l'assaillirent, les torts qu'on eût contre elle, la plupart des fautes qu'elle commit, les injustices de ses adversaires, les erreurs, les préventions et les passions de ses amis, c'est toujours à cette origine qu'il faut remonter. Ce trait empoisonné demeura toujours dans la plaie et, s'enfonçant de plus en plus, finit par atteindre le cœur.* »

Les élections qui suivirent furent un succès pour les Ultras. On dénombra trois cent cinquante députés de cette tendance sur les quatre cent quatre-vingt-dix-huit membres de l'Assemblée. Ce fut la fameuse « *chambre introuvable* ».

Parallèlement, profitant d'un certain vide militaire et administratif, des troubles surgirent, en particulier dans le Midi, marqués par les cruautés de ces bandes royalistes qu'on appelait les « Verdets » à cause du ruban vert porté au bras et qui évoquait la couleur de la maison d'Artois. Il faut se souvenir de l'assassinat, entre autres, du maréchal Brune, du général Ramel. Ce fut ce qu'on appela la « Terreur blanche », sans doute pour faire oublier la terrible Terreur rouge qui, durant la Révolution, fit tant de victimes.

L'assassinat du duc de Berry

Cinq ans plus tard, un nouvel et dramatique événement allait bouleverser à nouveau la nation et renforcer les positions des Ultras : l'assassinat, le 13 février 1820, du duc de Berry, fils cadet du comte d'Artois, sur lequel reposait les espoirs et l'avenir de la dynastie puisque le duc d'Angoulême, son frère aîné, ne pouvait avoir d'enfant.

Ce soir-là, le duc et la duchesse de Berry assistaient à un spectacle à l'Opéra. Vers onze heures, la duchesse, désireuse de se retirer, regagnait sa voiture, accompagnée de son mari, quand surgit l'assassin, un Louis Louvel, qui frappa le prince au cœur. Il décéda quelques heures plus tard.

Ce drame suffit à ressusciter le spectre de la Révolution, avec son cortège de haines et d'assassinats. On revit ces années où tant de femmes et d'enfants furent massacrés. À partir de là, les colères éclatèrent. Elles se concentrèrent sur Decazes, président du Conseil et, en même temps, ministre de l'Intérieur qu'on accusa d'avoir laissé faire. Mais à travers le chef du Gouvernement, on visait le Roi lui-même.

« *Sa fatale politique, son déplorable système,* s'écria Villèle, *sont la cause de la démoralisation à laquelle il faut imputer tous les maux qui nous accablent.* » Lamennais, de son côté : « *Sans la monarchie légitime, nous sommes condamnés à voir le développement de toutes les idées, de toutes les institutions révolutionnaires. La Révolution est debout. Elle a frappé, elle frappera encore si on ne la désarme.* » Et Martainville : « *Oui, monsieur Decazes, c'est vous qui avez tué le duc de Berry. Pleurez des larmes de sang.* »

Les réactions des Ultras pouvaient se comprendre lorsque l'on vit se multiplier des manifestations hostiles au régime. « *La nouvelle,* écrit le préfet de Lyon, *a été accueillie par certains avec une joie féroce.* » À Boussac, on a promené dans les rues un cochon habillé de noir. À Mulhouse, ce sont trois petits chiens cravatés de noir qui furent lâchés dans les rues. À Nîmes, certains murs portaient cette inscription : « *Mort aux tyrans et à tous les grands de ce monde ! Telle sera notre devise chérie.* »

Aux Tuileries, on vit un homme se faisant passer pour Louis XVII pénétrer dans l'enceinte du palais. Des bonapartistes firent courir le bruit que Napoléon s'était échappé de Sainte-Hélène. On criait : « *Vive l'Empereur ! Vive le petit tondu ! Mort à Louis XVIII et aux Bourbons !* »

Sous les pressions, Louis XVIII dut renvoyer Decazes. Le duc de Richelieu, président du Conseil après les Cent Jours, accepta de lui succéder. Le nouveau ministère prit un certain nombre de mesures destinées à calmer les esprits, en particulier sur la sécurité et la liberté de la presse, ce qui ramena quelque calme, sans toutefois que les critiques fussent totalement éteintes.

Les Ultras continuaient à bénéficier du soutien du comte d'Artois. Louis XVIII paraissait isolé dans sa ligne politique. Seuls quelques partisans, dont le duc d'Angoulême, appuyaient ses initiatives. Ce n'était pas suffisant pour maintenir la position modérée que le Roi avait choisie. La naissance du duc de Bordeaux, fils posthume du duc de Berry et la victoire du duc d'Angoulême lors de l'expédition d'Espagne en 1823, furent insuffisants à ramener le calme dans les esprits.

La politique de Charles X

Louis XVIII mourut dans la nuit du 15 au 16 septembre 1824. Dans une lettre écrite à Decazes le 8 mars 1817, il fait part de ses craintes concernant l'avenir : « *Si j'ai embrassé le système de modération, ce n'est pas par paresse, ni par goût personnel, mais par raison ; c'est parce que je crois que seul il peut empêcher la France de se déchirer de ses propres mains et en faire à l'avenir un état florissant en dedans et au dehors. Or, le succès de ce système ne dépend pas de moi, il tient à une longue persévérance. Puis-je l'espérer, car il est facile de prévoir que je descendrai tout entier au tombeau.* »

Si l'attachement de Charles X aux vieilles idées est exact et sa nostalgie de la France d'autrefois certaine, le monarque est trop intelligent pour refuser le régime représentatif mis en place par son frère. Il reste pourtant évident que son attachement à la Charte est moins fort. « *On l'a voulue*, disait-il, *mais l'expérience sera bientôt faite et si, au bout d'une année ou deux, on voit que cela ne marche pas, on reviendra à l'ordre naturel des choses.* »

À vrai dire, le Roi ne veut pas se sentir lié. Il craint qu'en abandonnant à la Nation une partie de ses pouvoirs, il mette en péril la prérogative royale. Sans doute, eut-il tort de confondre libéralisme et anarchie, de heurter de front l'opinion publique par une série de lois qui apparurent inspirées par le parti Ultra : lois sur les communautés religieuses, sur le sacrilège, sur le patrimoine des familles, sur la liberté de la presse.

Peu à peu, le fossé s'élargit entre le Roi et la Nation. Le sacre de 1825, s'il fut la grande affaire du royaume, ne permit pas le rapprochement des esprits et des cœurs. Malgré sa bonne volonté personnelle, malgré sa préoccupation à rechercher ce qui était le mieux pour la France et les Français, la politique royale apparut en décalage avec les aspirations des populations.

Lorsque le 8 août 1829, Charles X nomma Jules de Polignac à la tête du Conseil des ministres, la rupture parut consommée. L'ultracisme du nouveau président du Conseil, ainsi que celui de plusieurs de ses ministres, suscita une forte émotion dont la presse se fit largement l'écho. Ainsi cet article devenu célèbre publié par *Le Journal des Débats* du 15 août : *« Malheureuse France ! Malheureux Roi ! Ainsi le voilà encore une fois brisé ce lien d'amour et de confiance qui unissait le peuple au monarque ! Voilà encore une fois la Cour avec ses vieilles rancunes, l'émigration avec ses préjugés, le sacerdoce avec sa haine de la liberté qui viennent se jeter entre la France et son Roi. »*

Tout cela comportait une large part d'exagération. Polignac n'était pas le ministre intolérant qu'une certaine presse présentait à l'opinion. Au fond de lui-même, il restait un partisan sincère d'un régime libéral solidement encadré par une forte prérogative royale. Le 17 septembre 1829, il publiait dans *Le Moniteur* un manifeste où l'on pouvait lire : *« À moins d'avoir perdu le sens commun, les ministres ne sauraient même conce-*

voir l'idée de briser la Charte et de substituer le régime des ordonnances à celui des lois. » Pourtant, lorsque le 25 juillet suivant, malgré de tels propos Charles X signa les fameuses ordonnances, tout l'édifice s'écroula. Nous savons la suite.

Désabusé, Chateaubriand dira : « *Le 21 janvier avait appris qu'on pouvait disposer de la tête du roi ; le 29 juillet a montré qu'on peut disposer d'une couronne.* »

Louis-Philippe « accepte », il n'octroie pas. Nous sommes dans une autre logique. La notion de souveraineté populaire refait surface « *puisque la présente Charte et tous les droits qu'elle consacre demeurent confiés au patriotisme et au courage des gardes nationales et de tous les citoyens français* ». (Art. 66 de la Charte constitutionnelle amendée). Lorsqu'en 1848, une nouvelle révolution entraînera la chute de Louis-Philippe, une autre Constitution verra le jour : celle du 8 novembre. Il y sera précisé que « *la souveraineté réside dans l'universalité des citoyens* ». Il est vrai qu'alors la France sera en république.

*
* *

Souvent, Charles X du fond de son exil s'interrogeait sur les événements de juillet ; sa conclusion restait toujours la même : il n'y avait pas d'autre solution. « *Charles X,* dit Chateaubriand, *s'en est allé persuadé qu'il ne s'était pas trompé.* »

Au terme de notre chronique, sans tenter la moindre incursion dans le domaine hasardeux de "l'histoire fiction", il n'est peut-être pas téméraire d'évoquer d'autres hypothèses qui auraient pu constituer une alternative.

Si l'on sait que les hommes âgés de vingt à vingt-cinq ans au début de la Révolution, avaient en 1814 entre quarante-cinq et cinquante ans, ils étaient donc toujours engagés dans l'action politique à la fin de la Restauration. Ces personnages avaient vécu, sinon comme acteurs, du moins comme

témoins, les années de la Révolution et de l'Empire. Leurs réactions, comme leurs pensées, s'en ressentaient. Émigrés ou royalistes de l'intérieur, beaucoup s'engagèrent dans l'Ultracisme. Anciens révolutionnaires ou partisans de l'Empereur, ils penchaient vers un libéralisme parfois intransigeant. Les uns et les autres ne possédaient sans doute pas la sérénité que donne le recul du temps. Aux uns, il manquait la modération, aux autres la sagesse.

Plutôt que d'user de la manière forte, il eût sans doute été sage de temporiser, de laisser les esprits s'apaiser, d'attendre que les générations issues de la Révolution et de l'émigration cèdent le pas à des hommes nouveaux !

En abdiquant, non en faveur du Dauphin, mais au profit de son petit-fils, le duc de Bordeaux, Charles X en eut-il l'intuition ? Le duc d'Angoulême était-il dans cet état d'esprit lorsqu'à la mort de son père, il déclara : « *Il me semblait préférable dans l'intérêt de la France que la couronne passât sur la tête de celui que son âge mettait à l'abri de toute imputation.* » Autant de questions qui resteront sans réponse.

Dans l'immédiat, le Roi avait à sa disposition une solution conforme à l'esprit de la Charte et qui aurait certainement eu l'aval des Chambres : renvoyer le ministère déconsidéré aux yeux de l'opinion et former un nouveau cabinet. Placé sous l'égide d'un libéral modéré tel Casimir Périer, il eût vraisemblablement sauvé la monarchie. Une telle solution n'avait rien d'extraordinaire lorsque l'on sait que, peu auparavant, face aux difficultés rencontrées par le gouvernement, le nom de Casimir Périer avait précisément été avancé pour un poste de ministre au cours d'une conversation entre l'ultraroyaliste Ferdinand de Bertier, conseiller écouté de Charles X et le général Sébastiani, membre du parti libéral. Ce dernier était venu proposer son soutien, à condition que les libéraux puissent disposer de portefeuilles ministériels. « *Pour qui voulez-vous les portefeuilles ? demanda Bertier. Allez-vous jusqu'à Lafitte ? Dieu nous en préserve ! Alors, les Finances seraient pour Casimir Périer ? – Naturellement.* » L'anecdote est racontée par

Bertier lui-même dans ses *Souvenirs*. Malheureusement, Polignac, convaincu que seule une attitude de fermeté s'imposait, refusa la transaction. Quant à Charles X, il resta persuadé que le renvoi de son Premier Ministre ébranlerait le principe monarchique qu'il entendait défendre.

Lorsque, le 28 juillet, sous la pression populaire, le Roi dut renvoyer son Premier ministre et accepter que son successeur, le duc de Mortemart, formât un ministère où devaient siéger le général Gérard et Casimir Perier, l'heure était passée : la Révolution avait gagné la bataille de Paris.

Plus tard Chateaubriand réfléchissant aux suites de cette étrange révolution, aura ces mots : « *L'erreur du parti républicain, l'illusion du parti légitimiste sont l'une et l'autre déplorables et dépassent la démocratie et la royauté. Le premier croit que la violence est le seul moyen de succès, le second croit que le passé est le seul port de salut.* »

Annexe I

Déclaration de Saint-Ouen (2 mai 1814)

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui les présentes verront, salut :

Rappelé par l'amour de notre peuple au trône de nos pères, éclairé par les malheurs de la nation que Nous sommes destiné à gouverner, notre première pensée est d'invoquer cette confiance mutuelle, si nécessaire à notre repos et à son bonheur.

Après avoir lu attentivement le plan de Constitution proposé par le Sénat dans sa séance du 6 avril dernier, Nous avons reconnu que les bases en étaient bonnes, mais qu'un grand nombre d'articles portant l'empreinte de la précipitation avec laquelle ils ont été rédigés, ils ne peuvent, dans leur forme actuelle, devenir loi fondamentale de l'État.

Résolu d'adopter une Constitution libérale, voulant qu'elle soit sagement combinée et ne pouvant en accepter une qu'il est indispensable de rectifier, Nous convoquons, pour le 10 du mois de juin de la présente année, le Sénat et le Corps législatif, Nous engageant à mettre sous leurs yeux le travail que Nous aurons fait avec une commission choisie dans le sein de ces deux corps et à donner pour base à cette Constitution les garanties suivantes :

Le Gouvernement représentatif sera maintenu tel qu'il existe aujourd'hui, divisé en deux corps, savoir :

Le Sénat et la Chambre composée des députés des départements.

L'impôt sera librement consenti.

La liberté publique et individuelle assurée ; la liberté de la presse respectée, sauf les précautions nécessaires à la tranquillité publique ; la liberté des cultes garantie.

Les propriétés seront inviolables et sacrées ; la vente des Biens nationaux restera irrévocable.

Les Ministres, responsables, pourront être poursuivis par une des Chambres législatives et jugés par l'autre.

Les juges seront inamovibles et le Pouvoir judiciaire indépendant.

La dette publique sera garantie; les pensions, grades, honneurs militaires seront conservés, ainsi que l'ancienne et la nouvelle noblesse.

La Légion d'honneur, dont Nous déterminerons la décoration, sera maintenue.

Tout Français sera admissible aux emplois civils et militaires.

Enfin, nul individu ne pourra être inquiété pour ses opinions et ses votes.

Fait à Saint-Ouen, le 2 mai 1814.

Signé : Louis.

Annexe II

Charte constitutionnelle du 4 juin 1814

La divine Providence, en nous rappelant dans nos États après une longue absence, nous a imposé de grandes obligations. La paix était le premier besoin de nos sujets : nous nous en sommes occupés sans relâche; et cette paix si nécessaire à la France comme au reste de l'Europe, est signée. Une Charte constitutionnelle était sollicitée par l'état actuel du royaume, nous l'avons promise, et nous la publions. Nous avons considéré que, bien que l'autorité tout entière résidât en France dans la personne du roi, ses prédécesseurs n'avaient point hésité à en modifier l'exercice, suivant la différence des temps; que c'est ainsi que les communes ont dû leur affranchissement à Louis le Gros, la confirmation et l'extension de leurs droits à Saint Louis et à Philippe le Bel; que l'ordre judiciaire a été établi et développé par les lois de Louis XI, de Henri II et de Charles IX; enfin, que Louis XIV a réglé presque toutes les parties de l'administration publique par différentes ordonnances dont rien encore n'avait surpassé la sagesse.

Nous avons dû, à l'exemple des rois nos prédécesseurs, apprécier les effets des progrès toujours croissants des lumières, les rapports nouveaux que ces progrès ont introduits dans la société, la direction imprimée aux esprits depuis un demi-siècle, et les graves altérations qui en sont résultées : nous avons reconnu que le vœu de nos sujets pour une Charte constitutionnelle était l'expression d'un besoin réel; mais en cédant à ce vœu, nous avons pris toutes les précautions pour que cette Charte fût digne de nous et du peuple auquel nous sommes fiers de commander. Des hommes sages, pris dans les premiers corps de l'État, se sont réunis à des commissions de notre Conseil, pour travailler à cet important ouvrage.

En même temps que nous reconnaissions qu'une Constitution libre et monarchique devait remplir l'attente de l'Europe éclairée, nous avons dû nous souvenir aussi que notre premier devoir envers nos peuples était de conserver, pour leur propre intérêt, les droits et les prérogatives de notre couronne. Nous avons espéré qu'instruits par l'expérience, ils seraient convaincus que l'autorité suprême peut seule donner aux institutions qu'elle établit, la force, la permanence et la majesté dont elle est elle-même revêtue ; qu'ainsi lorsque la sagesse des rois s'accorde librement avec le vœu des peuples, une Charte constitutionnelle peut être de longue durée ; mais que, quand la violence arrache des concessions à la faiblesse du gouvernement, la liberté publique n'est pas moins en danger que le trône même. Nous avons enfin cherché les principes de la Charte constitutionnelle dans le caractère français et dans les monuments vénérables des siècles passés. Ainsi, nous avons vu dans le renouvellement de la pairie une institution vraiment nationale et qui doit lier tous les souvenirs à toutes les espérances, en réunissant les temps anciens et les temps modernes.

Nous avons remplacé par la Chambre des députés ces anciennes Assemblées des Champs de Mars et de Mai et ces Chambres du Tiers État, qui ont si souvent donné tout à la fois des preuves de zèle pour les intérêts du peuple, de fidélité et de respect pour l'autorité des rois. En cherchant ainsi à renouer la chaîne des temps, que de funestes écarts avaient interrompue, nous avons effacé de notre souvenir, comme nous voudrions qu'on pût les effacer de l'histoire, tous les maux qui ont affligé la patrie durant notre absence. Heureux de nous retrouver au sein de la grande famille, nous n'avons su répondre à l'amour dont nous recevons tant de témoignages, qu'en prononçant des paroles de paix et de consolation. Le vœu le plus cher à notre cœur, c'est que tous les Français vivent en frères et que jamais aucun souvenir amer ne trouble la sécurité qui doit suivre l'acte solennel que nous leur accordons aujourd'hui.

Sûrs de nos intentions, forts de notre conscience, nous nous engageons, devant l'Assemblée qui nous écoute, à être fidèles à cette Charte constitutionnelle, nous réservant d'en jurer le maintien, avec une nouvelle solennité, devant les autels de Celui qui pèse dans la même balance les rois et les nations.

À ces causes, nous avons volontairement et par le libre exercice de notre autorité royale, accordé et accordons, fait concession et octroi à nos sujets, tant pour nous que pour nos successeurs et à toujours, de la Charte constitutionnelle qui suit :

Droit public des Français

Article Ier – Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.

Article 2 – Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'État.

Article 3 – Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires.

Article 4 – Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi et dans la forme qu'elle prescrit.

Article 5 – Chacun professe sa religion avec une égale liberté et obtient pour son culte la même protection.

Article 6 – Cependant, la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'État.

Article 7 – Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent seuls des traitements du trésor royal.

Article 8 – Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté.

Article 9 – Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle nationales, la loi ne mettant aucune différence entre elles.

Article10 – L'État peut exiger le sacrifice d'une propriété, pour cause d'intérêt public légalement constaté, mais avec une indemnité préalable.

Article 11 – Toutes recherches des opinions et votes émis jusqu'à la Restauration sont interdites. Le même oubli est commandé aux tribunaux et aux citoyens.

Article 12 – La conscription est abolie. Le mode de recrutement de l'armée de terre et de mer est déterminé par une loi.

Formes du gouvernement du roi

Article 13 – La personne du roi est inviolable et sacrée. Ses ministres sont responsables. Au roi seul appartient la puissance exécutive.

Article 14 – Le roi est le chef suprême de l'État, il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administra-

tion publique et fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État.

Article 15 – La puissance législative s'exerce collectivement par le roi, la Chambre des pairs et la Chambre des députés des départements.

Article 16 – Le roi propose la loi.

Article 17 – La proposition de la loi est portée, au gré du roi, à la Chambre des pairs ou à celle des députés, excepté la loi de l'impôt, qui doit être adressée d'abord à la Chambre des députés.

Article 18 – Toute la loi doit être discutée et votée librement par la majorité de chacune des deux Chambres.

Article 19 – Les Chambres ont la faculté de supplier le roi de proposer une loi sur quelque objet que ce soit et d'indiquer ce qu'il leur paraît convenable que la loi contienne.

Article 20 – Cette demande pourra être faite par chacune des deux Chambres, mais après avoir été discutée en comité secret : elle ne sera envoyée à l'autre Chambre par celle qui l'aura proposée, qu'après un délai de dix jours.

Article 21 – Si la proposition est adoptée par l'autre Chambre, elle sera mise sous les yeux du roi ; si elle est rejetée, elle ne pourra être représentée dans la même session.

Article 22 – Le roi seul sanctionne et promulgue les lois.

Article 23 – La liste civile est fixée pour toute la durée du règne, par la première législature assemblée depuis l'avènement du roi.

De la Chambre des pairs

Article 24 – La Chambre des pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

Article 25 – Elle est convoquée par le roi en même temps que la Chambre des députés des départements. La session de l'une commence et finit en même temps que celle de l'autre.

Article 26 – Toute assemblée de la Chambre des pairs qui serait tenue hors du temps de la session de la Chambre des députés, ou qui ne serait pas ordonnée par le roi, est illicite et nulle de plein droit.

Article 27 – La nomination des pairs de France appartient au roi. Leur nombre est illimité ; il peut en varier les dignités, les nommer à vie ou les rendre héréditaires, selon sa volonté.

Article 28 – Les pairs ont entrée dans la Chambre à vingt-cinq ans et voix délibérative à trente ans seulement.

Article 29 – La Chambre des pairs est présidée par le chancelier

de France et, en son absence, par un pair nommé par le roi.

Article 30 – Les membres de la famille royale et les princes du sang sont pairs par le droit de leur naissance. Ils siègent immédiatement après le président, mais ils n'ont voix délibérative qu'à vingt-cinq ans.

Article 31 – Les princes ne peuvent prendre séance à la Chambre que de l'ordre du roi, exprimé pour chaque session par un message, à peine de nullité de tout ce qui aurait été fait en leur présence.

Article 32 – Toutes les délibérations de la Chambre des pairs sont secrètes.

Article 33 – La Chambre des pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'État qui seront définis par la loi.

Article 34 – Aucun pair ne peut être arrêté que de l'autorité de la Chambre et jugé que par elle en matière criminelle.

De la Chambre des députés des départements

Article 35 – La Chambre des députés sera composée des députés élus par les collèges électoraux dont l'organisation sera déterminée par des lois.

Article 36 – Chaque département aura le même nombre de députés qu'il a eu jusqu'à présent.

Article 37 – Les députés seront élus pour cinq ans et de manière que la Chambre soit renouvelée chaque année par cinquième.

Article 38 – Aucun député ne peut être admis dans la Chambre, s'il n'est âgé de quarante ans et s'il ne paie une contribution directe de mille francs.

Article 39 – Si, néanmoins, il ne se trouvait pas dans le département cinquante personnes de l'âge indiqué, payant au moins mille francs de contributions directes, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous de mille francs, et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

Article 40 – Les électeurs qui concourent à la nomination des députés, ne peuvent avoir droit de suffrage s'ils ne paient une contribution directe de trois cents francs et s'ils ont moins de trente ans.

Article 41 – Les présidents des collèges électoraux seront nommés par le roi et de droit membres du collège.

Article 42 – La moitié au moins des députés sera choisie parmi les éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

Article 43 – Le président de la Chambre des députés est nommé

par le roi, sur une liste de cinq membres présentée par la Chambre.

Article 44 – Les séances de la Chambre sont publiques, mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

Article 45 – La Chambre se partage en deux bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du roi.

Article 46 – Aucun amendement ne peut être fait à une loi, s'il n'a été proposé ou consenti par le roi et s'il n'a été renvoyé et discuté dans les bureaux.

Article 47 – La Chambre des députés reçoit toutes les propositions d'impôts; ce n'est qu'après que ces propositions ont été admises, qu'elles peuvent être portées à la Chambre des pairs.

Article 48 – Aucun impôt ne peut être établi ni perçu, s'il n'a été consenti par les deux Chambres et sanctionné par le roi.

Article 49 – L'impôt foncier n'est consenti que pour un an. Les impositions indirectes peuvent l'être pour plusieurs années.

Article 50 – Le roi convoque chaque année les deux Chambres; il les proroge et peut dissoudre celle des députés des départements; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

Article 51 – Aucune contrainte par corps ne peut être exercée contre un membre de la Chambre, durant la session et dans les six semaines qui l'auront précédée ou suivie.

Article 52 – Aucun membre de la Chambre ne peut, pendant la durée de la session, être poursuivi ni arrêté en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, qu'après que la Chambre a permis sa poursuite.

Article 53 – Toute pétition à l'une ou l'autre des Chambres ne peut être faite et présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne et à la barre.

Des ministres

Article 54 – Les ministres peuvent être membres de la Chambre des pairs ou de la Chambre des députés. Ils ont en outre leur entrée dans l'une ou l'autre Chambre et doivent être entendus quand ils le demandent.

Article 55 – La Chambre des députés a le droit d'accuser les ministres et de les traduire devant la Chambre des pairs, qui seule a celui de les juger.

Article 56 – Ils ne peuvent être accusés que pour fait de trahison

ou de concussion. Des lois particulières spécifieront cette nature de délits et en détermineront la poursuite.

De l'ordre judiciaire

Article 57 – Toute justice émane du roi. Elle s'administre en son nom par des juges qu'il nomme et qu'il institue.

Article 58 – Les juges nommés par le roi sont inamovibles.

Article 59 – Les cours et tribunaux ordinaires actuellement existants sont maintenus. Il n'y sera rien changé qu'en vertu d'une loi.

Article 60 – L'institution actuelle des juges de commerce est conservée.

Article 61 – La justice de paix est également conservée. Les juges de paix quoique nommés par le roi, ne sont point inamovibles.

Article 62 – Nul ne pourra être distrait de ses juges naturels.

Article 63 – Il ne pourra en conséquence être créé de commissions et tribunaux extraordinaires. Ne sont pas comprises sous cette dénomination les juridictions prévôtales, si leur rétablissement est jugé nécessaire.

Article 64 – Les débats seront publics en matière criminelle, à moins que cette publicité ne soit dangereuse pour l'ordre et les mœurs ; et, dans ce cas, le tribunal le déclare par un jugement.

Article 65 – L'institution des jurés est conservée. Les changements qu'une plus longue expérience ferait juger nécessaires ne peuvent être effectués que par une loi.

Article 66 – La peine de la confiscation des biens est abolie et ne pourra pas être rétablie.

Article 67 – Le roi a le droit de faire grâce et celui de commuer les peines.

Article 68 – Le Code civil et les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte restent en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé.

Droits particuliers garantis par l'État

Article 69 – Les militaires en activité de service, les officiers et soldats en retraite, les veuves, les officiers et soldats pensionnés, conserveront leurs grades, honneurs et pensions.

Article 70 – La dette publique est garantie. Toute espèce d'engagement pris par l'État avec ses créanciers est inviolable.

Article 71 – La noblesse ancienne reprend ses titres. La nouvelle

conserve les siens. Le roi fait des nobles à volonté, mais il ne leur accorde que des rangs et des honneurs, sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société.

Article 72 – La Légion d'honneur est maintenue. Le roi déterminera les règlements intérieurs et la décoration.

Article 73 – Les colonies sont régies par des lois et des règlements particuliers.

Article 74 – Le roi et ses successeurs jureront, dans la solennité de leur sacre, d'observer fidèlement la présente Charte constitutionnelle.

Articles transitoires

Article 75 – Les députés des départements de France qui siégeaient au Corps législatif lors du dernier ajournement continueront de siéger à la Chambre des députés jusqu'à remplacement.

Article 76 – Le premier renouvellement d'un cinquième de la Chambre des députés aura lieu au plus tard en l'année 1816, suivant l'ordre établi entre les séries.

Sources, références, bibliographie

Deux hommes dominent cette chronique, et, avec eux, deux périodes : Napoléon et Louis XVIII... L'Empire et la Restauration... Ils ont l'un et l'autre suscité une abondante bibliographie que le cadre de cet ouvrage ne permet pas de reprendre.

Le lecteur désireux de s'y intéresser pourra se reporter aux sources publiées dans les différentes publications concernant cette époque.

En ce qui concerne l'Empire, qu'il nous soit permis de signaler en priorité les travaux de Jean Tulard, en particulier son *Napoléon* paru chez Fayard en 1977, plusieurs fois réédité depuis, et dont l'abondante bibliographie reste incontournable. On y ajoutera son *Dictionnaire Napoléon* (1987) et sa *Bibliographie critique des mémoires sur le Consulat et l'Empire écrits ou traduits en français* (Centre de recherches d'Histoire et de Philologie de la III[e] section de l'École Pratique des Hautes-Études n° 13- Paris 1971).

Les recherches sur la Restauration sont dominées par les travaux de Guillaume de Bertier de Sauvigny avec, en premier lieu, son ouvrage *La Restauration* paru chez Flammarion et réédité en format de poche (1963) à compléter par *La Restauration, essai d'historiographie* dans la *Revue de la société d'histoire de la Restauration et de la Monarchie de Juillet* (n° 1 – 1987) ainsi que la *Bibliographie critique des mémoires sur la Restauration écrits ou traduits en français* en collaboration avec Alfred Fierro (Collection Hautes Études médiévales et modernes, n° 63- Genève, Droz, 1988).

*
* *

Au moment ou "l'opinion publique" avec la Presse, acquièrent une importance de plus en plus grande, faisant dire au ministre Decaze dans un discours aux députés en janvier 1817 : « *Les journaux sont aujourd'hui une arme puissante* » nous nous sommes naturellement intéressés aux journaux de l'époque et, en premier lieu au *Moniteur Universel*, journal officiel de tous les régimes, ainsi qu'aux nombreuses autres publications tant françaises qu'étrangères dont il convient de citer quelques titres : *La Gazette de France, Le Journal de l'Empire, Le Conservateur, La Quotidienne, Le Journal des Débats, Le Drapeau Blanc, Le Constitutionnel, Le Mercure de France, Le Censeur, Le Nain Jaune* (ancêtre du *Canard Enchaîné*), *Le National, La Mode, Le Globe, Le Journal des Dames et des Modes, L'Ambigu, La Minerve*

Française... auxquels il faut ajouter : *Le Journal de Paris*, *Le Journal de Lyon*, *Le Journal de Bruxelles*, *Le Journal de Stuttgard*, *Le Censeur Européen*, *Le Times*, *le Morning Chronicle*...

Nous avons complété cette information par l'étude de plusieurs sources :

- *Les Archives Parlementaires* de 1787 à 1860. Recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises.
- *Les actes du Sénat Conservateur* (Bibliothèque du Sénat)
- *Bulletins de la Grande Armée*
- *Correspondance de Napoléon*
- *Correspondance du roi Joseph*
- *Archives de Caulaincourt, duc de Vicence*
- *Protocole des Conférences de Chatillon sur Seine*
- *Archives du duc de Blacas*

*
* *

Signalons enfin certains documents qu'il nous a été possible de consulter dans les SOURCES PUBLIQUES, parmi les principaux MÉMOIRES et TÉMOIGNAGES, ainsi qu'un certain nombre d'OUVRAGES et d'ÉTUDES se rapportant au sujet.

SOURCES PUBLIQUES

Archives Nationales

Série AP (Archives personnelles et familiales)

34 AP 6 N°25 : Correspondance entre Louis XVIII et le duc de Bourbon à propos du mariage du duc d'Angoulême; 34 AP 7 : Lettres de la duchesse d'Angoulême; 37 AP : Papiers du marquis de Bonnay; 37 AP 1 N° 9 : Lettre du duc d'Angoulême à l'occasion de son mariage et de l'établissement de la cour à Hartwell; 40 AP 7-20 : Papiers du comte de Beugnot; 86 AP : Archives de la maison de Jaucourt; 161 AP : Papiers du comte de Sérent; 198 AP : Papiers du duc de la Fare; 239 AP : Lettres de Vincent-Marie Viennot de Vaublanc; 300 AP : Archives de la maison d'Orléans; 300 AP III 1, 8, 16, 20, 21, 22, 83, 123 : Papiers du duc et de la duchesse d'Orléans; 300 AP IV 94 : Mort du duc de Berry; 60 AP 1.2 : Documents de la maison de Monsieur; 279 AP 9-18 : Correspondance du maréchal Macdonald avec sa fille; 349 AP 1, 13 : Papiers de la famille Montesquiou

Série AF (Archives du Pouvoir exécutif)

AF III 50, dos. 183, p. : Lettre du comte d'Artois à Madame Victoire de France à propos du mariage du duc d'Angoulême avec Madame Royale (19

septembre 1798) ; AF V 3 dr. 2 : Discours de la duchesse d'Angoulême lors de son débarquement (1814) ; AF IV 1220-1224 : Famille et maison de l'Empereur : Sacre, divorce, mariage avec Marie-Louise, lettres du roi Joseph ; AF IV 1637-1641 : Campagne d'Autriche 1809 ; AF IV 1642-1652 : Campagne de Russie 1812-1813 ; AF IV 1667-1670 : Campagne de France 1814 ; AF V 1-2 : Minutes des actes du gouvernement du comte d'Artois (17 avril – 1er mai 1814) – Minutes des actes et ordonnances du Roi (2-13 mai 1814) ; AF V 6-8 : Adhésions au gouvernement. Pétitions 1814 ; AF V 5-6 : Adhésions au gouvernement (avril – mai 1814) ; AF V 1 : Actes du gouvernement (1er avril – 13 mai 1814) ; AF V 3 : Arrêtés et délibérations du gouvernement provisoire (1er – 16 avril 1814) ; AF IV 99 : Procès verbaux des conseils des Ministres ; AF IV 534 et 906 : Registre de Berthier ; AF IV 1534 : Rapports de Pasquier ; AF IV 1533 : Correspondance des Préfets relative à la conscription de 1813 à 1814 ; AF IV 1050, 1670, 1667 : Situation des divisions militaires ; AF V 3-5 : Pièces ministérielles – Chambres – Secrétairerie d'État

Série B (Ministère de la Justice)
BB 30 190-192 : Événement de 1814 - 1815 – Presse 1814 - 1820 ; BB 20 82 : Dossier Favras

Série C
C 60 2 : Lettre de Dupont de Nemours au président du Corps Législatif (3 avril 1814) relative à la déchéance de l'Empereur ; C 61 1-10 : Diverses lettres et convocations – Projets de lois

Série F (Ministères et Administration)
F1 C1 106 : Mémoires pour l'entrée du Roi ; F1 3131 à 3171 : Affaires militaires. Garde nationale (1813 – 1822) ; F 6264 : Renseignements sur les individus (vers 1805) ; F1a 248-1 à 248 4 : Lettres et ordres de l'Empereur au Ministre de l'Intérieur ; F1a 257 et 258 : Conseil des Ministres – Commission haute police ; F7 3445 à 3490 : Journaux et librairie ; F7 6499-6501 : Affaire du général Malet ; F7 6704-6706 : Écrits et objets séditieux ; F7 7031-7068 : Invasion de 1814. Rapport sur les dévastations mises ; F6 603 : Rapports de Pasquier ; F7 4291-3772-4292 : Correspondance des préfets relative à la conscription de 1813-1814 ; F7 6586 : État des individus exilés ou éloignés de la capitale par ordonnance de Monsieur ; F7 3408 & 3416 : Correspondance des préfets relative à la conscription de 1813-1814 ; F7 3043 & 3737 : Rapports de police de 1813 à 1814

Série O (Maison du Roi)
O1 3798 : Les Tuileries ; O3 226, 243, 280, 286, 322, 520, 528, 1824, 1892, : Mort du duc de Berry ; O3 2678, 2681, 2912, 2942, 2999-3022 : Papiers de la maison des Princes ; O3 2565, 2667, 2680, 2681 : Documents relatifs à l'émigration ; O3 20, 73, 74, 90, 194, 204-208, 211, 228, 231, 234,

388, 414, 489, 519, 526-529, 530, 531, 533-546, 628, 821, 1817, 1892, 1222, 1981-1986, 2008, 2888, 2862, 2929 : Documents de la Maison civile et de la liste civile (1814-1824); O3 529-569 : Décisions et ordonnances du Roi; O3 2243-2557 : Maison militaire; O3 605, 606, 627 : Documents politiques (1814-1815)

Archives historiques du Ministère de la Guerre (Vincennes)

XAD 10-12 : Documents de la Maison militaire (1814-1824); XAD 6, 14 : Documents de la Garde Royale (1814-1824)

Archives du Ministère des Affaires étrangères

Mémoires et documents France

669-670 : France et divers états, 297, 298 (1813-1814); Lettres et autres documents relatifs au Congrès de Chatillon (vols 669 & 670); 336 à 345 (France, Affaires intérieures, 97 à 106) 1814-1815; Bulletins quotidiens de la police sur l'état des esprits en France du 22 avril 1814 au 17 mars 1815; Lettres et rapports du comte Beugnot, directeur de la police (1814); Projets d'ordonnance sur la police des journaux; Proclamation du maréchal Soult, duc de Dalmatie (12 juillet 1814); Lettres du comte de Tocqueville au comte Beugnot (1814) vol. 336 (22 avril-30 juin 1814); 672 (France et divers états, 300) 1814-1815; Négociations relatives au Congrès de Vienne; Instructions du prince de Talleyrand (11 sept. 1814) 1 vol.; 673 (France et divers états, 301) 1814; Négociations relatives au Congrès de Vienne; Mémoires, notes et correspondance de Paroletti, Costa, Desmousseaux, Metternich, Castelreaght, Malouet, Bentinck, Osmond, Suchet, Wellington, Montesquiou, Dupont, Vieuville, Juigné, Béranger, Moreau, d'Andlau, Kohler, Milet de Mureau, Casabianca, Stervait, Pasquier, Grote, Dambray avec Talleyrand (1 vol); 674 (France et divers états, 302) 1814 (avril-juillet); Lettres et documents relatifs au rétablissement des Bourbons, à l'occupation étrangère et à la convention du 23 avril et du traité du 30 mai (1 vol.); 677 (France et divers états, 1814-1830; Convention militaire entre l'Autriche et la Grande Bretagne (1 vol.); 668 (France et divers états, 306) Sept.1814-juin 1815); Lettres de Louis XVIII et de Talleyrand (1 vol.); 668 Protocole à la séance du 17 février et à celle du 28; Correspondance entre Caulaincourt et Napoléon

Mémoires et documents France – Fonds Bourbon

606 (France et divers états, 253) 1813-1814; f° 8 – Proclamation du Roi aux français (1er février 1813); f° 274 – Projet de lettre de Monsieur au maréchal commandant l'armée française; f° 307 – Rapport de Metternich sur la Restauration des Bourbons (20 mars 1814)

617 (France et divers états, 264); f° 24 – Différents points sur la Constitution; f°- Mémoire du Roi sur la charte constitutionnelle; f° 51-

Dignités, places et emplois dans la monarchie rétablie; f °63 - Mémoire sur le retour du Roi

646 (France et divers états, 275) 1814-1815; f ° 1 - État des forces coalisées (1er janvier 1814); f ° 11 - État de la France au 24 mars; f ° 19 - Délibérations du Gouvernement provisoire; f ° 20 - Annulation des actes de Napoléon Bonaparte; f ° 22 - Décision du comte d'Artois sur les commissions particulières; f ° 29 - Projet de déclaration du Roi à l'armée; f ° 34 - Décision du comte d'Artois concernant la nomination des commissions militaires; f ° 37 - La Fare à Blacas sur la Charte constitutionnelle; f ° 41 - Observations du Roi sur le projet du Sénat

Bibliothèque Nationale de France

Nouvelles acquisitions françaises

228 - Papiers d'Alphonse de Beauchamp, documents sur les événements de 1814-1815 en France; 1029 - Correspondance relative aux émigrés français réfugiés à Jersey et aux armées royalistes du Maine et de la Normandie; 2003 - Lettres et textes autographes de Louis XVIII et Napoléon Ier; 5215 - Notes du comte de Provence 1787; 9174 - Documents relatifs aux guerres de Vendée et aux campagnes 1814-1815 par Alphonse de Beauchamp; 14098 - Papiers de Mathieu de Montmorency; 15022 – 15035-6 - Papiers du comte et abbé de Montesquiou; 21475 - Catalogue des livres du cabinet de Monsieur (Louis XVIII); 22408 – 22420 Papiers relatifs à la gestion par J.-B. Javon à la fin de l'ancien régime et pendant l'émigration des biens de Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence; 22738 (V) - Papiers du comte de Provence; 33793 - Portraits du Roi et de la famille royale

MÉMOIRES ET TÉMOIGNAGES

ABRANTÈS (duchesse d') *Mémoires sur la Restauration*, Paris J.-L. L'Henry, 1835-1836 – AGOULT (comtesse d') *Mémoires, souvenirs et journaux*, Paris, Mercure de France, 1990 – BARANTE (baron de) *Souvenirs du baron de Barante par son petit fils*, Paris, C. Lévy, 1890-1901 – *Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest*, Paris – BELLUNE (Victor, duc de) *Mémoires par son fils aîné*, Paris, Dumaine, 1847 – BERTIER (Ferdinand de) *Souvenirs inédits d'un conspirateur*, Paris, Tallandier, Coll. In Texte, 1990 – *Souvenirs d'un Ultra-royaliste* (1815-1832), Tallandier, Coll In Texte, 1993 – BEUGNOT (comte) *Mémoires publiées par son petit-fils*, Paris, E. Dentu, 1866, nouvelle édition abrégée, Paris, Hachette, 1959 – BIOT (Hubert-François, colonel) *Souvenirs anecdotiques et militaires publiés d'après le manuscrit de M.G. Frasberger, son petit-neveu* avec notes du comte Fleury, Paris, 1901 – BOIGNE (Eléonore-Adèle d'Osmond, comtesse de) *Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond (récit d'une tante)*, Paris, Plon, 1907-1908, Emile-Paul, 1912-

1923. Mercure de France, 1971, 1986 – BONNEVAL (Armand-Alexandre-Hyppolyte, marquis de) *Mémoires anecdotiques du marquis de Bonneval,* (1786-1873), Paris, Plon Nourrit, 1900 – BOURIENNE (La Fauvelet de) *Mémoires de M. de Bourienne, Ministre d'État sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Paris, Ladvocat, 1829 – CHATEAUBRIAND (François-René, vicomte de) *Mémoires d'Outre-Tombe*, Paris, E. et V. Penaud, 1849-1850, édition nouvelle par Maurice Levaillant et Georges Moulinier, Paris, Gallimard, "La Pléiade", 1946-1951- 1957-1958; *De la Monarchie selon la Charte*, Paris, Le Normant, 1816; *Mémoires touchant la vie et la mort de S.A.R. Mgr Charles-Ferdinand d'Artois*, Paris, Le Normant, 1816, Communication & Tradition, Paris, 2000; *Le Congrès de Vérone*, Paris-Genève, 1879; *Essai sur les révolutions*, 1717, Paris, "La Pléiade", 1978; *Mélanges politique et littéraires*, Paris, Firmin-Didot, 1845; *De Buonaparte et des Bourbons*, Paris, Le Normant, 1814 – DAMAS (Roger, comte de) *Mémoires du comte Roger de Damas*, 1787-1814, Paris, Plon, 1912 – DECAEN (Ch.M.I.) *Mémoires et journaux du général Decaen (1793-1803)*, Paris, Plon, 1910 – DINO (D. de Courlande, duchesse de) *Souvenirs de la duchesse de Dino*, C.L., 1908 – FERRAND (comte) *Mémoires du comte Ferran*, Paris, A. Picard et fils, 1797 – FEZENSAC (duc de) *Souvenirs militaires de 1804 à 1814*, Paris, J. Dumaine, 1863 – FOUCHÉ (duc d'Otrante) *Mémoires de Joseph Fouché*, Paris, Le Rouge, 1824, Les Amis de l'Histoire 1957 – FRÉNILLY (baron de) *Souvenirs du baron de Frénilly, pair de France*, (1768-1828), Plon-Nourrit, 1908 – HAUSSEZ (baron d'-) *Mémoires du baron d'Haussez par son arrière petite-fille, la duchesse d'Almazan*, Paris, C. Lévy, 1896-1897 – MAILLÉ (duchesse de) *Souvenirs des deux Restaurations*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1984 – MARIGNY (M.A.F. de Chateaubriand, comtesse de) *Paris en 1814 (journal inédit de Madame de Marigny)*, Paris, Emile-Paul 1907 – MARMONT (maréchal, duc de Raguse) *Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse de 1792 à 1814*, Paris, Perrotin, 1857, *De l'esprit des institutions militaires*, Paris, Dumaine, 1846 – MONTESQUIOU (comte de) *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire, la Restauration et le règne de Louis-Philippe*, Paris, Plon, 1961 – PASQUIER (Étienne-Denis, baron puis duc) *Histoire se mon temps, mémoires du chancelier Pasquier*, Paris, Plon, 1961 – PRADT (archevêque de malines) *Récit historique de la Restauration*, Paris, Rosa, 1816 – PUYMAIGRE (comte de) *Souvenirs de l'émigration, l'Empire et la Restauration par le fils de l'auteur*, Paris, Plon, 1884 – REISET (vicomte de) *Souvenirs du lieutenant général, vicomte de Reiset publiés par son petit-fils*, Paris, C. Lévy, 1899-1902 – RÉMUSAT (comte de) *Mémoires de ma vie*, Paris, Plon, 1958-1967 – ROCHECHOUARD (L.V.L., comte de) *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration*, Paris, Plon, 1944 – SAVARY (duc de Rovigo) *Mémoires*, Paris, A. Bosange, 1828, Nouvelle Édition, Paris, Garnier frères, 1900 – STAËL (Madame de) *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, ouvrage posthume publié par le duc de Broglie et le baron de Staël, Paris, 1843 – TALLEY-

RAND-PÉRIGORD (duc de) *Mémoires du prince de Talleyrand*, Paris, C. Lévy, 1891-1892, J. de Bonnot, 1967 – VAUBLANC (comte de) *Souvenirs*, Paris, F. Ponce-Lebas, 1838. *Mémoires de M. le comte de Vaublanc*, Paris, Firmin-Didot, 1857. *Correspondance avec le comte d'Artois*, 1889 – VILLÈLE (comte de) *Mémoires et correspondance du comte de Villèle*, Paris, Perrin, 1888-1890 – VITROLLES (baron de) *Mémoires de Vitrolles*, Paris, Gallimard, 1950-1952 – METTERNICH (prince de) *Mémoires*, Paris, Plon, 1880. *Lettres du prince de Metternich à la comtesse de Lieven* (1818-1819), Paris, Plon, 1909 – NESSELRODE *Lettres et papiers du chevalier-comte de NESSELRODE*, – LAS CASES (comte de) *Mémorial de Sainte-Hélène*, Deloye, 1840 – RODRIGUEZ, *Relation historique de ce qui s'est passé à Paris à la mémorable époque de la déchéance de Bonaparte* – LONDONDERRY, *Guerre de 1813 à 1814* – FAIN (baron) *Manuscrit de 1814*, Paris, Bossange frères, 1825 – WALDBURG-TRUCHESS *Itinéraire de Napoléon à l'île d'Elbe*, X. *Journal d'un prisonnier anglais*, *Revue Britannique* V – FABVIER, *Journal du VI[e] corps* – DEZOBRY (G.) *Défense de Saint-Denis en 1814* – MACDONALD (duc de Tarente) *Souvenirs*, Paris, Plon, 1892 – BELLIARD, *Mémoires* – PINGAUD (publié par) *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois pendant l'Émigration*, (1789-1815), Paris, Plon, 1889 – PRADEL DE LAMASE (J. chevalier de) *Nouvelles notes intimes d'un émigré*, Paris, Emile-Paul, 1914 – REMACLE (comte) *Bonaparte et les Bourbons. Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat* (1802-1803), Paris, Plon, 1899 – VÉRY (abbé de) *Journal*, Paris, Baron de Witte, 1933 – LA BEDOYÈRE (comte de) *Le maréchal Ney*, Paris, Calmann-Lévy – ANTOMMARCHI (F.) *Mémoires*, Paris, Barrois l'aîné, 1825 – CAULAINCOURT (duc de Vincence) *Mémoires*, Paris, Plon, 1933 – CHASTENAY (Mme de) *Mémoires*, Paris, Plon, 1896 – RÉMUSAT (comtesse de) *Mémoires*, Paris, Calmann-Lévy, 1882 – FAIN (baron) *Manuscrit de 1813*, Paris, Delaunay, 1825 – ROUSTAM (Roustam-Raza) *Mémoires*, Ollendorff, 1911 – THIBAUDEAU (A.C.) *Mémoires*, Paris, Plon, 1913. *Histoire de la France et de Napoléon Bonaparte*, Paris, Renouard 1834-1835 – NETTEMENT (Alfred) *Histoire de la Restauration*, 1860-1872 – NAPOLÉON I[er], *Lettres à Joséphine*, Paris, Jean de Bonnot, 1968. *Correspondance*, Paris, Gallimard, 1948 – CONSTANT, *Mémoires intimes de Napoléon I[er]*, Paris, Le Temps retrouvé, Mercure de France, 1967

ÉTUDES ET BIOGRAPHIES

Ouvrages généraux sur la période

AGULHON (M.), *Le XIX[e] siècle et la Révolution française*, Paris, Créaphim, 1992; *Histoire vagabonde*, Paris, Gallimard, 1988; *Le Cercle dans la France bourgeoise (1812-1848)*, Paris, Armand Colin, 1977 – ANGRAND (P.), *Le comte de Forbin et le Louvre en 1819*, Lausanne-Paris,

Bibliothèque des arts, 1972 – AULANIER (G.), *Histoire du palais et du musée du Louvre*, Paris, 1947-1948 – BEAU DE LOMÉNIE (E.), *La carrière politique de Chateaubriand de 1814 à 1830*, Paris, Plon, 1929 – BEAUCHAMP (Alphonse de), *Mémoires secrets et inédits pour servir à l'histoire contemporaine*, Paris, 1825 – BLEI (F.), *Talleyrand, homme d'État*, Paris, Payot, 1935 – BREBISSON (J. de), *Fouché, duc d'Otrante (1759-1820)*, Paris, Beauchesne, 1906 – CARTRON (Michel-Bernard), *Louis XIX, roi sans couronne*, Paris, C & T, 1996, réédition SICRE, 2001 – CASTELOT (André), *Marie-Louise, impératrice malgré elle*, Paris, Perrin, 1998 – CHABERT (A.), *Essai sur les mouvements de revenus et de l'activité économique en France de 1798 à 1820*, Paris, Librairie de Médicis, 1949 – CHAUDONNERET (Marie-Claude) *L'État et les artistes de la Restauration à la Monarchie de Juillet (1815-1833)*, Paris, Flammarion, 1999 – DAYOT (Armand), *La Restauration*, éd. de la Revue Blanche – ERNOUFF (baron), *Maret, duc de Bassano*, Paris, Didier-Perrin, 1884 – FOUCARD (B.), *Le renouveau de la peinture religieuse en France (1800-1860)*, Paris, Athena, 1987 – GARROS (L.), *Ney, le brave des braves*, Paris, A. Dumont, 1955 – GIRARD (Louis), *La Garde nationale (1814-1871)*, Paris, 1964 – JOUIN (H.), *David d'Angers, sa vie, son œuvre, ses écrits, ses contemporains*, Paris, 1878 – LACAMBRE (G. et J.) *La politique d'acquisition sous la Restauration : les tableaux d'histoire*, Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art Français, 1972-1973 – LAMARTINE (Alphonse de), *Histoire de la Restauration*, Paris, 1851-1852 – LANDON (C.P.), *Le musée royal du Luxembourg*, Paris, 1823 – LE NABOUR (Éric), *Les deux Restaurations*, Paris, Tallandier, 1992 – MANSEL (Philippe), *La Cour sous la Révolution, l'Empire, l'exil et la Restauration (1789-1830)*, Paris, Tallandier, 1989 – ROUX (marquis de) *La Restauration*, Paris – VAULABELLE (Achille de) *Histoire des deux Restaurations, (1844-1870)* – VIEL CASTEL (L. de) "Histoire de la Restauration", Paris, Michel Lévy, 1860 – WARESQUIEL (E. de) et YVERT (B.), *Histoire de la Restauration* – WARESQUIEL (Emmanuel de), *Une introduction à l'iconographie politique de la Restauration et de la Monarchie de Juillet*, Paris, RSHRMC, 1996

Napoléon Bonaparte

BAINVILLE (Jacques), *Napoléon*, Paris, Le Nadir, Balland, 1931 – CASTELOT (André), *Napoléon*, Paris, Perrin, 1967 – CHARDIGNY (Louis), *L'homme Napoléon*, Paris, Perrin, 1987 et 1999 – CHATEAUBRIAND (François-René, vicomte de), *Vie de Napoléon* précédé de « *Le Poète et l'Empereur* » par Marc Fumaroli, Paris, de Fallois, 1999 – DARD (Émile), *Napoléon et Talleyrand*, Paris, Plon, 1935 – DAYOT (Armand), *Napoléon*, Paris, Flammarion, s.d. – FAURE (Élie), *Napoléon*, L'Herne, 1964 – GARROS (L.), *Quel roman que ma vie*, 1947 – GAUBERT (Henri), *Le sacre de Napoléon Bonaparte*, Paris, Flammarion, 1964 – GRÈCE (Michel de), *Quand Napoléon faisait trembler l'Europe*, Paris, Olivier de Orban, 1977

– JOURQUIN (Jacques) *Dictionnaire des maréchaux du Ier Empire*, Paris, Christian/Jas, 1999 – MADELIN (Louis), *Le consulat et l'Empire*, – MASSON (Frédéric), *L'impératrice Marie-Louise*, Ollendorff, *L'affaire Maubreuil* – MENEVAL, *Napoléon et Marie-Louise*, Bruxelles, 1843 – *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon Ier*, Paris, Dentu, 1893-1894 – LATREILLE (André), *Le catéchisme impérial de 1806*, Les Belles Lettres, 1935 – LEFEBVRE (Georges), *Napoléon*, Paris, Presses universitaires de France, 1965 – MADELIN (Louis), *Lettres inédites de Napoléon à Marie-Louise, écrites de 1810 à 1814*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1935 – MASSON (Frédéric), *Le sacre et le couronnement de Napoléon*, Paris, Albin Michel, 1925 – PINOTEAU (Hervé) *Le sacre de S. M. l'Empereur Napoléon Ier dans l'église métropolitaine de Paris le XI frimaire, An XIII* (2 décembre 1804), Paris, 1969 – SAINT BRIS (Gonzague), *Le sacre… et Bonaparte devint Napoléon*, Paris, Tallandier, 1999 – STENDHAL, *Vie de Napoléon* et *Mémoires sur Napoléon*, Livre Club du libraire, 1962 – TAINE (H.), *Les origines de la France contemporaine*, tomes V et VI, Paris, Hachette, 1891-1894; *Napoléon Bonaparte*, Revue des deux mondes 1887 II 19 – TULARD (Jean), *Napoléon ou le mythe du sauveur*, Paris, Fayard, 1977, nouvelle éd. 1987; Napoléon Bonaparte, *Proclamations, ordres du jour, bulletins de la Grande Armée*, choix et présentation, UGE, 1967; *Œuvres littéraires et écrits militaires de Napoléon*, première édition critique, Société encyclopédique française, 1967; *Le mythe de Napoléon*, Paris, Armand Collin, 1971; *La vie quotidienne des Français sous Napoléon*, Paris, Hachette, 1978; *Le Grand Empire*, Paris, Albin Michel, 1982; *Dictionnaire Napoléon* (sous la direction de), Paris, Fayard, 1987; *Atlas administratif du Premier Empire* (en collaboration avec le P. de Dainville), Droz, 1973; *Napoléon et l'Empire* (sous la direction de Jean Mistler) Paris, Hachette, 1968; La fin de l'Empire – BEAUCHAMP (Alphonse de), *Histoire de la campagne de 1814 et de la restauration de la monarchie française*, Paris, 1815 – BERCÉ (Yves-Marie, sous la direction de), *La fin de l'Europe napoléonienne, 1814, ou la vacance du pouvoir*, Paris, Henri Veyrier, 1990 – BERTIER DE SAUVIGNY (Guillaume), *Le comte Ferdinand de Bertier et l'énigme de la congrégation*, 1948; *Metternich* – BOUVIER (F.), *Les premiers combats de 1814*, Léopold, Cerf, 1895 – CASTELOT (André), *La campagne de Russie*, Paris, Perrin, 1991 – DUPOND (M.), *Napoléon et la trahison des maréchaux*, 1939 – FAHMY (Scandar), *La France en 1814 et le gouvernement provisoire*, Nizet et Bastard, 1934 – FOURNIER (Auguste), *Der Congress von Chatillon* – GIRAUD (P.F.F.J.), *La campagne de Paris en 1814*, Paris – HOUSSAYE (Henri), *1814*, Paris, Perrin. *1815, la première Restauration*, Paris, Perrin – IMBERT DE SAINT-AMAND, *Marie-Louise et l'invasion de 1814*, Paris, Dentu, 1885 – JOMINI, *Précis politique et militaire des campagnes de 1812 à 1814*, 1886 – KOCH *Mémoires pour servir à la campagne de 1814* – LEFEBVRE DE BEHAINE, *La campagne de France*, 1913 – LACHOUQUE, *Napoléon en 1814*, 1960 – MIQUEL (Pierre), *La campagne de France de Napoléon ou les éclairs du génie*, Paris, Bartillat, 1991 – PONS DE L'HERAULT, *La capitu-*

lation de Paris, Souvenirs et anecdotes sur l'île d'Elbe, Paris, Plon, 1897 – PONTEIL (F.), *La chute de Napoléon Ier*, 1943 – SÉGUR (Philippe, comte de), *La campagne de Russie*, Paris, Nelson, s. d; *Du Rhin à Fontainebleau*, Paris, Nelson, s.d. – SERVAL (P.), *Napoléon tombe en vingt jours*, 1984 – THOISON (Eugène), *Le palais de Fontainebleau de février à avril 1814*, Paris, Imprimerie Nationale, 1905 – THIRY (J.), *La campagne de Russie*, 1969; *La campagne de France*, 1913; *La première abdication*, 1939 – TARLÉ (E.) *La campagne de Russie (1812)*, Paris, NRF, 1941

L'Émigration, les Bourbons en exil

AVARAY (comte d), *Louis XVIII expulsé de Russie en 1801, Feuilles d'Histoire*, 1er novembre 1909 pp. 400-409, 516-525 – BALDENSPEGER, *Le mouvement des idées dans l'émigration française (1789-1815)*, Paris, Plon, 1925 – BARRÈRE (M.), *Conduite des princes de la Maison de Bourbon pendant la Révolution, l'émigration et le Consulat*, 1835 – BOULOISEAU (M.), *Étude de l'Émigration et de la vente des biens des émigrés*, (1792-1830), Paris, Imprimerie Nationale, 1963 – CASTRIES (duc de), *La vie quotidienne des émigrés*, Paris, Hachette, 1966; *Les hommes de l'Emigration (1789-1814)*, Paris, Tallandier, 1979 – CHASSAGNE (H.), *Coblence (1789-1791)*, 1939 – CONDÉ (prince de), *Journal d'émigration du prince de Condé (1789-1795)*, publié par le comte de Ribes, Paris, Société des Bibliophiles Français, Georges Servant, 1924 – DAUDET (Ernest), *Histoire de l'Émigration pendant la Révolution Française*, Paris, Hachette, 1907; *Les Bourbons en Russie pendant la Révolution Française*, Paris, Hachette; *Souvenirs de l'émigration, Revue Hebdomadaire*, juillet 1906 pp. 385-410, 8.1906 pp. 137-162, 392-415; *Les Bourbons en Russie pendant la révolution française - Quelques lettres de Louis XVIII, Nouvelle Revue*, CXVI, janvier 1899 pp. 26-45 – DESPREAUX (E.), *Louis XVIII en Courlande, Le Monde Slave*, tome X, septembre 1928, pp. 403-422 – DEMONBRYNES (Gabriel), *Le départ du comte de Provence pour Coblentz*, 1905 – DIESBACH (Guislain de), *Histoire de l'Émigration (1789-1814)*, Paris, Bernard Grasset, 1975 – DUGON (marquis), *Au service du Roi en exil*, 1968 – GUILHERMY (baron de), *Papiers d'un émigré (1789-1829)*, Amsterdam, s.d. – LEFEBVRE DE BEHAINE (comte), *Le comte d'Artois sur la route de Paris*, 1921 – LOUIS XVIII, *Relation d'un voyage de Paris à Bruxelles et à Coblentz en 1791, suivi de poésies diverses*, Paris, Cassel, 1823 - *Un voyage de Paris à Riegel en 1796, Feuilles d'Histoire*, 1er. mai 1809 pp. 373-383 – PETEL (abbé), *Sur les routes de l'exil (sept. 1792 - mai 1797)*, Rouen, Lestringant, 1929 – REMACLE (comte), *Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat (1802-1803)*, 1899 – TURQUAN (Joseph), *Mes femmes de l'Émigration*, Paris, Émile-Paul, 1912 – VIDALENC (Jean), *Les émigrés français (1789-1825)*, Caen, 1963 – VODZINSKI (comte A.), *Les Bourbons en Pologne, Nouvelle Revue*, CXVIII, 1899, pp.385-407

Louis XVIII

BEAUCHAMPS (Alphonse de), *Vie de Louis XVIII*, Paris, 1825 – BERTAUT (Jules), *La vie amoureuse de Louis XVIII*, Paris – BONIN (Jacques) et DIDIER (Paul), *Louis XVIII, roi de deux peuples, le premier régime parlementaire français*, Paris, Albatros, 1978 – BORD (Gustave) *Bonaparte - Louis XVIII, leurs relations, Revue de la Révolution*, XI-1888, pp. 189-221 – CASTRIES (duc de), *Louis XVIII, portrait d'un roi*, Paris, 1969 - *La fin des rois*, tome I : *Louis XVIII à la recherche de son royaume* - tome II : *Le règne de Louis XVIII et la France de la Restauration*, Paris, 1972 – CLERAY (Edmond), *L'affaire Favras*, 1932 – EGRET (Jean), *La seconde assemblée des notables, Annales Historiques de la Révolution Française*, XXI 1949, pp. 193-228 – DAUDET (Ernest), *Louis XVIII et Bonaparte, Le Correspondant*, 25,2-1905 pp. 666-694 et 10,3,1905 pp. 849-881 ; *Louis XVIII et le comte d'Artois, Revue des Deux Mondes*, 1.2-1906 pp. 824-860 – DUCASSE (J.), *Louis XVIII et ses agents politiques*, chez l'auteur, 1984 – DUBOIS-CORNEAU (Robert), *Le comte de Provence à Brunoy (1774-1791)* – LA GORCE (Pierre de), *La Restauration : Louis XVIII*, Paris, Plon, 1926 – LACOUR-GAYET (G.), *Autour de Louis XVIII*, 1926 – LECOCQ (Marcel), *La conspiration du marquis de Favras*, 1955 – LEVER (Évelyne), *Louis XVIII*, Paris, Fayard, 1988 – LOUIS XVIII, *Lettres et instructions au comte de Saint-Priest*, Paris, Amyot, 1845; *Discours de Monsieur à la Commune*, 1790 – LUCAS-DUBRETON, *Louis XVIII, le prince errant, le roi*, Paris, Albin-Michel, 1925 – MABILLE DE PONCHEVILLE (R.), *Scènes et tableaux de la Restauration*, Paris, Gautier-Languereau, 1935 – MANSEL (Philip), *Louis XVIII*, Paris, Pygmalion-Gérard Watelet, 1981 – POLI (Oscar de), *Louis XVIII*, 1880 – RENOUVIN (Pierre), *L'Assemblée des notables en 1794, La conférence du 2 mars*, 1920 – ROBERT (J.-B.), *Louis XVI - du séjour des heureux - à son auguste et respectable frère Louis XVIII faisant sa première entrée au château des Tuileries*, Paris, Albin-Michel, 1814 – TURQUAN (Joseph), *Monsieur, comte de Provence*, Paris, Albin-Michel, 1950 – VALON (Alexis de), *Le marquis de Favras, d'après de nouveaux documents, Revue des Deux-Mondes*, juin 1951, pp. 1091-1135

La première Restauration

ALMERAS (Henri d'), *La vie parisienne sous la Restauration*, *Paris, Albin Michel, s.d.* – BERTIER DE SAUVIGNY (Guillaume de), *La Restauration*, Paris, Flammarion, 1963 – BRUGUIÈRE (Michel), *La première Restauration et son budget*, Paris, Hachette, 1943 – BURNAND (Robert), *La vie quotidienne sous la Restauration*, Paris, Hachette, 1943 – DELBECQUE (J.), *La première Restauration et les fourgons de l'étranger*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1914 – DUPUIS (C.), *Le ministère de Talleyrand en 1814* – FARMY (Scander), *La France de 1814 et le gouvernement provisoire*, Nizet et Bastard, 1934 – FEUILLET DE CONCHE (F.-

S.), *Souvenirs de première jeunesse d'un curieux septuagénaire, fin du premier Empire et de la Restauration*, Vichy, 1877 – FIRMIN-DIDOT (G.), *La France de 1814 d'après les rapports inédits du comité Anglès*, Paris, Didot, 1897 – GAIN (A.), *La Restauration et les biens des Émigrés*, 1928 – GUILLIBERT, *Le comte de Forbin (1777-1841)*, Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, 1905 – LACAMBRE (G. & J.), *La politique d'acquisition sous la Restauration : les tableaux d'histoire, Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1972-1973 – MALLEZ (Paul), *La restauration des finances françaises après 1814*, 1927 – OECHSLIN (J.-J.), *Le mouvement ultraroyaliste sous la Restauration (1814-1830)*, Paris, L.G.D.I., 1960 – PARENT-LARDEUR (Françoise), *Les cabinets de lecture sous la Restauration*, 1982 – RAIN (P.), *L'Europe et la restauration des Bourbons (1814-1818)* – REINHART, *La légende d'Henri IV*, 1936 – STENGER (Gilbert), *Le retour des Bourbons d'Hartwell à Gand (1814-1815)*, Paris, Plon, 1906 – THIRY (Jean), *La première Restauration - Le gouvernement de Louis XVIII, l'île d'Elbe, le Congrès de Vienne*, Paris, Berger-Levrault, 1941 – THUREAU-DANGIN (P.), *Le parti libéral sous la Restauration*, Paris, Plon, 1876 – VIDALENC (Jean), *La Restauration (1814-1816)*, Paris, P.U.F., 1983 – VENZAC (Géraud), *De l'alliance du Trône et de l'Autel*, Saint-Malo, Christel, 1999 – WAQUET (Françoise), *Les fêtes royales sous la Restauration*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1981

Les institutions françaises sous la Restauration

BARBEY (Jean), *Le conseil des ministres sous le Restauration*, Paris, 1936 – BASTID (Paul), *Les institution politiques de la monarchie parlementaire française (1814-1848)*, Paris, Sirey, 1854 ; *Benjamin Constant et sa doctrine* – BARTHÉLEMY (Joseph), *L'introduction du régime parlementaire en France sous Louis XVIII et Charles X*, Paris, 1904 – BERRIAT SAINT-PRIX, *Commentaires sur la Charte constitutionnelle*, Paris, 1836 – BONNEFON (Joseph), *Le régime parlementaire sous la Restauration*, Paris, 1905 – CARRE DE MALBERG (René), *Contribution à la théorie générale de l'État*, Paris, Sirey, 1920 et 1922 – CLAUSEL DE COUSSERGES, *Considérations sur l'origine, la rédaction, la promulgation et l'exécution de la Charte*, Paris, 15 juin 1830 – CONSTANT (Benjamin), *Réflexions sur les Constitutions et la garanties avec une esquisse de Constitution*, 1814 – DESLANDRES (Maurice), *Histoire constitutionnelle de la France de 1789 à 1970*, Paris, 1933 – DUVERGIER DE HAURANNE (P.), *Histoire du gouvernement parlementaire en France*, 1857-1871 – GUIZOT, *Du gouvernement représentatif en France en 1816* – LANJUINAIS (Jean-Denis), *Constitutions de la nation française avec un essai de traité historique et politique sur la Charte*, Paris, 1819 – MARX (Pierre), *L'évolution du régime parlementaire de 1814 à 1816*, Paris, 1929 – RIALS (Stéphane), *Révolution et contre-révolution au XIXe siècle*, Paris, Duc/Albatros, 1987 – ROSANVALLON (Pierre), *La monarchie impossible, les Chartes de 1814 et de 1830*, Paris, Fayard, 1994 – SIMON

(Pierre), *L'élaboration de la Charte constitutionnelle de 1814*, 1906 – SOTO (Jean de), *La Constitution sénatoriale du 6 avril 1814, Revue Internationale d'Histoire Politique et Constitutionnelle*, oct-déc.1953 – VILLEMAIN, *Le Roi, la Charte et la monarchie*, Paris, 1815 – VILLET (Edmond), *La souveraineté nationale, son fondement, sa nature, ses limites, Revue du droit public*, t. 21, 1904

L'échec de la Restauration

Les Cent Jours

BLOND (Georges), *Les Cent jours*, 1984 – CONSTANT (Benjamin), *Mémoires sur les Cent jours*, Paris, Bechet aîné, 1820-1822, J.-J. Pauvert, 1961 – FLEURY DE CHABOULON (R.A.E.), *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour et du règne de Napoléon en 1815* – GODLWESKI (G.), *Trois cent jours d'exil, Napoléon à l'île d'Elbe*, Paris, Hachette, 1961 – LE GALLO (E.), *Les Cent Jours*, 1924 – PONTEIL (F.), *La chute de Napoléon Ier et la crise française de 1814-1815*, 1943 – ROMBERG (G.) et MALET (A.), *Louis XVIII et les Cent jours à Gand*, 1898 – THIRY (Jean), *Les Cent jours*, 1943 – TULARD (Jean), *"Les vingt jours" de Louis XVIII ou Napoléon*, Paris, Fayard, 2001

L'assassinat du duc de Berry

BRUN (Christophe), *Descendance inédite du duc de Berry*, Paris, L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux, 1998 – BOUCHER (Jean-Jacques), *Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, Paris*, Sorlot-Lanore, 2000 – CHATEAUBRIAND (François-René, vicomte de), *Mémoire touchant la vie et la mort de S.A.R. Charles-Ferdinand d'Artois*, Paris, Le Normant, 1820, réédition Communication & Tradition, Paris, 1999 – CLAUSEL DE COUSSERGUE, *Projet de la proposition d'accusation de M. le duc Decazes à soumettre à la Chambre de 1828*, (1820) – DAUDET (Ernest), *Louis XVII et le duc Decazes* – DEBLANDINE DE SAINT-ESPRIT, *Vie de S.A.R. Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry*, Paris, Le Herban, 1820 – LOUESSARD (Laurent), *L'épopée des régicides, Passions et drames (1814-1848)*, Soupir, L'insomniaque, 2000

La politique de Charles X

BONALD (Louis de), *Réflexions sur la Révolution de Juillet 1830* CABANIS (José), *Charles X, roi ultra*, Paris, Gallimard, 1972 – FIEVÉE (J.), *Causes et conséquences des événements du mois de juillet 1830*, 1831 – GODECHOT (J.), *La contre-révolution* – LA GORCE (Pierre de), *La Restauration : Charles X*, Paris, Plon, 1928 – LE NABOUR (Éric), *Charles X, le dernier roi*, Paris, 1980 – LEVRON (Jacques), *Charles X*, Paris, Perrin

– MAURIN (Albert), *Histoire de la chute des Bourbons*, Sté des Travailleurs réunis, 1849-1852 – PINKNEY D.H., *La Révolution de 1830 en France*, 1988 – PROVINS (Henri), *Le dernier roi légitime de France* – ROBIN-HARMEL (Pierre), *Le prince Jules de Polignac*, Avignon, 1929 – TULARD (Jean), *La contre-révolution. Origine, histoire, postérité*, 1990 – VERGNIOL (Camille), *La chute de Charles X – Journal inédit* de DUMONT-DURVILLE, *La Revue de France* – VIVENT (Jacques), *Charles X, dernier roi de France et de Navarre*, Le Livre Contemporain, 1858 – WEILL (G.), *Histoire du parti républicain de 1814 à 1870*, 1928

Index des noms cités

Index des noms cités

TABLE DES MATIÈRES

Achevé d'imprimer
le 18 décembre 2001 en la fête de saint Gatien,
premier évêque de Tours
par Acort Europe aux Ulis (Essonne)
pour le compte de SICRE S.A.R.L
22, rue Didot, 75014 Paris
Dépôts légaux à parution

Le Roi inattendu : Louis XVIII en 1814

L'Empire de Napoléon s'effondre. Comment le comte de Provence, Louis l'oublié, devient-il « Louis le Désiré » ? Et comment s'accomplit la Restauration, régime aussi inattendu que celui qui allait l'incarner : Louis XVIII ?

C'est le propos de Michel Bernard Cartron qui ne nous offre pas ici une nouvelle histoire de la Restauration, mais plus précisément le récit mois par mois, jour par jour, et heure par heure de ces événements. Archives du temps, mémoires, journaux : l'auteur a tout passé en revue pour nous détailler une chronique vivante et passionnante de la Restauration.

Michel Bernard Cartron, qui s'est spécialisé dans l'étude de la période de la Restauration (1814-1830) a déjà proposé au public deux remarquables biographies : Louis XIX, Roi sans couronne *et* Marie-Thérèse, duchesse d'Angoulême.









ISBN 2-914352-35-2

189 FF TTC
28,81 € TTC